

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 462 — 48 PAGES — MARDI 19 SEPTEMBRE 1978

LE SÉISME EN IRAN

Plusieurs milliers de morts dans l'est du pays

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pés.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'accord de Camp David prévoit la signature d'un traité de paix entre Le Caire et Jérusalem dans les trois mois

● Les Israéliens se retireront du Sinaï dans un délai de deux à trois ans mais ne se sont pas engagés à évacuer complètement Gaza et la Cisjordanie

● Les dirigeants de l'O.L.P. et la Syrie rejettent avec vigueur le compromis auquel le roi Hussein est invité à souscrire

Deux accords-cadres définissant les bases des futures négociations entre l'Egypte et Israël ont été conclus dimanche 17 septembre — à la surprise générale — à Camp David entre MM. Sadate, Begin et Carter. Aux termes de ces accords, annoncés dimanche soir à Washington par le président Carter, Le Caire et Jérusalem s'engagent à signer un traité de paix dans les trois mois. Auparavant, la Knesset israélienne devra néanmoins avoir accepté l'évacuation des colonies juives du Sinaï. Neuf mois, au maximum, après la signature de ce traité, Israël devra effectuer un retrait substantiel de ses troupes stationnées dans le Sinaï et rétablir la souveraineté égyptienne sur la totalité de ce territoire.

En ce qui concerne la Cisjordanie et Gaza, Israël accepte d'accorder pendant cinq ans une « pleine autonomie administrative » *à leurs habitants. Pendant cette période transitoire des négociations — auxquelles la Jordanie est invitée à se joindre — devront fixer le statut définitif de ces territoires. Israël y maintiendra entre-temps une présence militaire, mais s'engage à ne pas y créer de nouvelles colonies de peuplement.*

● AU CAIRE, *l'opinion publique exprimait, ce lundi matin, son soulagement, mais certains milieux politiques paraissent plus réservés compte tenu des concessions importantes faites par M. Sadate.*

● A JERUSALEM, *les milieux politiques et la presse israélienne réagissent prudemment, mais la satisfaction parait néanmoins l'emporter, bien que l'on insiste sur l'importance des concessions faites par M. Begin.*

● DANS LE CAMP ARABE EN DEHORS DE L'EGYPTE, *en revanche, les accords de Camp David sont le plus souvent interprétés comme un premier pas vers la conclusion d'une paix entre Le Caire et Jérusalem. La Syrie y voit, déclare-t-on de source autorisée à Damas,* un « coup de poignard au cœur de la nation arabe ».

● DANS LES MILIEUX PALESTINIENS DE BEYROUTH, *les réactions sont tout aussi négatives. L'O.L.P. a catégoriquement rejeté, lundi, un accord qui, selon son porte-parole,* « sert uniquement les ambitions expansionnistes d'Israël ».

● LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE, *dont la décision de se joindre ou non aux futures négociations sera déterminante, n'a, quant à lui, pas encore exprimé son point de vue.*

Pas de miracle

Ce n'est pas un miracle qui vient de se produire à Camp David, mais, dans la meilleure des hypothèses, l'enclenchement d'un long et délicat processus dans lequel le président Carter a engagé, beaucoup plus que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, la responsabilité des Etats-Unis. Les deux accords-cadres signés dimanche soir à la Maison Blanche par MM. Begin, Carter et Sadate ne règlent pas, loin de là, ce qu'il est convenu d'appeler le problème du Proche-Orient ; ils pourraient cependant contribuer à le débloquer.

Le premier accord concerne les relations israélo - égyptiennes. Comme on pouvait le penser, il est le plus concret et le plus précis des deux, puisque M. Sadate s'engage à signer dans les trois mois un traité de paix avec Jérusalem, à condition que la Knesseth donne son accord au démantèlement des colonies juives dans le Sinaï. L'établissement de relations diplomatiques entre Jérusalem et Le Caire devrait intervenir dans les neuf mois suivant la signature du traité de paix, bien qu'Israël se voie accorder deux à trois ans pour évacuer totalement le Sinaï. Ce point indique clairement l'ampleur des concessions consenties par M. Sadate.

Le second accord-cadre conclu par les frères ennemis sous la pression de M. Carter confirme bien que le président égyptien a fait preuve d'une plus grande souplesse que M. Begin : contrairement à ce qu'il envisageait, le [...]is n'a pas obtenu la promesse [d']un retrait complet de Cisjordanie et de Gaza. Le chef du gouvernement israélien a simplement accepté de se référer enfin [à] la résolution 242 des Nations [Unies], qui prévoit bien de tels [re]traits, mais dont l'interprétation est toujours controversée. [Le] premier ministre israélien, qui [exi]ge toujours une période de [tra]nsition de cinq ans pour la [Cis]jordanie et Gaza, a également [ac]cepté quelques mesures destinées à donner plus de crédibilité [au] régime d'autonomie interne [en]visagé, dont les moindres ne [son]t pas l'arrêt de l'installation [de] nouvelles colonies israéliennes [da]ns les territoires occupés en [196]7 et l'installation éventuelle [d'u]ne force des Nations unies. [En]core faut-il que le roi Hussein, [att]endu à Washington dans quelques semaines, accepte de participer à ces négociations. Les liens [étr]oits qui unissent aujourd'hui [le] roi de Jordanie à la Syrie ne [ren]forcent guère la plausibilité [d'u]ne telle hypothèse, encore que [M.] Carter vienne de prouver [com]bien il pouvait se montrer [per]suasif...

[M]ais c'est surtout de constance [qu'il] va avoir besoin maintenant [le p]résident américain. S'il relâche [m]ain ses efforts, il est plus que [pro]bable que la réunion de Camp [Dav]id se soldera par un succès [isra]élien. M. Begin étant bien [ente]ndu davantage intéressé par [une] paix séparée avec Le Caire [que] par l'accession de la Cisjor[dan]ie et de Gaza au rang d'entité [pale]stinienne. Un nouveau blo[cag]e par Israël pourrait rendre [par]faitement éphémère l'accord [de] paix conclu avec Le Caire, [don]nerait raison à la Syrie et à [l'O.]L.P., qui ont déjà rejeté les [résu]ltats de Camp David, et ne [man]querait pas de favoriser une [nou]velle explication sur le ter[rain].

[Le] seul moyen pour M. Carter [de f]aire progresser les choses est [main]tenant de se montrer extrê[mem]ent vigilant à l'égard d'Israël, [non] seulement pour éviter que [les n]égociations sur la Cisjordanie [et G]aza ne s'embourbent, mais [pour] que les armes continuent à [se t]aire dans la région, en particu[lier] au Liban. C'est à ce prix, et [à c]e prix seulement, que les [effor]ts déployés à Camp David [pren]dront une signification à [long] terme. Quoi qu'on dise, les [Etat]s-Unis ont parfaitement les [moye]ns de faire entendre raison [à M]. Begin. Seule leur manquait [jusqu']à présent la volonté poli[tique] d'assumer toutes les consé[quen]ces de responsabilités qu'ils [ont] activement recherchées.

Une victoire « à l'arraché » pour M. Carter

De notre correspondant

Washington. — « *Nos prières ont été exaucées bien au-delà de nos espoirs.* » M. Carter était d'autant plus rayonnant en prononçant ces paroles dimanche soir que sa réussite venait de prendre complètement par surprise tous les observateurs de la presse et la plupart des responsables américains non participants directs aux entretiens de Cam David. Même dans l'entourage de MM. Sadate et Begin, certains ne cachaient pas leur stupéfaction. Mais si les Israéliens exultaient, les réflexions amères de certains Egyptiens mon traient bien quel camp avait le plus contribué au succès.

Ce succès semble avoir été obtenu « à l'arraché », probablement dans les dernières vingt-quatre heures, par une sorte d'ultimatum de la délégation américaine. La journée de jeudi avait failli se terminer sur une crise, notamment après que le porte-parole de la délégation israélienne eut démenti publiquement qu'un retrait israélien de Cisjordanie ait été envisagé. M. Sadate estimant qu'il n'y avait dans ces conditions plus grand-chose à discuter, menaça de partir.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Ballottage difficile à Nancy pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

(Lire page 11.)

Un risque d'explosion au Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Les accords de Camp David ont provoqué une vive surprise à Beyrouth aussi bien dans les milieux libanais que palestiniens.

Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, n'a pu nous exprimer que son « *étonnement* » en attendant de plus amples renseignements. Le porte-parole de l'O.L.P. M. Mahmoud Labadi nous a déclaré quant à lui : « *Il n'y aura pas de paix juste et durable au Proche-Orient sans le peuple palestinien et sans l'O.L.P. Cinq années d'auto-administration pour la Cisjordanie et Gaza sont inacceptables pour l'O.L.P. Cet accord bilatéral sert seulement les ambitions expansionnistes d'Israël au Proche-Orient. Le président Sadate ne s'exprime pas au nom du peuple palestinien et des Arabes. L'O.L.P. continue la résistance armée par tous les moyens, contre l'occupation sioniste, et la sécurité d'Israël n'est pas plus importante que les droits nationaux du peuple palestinien. Cet accord ne changera rien au Proche-Orient, qui demeurera un point chaud et de tension.* »

Les informations sur les résultats du sommet américano-égypto-israélien sont parvenues à Beyrouth à 6 heures du matin, bien trop tard pour que la presse puisse en faire état. La surprise a été d'autant plus grande que, à l'instar des journaux du monde entier, ceux de Beyrouth tablaient sur un échec : « *Ultime tentative de Carter auprès de Sadate et Begin* » titrait *An Nahar* ; et *As Safir* : « *Carter déploie des efforts considérables auprès de Sadate et Begin pour obtenir n'importe quel résultat.* »

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

RENDRE A LA JUSTICE SA CRÉDIBILITÉ

« *Changer l'esprit...* »
(Alexis de Tocqueville.)

par PIERRE ARPAILLANGE (*)

Sans doute n'est-il nullement nécessaire — et fort heureusement — d'être magistrat ou d'appartenir à une profession judiciaire pour avoir des idées sur la justice.

Mais j'ai appris toute ma vie, et les exemples que j'ai retenus m'ont conforté dans cette opinion, que « si un corps ne se réforme par lui-même », il importe que quelques-uns de ses membres puissent donner une sorte d'élan et conduire à une prise de conscience. Pour l'honneur du corps tout entier.

Dans cette période, où je considère que la justice ne cesse de décliner, et où elle risque de sombrer, j'ai beaucoup réfléchi avant de m'exprimer, et ma conviction s'est faite que j'avais le devoir d'écrire cet article, à défaut d'autres moyens plus appropriés.

La concertation, au ministère de la justice, est inexistante. Les assemblées générales dans les juridictions n'ont aucune portée. L'information est jalousement gardée par quelques-uns, d'où ils croient tirer leur pouvoir.

« L'obligation de parler ou d'écrire » est donc devenue un devoir pour un magistrat qui ne saurait la mettre en balance avec une quelconque « obligation de réserve » ou un « secret professionnel », fort contesté et inexistant en l'espèce dans une période où la vie de nos institutions est en jeu.

Je ne peux en effet me ranger à l'opinion de ceux qui, en invoquant cette « obligation de réserve », voudraient « bâillonner » les magistrats. Car qui peut être plus qu'eux en situation de dresser un bilan et de suggérer aux pouvoirs publics un plan de sauvegarde ?

Les médecins ou les avocats seraient-ils incompétents pour parler de leur profession ? Les militaires, pour exposer la situation de l'armée ou proposer leur manière de concevoir une défense nationale ? Les instituteurs et les professeurs, pour parler de l'enseignement en France ? Les patrons, les ouvriers ou les syndicats, pour décrire les conditions de vie dans l'entreprise ?

De même, je n'accepterai pas le reproche éventuel qu'il serait, pour un magistrat, inélégant de ne pas présenter la justice sous un jour qui ne lui fût pas favorable.

La justice se situe à un tel niveau que cet argument, qui a eu cours pendant des décennies et a abouti aux résultats que l'on connaît, ne mérite pas considération.

De toute manière, les idées et la vérité ne se laissent pas embastiller. L'élégance est pour moi dans la satisfaction du devoir accompli. Il y va de ma dignité d'homme.

(Lire page 15 le début de l'étude de M. Pierre Arpaillange :
I. — Les Magistrats.)

(*) Magistrat, ancien directeur de cabinet de M. Jean Taittinger, garde des sceaux (1973-1974) et auteur en septembre 1972 d'un rapport sur la justice.

AU JOUR LE JOUR

Heureux événement

Après des fiançailles longues et orageuses, le couple Sadate-Begin, à l'issue d'un voyage de noces hasardeux, attend un heureux événement qui devrait se produire avant Noël.

Le docteur Carter, qui a veillé sur la conception, fera sans doute tout ce qui est en son pouvoir pour éviter une fausse-couche. Sa réputation professionnelle est en jeu. Lorsqu'on pratique l'insémination artificielle, on ne saurait trop prendre soin des bébés-éprouvettes.

ROBERT ESCARPIT.

ENTRETIEN AVEC JOHN CAGE

Le hasard et la dévotion

John Cage est à Paris où, pendant une semaine, il va assister et participer à une série de concerts qui lui sont consacrés, du 18 au 22 septembre, au Théâtre de l'Athénée. L'occasion est unique de se faire, en cinq soirées, une idée assez complète de la réalité sonore d'une musique qu'on ne connaît bien souvent que par ouï-dire et dont les enregistrements ne donnent qu'un reflet figé, exactement aux antipodes de l'esprit même des œuvres, souvent conçues de telle façon que toute reproduction littérale en soit impossible.

On pourra entendre des « classiques », comme les *Sonates et Interludes* pour piano préparé ou *Atlas eclipticalis* avec l'ensemble Musique vivante, mais surtout des œuvres récentes — *Etudes australes* pour piano et *Freeman Etudes* pour violon — données pour la première fois à Paris et qui présentent de Cage un visage singulièrement différent de celui qu'on lui prête : toujours libre mais plus austère. John Cage a été rendu célèbre surtout par l'invention, en 1938, du « piano préparé » — un piano ordinaire entre les cordes duquel on introduit des morceaux de bois, des bouts de plastique ou de gomme, des vis, à des endroits bien précis.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

● Dans « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » :

Le rapport du F.M.I. : une analyse trop optimiste, par Paul Fabra.

La proposition franco - allemande : un partage « équitable » des charges de la stabilisation monétaire, par Philippe Lemaître.

(Pages 23 à 26.)

● Dans notre supplément spécial sur le SICOB :

Les articles de Simon Nora et et Alain Minc, Jacques Attali, Gérard Donnadieu, Jeannette Laot et Guy Boulaye.

(Pages 37 à 40.)

Le Monde

idées

LES INTELLECTUELS A L'ÉLYSÉE

Répliques à... Philippe Nemo

Le 8 septembre, Philippe Nemo, l'un des invités de M. Giscard d'Estaing au déjeuner « intellectuel » de l'Elysée, publiait dans « le Monde » un article invitant les détenteurs de la « mémoire culturelle », dont une société de plus en plus dominée par la technologie est en passe de se couper, à « se frotter aux vrais problèmes dont la société française attend la solution », en sortant de la « trop confortable et flatteuse réserve dont le marxisme leur avait fait vertu ».

Ce texte a provoqué chez nos lecteurs de très nombreuses réactions.

LE MYTHE DE LA CAVERNE

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

TELS les prisonniers de la caverne de Platon, délivrés soudain de leurs chaînes et remontant peu à peu à la lumière de l'idée, les intellectuels français, guéris de leur marxisme dogmatique, se mettent à bégayer et à tituber lorsqu'ils s'approchent des « feux du pouvoir ».

Alors que leur libéralisme retrouvé, après des décennies de sectarisme et de mauvaise foi, devrait les rendre sereins et souverains lorsqu'ils acceptent une invitation à déjeuner de celui que le peuple a porté à la magistrature suprême, on les voit se mettre en quête de *gris-gris* justificateurs : l'un amène son Cohn-Bendit au vestiaire, l'autre se dérobe au dernier moment, un troisième fanfaronne jusque sur les perrons officiels, parce que chacun d'entre eux se sent *surveillé* par ses pairs, et en grand danger d'être *puni*.

Pour qu'un libéralisme de dialogue et de concertation puisse enfin régner de manière constructive en ce pays d'excommunication et d'anathème, il faudrait que cesse auparavant l'ère du soupçon et que la mentalité de censure soit reléguée au rang des mauvais souvenirs. Nous en sommes loin, bien que des progrès manifestes semblent avoir lieu. On peut en tout cas attribuer la cause de ce comportement phobique des intellectuels et de la classe politique à la fâcheuse habitude du *tout ou rien* propre au génie français.

Dans l'énoncé de ce qu'il appelle « la nouvelle responsabilité des *clercs* », Philippe Nemo cède aussi à cette pente. Malgré un certain nombre de thèses éclairantes, sa réflexion repose sur des bases binaires qui prêtent aisément le flanc à la critique : l'alternative qu'il propose entre les « *servants de l'appareil bibiliothèque-livres-écritures* » et les adeptes des télécommunications, pour faire partie des clichés éculés de MacLuhan, n'en est pas moins simpliste et irrecevable. Ce manichéisme primaire qui abouti aux incendies de *Fahrenheit* déboucherait alors sur la devise : « *Je n'écris plus, je téléphone.* » Nous n'en sommes heureusement pas là, cher Nemo, et le détour par la réflexion et la pratique du texte survivra à toutes les « adaptations » au monde moderne. Mieux, un savoir humaniste fondamental sera pour l'an 2000 la condition de la survie de notre civilisation.

Cela suppose qu'un certain nombre des consentements béats à la « société technologique moderne » soient critiqués. Cela suppose que les discours des nouveaux messieurs Homais sur le « *capital intellectuel* » et la « *rentabilité* » des connaissances se voient contestés par ceux-là mêmes qui ne se sentent pas seulement dépositaires d'une « *mémoire culturelle* », mais de l'invention créatrice. Tout se passe comme si, las de voir les universitaires se complaire à un rôle d'eunuques du savoir, Nemo les invitait à rejoindre les « *nœuds de communication* » qui sont, à ses yeux, le nouveau pouvoir et à mettre en batterie leur « *mémoire culturelle* » secondaire afin qu'elle serve à enrichir ou à *compenser* la mémoire primaire et instrumentale des technocrates et des ordinateurs. De la marge, venez donc au centre, et le « *nouveau pouvoir* » vous sera donné en partage.

Alternative trop sommaire entre la marge et le centre. En somme, Nemo cherche à faire des intellectuels de nouveaux « intellectuels organiques », selon la triste expression de Gramsci.

Or la fondation d'un laboratoire d'idées pour l'an 2000, entreprise rendue nécessaire par l'état de la pensée politique dans les démocraties européennes, l'institution d'une manière de club de Rome de prospective socio-politico-culturelle, suppose un autre regard sur les choses de l'esprit. L'écart dans lequel se sont tenus les clercs vis-à-vis de la cité peut ne pas exclure l'engagement, mais à condition de subsister comme écart, c'est-à-dire comme *différence profonde* résistant aux amalgames et aux processus d'uniformisation. De plus en plus, le rôle des intellectuels sera celui de *veilleurs*, c'est-à-dire de vigilants et de lucides, mais aussi de *vigiles* capables d'anticipation. Nous connaissons la fin de l'époque de l'intellectuel *engagé* de style sartrien, du militant inconditionnel d'une cause, pour entrer dans l'ère où le ferment *libertaire* vient s'allier à la nécessaire et inventive défense du *libéralisme*.

Si nous abandonnons la vieille prospective par extrapolation pour entrer dans la prospective imaginative des états *terminaux*, 2 000 ou autre, à partir de laquelle on remonte en amont vers aujourd'hui, en mettant en place les chenaux nécessaires, l'une des questions fondamentales sera celle de *la liberté*, c'est-à-dire du maintien ou de la disparition d'un libéralisme politique reposant sur un fonctionnement *pluraliste* de la société. C'est dans la mesure où les intellectuels et les autres hommes libres auront su résister au totalitarisme rouge ou brun et à la montée des conditionnements par une rationalisation anonyme et envahissante, que l'on nomme encore *progrès*, qu'ils ne dérogeront pas à leur fonction de *veilleurs*,

Des valeurs de pacification

Par *éthique*, j'entends non seulement la connaissance concrète et singulière des cas où l'exigence universelle des droits de l'homme devra être respectée et ses dénis jugés, mais aussi toutes les procédures déontologiques et morales qui permettent d'enrayer les effets de la rationalité scientifique et technique lorsqu'elle a voulu faire de l'homme, au nom du progrès, un « maître et un possesseur de la nature », et, parfois aussi de l'homme. Déontologie médicale, biologique et génétique, qui supposent, cher Nemo, beaucoup plus qu'une « mémoire culturelle » arrachée aux *Nouveaux Primaires*, beaucoup plus qu'un regard tourné vers l'archive, mais une invention éthique toujours renouvelée par l'imagination de l'avenir, et ressourcée dans l'interrogation kantienne qui pose la valeur universelle de l'homme comme prochain.

Le même pouvoir d'imagination et de vigie devra s'appliquer aux rapports entre le tiers-monde et le monde dit développé. Ce seront aux mêmes chercheurs, lorsqu'ils sauront maintenir par rapport au quotidien leur distance réflexive, qu'il appartiendra de réapprendre aux hommes d'Europe et d'Amérique, comme aux intéressés eux-mêmes, la valeur des *procédés* industriels ancestraux d'Afrique et d'Asie, les codes symboliques qui président à ces humbles et vitales pratiques beaucoup plus proches de la technologie et de la représentation médiévale que de la révolution industrielle du dix-neuvième siècle.

Démographie, natalité, recherche d'énergies nouvelles, introduction du qualificatif et du *clinique*, devront être abordées par ces clercs et ces politiques dans un souci d'anticipation qui ne soit pas la paresseuse courbe d'extrapolation à partir du présent, mais suppose rupture et audace inventive.

Enfin, et surtout, les valeurs qui seront celles de la civilisation européenne, ouverte à l'échange avec le reste du monde, seront des valeurs de pacification. A défaut de grands desseins héroïques susceptibles de mobiliser les peuples dans des aventures nationalistes et guerrières, ce seront des valeurs *féminines*, inscrites sous l'étendard d'une féminité retrouvée, celle capable de transcendance et de méditation. En ce sens, la femme est bien l'avenir de l'homme : des Sabines qui s'interposent aux *Irlandaises du Nord* qui entravent l'action destructrice des jumeaux catholiques et protestants s'inscrit dès le *début* de notre ère la possibilité d'une *contre-histoire*. Celle de la paix, de la fraternité et de la tolérance, valeurs symbolisées par la femme.

Aujourd'hui, des signes de fraternité spiritualiste, quelque balbutiants qu'ils soient, sont venus éclairer l'horizon sombre des conflits : Sadate avec Begin et Carter, à Camp David, c'est la reconnaissance mutuelle *des trois prières d'Abraham*, la juive, la chrétienne et l'islamique. Un laboratoire d'idées devra s'emparer des champs d'étude où la *mémoire culturelle sert* la spiritualité et aide le siècle à dépasser les limites basses de la politique politicienne. C'est ainsi que depuis des années l'état-major égyptien s'employait à mieux connaître les racines de la civilisation hébraïque, et que des universitaires israéliens, conseillers du Prince, travaillaient à une connaissance exhaustive des traditions de l'Islam. Le geste spectaculaire de paix n'aurait pas eu lieu sans ces intellectuels déterminés à travailler avec le politique sans pour autant se contrefaire.

Europe des droits de l'homme, de *l'habeas corpus*, Europe de la croissance qualitative et sectorielle capable d'aider le tiers-monde à se délivrer des scénarios mercantiles ou *totalitaires*. *Définition* de la liberté, c'est-à-dire d'un libéralisme politique d'avant-garde par opposition au *simple libéralisme* économique, et supposant, pour notre salut, la chute des bastilles centralisatrices et la réinvention de ces micro-solidarités où le respect de l'autre et la tolérance soient pratiquées concrètement ; *détour par le savoir* gratuit et non rentabilisé, manifestant *moins* la positivité du capital intellectuel que la *dépense* joueuse et inventive, et ce que Bachelard appelait le « droit de rêver ». Abandon du *tout ou rien* globaliste qui stérilise la recherche en matière d'énergies nouvelles, et réinvention du jaillissement multiple et divers des sources d'énergie et des foyers qui réconcilieraient par la structure sociale et politique qu'ils impliquent le Moyen Age européen et la richesse culturelle du tiers-monde. Recherche d'une éthique à la fois concrète et singulière par la connaissance de l'autre, et universelle par l'espérance de son exigence en valeur débouchant sur un traité de paix perpétuelle.

Ce sont là quelques-unes des propositions qui pourraient par leur étude venir en aide à tous ceux, hommes d'Etat et responsables, qui souhaitent que le dernier quart du siècle soit celui de l'audace généreuse et inventive, et non de la *rationalité plate et linéaire*. Cela suppose que les intellectuels demeurent ce qu'ils ont presque toujours su être : des humanistes, des éducateurs, et parfois des prophètes.

(*) Ecrivain, philosophe.

Le pouvoir et les lettres

par MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

QU'ON le veuille ou non, et par la seule force des choses, l'initiative du président de la République de recevoir des écrivains à sa table constitue une nouveauté importante dans le paysage intellectuel français, dans la politique culturelle de l'Etat et donc dans la politique tout court.

Il est dans la logique de la société libérale que le premier rang dans l'ordre des prestiges sociaux se porte insensiblement vers les détenteurs de la puissance économique. Cette situation se répercute même dans l'*univers de la création*. A la limite, remettre un texte à un imprimeur et le distribuer aux libraires devient une activité plus digne de considération que d'écrire *l'Homme révolté* ou *le Voyage au bout de la nuit*. Peu à peu, les écrivains deviennent les habitants émaciés d'un royaume de l'esprit placé sous l'entière dépendance du commerce d'une marchandise : le livre. L'Eglise des Lettres, doit alors s'efforcer de convaincre ses banquiers qu'il est payant d'investir quelquefois dans le prestige. Mais comme la valeur intellectuelle et littéraire des œuvres est le plus souvent inversement proportionnelle à leur valeur commerciale, et comme la finalité normale des entreprises est le profit, le problème des divergences naturelles d'intérêts entre les droits de *la pensée* et l'entreprise capitaliste devient nécessairement insoluble à la longue.

L'écrivain ne peut compter sur personne

Dans cette situation, l'écrivain ne peut compter ni sur les socialistes, qui craindraient de paraître élitistes à leur électorat s'ils tentaient de revaloriser les droits de l'esprit, aristocratiques par nature. Ni sur les communistes, qui ne sont pas au service de la véritable culture, mais seulement de la classe ouvrière, et qui comptent bien mettre un jour les écrivains au service exclusif des intérêts de cette classe, ce qui les ferait seulement changer de servitude — ces gens-là ne sont pas près de fonder une maison d'édition d'Etat qui ne serait pas dirigée par un fonctionnaire et qui serait soustraite au profit dans une totale liberté idéologique. Ni sur la droite affairiste, qui honore les écrivains du bout des lèvres, mais les considère, en fait, comme des fournisseurs idéologiques. Ni sur la droite libérale, qui est pavée de bonnes intentions silencieuses, afin de ne déranger ni ses amis ni ses ennemis. Ni sur le public, asservi au livre de grande consommation et plus épris de loisirs que de réflexion. Ni sur l'Etat, qui, d'un trait de plume, a conféré à l'éditeur le rôle d'employeur de l'écrivain, réduisant celui-ci, au point de vue fiscal, au rang de simple salarié. Ni, enfin, sur lui-même, puisque les écrivains, déconnectés de l'action, spontanément indisciplinés, incapables de formuler des revendications communes et farouchement égocentriques, sont impuissants par nature à jamais œuvrer efficacement pour l'amélioration de leur condition ou la reconnaissance des droits et privilèges du talent.

Il résulte de tout cela que le respect pour l'écrivain, qui était un des traits les plus saisissants de la France avant la guerre, est en voie de disparaître ; et que des pays comme l'Allemagne, la Suisse ou la Grande-Bretagne, qui frappaient autrefois le Français d'étonnement *par le peu de prestige dont y jouissait* la littérature, ont déjà dépassé notre pays par la considération qu'on y rencontre pour les lettres et la pensée.

Dans ce contexte, les écrivains pourraient tenir pour dérisoire la stratégie du chef de l'Etat à leur égard — ce en quoi ils auraient le plus grand tort.

Toute action qui agit sur le vrai ressort des civilisations — à savoir leur hiérarchie des valeurs — est, en réalité, une initiative politique fondamentale. Quand de jeunes auteurs de moins de trente ans sont les hôtes de l'Elysée, il en découle pour l'ensemble de l'Eglise de l'intelligence un prestige qui modifie les rapports de force. Or, le pouvoir politique propre du chef de l'Etat, c'est d'agir sur la hiérarchie des valeurs par le choix qu'il fait de ceux qu'il honore.

Cependant, les difficultés de cette politique sont grandes : elles exigent un effort de réflexion sur les expériences que la France a connues dans cet ordre. Les écrivains sont avant tout des individus. Ils méritent d'être connus pour eux-mêmes plutôt que par ouï-dire. Dans une société où les rangs étaient infiniment plus pétrifiés qu'aujourd'hui, Louis XIV avait réalisé une sorte de prouesse politique : ne pouvant inviter les écrivains avec les corps de l'Etat et au milieu des Grands sans les reléguer protocolairement au dernier rang, il les recevait dans des soupers intimes où Racine passait avant les ducs et les princes.

L'Etat n'a toujours pas résolu le problème de ses rapports avec les têtes pensantes. « *Ah ! Monsieur, vous qui pourriez être quelque chose !...* », disait un conseiller municipal de Genève à M. de Voltaire. De nos jours, il est toujours plus important, aux yeux de l'Etat, d'être quelque chose plutôt que quelqu'un.

Enfin, toute action culturelle directe et durable du chef de l'Etat exige qu'il lise les auteurs qu'il convie à sa table et qu'il les choisisse selon son goût, qui est peut-être bon. Qu'il ne soit pas au service de la mode, mais de la postérité. Sinon celle-ci l'accusera d'avoir honoré indistinctement Racine et Crébillon.

(*) Ecrivain.

Une mémoire bien amnésique

par YVON QUINIOU (*)

L'ESSENTIEL du propos de Philippe Nemo tend à faire de l'intellectuel l'homme de la « *mémoire culturelle* » d'une société. Permettez à un intellectuel communiste de faire remarquer que cette « mémoire » comporte, chez lui, d'étranges oublis. J'en distinguerai au moins deux, solidaires, et dont le dernier est, si l'on peut dire, « multiple ».

1) Oubli que la culture est, dans son sens large, « élaboration » de la nature, et donc « travail » — ce qui l'identifie à l'œuvre civilisatrice — et qu'au sens étroit (la culture des « intellectuels ») elle ne sait être que le moment « théorique (ou idéologique) de ce travail général de transformation du monde dans lequel elle est à la fois déterminante et déterminée.

Ce qui rend particulièrement illusoire l'alternative dans laquelle on voudrait enfermer les « clercs » actuels (absence ou présence à une société technologique), mais les oblige à ce choix toujours renouvelé et toujours actuel depuis Marx (si l'actualité ce n'est pas la modernité d'une mode passagère, mais ce qui nous enracine dans l'horizon historique et ses problèmes réels) : ou contribution (spécifique) à sa transformation active, consciente et révolutionnaire, conformément à ses lois essentielles d'« évolution » telles que le matérialisme historique les a mises à jour ; ou coopération à sa « transformation passive » (si l'on peut risquer cette expression), c'est-à-dire sa transformation politiquement conservatrice, maintenant l'essentiel des rapports sociaux d'un mode de *production*. La culture n'est pas fondamentalement « mémoire », *c'est-à-dire* répétition, miroir du passé, et donc reproduction (du passé et, du coup, par la médiation de l'idéologie, du présent), mais production, action, et, si elle s'assume en profondeur, projet de révolution. Du moins, telle est la définition qui doit « normer » et « *finaliser* » le travail de l'intellectuel.

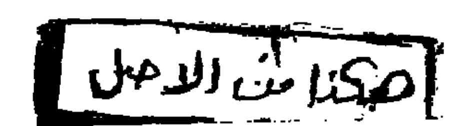
Des réalités abruptes

2) Oubli, à l'abri de cette obsession du passé alimentant une image idéalisée du présent, des *réalités* économiques, sociales et politiques de ce même présent — de la « situation » au sens gramscien du terme, qui englobe le long terme historique où se font les choix stratégiques : où *sont* la lutte des classes, l'exploitation, la pauvreté, le SMIC à 1 700 F, le chômage, la frustration massive de *culture* pour les masses populaires victimes du capitalisme, les effets de l'impérialisme, le Chili ? J'en passe, et de plus terribles ! Cachés derrière des mots qui ne veulent rien dire : les « paradoxes de la croissance », la « société technologique », voilà d'indécents euphémismes pour masquer, en les désignant aussi, des réalités autrement abruptes, où il y a de l'humain mutilé, opprimé et exploité, et pour lesquels il existe des *concepts* qui font comprendre et qui donnent une prise réelle ! Il est vrai qu'ils sont plus monotones, dans leur vérité même et dans la persistance de la réalité qu'ils désignent ! Mais l'intelligence n'a que faire du champagne (amer) des mots : elle veut étreindre le réel pour le transformer.

Ces deux oublis convergent, finalement, dans un refoulement qui les éclaire : celui du *politique* tel que le marxisme en signale l'enjeu : réaction *ou* progrès, capitalisme *ou* socialisme. Ce n'est par un hasard si Ph. Nemo était le maître d'œuvre du repas chez Giscard ! Mais laissons le repas et marquons l'enjeu, le projet d'intégration des intellectuels à l'ordre capitaliste par l'intermédiaire d'une culture fonctionnant comme contrepoint idéologique où s'assumeraient, dans l'imaginaire, les révoltes (contre la condition humaine ?) en lieu et place d'un discours analytique et critique prenant la cause de la révolution (de la société) et la préparant. Par-là, Nemo s'inscrit dans le dispositif stratégique mis en place par une « commission trilatérale » aux Etats-Unis en 1975 (où siègent, entre autres, R. Aron et R. Barre...), pour contrer l'engagement à gauche des intellectuels dans les pays de l'impérialisme occidental. Par où font retour la politique (et la lutte des classes), qu'on ne saurait durablement refouler.

Dites-vous bien, Nemo, qu'il y aura toujours, à gauche, des intellectuels pour contrer « l'Amérique dans nos têtes » au nom du « communisme dans leur tête et dans leur intelligence » ! Autre oubli à ne pas commettre !

(*) Professeur de philosophie, membre du P.C.F.



Le Monde

étranger

LA FIN DES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DES TROIS SIGNATAIRES

M. Carter estime que ses prières ont été exaucées « au-delà de toute espérance »

Washington *(Reuter, A.F.P.)*. — Le président Carter a déclaré dimanche soir 17 septembre que le sommet de Camp David avait réussi au-delà de toutes les espérances. Le chef de l'exécutif américain a fait cette déclaration à la télévision avant de signer, à la Maison Blanche, avec le président Sadate et M. Begin deux documents établissant un « *cadre pour la paix au Proche-Orient* ».

Le chef de l'État égyptien et le chef du gouvernement israélien étaient présents à ses côtés devant les caméras installées dans le salon est de la Maison Blanche. M. Carter, pâle et les traits tirés, a déclaré que lorsque le sommet avait débuté, treize jours plus tôt, il avait demandé au monde entier de prier pour la réussite de cette rencontre sans précédent. « *Ces prières ont été exaucées bien au-delà de toute espérance* », a-t-il dit.

Il a estimé que les deux accords, qui devaient être signés, représentaient un « *résultat important pour la cause de la paix, un résultat que personne n'aurait cru possible il y a un an, ou même un mois* ».

M. Carter a cependant souligné que de profondes divergences demeuraient et que d'importants problèmes étaient encore à régler.

Le premier document, a souligné le président des Etats-Unis, garantit la sécurité d'Israël. Cela a été promis sans réserve, avec le plus grand enthousiasme par le président Sadate, « *leader d'une des plus grandes nations du monde* ».

La Knesset devra se prononcer dans les deux semaines sur la question des colonies de peuplement, a encore précisé le président Carter. Décrivant le contenu des deux documents, il a indiqué qu'ils traitaient du problème palestinien « *sous tous ses aspects* ». Après une période transitoire de cinq ans, le gouvernement militaire israélien sera retiré de la rive occidentale et de la bande de Gaza, et une autorité disposant d'une autonomie complète y sera élue. « *Les Palestiniens auront le droit de prendre part à la détermination de leur propre avenir* », a-t-il affirmé.

Le président Carter a indiqué que la Jordanie serait invitée à se joindre à la dernière phase des négociations sur la rive occidentale et Gaza, en même temps que des représentants des Palestiniens. Il a ajouté que le traité définitif sur la rive occidentale et Gaza entrerait dans le cadre d'un traité de paix israélo-jordanien.

Un « moment historique »

Pour sa part, le président Sadate a décrit la présence des trois dirigeants réunis dans le salon est de la Maison Blanche comme un « *moment historique* ». « *Vous avez été des plus courageux*, a-t-il dit à M. Carter. *Le défi était grand et les risques étaient élevés, mais telle était aussi votre détermination. La signature* (des documents) *revet une signification allant bien au-delà de l'événement en soi. Elle annonce le début d'une nouvelle initiative de paix.* »

« *Nous avon quitté Camp David avec un regain d'espoir et d'inspiration et une détermination accrue d'atteindre l'objectif de la paix* », at-il poursuivi. Le chef de l'Etat égyptien a conclu en disant : « *Unissons-nous dans une priere à Dieu tout-puissant pour qu'il guide nos pas.* »

M. Begin, qui a appelé l'accord un « *grand événement historique* », s'est engagé à tenter de signer le traité de paix avant même l'expiration de la période convenue de trois mois. « *La conférence de Camp David devrait être rebaptisée conférence Jimmy-Carter*, a-t-il dit, l'air radieux. *Le président des Etats-Unis l'a emporté et la paix célèbre une grande victoire pour les citoyens de l'Egypte et d'Israël et toute l'humanité.* »

M. Begin a déclaré que des problèmes devaient encore être réglés. « *Mais Camp David prouve que n'importe quel problème pourrait être résolu s'il y a de la bonne volonté, de la compréhension et une certaine sagesse.* »

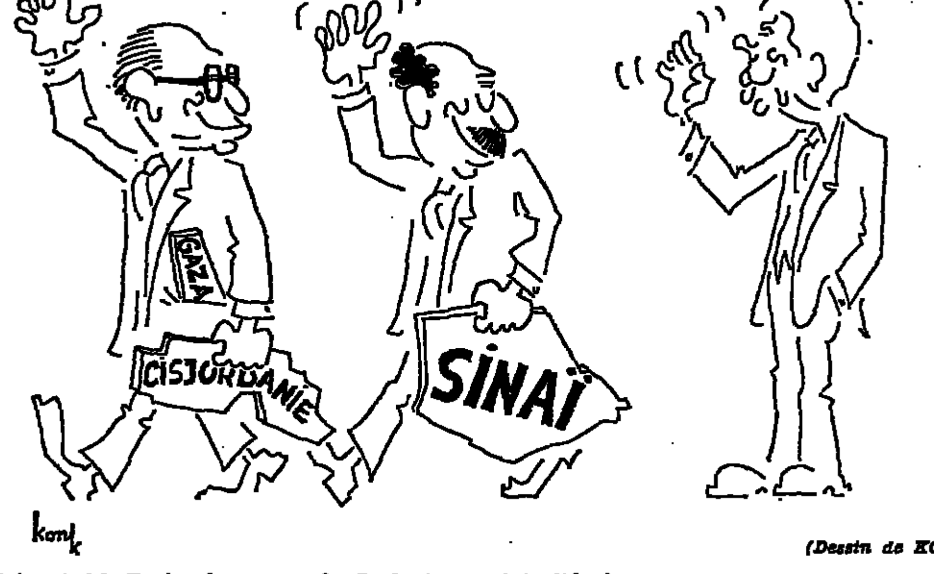
D'humeur joviale, M. Begin a estimé que le président Carter avait « *travaillé plus durement que nos ancêtres qui construisaient les pyramides en Egypte. Il a travaillé jour et nuit et nous de même* ».

Il a indiqué que le président Sadate et lui-même s'étaient rendu mutuellement visite dimanche dans leurs chalets respectifs, qu'ils s'étaient serré la main et qu'ils pouvaient de nouveau dire : « *Nous sommes amis.* »

La cérémonie de signature a eu ensuite lieu. MM. Carter, Sadate et Begin, assis autour d'une petite table, ont signé les copies des documents que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, faisait circuler.

Le premier des deux documents est, on le sait, intitulé « *cadre pour la paix au Proche-Orient* », et le second : « *Cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël.* » « *Ce document*, a encore dit M. Carter, *règle presque toutes les questions entre les deux pays, à l'exception de quelques lignes qui doivent être tirées sur une carte et des colonies (au Sinaï).* »

Après la cérémonie, qui a duré une demi-heure, les trois hommes ont échangé une poignée de main « triangulaire » sous les applaudissements.



(Dessin de KONK.)

Les principaux points des deux accords

La Knesset israélienne devra se prononcer sur l'évacuation des colonies du Sinaï

Washington *(A.F.P.)*. — *Voici, de source autorisée américaine, les principaux points des deux accords signés dimanche 17 septembre à la Maison Blanche à l'issue du sommet de Camp David.*

A. — Accord sur « un cadre pour la paix au Proche-Orient ».

— Ce texte définit les principes pouvant servir de base à des traités de paix entre Israël et ses voisins, principalement la Jordanie dont le souverain, le roi Hussein, est invité à se joindre aux négociations.

— Les habitants de la Cisjordanie et de la bande Gaza recevront le droit à une pleine autonomie administrative pendant une période transitoire de cinq ans, mais le statut définitif de ces deux zones fera l'objet, durant la période transitoire, de négociations entre l'Egypte, Israël, la Jordanie (si elle se joint aux discussions) et les représentants palestiniens de ces régions.

— Pendant cette période transitoire, Israël maintiendra une présence militaire dans des garnisons spécifiées, la sécurité intérieure étant assurée par une police locale.

— Israël s'engage à ne pas créer de nouvelles colonies de peuplement pendant les négociations menant à l'autogouvernement de ces deux régions.

B. — Accord sur « un cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël. »

— Les deux pays s'engagent à signer un traité de paix dans les trois mois. Le principal point de désaccord demeurant est la condition égyptienne qu'Israël s'engage à évacuer ses colonies de peuplement dans le Sinaï, point sur lequel la Knesset devrait se prononcer dans les quinze jours.

— Israël rétablira la souveraineté égyptienne sur la totalité du Sinaï et effectuera un premier retrait substantiel de troupes trois à neuf mois après la signature du traité de paix. Des relations normales, notamment diplomatiques, seront alors établies entre les deux pays.

— Le reste des troupes israéliennes sera retiré du Sinaï dans un délai de deux à trois ans suivant la signature du traité. Diverses zones de sécurité seront établies dans le Sinaï dont les bases aériennes seront placées sous supervision civile égyptienne.

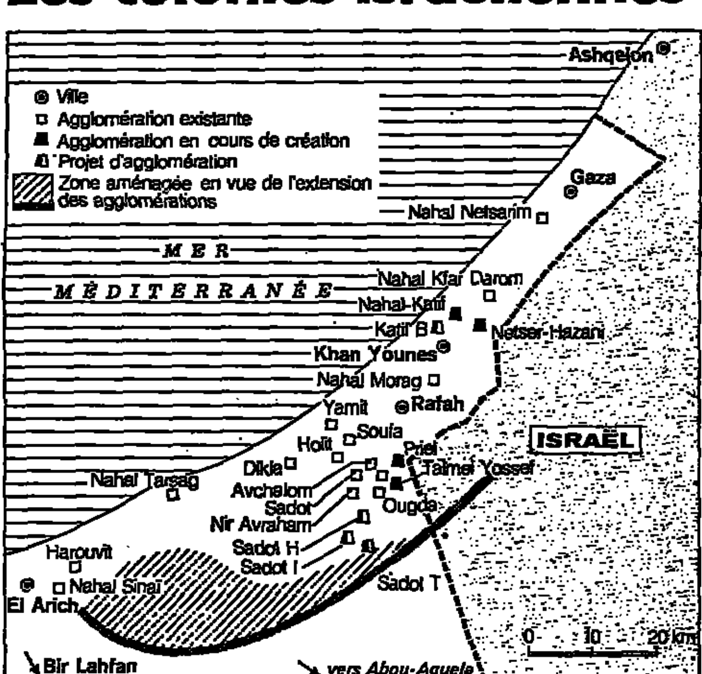
C. — Dispositions générales.

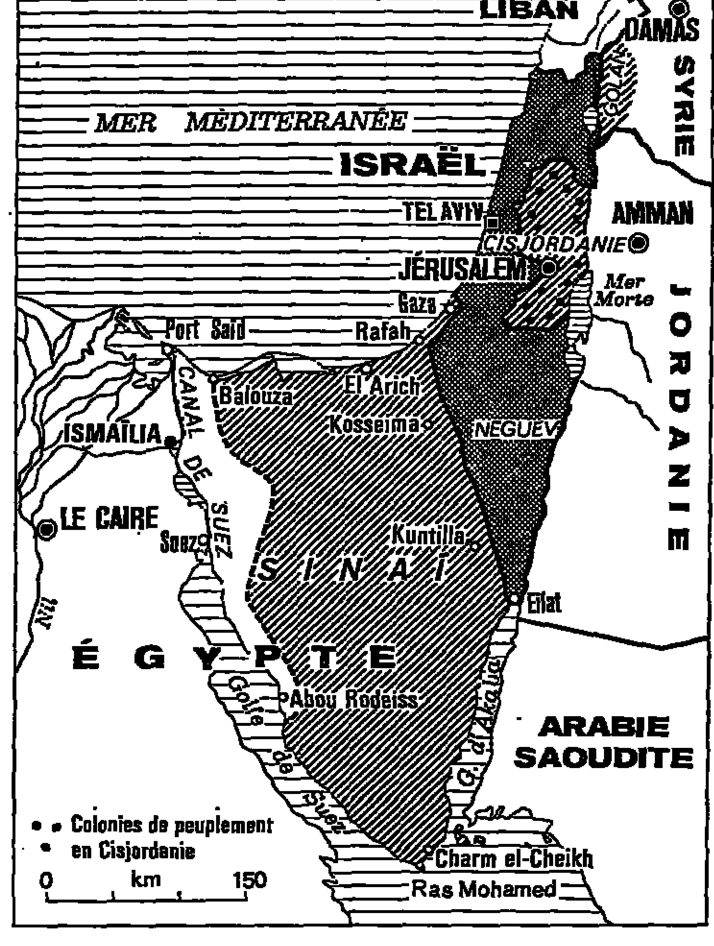
— Les deux accords sont fondés sur le respect de la résolution 242 des Nations unies.

— Il n'y aura pas de troupes américaines stationnées au Proche-Orient.

— Le sort de la partie Est de Jérusalem fera l'objet d'un « échange de lettres » non spécifié.

Les colonies israéliennes en Cisjordanie et au Sinaï





Les deux cartes indiquent les principales colonies israéliennes installées en Cisjordanie, dans le Sinaï et la bande de Gaza. Sur la carte générale, la ligne pointillée à l'ouest du Sinaï correspond au retrait actuel des forces israéliennes après les accords de dégagement conclus notamment en août 1975.

Une victoire « à l'arraché » pour M. Carter

(Suite de la première page.)

Toujours est-il que M. Carter écida jeudi de jouer son va-out : par l'intermédiaire du vice-résident Mondale, il fit savoir ses deux invités que la réunion evrait se terminer dimanche et d'un accord devrait être conclu ici là, faute de quoi chacun derait accepter les conséquences un échec.

Cette limite de temps fut annoncée samedi matin à la presse ir un ton qui laissait prévoir échec plutôt que le succès. « *Il est pas possible de dire à ce ujet si les efforts déployés pour soudre les divergences aboutiints* », indiquait alors M. Jody owell. Si le porte-parole de Carter mentionnait la possilité qu'un ou plusieurs documents soient publiés à l'issue des avaux, il ne pouvait confirmer les « *progrès apparents* » anncés une semaine plus tôt aient toujours valables.

Dès samedi soir, toutefois, rès que le soleil couchant du bbat eut permis à M. Begin de prendre ses activités; le présint américain avait avec lui un tretien exceptionnellement long uatre heures trente). Le lendeain dimanche, il conférait avec Sadate à deux reprises, le ma- et l'après-midi, non sans avoir ndu entre temps une visite-lair (six minutes seulement) à Begin dans sa villa.

C'est sans doute à ce moment e l'arrangement final intervint, mme en témoigna la visite que Begin se décida à faire à son ir à M. Sadate. Les deux mmes ne s'étaient pratiquemnt pas adressé la parole pennt dix jours et l'on peut se deunder si le premier ministre aélien n'avait pas voulu par ce te remercier son partenaire voir fait les concessions décisives. Un peu avant 22 h. 30 le même jour (4 h. 30 lundi à Paris), MM. Carter, Begin et Sadate débarquaient du même hélicoptère sur la pelouse de la Maison Blanche et signaient les deux accords (plus de dix pages de texte), les premiers jamais signés au sommet entre un pays arabe et Israël.

M. Carter prenant la parole le premier sous les applaudissements nourris de nombreux invités, confirmait le rôle actif des Etats-Unis dans l'affaire et signait lui aussi les deux accords en qualité de « témoin ». M. Sadate, aussitôt après, saluait ce « *moment historique* » et félicitait M. Carter d'avoir installé l'Amérique « *au cœur du processus de règlement* ». M. Begin fut le plus exubérant des trois, s'adressant à la foule en hébreu, et étreignant ses deux partenaires, notamment M. Sadate, avec un zèle qui sembla les embarrasser quelque peu.

De nombreuses explications sont attendues au cours de la journée de lundi sur les résultats de ce sommet, notamment de la part de M. Sadate, qui tiendra une conférence de presse, et de M. Carter, qui s'adressera dans la soirée au Congrès. En attendant ces interventions et la publication des textes des accords, quelques conclusions peuvent être dégagées :

1) M. Sadate s'est engagé non seulement à poursuivre les négociations avec Israël — ce qui était l'objectif minimum des Américains — mais à conclure un traité de paix avec lui dans les trois mois, sans avoir obtenu ce que l'on croyait être une condition *sine qua non* de l'Egypte : la promesse d'un retrait israélien complet de Cisjordanie et de Gaza. C'est donc bien le président égyptien qui a fait l'essentiel du chemin.

M. Begin a fait tout de même certaines concessions. La plus importante est d'avoir admis que la résolution 242 devait servir de base aux négociations avec la Jordanie, donc qu'un retrait « *de territoires* » devait intervenir sur tous les fronts, y compris la Cisjordanie. D'autre part, le plan Begin a été quelque peu modifié dans un sens plus favorable aux thèses arabes. Dès la mise en route du régime d'autonomie en Cisjordanie, Israël abandonnera ses fonctions de police, qui seront transférées à une force locale « *en liaison* » avec Israël, la Jordanie et l'Egypte. Une force de l'ONU prendra place également dans la région (il n'est plus question de forces américaines) et Israël ne maintiendra ses troupes qu'en certains endroits bien précis. Il y a donc bien un retrait partiel, mais rien n'est dit sur ce qui se passera *après* la période intérimaire de cinq ans.

L'accord du roi Hussein ?

Les négociations qui se dérouleront pendant cette période entre Israël, la Jordanie et les Palestiniens vivant dans la région porteront surtout sur la création d'un gouvernement autonome. Cependant, a ajouté M. Carter, elles permettront aux Palestiniens de « *participer à la détermination de leur avenir* ». On espère, bien sûr, que le roi Hussein participera à ces négociations. Sa visite est attendue à Washington dans quelques semaines, mais M. Carter aimerait être assuré de son accord avant son arrivée.

2) Le traité de paix avec l'Egypte, et surtout le fait que sa conclusion soit envisagée avant trois mois, constitue le résultat le plus important de ce sommet. La façon même dont a été présenté le seul obstacle subsistant dans cette voie (l'exigence égyptienne que les colonies juives du Sinaï soient démantelées) et la réponse qui a été faite par les Israéliens (la Knesset se prononcera sur ce point avant deux semaines) donnent à penser que le proèlbe pourrait être réglé, avec même l'approbation du premier ministre israélien. On voit mal le Parlement de Jérusalem refuser, pour cette seule raison, la paix très réelle que lui offre Le Caire : il suffit de dire que M. Sadat a promis des relations diplomatiques avec l'Etat juif dans les neuf mois qui suivront la signature du traité de paix, et alors qu'Israël n'aura opéré qu'un premier retrait important du Sinaï. L'évacuation complète prendra, elle, deux à trois ans après le traité.

3) Le lien à établir entre les deux accords-cadres sera une des questions importantes à éclaircir dans les prochains jours. L'Egypte demande-t-elle que les négociations aient progressé sur la Cisjordanie pour signer son traité de paix avec Israël ou bien consentira-t-elle à ce que les deux questions soient entièrement distinctes ? Le problème a appelé des réponses différentes de la part de « hauts responsables » de l'administration américaine qui donnaient dimanche soir des explications aux journalistes. Selon l'un d'eux, ces deux accords sont distincts. Selon l'autre, « *personne ne désire les séparer* ». C'est pourtant le seul critère qui permettra à M. Sadate de confirmer si l'Egypte s'en tient à sa position antérieure ou si elle s'est au contraire engagée à Camp David, comme beaucoup le pensent, sur la voie d'une paix séparée.

MICHEL TATU.

PROCHE-ORIENT

Une « nouvelle diplomatie »

Les hommes ne sont pas tout à fait impuissants face au cours supposé de l'histoire. Encore faut-il qu'ils aient le courage d'agir pendant qu'il en est temps et qu'ils ne baissent pas les bras devant la fatalité. Telle pourrait être la leçon de l'étrange sommet de Camp David, qui restera comme un remarquable exemple de « nouvelle diplomatie ».

Le pessimisme le plus profond avait accueilli l'initiative de M. Carter : « *Entreprise risquée* », faisaient remarquer les plus indulgents ; « *opération donquichottesque* », ajoutaient les réalistes ; « *manœuvre pré-électorale* », renchérissaient d'autres experts. Sans doute. Il n'empêche que sur le terrain la situation ne cessait de se détériorer et qu'un nouveau conflit se dessinait de plus en plus nettement.

Ce sera le mérite de Jimmy Carter que de n'avoir pas accepté l'inéluctabilité d'une nouvelle guerre et d'avoir eu le courage de se mettre lui-même au pied du mur, en même temps qu'il y mettait MM. Carter et Sadate. Certes, il est dans l'intérêt bien compris des Etats-Unis d'éviter une nouvelle conflagration au Proche-Orient. Mais beaucoup la tenaient pour inévitable, la diplomatie traditionnelle n'ayant pas su exploiter le geste pourtant décisif du président Sadate, se rendant chez l'ennemi pour lui proposer la paix dans la dignité.

Les douze journées de Camp David prolongent le voyage du Raïs à Jérusalem : là aussi il y a rupture avec un scénario écrit à l'avance et avec des méthodes de négociation stériles au profit d'une « personnalisation » des responsabilités. De celles de MM. Sadate et Begin, bien sûr, mais aussi de celles du président des Etats-Unis. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, le rôle de Washington dans une éventuelle solution du problème du Proche-Orient est essentiel, déterminant. En engageant son prestige — un peu déclinant — dans la partie, M. Carter a officialisé cette donnée. C'est loin d'être négligeable : il devra dorénavant répondre de l'attitude des dirigeants israéliens, dont va dépendre en grande partie la « transformation » des résultats encore ambigus de Camp David.

La « nouvelle diplomatie » à laquelle M. Carter a eu recours va sans doute faire hausser bien des épaules et soulever bien des ricanements. Il est vrai qu'elle ignore pour le moment l'un des principaux acteurs — la principale victime, aussi — du drame du Proche-Orient : le peuple palestinien. On voit mal cependant au nom de quels principes la condamner ou la saboter, à moins que le but non avoué de ces intransigeants censeurs soit la « résorption » de l'Etat d'Israël.

JACQUES AMALRIC.

La résolution 242 des Nations unies

Voici le texte de la résolution adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité des Nations unies (résolution 242). Elle a servi jusqu'à présent de base à toutes les tractations en vue de la paix au Proche-Orient :

« *Le Conseil de sécurité, exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient ;*

» *Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité ;*

» *Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la charte* (1),

» 1) *Affirme que l'accomplissement des principes de la charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :*

» a) *Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit* (2) ;

» b) *Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force ;*

» 2) *Affirme en outre la nécessité :*

» a) *De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;*

» b) *De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;*

» c) *De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région par des mesures comprenant notamment la création de zones démilitarisées ;*

» 3) *Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des raports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et conforme aux dispositions et aux principes de la présente résolution ;*

» 4) *Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial.* »

(1) L'article 2 de la charte définit les principes qui doivent régir les relations pacifiques entre Etats et condamne notamment l'emploi de la force.

(2) La version anglaise de ce paragraphe s'énonce ainsi : « *Withdrawal of Israel armed forces from territories occupied in the recent conflict.* » L'absence de l'article défini « *the* » avant les mots « *territories occupied, etc.* » a suscité beaucoup de commentaires. Faut-il comprendre « *de* » ou « *des* » territoires occupés, c'est-à-dire certains d'entre eux ou tous ? En réalité, la lecture complète de ce passage et surtout deux considérants (condamnation de l'acquisition de territoires par la guerre et de l'emploi de la force) montre que le texte est moins ambigu que ne l'ont écrit certains exégètes.

LA FIN DES ENTRETIENS

JÉRUSALEM : la satisfaction domine en dépit des concessions faites par M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Incroyable* », « *Camp David s'achève sur un succès* », « *Ce n'est pas encore la paix, mais les bases en sont cette fois jetées* » : ces mots ont émaillé les premiers bulletins de la radio israélienne annonçant, ce lundi matin, le résultat du sommet. Pour les Israéliens, il s'agit incontestablement d'une surprise, car le ton des informations diffusées par la presse au cours des derniers jours était au pessimisme — même s'il était moins marqué à Jérusalem que dans les commentaires de la presse égyptienne auxquels une grande attention était portée depuis le début de la conférence. Les nouvelles diffusées depuis l'aube par la radio ont même tranché nettement sur les dernières indications plutôt pessimistes fournies par les journaux du matin qui, en raison de leurs délais d'impression, n'ont pas été en mesure de faire état de la conclusion du sommet.

Depuis 5 heures du matin, la radio a diffusé en permanence nouvelles et réactions diverses. Exceptionnellement, la télévision a commencé ses programmes dès 7 heures pour retransmettre la conférence de presse de MM. Carter, Begin et Sadate et les images des sourires et poignées de main échangés.

Les Israéliens ont donc appris à leur réveil que le résultat de la conférence tripartite dépassait nettement l'objectif minimum auquel on s'attendait : une simple déclaration permettant la poursuite des négociations. Cette fois, le cadre des négociations paraît assez précisément fixé et pour l'ensemble de l'opinion cet événement est le plus important depuis la visite du président Sadate à Jérusalem en novembre dernier.

Les premières réactions dans les milieux politiques sont encore prudentes. Chacun remarque que les véritables négociations ne font que commencer, que des difficultés très importantes doivent être surmontées et que, enfin, des désaccords subsistent entre Israël et l'Egypte, notamment à propos des implantations israéliennes dans le nord du Sinaï. Certains observateurs redoutent, par ailleurs, que le document signé à Camp David ne passe, aux yeux de l'opinion arabe, pour un accord séparé avec l'Egypte, ce que le président Sadate a toujours voulu éviter.

Les premières impressions des hommes politiques israéliens vont de la satisfaction à l'étonnement devant le nombre des « concessions » faites par M. Begin. A ce sujet, de sérieuses réserves sont émises, même au sein de l'opposition travailliste. Parmi les membres de la coalition gouvernementale, M. Sima Erhlich, ministre des finances, est le plus enthousiaste. Il n'hésite pas à déclarer qu'il s'attend maintenant à « *des changements révolutionnaires pour l'économie d'Israël* », car, dit-il, l'accord intervenu ouvre la voie à une coopération fructueuse avec l'Egypte, particulièrement dans le domaine de l'agriculture.

M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, l'un des plus intransigeants au sein du gouvernement Begin et le promoteur le plus actif des implantations en territoire occupé, ne désapprouve pas l'accord, bien qu'il signifie le gel de ces implantations. Il a déclaré : « *Ce sont les efforts faits par le gouvernement depuis un an en matière d'implantations qui ont permis à M. Begin de faire preuve aujourd'hui de générosité et de souplesse sans mettre en danger la sécurité d'Israël.* » Il confirme ainsi l'opinion qu'il a toujours défendue en affirmant qu'il fallait se dépêcher de créer des colonies en territoire occupé avant la conclusion d'un accord. M. Moshe Arhens, député du Likoud et président de la commission des affaires étrangères à la Knesset, s'est déclaré surpris en ajoutant qu'il ne s'attendait pas « *à d'aussi grandes concessions de la part d'Israël* ». Il remarque, à ce propos, que ces concessions, auxquelles le gouvernement s'était jusque-là toujours refusé, auraient pu être faites il y a six mois au moins. En outre, il s'inquiète de savoir si l'accord signé par les Egyptiens est vraiment irrévocable ou s'il dépend du résultat des négociations à venir. Il craint que la paix ne puisse encore être « *remise en question* ».

Un « prix trop lourd »

Parmi les personnalités de l'opposition, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, a déclaré qu'il approuvait cet accord, tout en soulignant qu'Israël avait fait d'importantes concessions, notamment en rendant les aérodromes du Sinaï. Cependant, il « *félicite* » chaleureusement M. Begin pour le résultat obtenu. Il note que le succès réside surtout dans l'accord égypto-israélien, tandis que, par ailleurs, Israël conserve une « *liberté de manœuvre* », puisque la question de la souveraineté sur la Cisjordanie reste en suspens.

M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, se montre plus réservé et plus critique. « *Je me félicite*, a-t-il dit, *que la conférence ait ouvert de nouveau la voie vers la paix.* » Mais il n'a pas caché son inquiétude devant « *le prix trop lourd qui semble avoir été payé par Israël* ». M. Pérès, avec une certaine ironie, remarque que l'accord conclu est très éloigné du programme électoral du Likoud. Les réserves émises par M. Pérès ne sont pas aussi étonnantes qu'il y paraît, car il a souvent, auc ours des derniers mois, critiqué le plan de paix de M. Begin en déclarant que celui-ci pouvait mener à la création d'un Etat palestinien.

Les dirigeants du mouvement Shalom-Archav (mouvement pour la paix maintenant) ont félicité M. Begin pour sa décision de geler les implantations. Ce résultat correspond à l'un des principaux thèmes de leurs diverses manifestations. Ils ajoutent : « *La majorité du peuple israélien est prête à faire des concessions importantes.* » A l'extrême gauche, un dirigeant du Rakah (formation essentiellement composée de membres du parti communiste et de militants antisionistes) a désapprouvé totalement l'accord de Camp David en déclarant : « *Le président Sadate a vendu la cause palestinienne.* »

Dans les milieux de l'extrême droite de la coalition gouvernementale, les réactions sont franchement négatives et Mme Geula Cohen, député du Likoud, a déclaré : « *Il s'agit d'un suicide national. Ce n'est pas un traité de paix mais un traité de guerre.* » Elle souhaite que la Knesset vote la défiance au gouvernement et accuse particulièrement le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, d'être « *responsable de cette compromission* ». Les militants du Gouch Emounim (Bloc de la foi) se réunissent ce lundi pour examiner la situation. Ses dirigeants estiment qu'il n'est pas possible d'arrêter les implantations et affirment que l'accord qui vient d'être conclu est « *très dangereux* ». Le Comité d'action des localités de Rafiah (nord du Sinaï) s'est réuni également ce lundi, mais a déjà dénoncé la conclusion du sommet de Camp David en ajoutant que M. Begin n'avait pas respecté les engagements qu'il avait pris à l'égard des habitants des diverses implantations en territoires occupés avant de partir pour les Etats-Unis.

Un silence exceptionnel

Dans les territoires occupés et en Cisjordanie notamment, les réactions sont encore rares. Les responsables partisans de l'O.L.P. se refusent pour le moment à toute déclaration (1). Les personnalités modérées, comme M. Elias Freij, maire de Bethléem, approuvent dans leurs grandes lignes les décisions qui viennent d'être prises en déclarant qu'il s'agissait d'un « *pas important vers la paix* ». Mais M. Freij a ajouté qu'il attendait de connaître le détail du plan d'autonomie remanié avant de se prononcer.

Les journaux du soir, qui ont paru en fin de matinée, ont publié sur toute leur première page les photographies des trois hommes d'Etat à la fin de la conférence. Le *Maariv* titre sur toute sa « une » : « *Israël et l'Egypte vont signer un accord de paix dans trois mois.* » Mais, d'autre part, le journal s'inquiète des rumeurs faisant état de la démission de M. Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères. Le *Yedioth Aharonoth* titre : « *La paix avec l'Egypte dans trois mois* », et cite l'appel de M. Begin à la population d'Israël, ce lundi matin, dans lequel il a déclaré : « *Citoyens d'Israël, en cette heure matinale, je viens vous dire que nous vous avons apporté la paix.* »

Pour les Israéliens, la clôture de la conférence représente de toute façon un soulagement, car elle signifie la fin d'un long silence qui devenait de plus en plus pesant. Durant douze jours, la presse et les milieux politiques ont vraiment ignoré le fond des discussions de Camp David et en ont été réduits à ne distiller que de vagues impressions, peu optimistes dans leur ensemble. Israël n'avait jamais connu pareil secret à propos d'un événement aussi important pour son avenir. Cette situation était certainement encore plus troublante pour les Israéliens que pour le reste de l'opinion internationale.

Les milieux gouvernementaux et les partis politiques n'ont apparemment pas été mieux informés que la presse et cela explique que, jusqu'au dernier moment, aucune indication sérieuse n'ait pu être obtenue à Jérusalem, contrairement à ce qui se produisait fréquemment en d'autres occasions. D'où la surprise générale ce lundi matin. Le journal *Maariv* avait récemment souligné que les membres du gouvernement restés à Jérusalem n'avaient eux-mêmes guère été tenus au courant de l'état des négociations menées par leurs collègues. Selon ce quotidien du soir, M. Begin avait fait savoir par téléphone à M. Igael Yadin, vice-premier ministre, qu'il ne pouvait rien lui dire de précis et qu'il était vraiment tenu par le secret exigé par le président Carter. Dimanche matin encore le conseil des ministres n'avait entendu qu'un très bref rapport transmis depuis Camp David, et celui-ci ne laissait pas entrevoir les derniers développements.

D'autre part, les observateurs avaient accordé une certaine attention aux propos tenus vendredi devant les congressistes d'une organisation juive américaine par M. Eliahou Ben Elissar, directeur du cabinet de M. Begin. Ce dernier avait réaffirmé que si le gouvernement israélien acceptait de laisser en suspens la question de la souveraineté dans la Cisjordanie, cela ne voulait pas dire qu'Israël abandonnait ses « *droits historiques* » sur la rive ouest du Jourdain. Cette déclaration mettait l'accent sur l'un des points essentiels de la position israélienne et c'est précisément à ce sujet que M. Begin paraît avoir accepté de faire des concessions importantes.

FRANCIS CORNU.

(1) « *Aucun accord ne pouvait être pire pour les Palestiniens, c'est une catastrophe dont les Israéliens seront les premières victimes* », a déclaré, dans une interview à l'A.F.P., Mme Raymonda Tawil, journaliste de Ramallah, en Cisjordanie. La jeune femme, considérée comme « la voix des éléments proches de l'O.L.P. en Cisjordanie », a souligné que « *les Palestiniens n'auraient à présent pas d'autre alternative que de multiplier les attentats en Israël et dans les territoires occupés, car on ne peut pas demander à un peuple désespéré de se résigner* ». « *Il est possible que, pour de telles déclarations, je sois dès ce soir en prison, mais j'ai le devoir de parler au nom de mes frères* », a-t-elle ajouté. — (A.F.P.).

LE CAIRE : une « divine surprise »...

De notre correspondant

Le Caire. — Divine surprise ! D'autant plus que les Egyptiens ayant noté que le raïs n'avait rencontré M. Begin que trois fois en treize jours, à Camp David, s'attendaient au mieux à un échec masqué et au pire à la préparation d'un nouveau conflit. Ces deux derniers jours, un pessimisme noir s'était emparé de nombre d'Egyptiens. Seuls, espéraient encore les fidèles lecteurs de l'envoyé spécial à Thurmont du quotidien *Al Akhbar*, M. Moussa Sabri, l'unique journaliste égyptien à avoir été optimiste (ou bien renseigné)...

Ce lundi 18 septembre au lever du jour sur le Midan Tahrir, la grande place centrale du Caire, les premiers autobus embarquent des conscrits, des ouvriers, des domestiques et une troupe de cabaret. Personne ne parle. Soudain un receveur arrive et lance à un groupe de ses collègues : « *La paix est pour dans trois mois. La radio vient de l'annoncer.* » D'abord les gens se regardent, se font répéter la nouvelle puis fusent les : « *Ce n'est pas vrai* », « *Louange à Dieu* », « *C'est miraculeux* », « *Enfin.* » Certains se donnent des tapes dans le dos. Deux jeunes musiciens en smoking poussiéreux se jettent dans les bras l'un de l'autre. Sans doute doivent-ils penser qu'ils n'auront pas à se battre dans les sables cruels du Sinaï.

La paix signée dans un trimestre, et déjà deux accords préalables paraphés aux Etats-Unis par MM. Sadate et Begin. C'est ce que chaque Egyptien va, d'emblée, retenir. Peu importe que cette paix présente bien des similitudes, au premier examen, avec un accord séparé. L'homme de la rue souhaitait ouvertement la paix séparée depuis le voyage à Jérusalem du raïs, alors même que ce dernier refusait hautement cette issue. Combien de fois depuis dix mois avons-nous pu entendre dans la bouche d'Egyptiens de toute condition : « *Quatre guerres, ça suffit* », « *Assez souffert pour la Palestine* », « *L'Egypte d'abord* », « *Qu'on en finisse une fois pour toutes* », « *Les autres Arabes se joindront ensuite à nous.* » L'attente en dents de scie de ces derniers mois n'avait fait qu'exacerber ces sentiments, même si grandissait l'irritation à l'égard de M. Begin.

Certes, il n'y aura pas au Caire que des « intellectuels de gauche » pour déplorer que la création d'un Etat palestinien ait été apparemment renvoyée *sine die*, que la Jérusalem arabe et le Golan syrien aient été « oubliés », que le Sinaï ne doive être totalement évacué que dans deux ou trois ans. Mais on peut gager, sans grand risque d'erreur, que le principe de la paix en bonne et due forme conclue avec Israël va rester populaire.

Les mots magiques de « traité de paix » vont scintiller longuement et intensément dans l'esprit d'un peuple pacifique s'il en est, recru d'épreuves et accablé de misères. Il appartiendra aux exégètes politiques d'évaluer les risques futurs courus par une « Egypte seule », tels que l'éventuelle suspension de l'aide saoudienne, si Ryad ne se satisfait pas des résultats du sommet de Camp David. Le Cairote moyen, lui, pour peu que les autorités l'y incitent, va sans doute réserver au raïs un de ces accueils à la fois massifs et débonnaires dont il a le secret, et que le Caire n'avait plus connus depuis le retour de Jérusalem, en novembre dernier.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

ENTRETIEN
domine
ar M. Begin

DE CAMP DAVID

Un risque d'explosion au Liban

(Suite de la première page.)

L'impression générale est exprimée en ces termes : « *C'est une paix séparée égypto-israélienne.* » Des deux accords conclus à Camp David, seul le second concernant les relations égypto-israéliennes et le Sinaï a, en effet, des chances de passer au stade de l'application, estime-t-on dans les milieux bien informés de Beyrouth. Ceux-ci n'ignorent certes pas les difficultés à surmonter, même sur ce plan limité et bilatéral, sur la voie de la paix ; le premier test devant être le vote de la Knesset dans les quinze jours sur le démantèlement des colonies de peuplement juives dans le Sinaï. Ils estiment néanmoins qu'elles ne sont pas insurmontables.

Quant au premier accord concernant la Cisjordanie et Gaza, il requiert, pour recevoir un début d'application, la participation du roi Hussein de Jordanie qui n'est pas acquise et celle des Palestiniens de l'intérieur. Il est, de plus, assorti d'un long délai — cinq ans : ce qui devrait permettre d'entreprendre entre-temps l'exécution de l'accord sur le Sinaï dont les délais sont deux fois plus courts. Le refus prévisible de l'accord sur la Cisjordanie et Gaza par la Syrie et l'O.L.P. ne devrait pas empêcher mais favoriser l'application de l'accord sur le Sinaï. De son côté, le président Sadate pourra toujours se prévaloir d'avoir arraché à Israël les concessions préludant à l'établissement d'un Etat palestinien et rejeter sur l'O.L.P. et la Syrie la responsabilité de n'en avoir pas voulu. « *Le prétendu accord-cadre pour la paix au Proche-Orient n'est rien d'autre que la couverture que nous avons constamment prévue, pour permettre au président Sadate de conclure sa paix séparée avec Israël* », déclarait-on lundi matin de source palestinienne.

On note effectivement qu'il est seulement question de la Jordanie et des Palestiniens de l'intérieur, dans l'exercice de l'autonomie administrative durant la période transitoire de cinq ans et dans les négociations sur le statut futur de la Cisjordanie et de Gaza. Les Palestiniens de l'extérieur, y compris ceux de Jordanie, qui représentent les deux tiers d'un total de trois millions de personnes ne sont pris en considération ni dans le cadre de l'O.L.P. ni même hors de ce cadre.

On voit mal, en outre, l'intérêt du roi Hussein à se joindre au règlement projeté, et celui-ci aurait exprimé récemment en privé cette réserve, craignant une tentative de règlement du problème palestinien au détriment de son trône.

Au Liban, les craintes sont bien plus vives encore. « *Mais c'est l'implantation pure et simple des Palestiniens dans les pays d'accueil !* », a déclaré de prime abord un haut responsable qui a refusé d'être cité avant d'avoir procédé à des consultations.

Les accords de Camp David constituent, en effet, le maximum de ce que l'on redoutait à Beyrouth où l'on se souvient que des accords bien moins vastes et importants — ceux des engagements dans le Sinaï en septembre 1975 — avaient déclenché une relance de la guerre libanaise. Certes on prévoyait dans les deux cas — échec ou succès à Camp David — une explosion au Liban que les défis entre le Front libanais et Damas au sujet du renouvellement de la Force arabe de dissuasion (FAD) semblent avoir rendue inéluctable. Mais tous les observateurs sont d'accord pour estimer que, des deux hypothèses, celle du succès — et surtout d'un succès comportant pratiquement une paix séparée égypto-israélienne — mène le plus sûrement à la conflagration.

Que l'on pense à la manœuvre de diversion, à la nécessité de paralyser la Syrie ou à la réaction palestinienne, c'est en tout cas au Liban que des événements devraient se produire. Alors que, en cas d'échec et de réconciliation arabe, on aurait pu imaginer une détente qu'Israël aurait eu intérêt à empêcher de se transformer en stabilisation, mais qui n'en aurait pas moins donné l'espoir d'un certain apaisement. La radio phalangiste soulignait dès lundi matin que le sommet de Camp David se répercuterait certainement au Liban, mais sans dire de quelle façon.

Quant à la Syrie, dont le Golan occupé n'est même pas signalé dans les accords, sa réaction ne pouvait être que violemment négative. Le sommet du Front de la fermeté (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, O.L.P.), convoqué pour le 20 septembre, dans la capitale syrienne, n'en prend que plus d'importance.

Enfin, une grande incertitude demeure quant à la position qu'adoptera l'Arabie Saoudite. Celle-ci s'était mise pour la première fois à découvert en approuvant publiquement le sommet de Camp David. Mais, au cours des derniers jours, la presse saoudienne, prévoyant l'échec, soulignait la nécessité de reconstituer la solidarité arabe. Les résultats spectaculaires obtenus *in extremis* obtiendront-ils l'aval saoudien ?

LUCIEN GEORGE.

● *La Libye* a affirmé dimanche 17 septembre que l'imam Moussa El Sadr, président du conseil supérieur chiite du Liban, disparu mystérieusement, avait bien quitté Tripoli pour Rome le 31 août dernier. Dans un communiqué officiel publié par le secrétariat (ministère) aux affaires étrangères libyen — et cité par l'agence d'information libyenne Jana, — la Libye déclare qu'elle « *met en feu tout son poids, de concert avec les forces islamiques et progressistes, pour connaître le sort de l'imam et sauver sa vie ainsi que celle de ses compagnons* ». « *Nous sommes*, ajoute-t-elle, *en contact permanent avec le gouvernement italien à ce sujet et accordons à l'affaire une grande importance.* » Le communiqué ajoute que « *les rumeurs répandues par certains milieux suspects et trompeurs ont pour but de provoquer une explosion au Liban, dernier bastion de la résistance palestinienne* ». — *(A.F.P.)*

Iran

Le chah déclare qu'il n'a pas l'intention d'abdiquer

Le calme revient à Téhéran, où le couvre-feu imposé depuis le 8 septembre a été réduit pour la seconde fois d'une heure. Dans une interview accordée samedi 16 septembre à TF 1, le chah a déclaré, démentant certaines rumeurs, qu'il n'avait pas l'intention d'abdiquer et que son fils lui succéderait « *dans les délais prévus* ». Comme on lui demandait s'il pourrait régner indéfiniment par la peur, le souverain a répondu : « *Non, et c'est pourquoi nous avons introduit la démocratisation et que nous la poursuivons.* »

Le nouveau gouvernement présidé par M. Djaafar Charif Emami a obtenu, samedi, la confiance du Majlis (Parlement) par 176 voix contre 16 et 2 abstentions. Soixante-treize députés étaient absents. Pour répondre aux parlementaires de l'opposition qui avaient critiqué la proclamation de la loi martiale, le premier ministre a présenté aux députés un rapport des services de sécurité faisant état d'un complot communiste.

A Tabriz, une patrouille militaire a été attaquée, vendredi, par trois hommes en uniforme, qui ont tué six officiers de la sécurité et un civil. Deux des assaillants ont été tués.

A Qom, l'ayatollah Chariet Madari a indiqué qu'il refuserait de coopérer avec le nouveau gouvernement et que le premier ministre, M. Charif Emami, « *n'était pas digne du pouvoir* ». « *Pour empêcher que le sang coule*, a-t-il déclaré à un groupe de journalistes, *il faut que le chah règne mais ne gouverne pas.* » Sept opposants, membres du Comité iranien pour la défense des droits de l'homme, se sont réfugiés chez l'ayatollah et ont menacé de faire une grève de la faim si ces droits n'étaient pas restaurés.

● A MOSCOU, la *Pravda* a publié, le 17 septembre, son premier commentaire sur les événements d'Iran. Le journal met en cause les Etats-Unis et les milieux impérialistes pour lesquels « *l'Iran joue exclusivement un rôle stratégique comme source de matières premières* », mais évite de porter un jugement sur l'attitude du chah.

● A TIRANA, le quotidien du parti albanais du travail, *Zeri I Popullit*, écrit : « *Le vrai salut de l'Iran passe par la lutte armée et le renversement d'un régime réactionnaire.* » Le journal dénonce « *les impérialistes américains, les sociaux-impérialistes soviétiques et les révisionnistes chinois pour leur soutien au régime sanguinaire iranien* ».

● A LONDRES, plusieurs députés de la gauche travailliste ont critiqué le message de sympathie que le premier ministre, M. Callaghan, a adressé samedi au chah, et demandent que la reine annule la visite qu'elle doit faire en Iran au printemps prochain.

● A ROME, près de trois mille personnes ont manifesté, samedi après-midi, contre « *le régime de répression du chah et l'appui que lui apporte l'impérialisme américain* ».

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● L'AUTOPSIE DU CORPS DE GEORGI MARKOV, le dissident bulgare mort lundi 11 septembre, à Londres, à la suite d'un mystérieux coup de parapluie, a confirmé la présence d'une « substance étrangère » à l'endroit de la blessure, a indiqué samedi soir 16 septembre, un porte-parole de Ssotland Yard. — *(A.F.P.)*.

Grèce

● TROIS CENT SOIXANTE-DIX RESSORTISSANTS ETRANGERS, installés illégalement en Grèce, viennent d'être expulsés. Il s'agit pour la plupart de ressortissants asiatiques, africains et arabes. Cent huit autres étrangers feront bientôt l'objet d'une mesure similaire. — *(A.F.P.)*

Libye

● LE CHEF DE L'ETAT LIBYEN, le colonel Kadhafi, se trouverait actuellement en R.F.A. pour subir des examens médicaux dans une clinique privée de Wiesbaden, a révélé, le dimanche 17 septembre, *Bild am Sonntag*, qui cite des patients de cette clinique. Cette information n'a pas reçu de confirmation officielle. Le chef de l'Etat libyen, dont le lieu de résidence est tenu secret, aurait également éét reconnu samedi dans un grand magasin de Francfort

Pérou

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL est intervenu le 16 septembre à Lima. Le fait le plus marquant est le départ de M. Gabriel Lanatta du grand ministère du commerce, de l'industrie et de l'intégration. M. Lanatta a été remplacé à ce poste par un militaire, le contre-amiral du Bois Gervasi, qui avait été ministre de l'intégration (chargé des problèmes du pacte andin) en 1976. Trois autres ministères ont subi des changements : l'éducation, la santé et le logement, dont les nouveaux titulaires sont les généraux José Guabloche Rodriguez, Eduardo Rivas Plata Hurtado et Cesar Rosas Credisto. —

Salvador

● M. RUBEN ALFONSO RODRIGUEZ, ancien président du Congrès, a été assassiné samedi 16 septembre à proximité d'une de ses propriété, à soixante-dix kilomètres au nord de San-Salvador. Un mouvement de guérilla (les « *Forces populaires de libération* ») a revendiqué dimanche l'attentat. — *(A.F.P.)*

Somalie

● LE GENERAL MOHAMED SYAAD BARRE, chef de l'Etat somalien, a été reçu samedi 16 sptembre, à sa demande, au Vatican, par Jean Paul Ier. Le Saint-Siège et la Somalie n'entretiennent pas de relations diplomatiques. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. FOUAD MEBAZAA, ministre de la jeunesse et des sports, a été nommé, samedi 16 septembre, ministre de la santé publique et remplacé à son précédent ministère par M. Hedi Zghal, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, dont le poste demeure, pour l'instant, sans titulaire. —

EN NOVEMBRE 1977, A JÉRUSALEM

M. Sadate excluait tout « accord séparé » et toute « paix partielle »

Dans son discours de Jérusalem, le 20 novembre 1977, le président Sadate avait déclaré :

« *(...), j'ai aussi l'honneur d'adresser en toute franchise une mise en garde contre certaines idées qui pourraient vous venir à l'esprit. Le devoir de franchise me fait obligation de vous dire ce qui suit :*

» *Premièrement : je ne suis pas venu chez vous pour conclure un accord séparé entre l'Egypte et Israël. Cela n'entre pas dans la politique de l'Egypte. Le problème n'est pas entre l'Egypte et Israël, et une paix séparée entre l'Egypte et Israël ou entre un quelconque des Etats de la confrontation et Israël n'apporterait pas une paix juste à la région tout entière. De plus, si la paix était établie entre tous les Etats de la confrontation et Israël, sans qu'intervienne une juste solution du problème palestinien, cela ne conduirait jamais à la paix permanente et juste sur laquelle le monde entier insiste aujourd'hui.*

» *Deuxièmement : je ne suis pas venu chez vous pour rechercher une paix partielle qui consisterait à mettre fin à l'état de belligérance à cette étape et repousser à une étape ultérieure le règlement de l'ensemble du problème. Cela n'est pas la solution de fond qui conduirait à une paix permanente.*

» *En conséquence, je ne suis pas venu chez vous pour conclure un troisième accord de dégagement dans le Sinaï, ou dans le Sinaï et les hauteurs du Golan et sur la rive occidentale du Jourdan. Cela signifierait simplement que nous reporterions la mise à feu de la fusée à une date ultérieure. Cela signifierait que nous n'aurions pas le courage de faire face à la paix, et que nous serions trop faibles pour porter le poids et la responsabilité d'une paix permanente et juste.*

» *Je suis venu chez vous pour qu'ensemble, nous puissions construire une paix permanente et juste et éviter que soit versée une seule goutte de sang d'un seul Arabe ou d'un seul Israélien (...).* »

Le P.S. s'élève contre les « calomnies » de « l'Humanité »

Le comité directeur du P.S. a adopté samedi 16 septembre une résolution dans laquelle il « *réaffirme son ferme soutien à la lutte du peuple iranien pour la démocratie, la liberté et la justice* ». « *La loi martiale en Iran ne peut masquer la volonté de tout un peuple de mettre fin à une dictature sanguinaire* » ajoute le parti socialiste.

« *Le comité directeur regrette que le groupe des partis socialiste et sociaux-démocrates à l'Assemblée européenne n'ait pas retenu la proposition présentée par tous les parlementaires socialistes français avec certains de leurs camarades européens et tendant à débattre d'urgence de la violation des droits de l'homme en Iran. Il s'élève contre l'interprétation calomnieuse faite dans le journal* l'Humanité *du déroulement des débats au sein de l'Assemblée européenne.*

» *Les parlementaires socialistes français, qui ont toujours défendu à l'Assemblée européenne les positions de leur parti, déposeront une question orale reprenant leur précédente proposition de résolution sur la situation en Iran afin de provoquer un débat lors de la prochaine session.* »

M. RENÉ ANDRIEU : le poids des partis sociaux-démocrates

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 18 septembre, M. René Andrieu écrit : « *Le comité directeur assure aujourd'hui que les parlementaires socialistes français provoqueront un débat sur l'Iran lors de la prochaine session. Mais pourquoi renvoyer à demain ce qui aurait pu être fait hier ? Parce que les communistes le proposaient ?*

» *Il y a plus grave. Le comité directeur « regrette » que le groupe socialiste à l'Assemblée européenne n'ait pas voulu débattre de la violation des droits de l'homme en Iran. Mais rien n'empêchait les socialistes français de déposer eux-mêmes un texte, s'ils ne voulaient pas se rallier au nôtre. Ils ne l'ont pas fait.*

» *C'est ici sans doute que s'est exercé une fois de plus le poids des partis sociaux-démocrates au pouvoir en Europe.* »

AFRIQUE

Ethiopie

La « conférence de solidarité contre l'impérialisme »

Addis-Abeba souhaite prendre la tête de la « diplomatie militante » sur le continent

Correspondance

La conférence de solidarité d'Addis-Abeba s'est achevée dimanche 17 septembre par une déclaration générale qui condamne l'impérialisme, réaffirme le droit des peuples arabes et africains à défendre leurs droits et leur indépendance économique et nationale, et exprime un « soutien chaleureux » à l'U.R.S.S., à Cuba et aux autres nations socialistes.

Cette « conférence internationale de solidarité avec les peuples africains et arabes en lutte contre l'impérialisme et la réaction », qui a duré quatre jours, a réuni dans la capitale éthiopienne des délégués de cent trente-deux pays et organisations du monde entier.

D'autre part, M. Fidel Castro, premier ministre cubain, présent à Addis-Abeba, s'est rendu samedi 16 septembre, en compagnie du président Mengisto, à Jijiga, place forte de la province du Hanarglié, reprise en mars dernier aux forces somalies avec l'aide des troupes cubaines. M. Vassili Kouznetsov, premier vice-président du Soviet suprême d'U.R.S.S., participait également à cette visite.

Addis-Abeba. — « *La conférence ne se limitera pas à donner tout son soutien à la lutte des peuples africains et arabes contre l'impérialisme international, mais exprimera également sa grande solidarité avec la révolution éthiopienne* », déclarait, le 29 juillet dernier, le président Mengistu Hallé aMriam. dans cette perspective, la « *conférence internationale de solidarité avec la lutte des peuples africains et arabes contre l'impérialisme et la réaction* », projetée lors de la visite du président éthiopien à La Havane, a dû combler d'aise les dirigeants d'Addis-Abeba.

Le défilé civil et la parade militaire avaient impressionné et même subjugué les cent trente-huit délégations représentant des gouvernements, des partis, des mouvements de libération, des organisations nationales et internationales. Tous les orateurs sans exception célébrèrent l'ère nouvelle dans laquelle l'Ethiopie est entrée, et une résolution votée unanimement affirme la « *solidarité totale avec la révolution éthiopienne* » de tous les participants.

Il avait été tacitement admis que ni les invités ni les Ethiopiens n'aborderaient la question érythréenne, dans son discours d'ouverture, le président Mengistu n'y a fait qu'une très lointaine allusion, et M. Fidel Castro, très prudemment, a réaffirmé sa certitude que « *les dirigeants éthiopiens réussiront non seulement à préserver l'intégrité teritoriale de leur pays mais aussi l'unité de tous dans une grande Ethiopie révolutionnaire* ». Pourtant, dans l'avalanche des résolutions mises aux voix lors de la séance de clôture, la conférence a voté à l'unanimité une condamnation des « *mouvements sécessionnistes dans le Nord, qui sont un projet* (design) *inspiré par l'impérialisme pour démembrer le pays et renverser la révolution* ».

D'autre part, même si la grande majorité des délégations étaient membres ou liées aux mouvements communistes on ne s'attendait pas que celles-ci, à la seule exception des Roumains, condamnent nommément et si vigoureusement la Chine et, à l'inverse, fassent un si vif éloge de l'U.R.S.S., de Cuba e tdes pays socialistes pour « *leur aide internationale désintéressée et leur appui aux nations africaines et arabes dans leur juste combat* ».

Pour beaucoup d'observateurs cette conférence a ainsi permis à l'Union soviétique de réaffirmer son rôle de chef de file du camp radical en Afrique et de marquer des points contre la Chine après la conférence de Belgrade et le voyage de M. Hua Ko-feng.

Mais l'Ethiopie avait de plus grandes ambitions encore. Après avoir assis sa révolution, elle s'estimait en mesure de prendre la tête de la diplomatie militante en Afrique et dans le monde arabe. La faiblesse des représentations africaines, l'absence de l'Algérie, de la Syrie, de l'Irak, due évidemment à la persistance d'un désaccord sur l'Erythrée, le silence sur l'établissement d'un « *mécanisme permanent* » pour coordonner les activités des délégués, souhaité par le président Mengistu, réduisent cependant pour les Ethiopiens la portée de cette conférence.

RENÉ LEFORT.

Mauritanie

LE LIEUTENANT-COLONEL SALEK CHERCHE L'APPUI DE RABAT POUR SON INITIATIVE DE PAIX AU SAHARA

Le lieutenant-colonel Salek, chef de l'Etat mauritanien, était attendu ce lundi 18 septembre, à Rabat, pour y avoir quelques heures d'entretien avec le roi Hassan II.

Dans un discours prononcé le 16 septembre, à Nouachkott, le lieutenant-colonel Salek avait déclaré qu'il poursuivrait « *des contacts reguliers avec toutes les parties intéressées* » au conflit du Sahara occidental, en vue d'"instaurer dans la région « *une paix juste, difinitive et globale* ». Le dirigeant mauritanien a précisé que son pays « *s'associera au royaume chérifien frère pour préparer l'apaisement et la réconciliation* ».

La différence d'optique est sensible entre les Mauritaniens, qui ont à faire face chez eux à de grandes difficultés et aspirent à une paix de compromis, et les Marocains, qui n'ont pas les mêmes problèmes et dont les positions face à l'Algérie et au Front Polisario sont beaucoup plus rigides.

Le lieutenant-colonel Salek a admis, le 16 septembre, que le processus de paix, déclenché le 10 juillet par le renversement du président Moktar Ould Daddah, pouvait être « *long et difficile* », mais il a réaffirmé la confiance qu'il plaçait dans l'action du « *Comité des sages* » de l'O.U.A.

Rhodésie

LA POPULATION NOIRE SERA SOUMISE A LA CONSCRIPTION

Le gouvernement rhodésien a annoncé samedi 16 septembre que les Noirs allaient désormais être soumis à la conscription et devraient combattre dans les rangs de l'armée rhodésienne. Les Noirs forment actuellement 80 % des effectifs de l'armée, mais il s'agt de volontaires, alors que les Blancs et les métis sont obligés de servir sous les drapeaux.

La décision annoncée par le pasteur Sithole, président en exercice du gouvernement provisoire, concernera environ un million et demi de Noirs âgés de dix-huit à cinquante ans.

Cette mesure posera de nombreux problèmes, car l'armée ne dispose pas des installations et des cadres nécessaires pour entraîner tous les futurs conscrits.

Algérie

M. Edmond Maire s'est entretenu avec les dirigeants de l'U.G.T.A. de la situation des travailleurs immigrés

De notre correspondant

Daniel Junqua vient de s'installer à Alger, où il succède comme correspondant du « Monde » à Paul Balta. Nous publions ci-dessous sa première correspondance :

Alger. — Une importante délégation de la C.F.D.T. conduite par le secrétaire général de la centrale, M. Edmond Maire, a terminé dimanche soir 17 septembre une visite de cinq jours en Algérie. Les syndicalistes, qui répondaient à une invitation de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.), ont eu plusieurs séances de travail avec les dirigeants de cette organisation. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accord passé en décembre 1973, qui prévoit une concertation régulière entre les deux centrales. Elle revêt cependant une signification particulière dans la mesure où la C.F.D.T. est la première organisation syndicale étrangère officiellement reçue en Algérie depuis le congrès de l'U.G.T.A. de mars 1978. Celui-ci avait conduit à un large renouvellement des instances dirigeantes, tant nationales que fédérales ou régionales, de la centrale algérienne.

Il est vrai que si les Algériens entretiennent des relations étroites avec la C.G.T. — M. Abdallah Demene Debbih, nouveau secrétaire général de l'U.G.T.A., a d'ailleurs milité, avant l'indépendance, dans le rangs de cette organisation, — ils n'oublient pas la sympathie active que leur ont manifestée, lors de la lutte de libération, les syndicalistes chrétiens. Ils reprochent au contraire volontiers à la C.G.T., comme d'ailleurs au parti communiste français, leur prudence et le retard avec lequel ils ont reconnu le fait national algérien, dont ils auraient « *objectivement* » entravé le développement. Ces griefs, rappelés au moment du cinquième congrès de l'U.G.T.A., avaient suscité une vive riposte de *l'Humanité*, qui avait dit sa surprise et son indignation devant ces « *calomnies* ».

Ces polémiques sont cependant exceptionnelles, et s'expliquent parfois sans doute plus par des considérations internes — limiter au sein de l'U.G.T.A. l'influence des communistes algériens membres du parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S.) — que par la volonté de ressusciter un passé que chacun ici déclare vouloir oublier. L'U.G.T.A. s'attache d'ailleurs à maintenir avec les deux centrales françaises des rapports étroits. La présence en France de quelque quatre cent mille travailleurs algériens immigrés suffirait à expliquer cette préoccupation. C'est surtout d'eux qu'il a été question lors des entretiens entre les deux délégations. L'U.G.T.A. souhaite, en effet, que les centrales françaises l'aident à mieux faire connaître son action et les réalités du développement national aux cadres syndicaux algériens de la C.F.D.T. Les dirigeants de la rue Montholon, de leur côté ont fait part à leurs interlocuteurs de quelques-uns de leurs soucis. Ils craignent notamment que la venue à expiration des cartes de résident, délivrées massivement aux travailleurs algériens en 1969 pour dix ans, ne soit mise à profit, dans quelques mois, par les autorités françaises pour créer des difficultés aux intéressés afin de les inciter à regagner leur pays. Les cédétistes se sont également entretenus avec l'U.G.T.A. des problèmes posés par l'arrivée progressive dans le monde du travail des enfants de travailleurs algériens immigrés. Quelque trois cent mille d'entre eux ont moins de dix-huit ans, et vont avoir dans les années à venir une activité professionnelle.

L'U.G.T.A., qui se trouve actuellement dans une période d'intense réorganisation, doit étudier ces problèmes, et avant la fin de l'année, M. Mohamed Larbi Kallah, responsable à l'émigration, se rendra en France pour rencontrer les dirigeants de la C.F.D.T.

DANIEL JUNQUA.

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER REPRENDRA AU MOIS DE MARS 1979 A GENÈVE

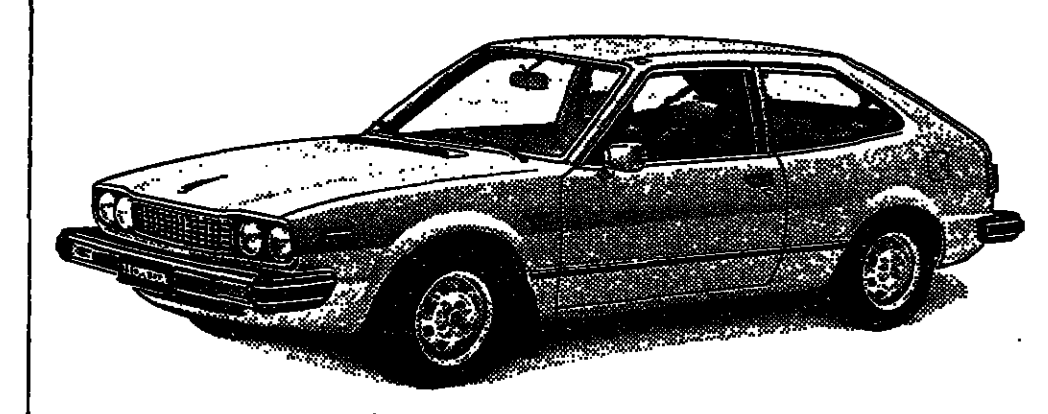
Nations unies (*A.F.P.*). — La deuxième partie de la septième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui avait commencé le 21 août, s'est achevée le 15 septembre à New-York. Une huitième session de six semaines aura lieu à Genève à partir du 19 mars 1979. Dès aujourd'hui, les délégués envisagent la possibilité de se réunir à nouveau pendant l'été prochain.

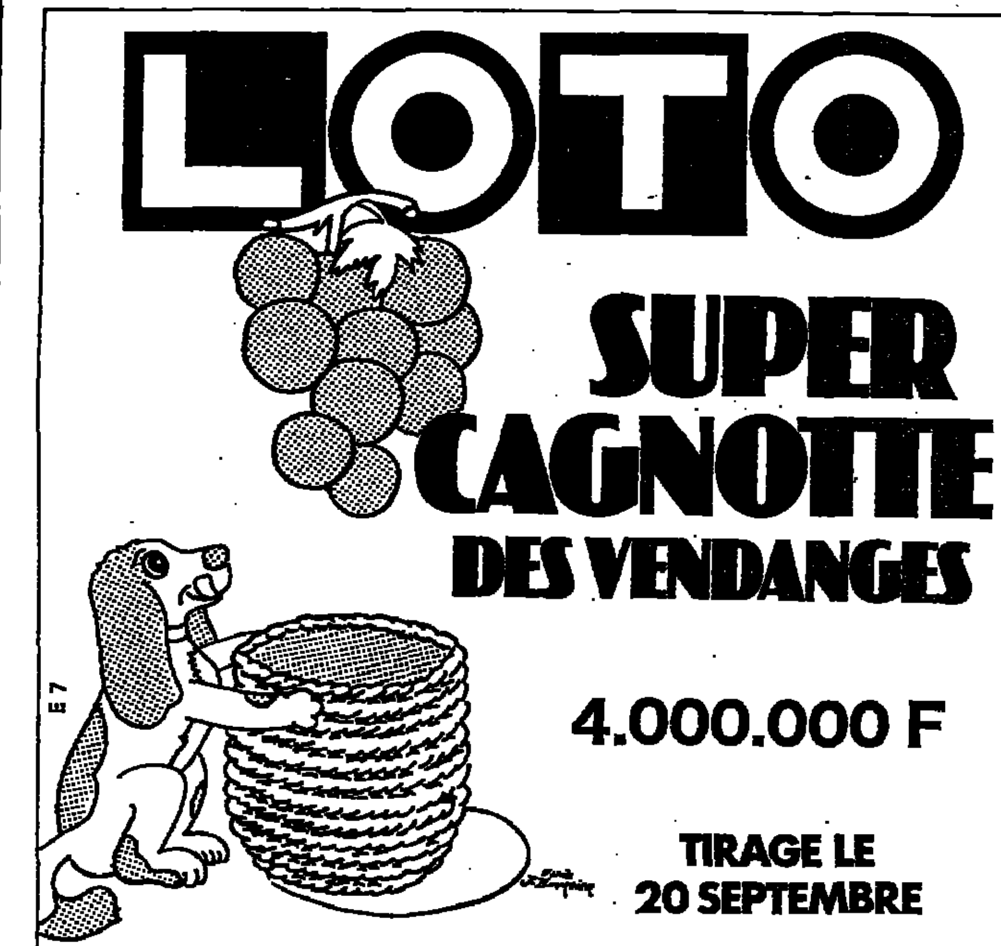
Il ne semble pas que des progrès notables vers un compromis global, indispensable à la rédaction d'une convention acceptable par l'ensemble des quelque cent cinquante délégations, aient été réalisés pendant ces quatre semaines de discussions. Les négociations traînent tellement en longueur — cinquante-trois semaines, en tout, depuis 1974 — que le Pérou avait proposé de décider, soit de terminer ces négociations en 1979, soit d'exclure la possibilité de se réunir à nouveau l'an prochain. De même, M. Shirley Amerasinghe, président de la conférence, a fait remarquer que la recherche d'un consensus devait inciter au compromis et non pas à la prolongation indéfinie des réunions.

Le représentant des Etats-Unis, M. Elliot Richardson, a rappelé une fils de plus que son pays avait toujours été favorable à une convention globale sur le droit de la mer, mais que la mise en exploitation des ressources minérales des grands fonds marins était retardée par l'absence d'une législation internationale ou d'une législation unilatérale américaine.

A une mise en garde des « 77 » (les cent dix pays en voie de développement) s'élevant contre une éventuelle mise en œuvre d'une telle législation unilatérale, M. Richardon a répondu que les Etats-Unis n'attendraient pas indéfiniment: le Congrès de Washington est en train de préparer cette législation qui donnerait aux sociétés américaines la base juridique indispensable à l'exploration, puis à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une erreur de transmission dans l'article d'Isabelle Vichniac sur la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* daté 17-18 septembre), un commentaire sur la situation au Cambodge a été attribué à l'expert soviétique. Ce commentaire était de l'expert roumain membre de la sous-commission.





EUROPE

Pologne

L'épiscopat demande la suppression de la censure « qui paralyse la vie culturelle et religieuse de la nation »

De notre correspondant en Europe centrale

Varsovie. — Avant le départ du cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne pour l'Allemagne fédérale — il s'y rendra du 20 au 24 septembre, — l'épiscopat polonais et le cardinal lui-même ont fait lire en chaire, dimanche 17 septembre, une lettre pastorale demandant la suppression de la censure.

Les évêques dénoncent l'existence de cette institution qui, disent-ils, « *paralyse la vie culturelle et religieuse de la nation tout entière* ». La censure d'Etat, affirment-ils, « *a été et est toujours l'arme des systèmes totalitaires* ».

Faisant une allusion à l'activité des divers groupes oppositionnels, la lettre pastorale regrette « *que des personnes qui ont le courage d'exprimer ouvertement leurs opinions sur la vie publique et la teneur des moyens officiels de communication de masse soient soumises à des tracasseries* ».

En dépit de la vigueur du ton, la demande des évêques ne doit pas faire conclure à une soudaine dégradation des relations entre l'Eglise et l'Etat. Formulée déjà à

En premier lieu, le rapprochement désiré par le pouvoir en vue d'une lutte sinon conjointe du moins parallèle pour le maintien de certaines valeurs morales a tendance à s'affirmer et à se concrétiser. Ces derniers mois les milieux religieux ont commencé par exemple à mettre en place avec l'accord du gouvernement des cercles anti-alcooliques. Le pouvoir ne s'oppose plus d'autre part — il s'en réjouit même — aux plaidoyers en faveur de la défense de la famille prononcés par les évêques.

En second lieu, il est clair que la normalisation des relations entre l'Eglise catholique et l'Etat communiste, voire leur coopération, est une œuvre de longue haleine et que les progrès en ce domaine ne peuvent être que lents. L'important est qu'il n'y ait pas de recul, mais une continuelle amélioration.

Des revendications ambitieuses

Les revendications de l'épiscopat polonais sont particulièrement ambitieuses. Elles visent à dépasser le monopole idéologique revendiqué par le parti marxiste actuellement dominant et à créer les conditions, dans la société socialiste, d'un nouveau pluralisme dont les règles de fonctionnement resteraient à définir. On conçoit l'ampleur de la tâche.

Il est d'autant plus remarquable que le gouvernement ne rejette pas *a priori* les demandes de l'Eglise, mais au contraire les examine attentivement. C'est le cas notamment du statut juridique réclamé par Mgr Wyszynski et à propos duquel M. Kakol, secrétaire d'Etat pour les affaires du culte, nous a déclaré qu'il faisait actuellement l'objet d'études de la part d'un groupe d'experts. Une solution juridique est-elle possible ? « *Bien sûr*, nous a affirmé le secrétaire d'Etat, *bien que cela cadre mal avec la société que nous avons fondée voilà trente ans. Mais nous comprenons que le rôle et la position de l'Eglise dans la société diffèrent de ceux de beaucoup d'autres institutions en Pologne.*

La recherche d'une formule adéquate prendra sans doute du temps, si elle aboutit un jour. Mais en attendant, ni d'un côté ni de l'autre, on ne souhaite rien faire qui puisse altérer gravement le climat relativement détendu existant actuellement, même s'il est inévitable que l'épiscopat soit amené régulièrement à rappeler au pouvoir la nécessité de mesures concrètes.

Commentant devant nous la prochaine visite de Mgr Wyszynski en République fédérale, M. Kakol nous a déclaré : « *Ce voyage sera utile. Surtout pour les Allemands, qui auront ainsi l'occasion de constater qu'il n'existe pas de différence entre Polonais au sujet du processus de normalisation des relations avec la R.F.A. Cette visite n'a pas lieu contre la volonté du gouvernement polonais.* »

Il y a quinze ans, une lettre envoyée par le cardinal primat aux évêques allemands, dans laquelle il jetait les premiers jalons de la réconciliation, lui avait valu les foudres de M. Gomulka, le premier secrétaire de l'époque. Il est vrai que, entre-temps, Bonn et Varsovie ont signé un accord définissant les bases de leurs rapports mutuels et que M. Gierek et le chancelier Schmidt se sont déjà rencontrés à deux reprises dans leurs capitales respectives (ainsi qu'à Helsinki où ils ont signé un accord).

MANUEL LUCBERT.

● *Le professeur Sylvester Kaliski*, ministre des sciences, de l'enseignement supérieur et de la technologie, est décédé le 16 septembre à l'âge de cinquante-trois ans des suites d'un accident de la ciculation survenu il y a plusieurs mois. Nommé ministre en 1974, le professeur Kaliski, spécialiste des plasmas, dirigeait depuis 1962, avec le grade de général, l'Institut de physique nucléaire. — (*A.F.P.*)

Italie

EN CLOTURE DU FESTIVAL DE « L'UNITA »

M. Berlinguer définit le P.C.I. comme « conservateur et révolutionnaire »

De notre correspondant

Rome. — Plusieurs centaines de milliers de personnes ont assisté dimanche 17 septembre au discours de M. Enrico Berlinguer, qui clôturait le Festival national de *l'Unita* à Gênes. Cette intervention très attendue survenait après un vif débat entre communistes et socialistes en plein rebondissement de l'affaire Moro, alors que le P.C.I. commence la préparation de son XVe congrès.

Le discours de M. Berlinguer n'apporte pas d'éléments nouveaux, mais il illustre les thèses, les objectifs et les incertitudes du premier parti communiste d'Europe occidentale. Son secrétaire se garde bien de jeter de l'huile sur le feu, tout en s'efforçant de rassurer ses troupes et de flatter le patriotisme de parti. Cela donne un mélange de prudence et de fermeté, dans le pur style berlinguérien, celui qui concilie les contraires, définissant le P.C.I. comme étant « *conservateur et révolutionnaire* » en même temps.

En matière de démocratie, les communistes italiens estiment n'avoir rien à se reprocher. Ils rejettent donc les « *ultimatums idéologiques* » et dénoncent une « *offensive de dénigrement bruyante mais confuse* » qui ne peut qu'affaiblir la gauche et « *déplacer à droite toute la situation italienne* ». C'est une claire allusion aux socialistes. Un avertissement en tout cas à ceux qui voudraient contraindre le P.C.I. à se renier : soit « *en le faisant cesser d'être un parti de classe internationaliste et révolutionnaire* » ; soit en l'amenant à « *se retrancher dans une position sectaire et dogmatique* ».

M. Berlinguer est convaincu qu'une « *troisième voie* » existe entre la social-démocratie du nord de l'Europe et le socialisme pratiqué dans les pays de l'Est. Une « *voie nouvelle, originale* », qui assurerait le socialisme dans un climat de « *pluralisme*, [de] *démocratie et* [d'] *autonomie* ». De cette société future, dont M. Berlinguer est avare de détails, on sait surtout qu'elle ferait coexister « *des secteurs publics, des secteurs coopératifs et des secteurs d'initiative privée dans l'économie* ».

Les communistes se félicitent de leur participation au pouvoir depuis deux ans. Ils n'entendent pas en rester là, l'entrée au gouvernement restant leur objectif à moyen terme : « *C'est une question qui ne pourra être éludée longtemps* », affirme M. Berlinguer.

Dans l'affaire Moro, M. Berlinguer voit davantage qu'un acte terroriste : une « *espèce de tentative de coup d'Etat* ». Il reprend ainsi, presque mot pour mot, le commentaire que faisait le quotidien d'extrême gauche, *Il Manifesto*, dans une édition spéciale, quelques heures après l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. M. Berlinguer a évité cependant de trop insister sur la thèse du complot. Agacé par ces insinuations, le magistrat instructeur n'a-t-il pas invité les « *hommes politiques qui savent quelque chose* » à venir déposer dans son bureau ? La presse elle-même a été incitée à ne pas entraver l'enquête par la publication de nouvelles intempestives et souvent fausses, dont on peut se demander qui — dans la police ou la magistrature — s'ingénie à les lui fournir.

ROBERT SOLÉ.

Le grand-duc de Luxembourg en visite officielle à Paris

Le prince Jean, grand-duc de Luxembourg, accompagné de la grande-duchesse Joséphine-Charlotte et de M. Gaston Thorn, premier ministre, était attendu ce lundi après-midi 18 septembre à Paris pour une visite officielle de deux jours. Accueillis à Orly par M. Raymond Barre, les souverains et le chef du gouvernement luxembourgeois devaient assister à un dîner de gala à l'Elysée, suivi d'un spectacle présenté par les ballets de l'Opéra. Mardi en fin de matinée, le grand-duc et la grande-duchesse seront reçus à l'Hôtel de Ville avant d'être les hôtes à déjeuner de M. Raymond Barre. Des entretiens entre M. Thorn et MM. Barre et de Guiringaud ont d'autre part été prévus.

PORTRAIT

Le contraire d'un souverain d'opérette

La taille du Luxembourg, le charme un peu « rétro » de sa capitale, l'affection qui entoure la famille grand-ducale, la solennité de la littérature officielle consacrée à Leurs Altesses Royales, tout pourrait laisser craindre que le titulaire de la couronne ne ressemble davantage à un chef d'Etat moderne, à l'un de ces petits souverains européens du début du siècle, providences des stations balnéaires chics et des casinos de villes d'eau, voire des auteurs de livrets d'opérettes. Il n'en est rien, pourtant : on peut être S.A.R. le prince Jean, grand-duc de Luxembourg, duc de Nassau, prince de Bourbon-Parme, grand-croix du Lion d'or et de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, de celui des Séraphins et d'une demi-douzaine d'autres, et avoir épousé son temps.

Non que les fées, certes, aient oublié de se pencher sur ce royal berceau lorsque, le 5 janvier 1921, au château de Berg, la grande-duchesse Charlotte donna naissance à son fils aîné. Filleul du pape Benoît XV, descendant de Louis XIV par son père, allié par sa mère à la famille néerlandaise d'Orange-Nassau, le nouvel héritier présomptif de la couronne grand-ducale de Luxembourg semblait promis à un destin sans complications. Mais la guerre se chargea de bouleverser un avenir qui paraissait tout tracé.

Après un stage de quatre ans au collège d'Ampleforth, dans le Yorkshire, le prince Jean, qui a accédé à sa majorité l'année précédente, doit s'enfuir avec toute sa famille lors de l'invasion allemande. Le 10 mai 1940, il trouve en France un bien provisoire refuge, puis gagne le Portugal. La grande-duchesse est accueillie à Londres, où elle animera le gouvernement en exil et lancera de nombreux appels à la résistance, cependant que le président Roosevelt dépêche à Lisbonne un navire de guerre américain, à bord duquel le prince Félix et ses enfants se rendent aux Etats-Unis, puis au Canada. Le prince Jean s'inscrit en droit et en sciences politiques à l'université de Québec, fait des tournées de conférences dans le Middle-West (en particulier dans les villes où existe une colonie luxembourgeoise), est reçu par Roosevelt, effectue au Brésil, en 1942, un déplacement qui a déjà l'allure d'un voyage officiel.

Le 6 octobre 1942, le grand duc héritier regagne le vieux continent. Un mois et demi plus tard, il s'engage dans l'armée britannique, où il connaîtra, des Irish Guards au Royal Military College de Sandhurst, les étapes d'une carrière militaire qui le voit lieutenant en 1944 et capitaine en 1945. Il participe aux combats qui suivent immédiatement le débarquement de Normandie, arrivant à Bayeux le 11 juin 1944. Le 3 septembre suivant, la 32e brigade, à laquelle il appartient, entre dans Bruxelles. Une semaine plus tard, le prince Jean repasse — dans le bon sens cette fois-ci — la frontière luxembourgeoise. Son arrivée dans la capitale grand-ducale, le même jour que son père qui regagne Luxembourg avec la 5e division blindée américaine, ne passe pas inaperçue...

L'héritier de la couronne, qui se voit attribuer plusieurs décorations pour faits de guerre, est nommé colonel de la nouvelle armée luxembourgeoise. Il en deviendra général lors de son accession au trône. En 1951, il entre pour dix ans au Conseil d'Etat. Le 9 avril 1953, il épouse la princesse Joséphine-Charlotte de Belgique, sœur du roi Baudouin dont il aura cinq enfants.

Le 28 avril 1961, la grande-duchesse Charlotte fait du prince Jean son « lieutenant-représentant ». Délégation de pouvoirs qui prépare une abdication en faveur de son fils. Celle-ci est annoncée le 12 novembre 1964, « *après quarante-cinq ans de règne* », comme le souligne avec coquetterie la grande-duchesse, en chargeant le prince d'exercer les prérogatives grand-ducales. Celles-ci, à s'en tenir à la lettre de la Constitution, sont loin d'être négligeables : le souverain exerce le pouvoir exécutif, conclut les traités internationaux, commande la force armée, nomme aux emplois civils et militaires, bat monnaie, exerce le droit de grâce, peut convoquer la Chambre des députés en session extraordinaire ou la dissoudre. En fait, pourtant, le Parlement et le gouvernement sont plus que des contrepoids à l'autorité grand-ducale : ils exercent l'essentiel du pouvoir politique.

D'autant plus que la nature du prince Jean — ceux qui l'approchent le dépeignent volontiers comme affable, cordial et même un peu timide — ne le pousse pas à intervenir à tout propos dans le déroulement des activités publiques. Ce qui lui vaut, chez les Luxembourgeois, une admiration et une confiance à peu près unanimes vis-à-vis d' « *un homme qui, lui, au moins, ne fait pas de politique, mais n'a pas hésité à prendre les armes quand il le fallait* ». Le portrait officiel — silhouette élégante et sportive, où la douceur du sourire et du regard vient corriger la rigueur d'une martiale moustache noire — orne en tout cas de très nombreux foyers luxembourgeois. — B. B.

Chypre

Des extrémistes de droite ont pris des otages à la prison de Nicosie

De notre correspondant

Nicosie. — Quarante-huit heures après la mutinerie des anciens membres de l'organisation clandestine E.O.K.A.-B. à la prison centrale de Nicosie, la situation demeure explosive. Les mutins, au nombre de sept, dont une femme, détiennent toujours leurs sept otages, qu'ils menacent d'exécuter si les autorités n'assurent pas leur libre départ de Chypre. Le gouvernement refuse de discuter toutes conditions et reste ferme sur ses positions.

La mutinerie a eu lieu, le samedi 16 septembre dans l'après-midi, lorsque la fiancée de Vassos Pavlides, chef des mutins, a pu lui rendre visite à la prison et lui remettre un pistolet. Pavlides désarmait alors deux gardiens, prenait leurs armes et leurs uniformes et libérait cinq autres détenus, anciens membres de l'E.O.K.A.-B. D'autres gardes ayant réagi et l'alerte ayant été donnée, les mutins se retranchaient dans un bloc de bâtiments séparé de la prison, faisant sept otages : trois policiers et quatre autres gardiens.

Pavlides, ancien membre de l'organisation terroriste, est le responsable de l'enlèvement, en décembre dernier, du fils du président de la République Achille Kyprianou. Amnistié après avoir libéré son otage, il avait été arrêté quelque temps plus tard pour préparation d'actes de guerre contre les autorités légales. Il n'avait pas encore été jugé.

C'est avec une certaine amertume teintée d'indignation que les Chypriotes grecs ont accueilli ces événements. Ils ne peuvent que constater — ce que font également les journaux — que quatre ans après le coup d'Etat des colonels grecs et de l'E.O.K.A.-B. contre le président Makarios, coup d'Etat qui avait déclenché l'invasion du nord de l'île par les troupes turques, les putschistes, anciens membres de l'organisation clandestine E.O.K.A.-B., sont encore en mesure de lancer des opérations terroristes.

DIMITRI ANDRÉOU.

ASIE

Thaïlande

Les étudiants traduits en justice après les événements d'octobre 1976 ont été amnistiés

De notre correspondant

Bangkok. — Dix-sept étudiants et un syndicaliste ont été libérés, samedi 16 septembre, à Bangkok, après deux ans de détention. Ils bénéficient d'une mesure d'amnistie contresignée par le roi Bumiphol. Considérés comme des héros par une fraction de l'opinion publique depuis les événements sanglants du 6 octobre 1976 qui précédèrent de quelques heures le coup d'Etat militaire contre le gouvernement de M. Seni Pramot, leur procès était devenu le symbole de la lutte pour la garantie des droits démocratiques. Leur cas avait suscité à l'étranger de multiples protestations et de discrètes démarches auprès des autorités de Bangkok. Le procès était également considéré comme une épreuve de force entre l'extrême droite civile et militaire, qui souhaitait une condamnaiton, et les milieux progressistes et modérés, sur lesquels le premier ministre cherche de plus en plus à s'appuyer.

Dimanche matin, les dix-huit hommes ont été invités par le général Kriangsak à un petit déjeuner à sa résidence. Lundi, ils participent à une cérémonie religieuse sur le campus de l'université de Thammasat, où avait eu lieu la tragédie du 6 octobre.

La décision du gouvernement de faire voter par l'Assemblée nationale une loi amnistiant « les dix-huit de Thammasat » suscite de vives controverses. Le geste du général Kriangsak vise à estomper, à quelques mois des élections générales, le souvenir tenace du 6 octobre 1976. Ce jour-là, la police armée et des militants de mouvements d'extrême droite — également armés — avaient lancé un assaut meurtrier contre des centaines d'étudiants retranchés sur le campus de l'université pour protester contre le retour de l'ancien premier ministre, le maréchal Thanom, chassé du pays par le soulèvement étudiant d'octobre 1973. Officiellement, les forces de l'ordre avaient répliqué à des tirs des étudiants. Cette riposte avait fait, selon les autorités, trente-six morts. Ce sont les militaires auteurs du coup d'Etat intervenu le même jour qui avaient traduit devant une cour martiale « *les dix-huit de Thammasat* ». En tête des accusations figurait la tentative de prise du pouvoir par la violence... En outre, six des détenus étaient accusés de crime de lèse-majesté à l'égard du prince héritier. Depuis un an, au fil des audiences hebdomadaires devant une juridiction récusée par « les dix-huit » et leurs avocats, le procès suivait son cours, provoquant des révélations et des confrontations de nature à jeter le doute sur le déroulement des événements, sur les responsabilités et, partant, sur le bien-fondé de certains témoignages à charge.

Le nouveau premier ministre, porté au pouvoir par le coup d'Etat du 20 octobre 1977, cherchait à sortir de l'enlisement juridique afin de lever l'une des hypothèques pesant sur les intentions démocratiques affirmées par son gouvernement. Pourtant, les dix-huit inculpés n'avaient pas bénéficié, en décembre dernier, de l'amnistie royale qui avait profité à un groupe de comploteurs impliqués dans la tentative de coup d'Etat de mars 1977 (*le Monde* du 5 décembre).

Les milieux les plus conservateurs voient dans cette absolution un geste inacceptable et une reculade du gouvernement. En effet, après les graves accusations portées contre les étudiants, après leur comparution, enchaînés, à l'ouverture d'un procès solennel où la presse internationale avait été conviée, après tant de certitudes officiellement affichées, la mesure d'amnistie, en l'absence de tout jugement, paraît donner gain de cause aux accusés et, à travers eux, aux milieux progressistes qui avaient pris fait et cause pour eux.

La radio des forces armées a pris ouvertement position contre la loi d'amnistie. Le général Sudsai, l'un des responsables de l'organisation antisubversive nationale (ISOC) et patron du groupe d'extrême droite des « Buffles rouges », dont les militants avaient participé à l'assaut contre Thammasat, a déclaré, pour sa part : « *Si ceux qui bénéficient de l'amnistie recommencent à semer le trouble, les Buffles rouges seront contraints, une fois de plus, de prendre des mesures contre eux.* »

Le premier ministre, qui s'est efforcé, depuis près d'un an, de brider l'extrême droite afin de promouvoir sa politique de détente intérieure et d'ouverture vers ses voisins communistes, a marqué un nouveau point.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

RECEVANT M. CHIRAC

Le maire de Pékin dénonce la « domination » du Laos par le Vietnam

De notre envoyé spécial

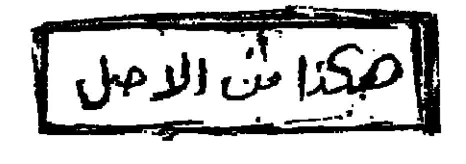
Pékin. — M. Jacques Chirac passe à Pékin les trois premiers jours de son voyage en Chine. (*Le Monde* daté 17-18 septembre.) Des entretiens politiques au sommet sont prévus avant son départ mercredi pour la Chine centrale — sans qu'il ait été encore informé toutefois de la personnalité de son interlocuteur.

C'est en compagnie de M. Wu Teh, maire de Pékin, premier secrétaire du comité du parti pour la municipalité et membre du bureau politique du P.C.C., que le maire de Paris a passé la journée de dimanche. Les premières conversations entre les deux hommes reflétaient les ambiguïtés qui entourent ce voyage. D'une part elles ont eu lieu au palais de l'Assemblée nationale populaire — et non pas à l'hôtel de ville de la capitale, c'est-à-dire au siège de son comité révolutionnaire. A aucun moment, d'autre part, il n'a été question de problèmes municipaux, mais au contraire de la situation internationale, particulièrement en Asie et dans le Sud-Est asiatique.

Dans une atmosphère étrange, parmi tous les membres des deux délégations poursuivant leurs conversations en aparté, MM. Chirac et Wu Teh ont donc abordé les problèmes de l'équilibre du monde dans cette région. Et c'est alors que le maire de Pékin, condamnant les « *ambitions dominatrices* » de l'U.R.S.S. sur le Vietnam et de ce dernier sur le Cambodge, a eu quelques paroles inédites à propos du Laos en disant que ce pays était « *complètement dominé par le Vietnam* ». Compte tenu des relations amicales et de la coopération que la Chine poursuit avec le régime de Vientiane, ces paroles ont intrigué les observateurs.

Il est vrai qu'il ne s'agissait là que d'un premier contact et de propos informels avant de passer à table. Au cours du banquet, le maire de Pékin ayant salué en M. Chirac « *un ami bien connu du peuple chinois* » et évoqué la mémoire du général de Gaulle, le président du R.P.R. a souligné « *les convergences qui unissent la France et la Chine dans leur appréciation de la situation du monde* ». M. Chirac a rappelé quelques notions gaulliennes relatives à l'indépendance des nations. « *Sans cesse*, a-t-il dit, *les sirènes de la soumission à un ordre que ceux qui rêvent de dominer le monde ont la prétention d'édicter nous poussent à l'alignement et à terme à l'abdication* ». Ce sont, pour M. Chirac, « *autant de raisons* » qui « *permettent à la France et à la Chine de faire front ensemble face aux périls d'un monde particulièrement dangereux* ».

ANDRÉ PASSERON.



EUROPE

Luxembourg : l'art d'être petit

II. - L'échéance de 1979

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Le Luxembourg, dont le grand-duc et la grande-duchesse sont reçus ces lundi 18 et mardi 19 septembre en visite officielle à Paris, a réussi à limiter sensiblement les effets de la crise économique que traversent les autres membres de la Communauté européenne (« le Monde » daté 17-18 septembre). Si ce succès peut être mis à l'actif du gouvernement de M. Gaston Thorn, ce dernier va devoir, durant les mois qui viennent, préparer les élections législatives de juin 1979, qui constitueront pour le grand-duché une importante échéance.

Luxembourg. — En arrivant au pouvoir en juin 1974, M. Gaston Thorn a interrompu un règne chrétien-social commencé un demi-siècle plus tôt. Les amis politiques de M. Pierre Werner, après avoir surmonté bien des épreuves électorales depuis l'introduction du suffrage universel dans le grand-duché, en 1919, et résisté, vaille que vaille, à l'usure du pouvoir, enregistraient une sensible diminution de leur électorat, tandis que ceux de M. Thorn apparaissaient comme les principaux vainqueurs de la consultation. Mais les chrétiens-sociaux ont toujours à la Chambre des députés le groupe le plus nombreux. Dans le pays, leur parti est le premier par l'implantation, l'organisation et l'influence. Le parti démocratique de l'actuel premier ministre ne vient même, au Parlement, qu'en troisième position : les libéraux restent largement devancés par les socialistes du P.O.S.L. Mais, dit-on, M. Thorn lui-même avait fait de sa nomination à la tête du gouvernement la condition de la participation libérale à une coalition nouvelle.

C'est dire que l' « *expérience Thorn* » a été examinée et suivie d'un œil particulièrement attentif par des électeurs quelque peu ébaubis d'avoir eux-mêmes introduit un tel changement politique, dans ce pays profondément attaché au principe de l'alternance démocratique... mais aussi à la continuité. L'examen critique du règne de M. Thorn ira naturellement croissant, au fur et à mesure que se rapprochera l'échéance de juin 1979. On peut s'attendre à un affrontement particulièrement âpre, même si, comme il est de coutume ici, les échos n'en parviennent qu'assourdis sur la place publique.

En se représentant dans quelques mois devant les électeurs, la coalition majoritaire ne manquera pas, il est vrai, de se prévaloir d'une gestion qui a permis au Luxembourg de limiter, sensiblement mieux et plus vite que ses voisins, les effets de la crise économique occidentale (*le Monde* daté 17-18 septembre). « *Quand je regarde par-dessus le frontières, et tout le monde le fait dans ce pays,* explique par exemple un dirigeant socialiste, *je me mets à être très confiant électoralement, parce que je mesure à quel point nous avons su limiter les dégâts.* » Bilan plus rassurant qu'exaltant — mais, de toute façon, l'exaltation n'est pas le trait dominant du tempérament politique luxembourgeois...

Des réformes de société

En outre, l'équipe de M. Thorn a réussi, tout en considérant la lutte contre la crise comme la priorité des priorités, à faire voter et à commencer à mettre en œuvre un certain nombre de réformes de société qui ne sont pas négligeables. La législation sur le divorce et sur l'avortement a été assouplie, malgré la vive opposition de la plupart des chrétiens-sociaux. Dans le domaine de l'enseignement et de la médecine, d'autres réformes sont encore en chantier.

Des deux partis de la coalition gouvernementale, ce sont les socialistes qui ont le plus insisté pour que ces réformes soient adoptées ; mais ils ont trouvé chez les libéraux, assure-t-on à l'état-major du P.O.S.L., des partenaires sensiblement plus ouverts et coopératifs que ne l'avaient été en leur temps les sociaux-chrétiens. « *C'est une des raisons pour lesquelles l'alliance avec le P.C.S. n'était plus guère possible,* indique M. Robert Goebbels, secrétaire général du P.O.S.L. : *jamais les projets que nous avions dans nos cartons en matière de droit du travail n'auraient pu voir le jour avec un nouveau gouvernement Werner.* »

« Couvert » à gauche par ses partenaires socialistes, point détesté par un patronat qui lui sait gré d'avoir engagé massivement l'Etat dans la lutte contre la crise, M. Gaston Thorn doit cependant faire face à l'opposition résolue des chrétiens-sociaux. Ses amis s'attendent, dans la perspective du prochain scrutin, à un combat sans merci. Pour les partisans de M. Pierre Werner, la « cure d'opposition » à laquelle les ont contraints leurs revers électoraux de 1974 aura finalement constitué à la fois une chance et un risque. Ils tiennent essentiellement à y mettre un terme en juin prochain, le risque, à leurs yeux, l'emportant désormais largement sur la chance.

L'insuccès leur offrait l'occasion de se rénover profondément. Un parti qui, à un titre ou à un autre, exerce la responsabilité du pouvoir durant plus d'un demi-siècle peut difficilement échapper à une certaine sclérose. « *Il nous était devenu difficile de rencontrer nos propres dirigeants, dans ce pays où pourtant tout le monde se parle,* se plaint M. Fernand Rau, membre du conseil national du P.C.S. *Désormais, nous nous sommes rajeunis et démocratisés.* »

Les animateurs du parti chrétien-social assurent qu'ils ont enregistré ces derniers mois un courant d'adhésions important, et que l'on assiste à un véritable regain d'intérêt pour la tradition démocrate-chrétienne qu'ils représentent. En particulier en milieu ouvrier : si le P.C.S. accuse volontiers le patronat de « *jouer délibérément la carte Thorn* », il estime que son départ du pouvoir lui a permis de retrouver sa base populaire (bien qu'il se soit lui-même baptisé « parti de la droite », de 1914 à la libération, le P.C.S. dispose incontestablement d'une assise ouvrière qui fait défaut aux libéraux de M. Thorn).

Le risque, pour les chrétiens-sociaux, était que leur éloignement des affaires ne les fasse oublier, surtout si leurs successeurs enregistrent des succès significatifs. Sans même aller jusqu'à envisager que leur absence dure aussi longtemps que leur présence au gouvernement, les amis de M. Werner estiment qu'il leur faut reconquérir le pouvoir dès le prochain scrutin, sous peine d'en rester durablement écarté.

Promesses et réalisations

Ils tiennent une comptabilité vigilante des promesses électorales de leurs adversaires de 1974, et des réalisations. Les griefs qu'ils adressent à la coalition victorieuse sont précis et argumentés. Leur démonstration est susceptible de toucher, une par une, des catégories d'électeurs dont aucune n'est numériquement importante, mais qui, additionnées, peuvent renforcer la clientèle chrétienne-sociale traditionnelle : pensionnés de tel ministère, allocataires de tel organisme, « enrôlés de force » de 1940-1944, dont le gouvernement se voit accusé de ne pas plaider assez vigoureusement la cause auprès de Bonn, contribuables à qui l'on avait promis, un peu imprudemment, des allégements fiscaux, etc. Tout le monde semble s'attendre, au Luxembourg, à ce que cette petite guerre de harcèlement se révèle assez payante le jour du scrutin. M. Thorn a beau jeu, cependant, en retour, de faire valoir qu'entre les engagements électoraux de 1974 et le bilan de 1979, l'Europe s'est trouvée confrontée à des problèmes encore plus importants et urgents que la modernisation du régime des pensions ou la réforme de l'indexation des loyers...

Les chrétiens-sociaux, de toute façon, ne pourraient revenir au pouvoir que dans une nouvelle coalition. Une solution du genre « union nationale », rassemblant au gouvernement les trois principaux partis — auxquels s'ajouterait éventuellement le parti social-démocrate, issu d'une scission socialiste en 1971, — n'apparaît guère, pour l'instant, que comme une hypothèse d'école. « *La situation n'est pas assez grave pour cela* », répond-on généralement à qui pose la question.

L'axe de toute coalition future, finalement, semble bien être le parti socialiste. Ce dernier n'est aucunement tenté par une stratégie d'union de la gauche, du fait de la nature du P.C. luxembourgeois. Non dépourvu d'influence, et disposant de 5 sièges sur 59 à la Chambre des députés, ce parti est le plus souvent considéré par l'opinion non communiste comme très stalinien, inféodé à l'Union soviétique et à la R.D.A. Il est, en outre, depuis longtemps, en proie à une division interne entre les amis de M. Useldinger, décédé il y a quelques mois, et les partisans de M. Urbany, et ne paraît pas être en mesure de sortir avant longtemps du ghetto politique où il se trouve enfermé aujourd'hui.

Entre la reconduction de la formule actuelle et un retour à l'alliance avec les chrétiens-sociaux, les dirigeants socialistes ne cachent pas que la première solution aurait, et de loin, leur faveur. Mais, sur le terrain, les militants syndicaux socialistes et chrétiens trouvent parfois plus facilement un langage commun qu'ils ne s'entendent avec les représentants du parti démocratique, plus libéral, certes, que le P.C.S., mais à qui le monde du travail demeure davantage étranger.

Mais chacun sait ici que, en attendant les élections, les spéculations à propos d'une future coalition gouvernementale sont assez vaines. Les stratèges qui étudient les différentes combinaisons possibles travaillent dans le vide, aussi longtemps qu'ils ignorent le verdict du peuple souverain.

FIN

AMÉRIQUES

Les combats au Nicaragua

La garde nationale a repris samedi 16 septembre le contrôle de Leon, la deuxième ville du pays, après trois jours de combats acharnés. La cité a été ravagée par les tirs d'artillerie et les bombardements aériens et de nombreux cadavres sont brûlés dans les rues afin de prévenir le risque d'épidémies. Selon des médecins de la ville, le nombre des victimes serait de cent cinquante. D'autres sources font état de bilans beaucoup plus élevés. Un porte-parole de la garde a également annoncé dimanche la reconquête de Chinandega, dans le nord du pays, tenu par les sandinistes depuis une semaine. Notre envoyé spécial, de son côté, décrit la progression des voitures blindées et l'action de l'aviation gouvernementale à Esteli.

Si les insurgés semblent perdre du terrain dans le Nord, ils se sont emparés en revanche dimanche d'une bande de territoire dans le Sud, à Penas-Blancas, en bordure de la frontière avec le Costa-Rica. Le président Somoza a accusé dimanche les avions vénézuéliens basés au Costa-Rica d'avoir soutenu l'offensive des guérilleros et d'avoir pénétré en territoire nicaraguayen. Le ministère des affaires étrangères du Costa-Rica a affirmé dimanche dans la soirée que les forces de police costaricaines (ce pays n'a pas d'armée), n'avaient pas participé aux affrontements de Penas-Blancas, et a démenti que les avions vénézuéliens basés à San-José aient effectué des incursions en territoire nicaraguayen.

Le « commandement central de l'opposition », qui regroupe tous les mouvements hostiles au président Somoza, y compris les sandinistes, a annoncé samedi à San-José (Costa-Rica), qu'il accepterait un cessez-le-feu si le président Somoza démissionnait.

Les dirigeants vénézuéliens soutiennent publiquement le mouvement d'opposition au président Somoza

De notre envoyé spécial

Caracas. — On affirme dans les milieux informés de Caracas que le Venezuela reconnaîtrait immédiatement un gouvernement provisoire soutenu par toutes les forces d'opposition au général Somoza si un tel gouvernement était proclamé dans une zone ou une ville du Nicaragua contrôlée par les insurgés. On ajoute que le gouvernement de Caracas s'apprête à accroître l'aide militaire qu'il accorde au Costa-Rica depuis quelques jours, afin de renforcer la capacité de défense d'un « pays ami » qui n'a pas d'armée et qui est menacé par les incursions des forces aériennes du Nicaragua.

Le président Carlos Andres Perez et tous les dirigeants vénézuéliens insistent sur leur « *volonté de paix* », sur le « *caractère non belliqueux* » de leur initiative et sur leur souci de dégager une solution « *politique et raisonnable* » à la crise nicaraguayenne.

Les dirigeants vénézuéliens veulent faire pression sur les Etats-Unis afin que le gouvernement de M. Jimmy Carter adopte enfin une politique « *plus nette* » à l'égard du régime Somoza, plus en accord surtout, dit-on ici, « *avec les grands principes proclamés à Washington de défense des droits de l'homme dans le monde entier en général et en Amérique latine en particulier* ». Or, ajoute-t-on, les droits de l'homme sont « *singulièrement bafoués au Nicaragua* ». L'aide militaire américaine au Nicaragua été théoriquement suspendue, mais l'aide économique se poursuit.

En réclamant, les premiers, une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) et en laissant entendre à Washington qu'ils se réservaient de faire appel directement aux Nations unies, les dirigeants de Caracas ont déjà marqué un point. Ils ont incité les Etats-Unis, peu soucieux de voir l'ONU se pencher sur le guêpier nicaraguayen, à soutenir leur requête. Mais on ne se fait aucune illusion à Caracas sur l'efficacité et la rapidité de décision de l'O.E.A.

Une mise en garde

A une question sur le Nicaragua que nous lui posions la semaine dernière au cours d'un entretien, le président Carlos Andres Perez nous a répondu de son côté : « *Ce qui se passe dans ce pays nous touche profondément. Aussi avons-nous adopté une position très nette en faveur du droit à l'autodétermination du peuple nicaraguayen. Nous ne sommes pas en train d'intervenir dans les affaires intérieures du Nicaragua, et nous nous bornons à utiliser les traités signés par nos pays, à l'O.E.A. comme aux Nations unies, afin de réclamer le respect des droits de l'homme. Il est grand temps que l'O.E.A. ou les Nations unies fassent respecter ces droits au Nicaragua. Nous souhaitons que l'O.E.A. agisse plus en médiateur qu'en accusateur du gouvernement du Nicaragua. Je crois qu'un accord est encore possible entre le gouvernement du Nicaragua et les forces de l'opposition. Mais, sur le terrain, la situation est dramatique, et il n'y a pas d'indices qu'elle puisse s'améliorer.* »

M. Gonzalo Barrios, président du Congrès et du parti, gouvernemental, d'action démocratique, se félicite de l'envoi de plusieurs appareils militaires au Costa-Rica et déclare qu'il s'agit d'une « *mise en garde à Somoza* ». M. Pinerua, candidat du parti d'action démocratique à l'élection présidentielle du 3 décembre prochain, renchérit avec énergie sur ces déclarations. Tous les dirigeants des partis politiques, sans exception, reçus par le chef de l'Etat et mis au courant de la situation soutiennent sans réserve le gouvernement. Les syndicats ont organisé le boycottage de tous les navires à destination du Nicaragua.

Il n'est pas surprenant que les dirigeants vénézuéliens adoptent une attitude énergique pour défendre le pacifique Costa-Rica et les forces démocratiques du Nicaragua. La plupart d'entre eux ont vécu en exil à San-José pendant les années de la dictature Perez Jimenez. M. Romulo Betancourt, fondateur et président à vie du parti d'action démocratique, s'est toujours prononcé contre tout régime totalitaire, à commencer par celui du président Somoza. Depuis qu'il a accédé à la présidence, en 1974, M. Carlos Andres Perez a, en outre, infléchi la diplomatie de son pays dans une perspective tiers-mondiste et sensiblement plus indépendante des Etats-Unis.

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement de Caracas s'est également efforcé auprès de ses différents interlocuteurs, en particulier nord-américains, de plaider la cause des dirigeants du Front sandiniste de libération et du « groupe des Douze » (1), dont plusieurs membres sont rentrés à Managua. Les Vénézuéliens estiment que la direction du Front n'est pas, comme ce fut le cas dans les années 60 avec Carlos Fonseca Amador (2), liée à Cuba. Aujourd'hui, les dirigeants largement majoritaires du Front sont des chrétiens, des libéraux ou des sociaux-démocrates se réclamant de la même ligne et des mêmes amitiés internationales que Caracas. Selon les dirigeants du Venezuela, un des rares régimes démocratiques d'Amérique latine, le choix au Nicaragua n'est pas entre Somoza et le communisme, mais entre une dictature vieille de quatre décennies et un régime réellement démocratique.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Groupe formé par douze personnalités, des intellectuels, des chrétiens et des hommes d'affaires, qui avaient demandé en octobre 1977 la démission immédiate du président Somoza.

(2) Dirigeant sandiniste tué par la garde nationale le 9 novembre 1976.

« Muchachos » contre « tanquetta »

De notre envoyé spécial

Esteli. — Le C-47, un vieil avion équipé d'une mitrailleuse, tourne au-dessus de cette petite ville du Nord depuis ce matin. Lorsqu'il a trouvé une cible, il pique sur elle et lâche une longue rafale. Il était déjà venu hier et avant-hier, mais n'était pas resté si longtemps. Assez toutefois pour mitrailler l'hôpital et le poste principal de la Croix-Rouge. Les secouristes ont dénombré une trentaine de morts au cours des deux derniers jours.

Un millier de personnes dans cette ville, qui compte vingt-cinq mille habitants environ, se sont réfugiées dans un collège de jeunes filles tenu par des religieuses. C'est un grand bâtiment moderne en forme de « U » dont le jardin est plein d'arbres et de fleurs. Sous le promenoir, une religieuse accompagne et soutient une vieille femme. Une autre confectionne sur une vieille machine à coudre Singer un drapeau de la Croix-Rouge. Pour le père Jose Ernesto Bravo, vicaire paroissial d'Esteli, ce qui se passe en ce moment est un massacre. « *Ce mitraillage*, nous dit-il, *fera autant de morts qu'un incendie général de la ville. Les maisons d'ici sont pour la plupart construites en pisé, le toit est une simple tôle ondulée. Il n'offre aucune protection réelle. Ceux qui sont dans cet avion savent qu'ils tuent plus de civils que de guérilleros.* »

Comme dans chaque ville investie par le Front sandiniste, le combat s'est fixé autour de la place principale, où se trouvent généralement l'église et le « cuartel » (le poste) de la garde nationale. Du marché, on tire sur la garde, ce qui évoque, pour un journaliste espagnol venu avec nous des réminiscences de la guerre d'Espagne. La « tanquetta », cette voiture blindée, qui décidément est devenue l'arme-clé de cette guerre urbaine, défend le plus souvent l'entrée du « cuartel ». Mais elle fait parfois une sortie, tourelle refermée tirant au canon ou à la mitrailleuse sur ce qui lui paraît être un regroupement de guérilleros.

Entre deux passages de l'avion, notre guide progresse rapidement mais sans précipitation, armé seulement de deux revolvers à barillet. Nous apercevons soudain en face de nous, mais heureusement au prochain carrefour, le canon et la tourelle de la voiture blindée qui seuls dépassent du talus qui lui barre le chemin. Nous changeons rapidement de direction. Deux rues plus loin, nous arrivons à un poste de commandement des insurgés. Il y a là les « commandants » « Treize » et « Quatorze », ainsi qu'une jeune fille qu'on appelle Maria. Les sandinistes se désignent par des numéros chaque fois qu'ils sont en opération.

Une organisation élastique

Dans les villes aux mains des insurgés, chaque cadre dirige une dizaine de « muchachos », jeunes combattants recrutés sur place. Quand le repli devient nécessaire les soldats du Front décrochent, les « muchachos » cachent leurs armes, ôtent leur masque noir et rouge et se mêlent à leurs voisins et amis.

« Treize » est un homme de vingt-cinq à vingt-huit ans, grand, aux lunettes d'intellectuel et au parler de paysan. Il est en tenue léopard, alors que jusqu'ici nous n'avions vu que des combattants habillés comme tout le monde.

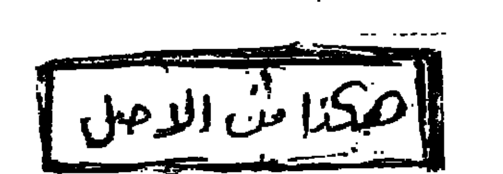
La conversation est un peu difficile parce que l'avion tire précisément sur ce quartier coupé de barricades, et à chaque rafale tout le monde se colle au mur. « Treize » reconnaît que cet avion le rend lui-même nerveux. Selon lui, il ne tire pas réellement à chaque passage. Il disposerait d'un puissant mégaphone relié à un magnétophone (sur lequel passent des enregistrements de fusillades)... La garde économise ainsi ses munitions et le bruit des rafales produit l'effet souhaité sur les nerfs de la population. « Treize » vit depuis deux ans dans la montagne. Il appartient sans doute à la branche « aînée » des sandinistes, celle de la guerre populaire prolongée, mais il se refuse à reconnaître l'existence de quelque division que ce soit dans le front sandiniste. « *En ce moment*, dit-il, *il n'y a qu'un front.* » Il nous explique que le front a organisé cinq zones dans la ville, qui se répartissent les tâches militaires et d'assistance à la population.

De fait, Esteli est incontestablement la mieux organisée des villes que nous ayons vues occupées par le front. Ici, l'alimentation et l'eau sont encore maintenues, il y a une circulation constante de la montagne et de campagne vers la ville. Avant que la garde n'attaque en masse, la ville sera renforcée rue par rue. Déjà, à plus de 2 kilomètres de la sortie, les sandinistes ont mis en place une succession de barrages et contrôlent toute la circulation. Pourtant, là aussi, si la pression devient trop forte, il est prévu de décrocher... pour revenir dès que la garde sera partie « nettoyer » une autre ville.

A l'entrée d'Esteli, la Croix-Rouge s'est repliée dans une salle de cinéma dont les rangées de chaises ont été repoussées sur les côtés. La veille, la garde a tué deux secouristes qui circulaient dans une ambulance. Au fond de la salle le poste dispose d'un bon matériel de radio et de transmission qui lui permet de rester en liaison avec la capitale. Une radio a été branchée sur la fréquence qu'utilise l'équipage de l'avion qui mitraille en ce moment la ville. On nous a passé une cassette qui avait été enregistrée une demi-heure avant notre arrivée et qui constitue le plus bouleversant document sonore qu'il nous ait été donné d'entendre. Tous d'abord les enfants qui hurlent de peur à l'approche de l'avion, puis les claquements de la mitrailleuse au milieu des cris, enfin dans le silence retombé, la conversation qui a lieu dans l'avion qui s'éloigne : « *...Changement d'objectif, changement d'objectif... à vous... ici ! Il y a deux de ces fils de pute, juste dans l'axe.* »

En quittant la ville un moment de frayeur intense fait oublier l'avion qui rode. A gauche de notre voiture, à moins de 10 mètres, une camionnette est arrêtée, toutes portes ouvertes. Sur le macadam trois corps ensanglantés, des civils. Le temps de regarder à droite et nous apercevons à une cinquantaine de mètres, sur un petit chemin qui monte depuis la route, la voiture blindée et son canon rigide comme un insecte, silencieux et mortel. Notre voiture est passée sans ralentir et sans accélérer. La « *tanquetta* » n'a pas bougé.

ALAIN-MARIE CARON.



Le Monde

politique

LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Servan-Schreiber est dans une posture difficile face à une gauche qui progresse

Le 12 mars dernier, le député sortant de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle (Nancy-Nord, Nomeny, Pont-à-Mousson), M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, n'était devancé que de 279 voix par M. Yvon Tondon, P.S. Le 17 septembre, le candidat socialiste a pris un avantage de 3 899 suffrages sur le député invalidé (1). En outre, il est le seul à enregistrer un gain par rapport au premier tour des élections législatives de mars tant en voix qu'en pourcentage. Malgré une faible participation au scrutin (58,52 % contre 81,08 % au premier tour de mars), il gagne 581 voix et 11,48 points en pourcentage. M. Servan-Schreiber progresse en pourcentage (+ 3,40 points), bien qu'il perde 3 039 suffrages.

Le recul le plus sensible est celui enregistré par M. Claude Huriet. Vice-président du P.R., considéré par les instances nationales du P.R. comme « *s'étant placé de lui-même en dehors du parti* », investi par le Centre national des indépendants et paysans et par le R.P.R., M. Huriet se retrouve avec 7 418 voix, et 7,44 points en moins. Dans le canton de Nancy-Nord, qui regroupe un secteur résidentiel et la ZUP du Haut-du-Lièvre, et dont il est conseiller général, M. Huriet perd 8,1 points. Avec 3 092 suffrages (soit 27,31 % des suffrages exprimés), il arrivait en tête, en mars dernier, dans ce canton devant MM. Servan-Schreiber, Tondon et Favaro (P.C.), qui avaient respectivement obtenu 3 042 (soit 26,87 %), 2 483 (soit 21,93 %) et 1 729 voix (soit 15,27 %). Avec 1 463 voix (soit 19,31 %), il a été devancé, dimanche 17 septembre, par MM. Servan-Schreiber et Tondon, qui ont respectivement recueilli 2 504 (soit 32,88 %) et 2 305 voix (soit 30,26 %). M. Favaro perd, quant à lui, près de 4,5 points, soit à peine moins que dans l'ensemble de la circonscription.

Le recul du P.C.

Le parti communiste, qui devançait régulièrement le parti socialiste dans cette circonscription depuis 1962, avait déjà perdu la première place au sein de la gauche, il y a six mois. Son candidat, M. Roland Favaro, membre du comité central, chargé des problèmes de la Lorraine, secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle-Sud, ne retrouve pas, loin s'en faut, l'ensemble des suffrages qu'il avait recueillis au premier tour de mars : le manque à gagner est de 5 429 voix. En pourcentage, il perd 4,55 points. Commentant les résultats, dimanche soir 17 septembre, M. Favaro a souligné la « *clairvoyance* » de ses électeurs, en ajoutant : « *En effet, tout a été mis en œuvre pour les détourner de ce choix. La formidable campagne nationale menée contre les communistes depuis mars s'est trouvée concentrée sur notre circonscription.*

» *Sur ce fond, les promesses renouvelées des uns et les déclarations ambiguës des autres se sont conjuguées avec le concours des grands moyens d'information pour réduire cette élection à un simple duel, à un simple changement de député. Tout cela n'a pas été sans influence sur une partie des électeurs communistes de mars.* »

Aprsè avoir noté que les électeurs qui ont fait confiance au P.C.F. ont « *condamné sans ambiguïté la politique d'austérité du pouvoir giscardien et constituent une force importante, décisive pour une union claire et loyale* », Roland Favaro a rappelé que seule la nationalisation franche de la sidérurgie permettra d'en assurer l'avenir et de sauvegarder l'emploi. Il a conclu : « *Pour le second tour, je suis personnellement pour le désistement en faveur du candidat du P.S. mais, comme toujours, c'est démocratiquement la réunion de notre direction fédérale qui en décidera.* »

Pour M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, « *le nouveau recul enregistré par le candidat du parti communiste souligne, une fois encore, que les électeurs communistes n'adhèrent nullement à la campagne de mensonges et de calomnies antisocialistes que continue à mener la direction du P.C.F.* ». M. Estier a également notée : « *Les résultats de* [ce] *premier tour, qui confirment exactement ceux de la récente élection du Pas-de-Calais, montrent à nouveau que c'est au parti socialiste que les travailleurs font d'abord confiance pour combattre la politique économique et sociale du pouvoir, dont on sait que les conséquences sont particulièrement sensibles en Lorraine.*

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui bénéficiait pourtant dans ce cas de la prime habituelle à l'invalidé, est maintenant largement distancé par le candidat socialiste, M. Yvon Tondon, dont la progression spectaculaire le place en excellente position pour enlever le siège, dimanche prochain, avec le plein des voix de la gauche. »

En ajoutant à ses voix celles de MM. Favaro, Begorre (P.S.U.) et de Mmes Ninsgerin (L.O.) et Régis-Judicis (royaliste) (qui, comme en mars, apportera son soutien au candidat du P.S.), M. Tondon dispose d'un potentiel de 3,89 points à celui de mars dernier.

Notant que la gauche est majoritaire dans cette circonscription, M. Yvon Tondom a constaté, au soir des résultats, « *la volonté d'union dans la population* ». Il a déclaré : « *Les électeurs de cette circonscription viennent de démontrer qu'ils rejettent la politique menée par le gouvernement. Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il intervient après une campagne où l'un des candidats a mis en œuvre des moyens qui faussent le jeu démocratique. Il ressort des résultats que le parti socialiste a très fortement progressé. Cela témoigne de la confiance croissante des électeurs dans les positions et l'action du P.S. au sein de la gauche.* »

Un vote normal

De son côté, M. Louis Mermaz, membre du secrétariat national du P.S., a relevé : « *Dans* [cette] *élection, l'incurie du gouvernement en matière de politique industrielle, dans l'affaire de la sidérurgie notamment, a entraîné un surcroît de sévérité de la part des électeurs. Le scrutin confirme également le parti socialiste comme principale force d'opposition. Celui-ci est approuvé pour suivre avec continuité la ligne politique qu'il s'est donnée. Par ses positions, il accumule un capital de sympathie. Voila qui nous renseigne beaucoup plus sur l'état de santé que toutes les analyses faites sur des sondages à répétition.* »

Pour M. Servan-Schreiber, deux éléments se dégagent de ce premier tour : « *D'une part, une abstention massive, et, d'autre part, une percée socialiste due au mécontentement social général.* » Il a poursuivi : « *Rien de cela ne nous étonne. Je l'ai dit tout au long de ma campagne du premier tour. L'avance considérable du chômage et surtout l'angoisse des semaines à venir sur l'emploi, à cause de la crise de la sidérurgie dans laquelle nous sommes, et l'incertitude de la décision gouvernementale sur la sidérurgie lorraine se traduisent dans ce scrutin. Toutefois, le vote de ce soir est, si l'on peut dire, normal. Le vote de dimanche prochain sera différent, car les électeurs ne pourront plus s'exprimer par l'abstention, et il faudra choisir le député de cette circonscription, et par là même confirmer une décision qui n'est pas prise sur Neuves-Maisons.* »

A Chaligny, commune où résident de nombreux ouvriers de l'usine de Neuves-Maisons, qui n'est pas située dans la circonscription et où les travaux de montage d'une aciérie à oxygène sont suspendus, M. Servan-Schreiber, qui a fait de cette « affaire » l'un des principaux thèmes de sa campagne, gagne 1,68 point en pourcentage par rapport à mars, tandis que M. Tondon en gagne plus de 13.

Dans un certain nombre de centres industriels, M. Servan-Schreiber progresse. A Blenod-lès-Pont-à-Mousson, son score passe de 15,68 % à 19,49 % ; à Pagny-sur-Moselle, de 27,15 % à 30,45 % ; à Pompey, dont le maire est proche du R.P.R., de 23,85 % à 25,96 % ; A Dieulouard, son score est presque stable : 22,53 % contre 22,13 % en mars. A Pont-à-Mousson, dont le maire, M. Guy, est l'ancien président de la fédération départementale du R.P.R., il gagne plus de 4 points (26,94 % contre 22,04 % il y a dix mois). Toutefois, ces progrès sont beaucoup moins nets et spectaculaires que ceux réalisés par M. Tondon. Le candidat socialiste gagne plus de 13 points à Pont-à-Mousson, dont il est conseiller municipal et conseiller général. A Blenod-les-Pont-à-général. A Blenod-lès-Pont-à-Mousson, son pourcentage passe de 28,26 % à 40,31 % ; à Pagny-sur-Moselle, de 29,79 % à 42,46 % ; à Pompey, de 24,69 % à 36,81 %. Dans la commune ouvrière de Dieulouard, il gagne plus de 10 points, tandis que MM. Favaro et Huriet en perdent respectivement près de 8 et plus de 2.

A Nomeny, chef-lieu du seul canton rural de la circonscription, le président du parti radical avait obtenu 24,83 % des six cents suffrages exprimés en mars : cette fois, il totalise 27,45 % des quatre cent quatre-vingt-dix-neuf suffrages exprimés. M. Tondon le devance très nettement dans cette commune, puisque son pourcentage passe de 26,83 à 36,87. M. Favaro recule de 15,33 % à 9,21 % et M. Huriet de 25,66 % à 21,24 %.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Le Conseil constitutionnel, après avoir rectifié les résultats du second tour des élections législatives de mars en ramenant de 22 à 4 voix l'avance de M. Servan-Schreiber sur M. Tondon, avait annulé le scrutin. A l'appui de cette décision prise le 28 juin, le Conseil constitutionnel avait estimé que la distribution de deux tracts en faveur de M. Servan-Schreiber dans la nuit précédant le scrutin constituait « *une manœuvre de dernière heure intervenue après la clôture de la campagne électorale de nature à exercer un influence suffisante pour en modifier le résultat* ».

La bipolarisation a la vie dure

Les trois premières des cinq élections législatives partielles rendues nécessaires par les décisions du Conseil constitutionnel s'étaient soldées, le 23 juillet en Seine-Saint-Denis, le 20 août dans le Gers, et le 10 septembre dans le Pas-de-Calais, par le succès, conforme à une tradition bien établie, des députés invalidés : ils avaient tous consolidé leurs positions par rapport à leurs résultats du printemps. Mme Goutmann (P.C.F.) avait très légèrement progressé (50,85 % des suffrages exprimés au lieu de 50,05 % le 19 mars). M. Cellard (P.S.), réélu dès le premier tour, avait gagné plus d'un point (52,28 % au lieu de 50,91 %) et M. Wilquin (P.S.) avait accompli un bond spectaculaire (59,94 % au lieu de 50,10 %).

En ira-t-il autrement et la tradition sera-t-elle enfreinte le 24 septembre dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle ? Les résultats du premier tour, auquel ne se sont intéressés que 58,53 % des électeurs inscrits, interdisent en tout cas d'exclure que le siège législatif de Nancy passe de la majorité à l'opposition. Les quatre candidats de gauche et d'extrême gauche (P.S., P.C., L.O., P.S.U.) et la candidate royaliste, qui invite à voter contre le député invalidé, totalisent, en effet, 24 886 voix, soit 54,38 % des 45 763 suffrages exprimés.

Il faudrait que l'immense majorité des nombreux abstentionnistes du premier tour se mobilisent en faveur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pour que celui-ci parvienne à conserver son siège et à redresser une situation qui s'est bien dégradée depuis son entrée dans la carrière : 45,39 % des suffrages exprimés le 21 juin 1970, 30,14 % le 4 mars 1973, 25,56 % le 12 mars 1978 et 28,96 % ce 17 septembre.

Une telle situation, évidemment imputable à la détérioration de la situation économique et sociale, et aux difficultés propres de la Lorraine et de sa sidérurgie, s'explique aussi par la situation particulière du président du parti radical. Ne se réclamant que du chef de l'Etat, mais ne se privant pas — et depuis longtemps déjà — de critiquer un gouvernement peu soucieux de le soutenir, « J.-J. S.-S. » n'apparaissait pas vraiment comme le candidat de la majorité. Sa position un peu hybride s'apparentant à celle des centristes de naguère (ceux d'avant le ralliement), qui, tout à la fois, critiquaient le pouvoir et condamnaient l'opposition.

Ce ne fut jamais, et ce n'est toujours pas, une posture confortable, et l'on voit bien que, en dépit des discordances qui existent au sein de la majorité et de la querelle à laquelle continuent de se livrer sur tous les terrains le P.C.F. et le P.S., la fameuse bipolarisation a la vie dure. Il faut être, aujourd'hui comme hier, dans un camp ou dans l'autre, sauf à se retrouver entre deux chaises.

Le scrutin de Meurthe-et-Moselle, tout à fait comparable à celui du Pas-de-Calais, confirme le jugement que M. François Mitterrand porte dans *l'Abeille et l'Architecte* : « *Même en panne d'espoir, le mouvement populaire à la base tient bon.* » Il confirme que l'électorat ne se soucie pas outre mesure des invectives que ne cessent d'échanger les « sommets » et que le P.S. n'en souffre nullement, tandis que le P.C.F. en pâtit plus ou moins gravement.

Le parti socialiste continue de séduire et progresse de plus de onze points (37,48 % des suffrages exprimés au lieu de 26 % le 12 mars), alors que le parti communiste perd plus de quatre points et demi (14,25 % au lieu de 18,80 %). Le recul de M. Favaro est moins sensible que celui de Mme Monteux dans le Pas-de-Calais, le 3 septembre (près de sept points perdus), mais il n'est pas moins net.

Le P.C.F. progresse, certes, à Cambrai, et *l'Humanité* du 18 septembre ne manque pas de le souligner, comme si une « cantonale » pouvait compenser une « législative », mais il n'en reste pas moins que le P.S. demeure électoralement, et de très loin, la première force de gauche. Tout témoigne, ici et là, et en septembre comme en août, que ses difficultés et ses épreuves n'affectent pas sa « crédibilité ».

RAYMOND BARRILLON.

CANDIDATS ET PARTIS	17 septembre 1978 Inscrits : 79 533 Suf. exp. : 45 763 Abst. : 41,47 %		19 mars 1978 Inscrits : 80 206 Suf. exp. : 65 644 Abst. : 16,51 %		12 mars 1978 Inscrits : 80 207 Suf. exp. : 63 717 Abst. : 18,91 %		11 mars 1973 Inscrits : 70 070 Suf. exp. : 55 282 Abst. : 19,69 %		4 mars 1973 Inscrits : 70 094 Suf. exp. : 53 698 Abst. : 21,42 %		28 juin 1970 Inscrits : 67 536 Suf. exp. : 40 546 Abst. : 38,87 %		21 juin 1970 Inscrits : 67 538 Suf. exp. : 40 426 Abst. : 38,74 %		30 juin 1968 Inscrits : 65 577 Suf. exp. : 44 385 Abst. : 28,93 %		23 juin 1968 Inscrits : 65 578 Suf. exp. : 50 757 Abst. : 21,25 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. Tondon (P.S.) ..	17 152	37,48	32 820	49,99	16 571	26	—	—	5 656 (1)	9,41	—	—	953 (1)	2,35	—	—	4 895 (1)	9,64
Servan-Schreiber (U.D.F.-rad.)	13 253	28,96	32 824	50	16 292	25.56	23 335	42,21	16 188	30,14	22 414	55,28	18 352	45,39	—	—	—	—
Huriet (maj.)	6 822	14,90	—	—	14 240	22,34	14 926 (2)	25,37	10 138 (2)	18,87	10 075 (2)	24,84	10 836 (2)	26,80	28 119 (2)	63,35	24 489 (2)	48,24
Favaro (P.C.)	6 522	14,25	—	—	11 981	18,80	17 921 (3)	32,41	10 521 (3)	19,59	8 057 (3)	19,87	7 684 (3)	19	16 266 (3)	36,64	8 847 (3)	17,13
Begorre (P.S.U.)	498	1,08	—	—	1 247	1,95	—	—	3 034 (4)	5,65	—	—	2 079 (4)	5,14	—	—	6 921 (4)	13,63
Parra (gaull.)	379	0,82	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dupuy (P.F.N.)	300	0,65	—	—	1 000 (5)	1,56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jeannet (A.D.E.R. (*)	123	0,26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mmes Nimsgern (L.O.)	508	1,09	—	—	803 (6)	1,26	—	—	1 054 (6)	1,96	—	—	—	—	—	—	—	—
Régis-Judicis (roy.) ..	211	0,46	—	—	279	0,43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.G.P. (*)			—	—	754 (7)	1,18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
L.C.R. (*)			—	—	373 (8)	0,58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.O.P.D.P. (*)			—	—	177 (9)	0,27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers			—	—	—	—	—	—	7 707 (12)	14,35	—	—	522 (11)	1,29	—	—	5 605 (10)	11,04

(1) En 1968, M. Maurice Boutellis (F.G.D.S.) ; en 1970, M. Gérard Cureau (P.S.) ; en 1973, M. Patrice Gassenbach (U.G.S.D.-M.R.G.) ;
(2) En 1968, 1970 et 1973, M. Roger Souchal (U.D.R.) ;
(3) En 1968, 1970 et 1973, M. Michel Antoine, actuel suppléant de M. Favaro ;
(4) En 1968, M. Antoine Troglic ; en 1970 et 1973, M. François Borella ;
(5) En mars 1968, candidat de l'Union des Français pour le bon sens qui soutient M. Huriet ;
(6) En 1973 et mars 1978, Mlle Michèle Lanchon ;
(7) M. Patrice Kelche ;
(8) M. Bernard Thiéry ;
(9) Mlle Marie-Thérèse Cicolella ;
(10) M. Luc Bourcier de Carbon (P.D.M.) ;
(11) M. Pierre-Marie Albrique (Centre lorrain) ;
(12) Mme Francine Henrich (U.R.P.-C.D.P.), MM. André Burlereaux (sans étiq.) et Marcel Deville (ex-rad.), respectivement 8 505, 644 et 358 voix, soit 12,11 %, 1,20 % et 1,04 %.
(*) A.D.E.R. : Association pour le développement de l'expression régionale ; U.G.P. : Union des gaullistes de progrès ; L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) ; U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïste).

Quatre élections cantonales

EURE-ET-LOIR : canton de Courville-sur-Eure (2e tour).

Inscr., 6 337 ; vot., 4 213 ; suffr. expr., 4 040. MM. Robert Bizard, maj.-P.R., ancien adjoint au maire de Courville, 2 376 voix, *ELU* ; Etienne Janci, P.C., 1 664.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Raymond Bataille (P.S.), décédé accidentellement le 18 juin dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 (il était alors suppléant du député de la circonscription, M. Legendre) avec 2 639 voix contre 1 887 à M. Bizard.

Le 10 septembre, M. Robert Bizard était arrivé en tête avec 1 463 voix, devant M. Janci, 740 voix, dont la forte progression lui permettait de devancer le candidat socialiste, M. Julien, 718 voix, qui réalisait un score très inférieur à celui obtenu en 1976 par Raymond Bataille. Egalement candidats, MM. Bouvart et Gérard (sans étiq.) avaient respectivement obtenu 328 et 318 voix sur 6 338 inscrits, 3 634 votants et 3 567 suffrages exprimés.

L'augmentation de la participation (le taux d'abstention passe de 42,6 % à 33,5 %) au second tour ne modifie pas les positions enregistrées au premier tour, M. Janci bénéficiant, semble-t-il, du report des voix socialistes (41,18 % contre 40,86 % pour la gauche dimanche dernier) et M. Bizard de celles recueillies par MM. Bouvart et Gérard (58,81 % contre un total de 59,1 % au premier tour). M. Bizard réalise un meilleur score que ceux enregistrés en 1976 par Raymond Bataille (58,76 %) et au second tour des législatives de mars dernier par le candidat R.P.R. élu, M. Taugourdeau, qui avait obtenu dans ce canton 51,10 % des voix.]

LOT : canton de Payrac (premier tour).

Inscr., 1 779 ; vot., 1 316 ; suffr. expr., 1 292. Ont obtenu : MM. Abel Mespoulet, M.R.G., maire de Payrac, 834 voix, *ELU* ; Yves Arènes, P.C., 270 ; Georges Floirac, div. maj., M. de Cales, 188.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Georges Constant (M. R. G.), ancien maire de Payrac, démissionnaire.

M. Mespoulet (M. R. G.) obtient 64,55 % des suffrages exprimés contre 20,89 % pour le candidat du P. C. et 14,55 % pour celui de la majorité.

En 1973, M. Constant avait été réélu au premier tour en recueillant 811 voix (70,58 %). Son seul adversaire, M. Choulet (P. C.), en avait obtenu 338 (29,41 %). Il y avait eu 1 639 électeurs inscrits et 1 149 suffrages exprimés.]

PAS-DE-CALAIS : canton de Cambrin (1er tour).

Inscr., 19 446 ; vot., 13 333 ; suffr. expr., 12 580. Mme Angèle Chavatte, P.C., député, maire d'Annequin, 7 200 voix, *ELUE* ; M. Léon Copin, P.S., maire de Noyelles-lez-Vermelles, 5 380 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Lucas, député communiste de la 11e circonscription du Pas-de-Calais, décédé le 30 juillet dernier et auquel sa suppléante, Mme Chavatte, avait déjà succédé au Palais-Bourbon. Elle lui succède aujourd'hui à l'assemblée départementale, dès le premier tour, mais en améliorant de 5,08 points le score qu'il avait obtenu en 1973 (57,23 % contre 52,15 %). Le candidat socialiste améliore également de 9,03 points son score de 1973 (42,76 % contre 33,73 %), mais semble avoir bénéficié de l'absence d'un représentant de la majorité dans ce scrutin (en 1973, un candidat de l'U.J.P. avait obtenu 14,10 % des suffrages exprimés), absence relevée par la fédération communiste du Pas-de-Calais pour qui les électeurs ont « sévèrement condamné la manœuvre organisée par la droite et destinée à favoriser le P.S. » « Ce magouillage contre l'union de la gauche, observe-t-elle, n'a pas porté ses fruits malgré les efforts conjurés de la droite et du P. S. »

Pour « l'Humanité » du 18 septembre, les chiffres indiquent que « la droite a fait bloc sur le candidat socialiste pour tenter de battre le candidat communiste. Il est clair, estime ce journal, que les électeurs ont condamné la manœuvre du P.S. qui consiste à s'appuyer sur le droite pour affaiblir le P.C. et éliminer ses élus. »

Au premier tour des législatives de mars 1978, M. Henri Lucas avait obtenu, dans ce canton, 46,38 % des voix, contre 24,75 % au candidat socialiste, 2,48 % au représentant de Lutte ouvrière, 13,58 % à M. Caron (U.D.F.), 11,36 % au R.P.R. et 1,42 % à l'ARII. Il l'avait emporté au second tour avec 67,50 % des suffrages exprimés contre 32,50 % à M. Caron.

En 1973, M. Henri Lucas avait été élu avec 5 729 voix, devant M. Copin (P.S.), 3 706, et M. Mahiette (U.J.P.), 1 549, sur 16 673 inscrits, 11 207 votants et 10 984 exprimés.]

SOMME : canton de Crécy-en-Ponthieu (2e tour).

Inscr., 4 824 ; vot., 4 053 ; suffr. expr., 3 925. MM. Charles Ponchel, maire de Crécy-en-Ponthieu, P.S., 1 971 voix, *ELU* ; Léonce Baillet, soutien R.P.R., 1 954.

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 4 824 ; vot., 3 759 ; suffr. expr., 3 664. MM. Baillet, 1 367 voix ; Ponchel, 1 029 ; Bost, maire d'Estrées-lès-Crécy, maj. prés., 657 ; Hautbout, P.C., 611.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Delaunoy (R.P.R.), décédé, qui avait été réélu au second tour, en mars 1976, avec 1 620 voix contre 1 270 à M. Joël Petit (P.C.), et 1 150 à M. Pierre Brantrant (act. loc.), sur 4 941 inscrits, 4 164 votants et 4 040 suffrages exprimés. Au premier tour de mars 1976 (« le Monde » du 12 septembre), le nouvel élu socialiste, M. Ponchel, qui se présentait alors « sans étiquette », arrivait en cinquième position derrière le candidat de tête (R.P.R.) et devant le socialiste, qui n'arrivait, lui, qu'en dernière position avec 433 voix sur 3 646 suffrages exprimés.]

POLITIQUE

Le parti socialiste va déposer une motion de censure contre la politique économique et sociale du gouvernement

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 16 septembre, a adopté une résolution dans laquelle il dénonce *« le cynisme de la politique économique et sociale mise en œuvre par le gouvernement Giscard-Barre dès le lendemain des élections législatives »*. Il ajoute : *« Ce cynisme, qui s'est traduit par exemple par la libération des prix acordée au patronat alors que le pouvoir exerce un pression constante pour faire obstacle au relèvement des salaires, ne parvient pas à dissimuler des échecs de plus en plus durement ressentis par les Français. (...)*

» Ainsi que l'a souligné le parti socialiste dès la campagne qu'il a menée en juin dernier, la politique économique du gouvernement faite d'inflation et de chômage est en contradiction avec ce qui avait été dit aux Français avant les élections. De même, alors que le prétendu programme de Blois avait annoncé une pause fiscale pour deux ans, le projet de budget adopté par le conseil des ministres comporte une nouvelle et importante pression fiscale touchant de nombreuses catégories sociales. Sur tous ces points qui touchent directement à leur existence quotidienne, le pouvoir a trompé les Français.

» Le parti socialiste, conscient que le retour durable au plein emploi est en contradiction avec les intérêts du capitalisme, a la volonté d'amplifier sa lutte pour un changement complet de politique. (...)

» Cette politique de plein emploi, pour être efficace, impliquerait une autre politique industrielle appuyée sur un secteur nationalisé étendu et une planification démocratique.

» A ce sujet, le P.S. estime que le plan gouvernemental qui prévoit une prise de participation de l'Etat dans les groupes sidérurgiques ne répond aucunement au problème prioritaire de l'emploi dans ce secteur. »

Le P.S. va développer, au cours des trois prochains mois, une campagne sur ces thèmes. Il estime que ses propositions pourraient constituer pour l'ensemble de la gauche les *« bases d'une action commune »*. D'ores et déjà le comité directeur a demandé au groupe parlementaire socialiste de déposer, dès la rentrée d'octobre, une motion de censure contre la politique économique et sociale du gouvernement.

Au cours de la discussion de cette résolution un vote est intervenu. Il a donné raison à M. Michel Rocard, qui voulait remplacer par *« capitalisme »* la formule *« grand capital »* à propos du plein emploi. Le député des Yvelines a fait observer d'une part que ce sont les petites et moyennes entreprises qui provoquent actuellement une montée du chômage, d'autre part que la formule *« grand capital »* correspond aux analyses et au vocabulaire du P.C.F.

Au cours de sa session, le comité directeur a amorcé l'étude d'un rapport présenté par M. François-Régis Bastide qui se prononce en faveur de la création de radios locales, dans le cadre d'un service public bénéficiant d'une forte autonomie régionale.

Les dirigeants socialistes ont d'autre part entendu un rapport de M. Pierre Mauroy sur les projets de réforme des statuts du P.S. Le maire de Lille a souligné que *« le parti socialiste a mieux à faire actuellement que de se lancer dans une querelle sur le règlement intérieur »*. Il a proposé un compromis pouvant, espère-t-il, conduire à une solution d'unanimité lors de la convention nationale prévue pour le 25 novembre. Ce compromis a été dégagé à l'occasion d'une conversation entre MM. Mitterrand et Mauroy, vendredi 15 septembre, avant l'émission télévisée « Apostrophes ».

Le maire de Lille, qui réclamait jusqu'à présent que l'élection des dirigeants soit assurée directement par le congrès, a concédé que le bureau exécutif soit désigné par le comité directeur, lequel sera élargi (*le Monde* daté 17-18 septembre). — T. P.

M. Michel Rocard : nous sommes en désaccord sur la hiérarchie des priorités du gouvernement

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était dimanche 17 septembre l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a rappelé que, selon lui, les socialistes ont laissé le programme commun *« devenir une véritable plate-forme revendicative plutôt que la description pour les cinq premières années d'un projet de société plus ambitieux »*. Il a ajouté : *« Des problèmes de précision de notre message politique, et, autant je crois les problèmes de personnes inconvenants s'ils ne sont que des problèmes de personnes, autant je les crois authentiques quand ils sont liés à des choix d'idées, de stratégies et de projets politiques (...). La lecture des derniers sondages montre que certaines personnes souhaiteraient que quelques socialistes se mettent à pactiser avec le régime : cette idée est absurde ; les statistiques sur le chômage sont là pour convaincre tous ceux qui cultivent de tels espoirs qu'il n'en est rien.*

» Pour le reste, c'est vrai, sur un certain nombre de choix de politique économique et de politique internationale, nous avons des différences et des divergences qui, après tout, sont choses logiques dans une organisation démocratique. Les hommes se situent derrière ces choix. »

Le député des Yvelines a précisé la position du P.S. sur le problème de la réduction de la durée du travail. Il a déclaré : *« C'est par le canal des négociations entre employeurs et organisations syndicales ouvrières que sera précisée dans le temps la durée de l'arrivée à ces trente-cinq heures par semaine, qui doit être faite de manière que le pouvoir d'achat, non seulement soit maintenu, mais puisse — c'est un autre sujet — augmenter au fur et à mesure de l'augmentation de la production et de la productivité nationales... »*

Evoquant les délibérations du comité directeur de son parti sur ce sujet, il a ajouté : *« Il y a eu conversation et accord, qui s'est conclu par un texte adopté à l'unanimité et une absence de contradiction à une remarque conclusive que je m'étais permis de faire et qui était : nous sommes lucides sur le fait que, choisissant ainsi, nous donnons la priorité à la préservation du pouvoir d'achat et nous diluons dans plus de temps, plus d'années, la création des emplois compensateurs à cette baisse de la durée du travail, puisqu'elle ne sera pas instantanée. »*

En ce qui concerne la politique gouvernementale, M. Rocard a souligné : *« Le budget ne traite le chômage que comme un problème social — il faut cautériser pour éviter que ce soit dangereux politiquement — et il ne comporte ni une idée ni un engement financier en ce qui concerne le traitement économique, c'est-à-dire la création des emplois. Nous sommes en désaccord, absolument, sur la hiérarchie des priorités, non seulement de M. Barre, mais du président de la République, dont il fait la politique. (...) Nous nous battons fermement contre le système de priorités de M. Barre. On ne peut pas tout faire en économie, c'est une affaire entendue. Sa priorité est au commerce extérieur, et il fait ce qu'il peut — il peut peu d'ailleurs et, à notre avis, il pourrait, même dans le cadre de son système de priorités, faire mieux — pour limiter le dégât social, qui est une honte.*

» Notre système, c'est la priorité absolue au plein emploi, et il faudra se battre pour limiter les conséquences sur d'autres fronts, les prix et le commerce extérieur. C'est toute une politique inverse. »

Interrogé sur la situation au sein de l'opposition, le député des Yvelines a noté : *« La France est un des rares pays d'Occident dont la gauche soit près de se partager à peu près en deux — ne chipotons pas sur le rapport de forces — entre deux projets de types différents. Ce partage n'est pas stable, n'a pas vocation à être stable. (...) Je crois, moi, que ce rapport moitié-moitié n'est pas un rapport stable et que les électeurs, qui restent, eux, unitaires — ça se vérifie d'élection partielle en élection partielle — continueront à imposer l'union de la gauche au second tour, c'est-à-dire à donner priorité à celui des deux projets de la gauche qu'ils préfèrent. Et c'est comme ça qu'un jour la gauche prendra le pouvoir. J'en suis convaincu. Je reste, moi, certain qu'il n'y a pas de fatalité de l'échec de la gauche, et c'est même pour cela que nous sommes repartis au travail, de pied ferme et tout de suite. »*

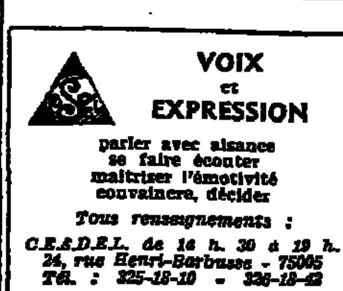
Sur la politique du chef de l'Etat, M. Rocard a précisé : *« C'est le président de la République lui-même qui dit non à sa propre politique d'ouverture. Il sait bien que des partis qui représentent le monde du travail — et en tout cas je n'engagerai que le mien : le parti socialiste — ne peuvent pas accepter de discuter, qu'il y ait des manœuvres d'approche ou la moindre ambiguïté quand l'article premier de la politique suivie par le président de la République et son gouvernement est d'accepter un chômage massif. Rien n'est possible dans ces conditions. »*

● *Le bureau politique du P.C.* a dénoncé dimanche 17 septembre *« les attaqeus et les mensonges qui caractérisent la campagne anticommuniste actuelle »* en vue de l'élection législative partielle de la 16e circonscription de Paris.

Le bureau oplitique s'est élevé notamment contre *« l'attaque haineuse »* à laquelle se sont livrés, selon lui, MM. Jacques Chirac et Christian de La Malène, candidat du R.P.R., au cours d'un meeting, le 14 septembre.

● *Mme Chantal Sanchez* (P.C.) a été élue le 17 septembre au conseil municipal de Vermelles (Pas-de-Calais) commune dont son père, Henri Lucas, député de la onzième circonscription, décédé le 30 juillet dernier, était le maire. Elle a obtenu 1 222 voix contre 413 au candidat du P.S. et 257 à celui du R.P.R. sur 2 766 nscrits, 1 956 votants et 1 892 exprimés.





POLITIQUE

Crise chez les radicaux de gauche de la Loire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Une crise secoue la *fédération* du Mouvement des radicaux de gauche de la Loire, au sein de laquelle la tendance majoritaire nationale, conduite par M. Claudius Granger, est minoritaire. Certes, le comité directeur du M.R.G. de la Loire avait, le 7 juin, manifesté sa confiance au président nouvellement élu, M. Michel Crépeau. Mais le mercredi 6 septembre, emboîtant le pas à M. Michel Grossmann, membre du comité directeur national, et adjoint au maire communiste de Saint-Etienne, il avait, à une voix de majorité (5 contre 4 et grâce à un pouvoir) décidé de soutenir Robert Fabre dans sa *« tentative de promouvoir une opposition constructive »* pouvant être *« le point de départ d'un radicalisme moderne »*. Ne s'en tenant pas à cette prise de position, M. Grossmann a été, la semaine dernière, à l'origine de la création à Saint-Etienne, avec le soutien de M. Michel Soulié, ancien ministre, de la *« Fédération Rhône-Alpes pour une démocratie radicale »* (F.D.R.) Selon l'un des fondateurs de cette nouvelle formation, M. Pierre Bricout, secrétaire général du M.R.G. de la Loire et conseiller municipal de Saint-Etienne, *« il n'y a aucune raison pour que ne soit pas acceptés au sein de la F.D.R. des valoisiens ou des socialistes. »*

Les radicaux de gauche de la Loire favorables à M. Michel Crépeau se sont alors réunis pour protester contre de telles positions, considérant notamment cette F.D.R. *« comme une dissidence de fait »*. *« L'accord national P.S.-M.R.G. dans la Loire est révolu »*, a déclaré M. Merat, secrétaire général du P.S., avant d'estimer : *« il se difficile de travailler een confiance dans la municipalité stéphanoise avec ceux qui lorgnent du côté de MM. Durafour et J.-J. S.-S. »*

En revanche, le P.C. annonce que l'attitude de ses élus *« dans la gestion des municipalités ne changera pas »*, *« que ce soit à Saint-Etienne, Roanne, Rive-de-Gier, Saint-Chamond ou Firminy, notre activité municipale est uniquement dictée par le respect du contrat municipal qui lie tous les partenaires »*, ajoute le P.C., non sans avoir auparavant condamné *« le virage à droite »* de la fédération de la Loire du M.R.G. Pour les communistes, *« les choses sont claires : dans la Loire, les radicaux abandonnent la référence de gauche, rejettent le programme commun et se déclarent prêts à jouer avec les valoisiens »*. Conseiller général, et maire de Saint-Jean-Soleymieux, M. Claudius Granger, président de la fédération de la Loire du M.R.G., récuse cette interprétation : *« Il ne saurait être question de remettre en cause la ligne politique définie aux congrès de La Rochelle et de Paris. Cette politique ne peut se poursuivre qu'avec nos partenaires de l'union de la gauche, sans compromissions avec le pouvoir actuel »*, a-t-il affirmé.

● *Le conseil national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche* s'est réuni en séminaire, samedi 16 et dimanche 17 septembre à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), pour préparer le congrès national qui aura lieu le 18 novembre à Paris. Les jeunes radicaux de gauche ont réaffirmé à cette occasion leur attachement à l'action de M. Michel Crépeau, président du M.R.G. et *« seul leader démocratiquement désigné du parti »*. Ils souhaitent que le M.R.G. affirme sa position dans la gauche et entendent structurer et développer leurs fédérations départementales *« aux côtés de leurs aînés »*.

Selon un sondage IFOP, la popularité des leaders politiques est en baisse

Le Journal du dimanche a publié dans son numéro du 17 septembre un sondage réalisé par l'IFOP du 5 au 13 septembre auprès d'un échantillon de 1 805 personnes. Il en ressort que la popularité de la quasi-totalité des personnalités politiques est en baisse. Seuls progressent MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., et Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, reste la personnalité la plus populaire, avec 62 % d'opinions favorables et 23 % d'opinions défavorables. Bien qu'en recul de 6 points, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, se hisse à la seconde place avec 47 % d'opinions favorables, précédent M. Jacques Chaban-Delmas, avec 46 % (— 5 points).

M. François Mitterrand rétrograde de la deuxième à la quatrième place, passant de 60 à 45 % d'opinions favorables. Il est à égalité avec M. Michel Rocard, qui atteint le même score de 45 % en ne perdant qu'un point.

M. Jacques Chirac se place en sixième position, avec 43 % d'opinions favorables (— 4 points), à égalité avec M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière (— 1) et devant M. Robert Fabre, 42 % (— 7). Ce dernier enregistre par ailleurs le record d'augmentation des mécontents (de 22 à 32 %).

M. Georges Marchais est à la quinzième place, avec 32 % d'opinions positives (— 2) et 51 % d'opinions négatives (+ 1).

Selon le même sondage, 40 % des personnes interrogées au lieu de 31 % en janvier voient M. Chirac *« dans un rôle et une fonction »* de président de la République. En revanche, elles ne sont que 31 % à voir en M. Mitterrand un président éventuel, soit une baisse de 5 points par rapport à janvier. Les suivants immédiats, MM. Chaban-Delmas, 27 %, Peyrefitte, 17 %, et Rocard, 14 %, améliorent chacun sensiblement leurs positions.

Enfin, 42 % des personnes interrogées au lieu de 39 % en janvier voient M. Chirac *« dans un rôle et une fonction »* de premier ministre. M. Chaban-Delmas recueille un pourcentage de 41, améliorant également son score de 3 points. En revanche, M. Mitterrand se retrouve à la troisième place avec 40 % après avoir perdu 8 points.

M. ROCARD : un certain archaïsme politique est condamné.

Interrogé sur les résultats de ce sondage au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 17 septembre, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., a déclaré : *« Bien entendu, un bon sondage fait plaisir, mais on n'est pas responsable politique sans savoir que les sondages, ça va, ça vient.*

« Je suis moins soucieux de rapport de forces dans le parti socialiste que je ne suis soucieux de l'identité, de la stratégie et de l'unité du parti socialiste. Je suis moins soucieux de destin personnel que de la capacité collective de l'outil à la construction duquel nous travaillons : prendre le pouvoir et transformer la France. Il me semble que ces sondages comportent une réponse au paradoxe du 19 mars, parce que, pour moi, il y a paradoxe dans la défaite de la gauche, paradoxe en ce sens que la France — et bien des sondages le montraient déjà aussi bien quant aux intentions de vote que quant aux thèmes — est de plus en plus d'orientation socialiste (...). Les élections partielles nous confirment que la gauche est potentiellement majoritaire. Mais, les 12 et 19 mars, confrontée aux problèmes de l'Etat et de la gestion économique, la gauche a rencontré des Français qui ne lui ont pas donné leur confiance.

« C'est par rapport à ce mouvement d'opinion que les sondages nous donnent une réponse. Et cette réponse, c'est probablement qu'un certain style politique ou qu'un certain archaïsme politique est condamné, qu'il faut probablement parler plus vrai, plus près des faits. »

En ce qui concerne la cote de M. Mitterrand, M. Rocard a précisé : *« Que la chute soit à la mesure des responsabilités exercées dans le passé est une logique qui n'appelle pas de commentaires supplémentaires à mon sens. »*

M. François Mitterrand a évoqué ce sondage à Montauban. Le premier secrétaire du P.S. a déclaré : *« Si j'avais besoin d'être rassuré, il m'aurait suffi de regarder les noms de ceux qui sont passés devant moi pour être tranquille. »*

Le Monde

société

RELIGION

Mgr Etchegaray : l'homme en question

La maison sur la hauteur

En basque, Etchegaray veut dire *« maison sur la hauteur »*, et on peut dire que ce Basque de cinquante-cinq ans — qui fut le dernier « homme en question » (1) — a atteint les sommets de sa « profession ». Archevêque de Marseille, président de la Conférence épiscopale française, président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, qui groupe mille évêques de l'Atlantique à l'Oural : Mgr Roger Etchegaray a fait du chemin depuis sa petite ville natale d'Espelette... Finira-t-il cardinal et archevêque de Paris ? Pour sa part, il refuse de voir plus loin que la tâche immédiate qu'on lui a confiée. *« Je ne fais que ce qui m'a été strictement imposé par les autres,* affirme-t-il. *On parle de mon départ : je n'y pense même pas ! »*

« La maison sur la hauteur », cela rappelle la parole du Christ rapportée par saint Matthieu : *« Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une hauteur ne peut être cachée. » « Est-ce que je brille de la lumière de l'Evangile ? »*, se demande Mgr Etchegaray, qui répond simplement : *« J'avance comme un âne qui porte le Christ sur son dos. »* (2)

Nul doute que Mgr Etchegaray est un « chef » qui conçoit son autorité comme service. Entièrement donné à une vocation au sacerdoce qui date de sa première communion, il est le type même de l'évêque post-conciliaire. Il récuse catégoriquement l'image de l'évêque notable, dignitaire ou préfet. Sa définition de l'évêque ? *« Un humble témoin de la foi, serviteur de la clairvoyance de l'Evangile, mais aussi guide qui doit conduire son peuple. »*

Il croit à la collégialité, au partage du pouvoir, que ce soit avec les prêtres de son conseil presbytéral ou les laïcs de son diocèse. *« Il est difficile de faire comprendre aux laïcs,* dit-il, *qu'ils sont responsables non seulement* dans *l'Eglise, mais* de *l'Eglise. »* Et encore : *« En œcuménisme, il faudrait plus d'audace, aller au-delà des rencontres au sommet. L'œcuménisme doit être saisi sur le terrain par tous les croyants. »*

La présomption des croyants

Avec son sourire, qui éclairait ses interlocuteurs comme un soleil provençal, son arsenal de citations toujours prêtes — Mounier, Duhamel, Pascal, Kafka, Camus, Max Scheler — et une aisance devant les caméras de télévision qu'il n'avait pas il y a deux ans, lorsqu'il était le « grand témoin » de Jean-Marie Cavada sur Antenne 2, l'homme en question ressemblait plutôt à un professeur devant des élèves trop sages, ou à un curé en chaire...

Mais quand il s'est écrié : *« Je suis le plus libre et le plus heureux de tous les hommes »*, c'en fut trop pour Alfred Grosser, qui avoua sa *« gêne devant la trop grande certitude »* de l'archevêque. *« Vous êtes né en Pays basque,* lui dit-il. *Vous êtes donc né catholique. Votre foi n'est-elle pas en grande partie le résultat d'un conditionnement ? Quelles sont vos relations avec les incroyants ? »*

La réponse de l'archevêque de Marseille sur les agnostiques *« en recherche »* et *« le chemin qui leur reste à faire pour se rapprocher de la foi »* n'a pas satisfait l'universitaire, qui a stigmatisé la présomption des croyants. *« Pourquoi les incroyants auraient-ils du chemin à faire,* demande-t-il, *alors qu'ils pensent que ce sont les croyants qui ont du chemin à faire pour se libérer de la magie et de la superstition ! »*

Ayant esquivé la question du chômage perçue comme problème politique — *« Je ne pense pas au choix de société proposé par tel ou tel parti politique,* a dit Mgr Etchegaray, *mais aux Marseillais, en chair et en os, dont la privation d'emploi est une mutilation »*, — l'archevêque s'est montré le plus convaincant et le plus émouvant, dans la dernière partie de l'émission, quand il a répondu à une question sur la souffrance.

« D'abord, a-t-il dit, *on ne peut pas en parler devant quelqu'un qui souffre, et, pourtant, il faut en parler. »* Au risque de choquer certains, il a affirmé, sans ambiguïté que *« la souffrance n'a aucune valeur en soi, aucune valeur propre »*. Pour un chrétien, il s'agit du *« bon usage de la maladie »* (Pascal), en espérant arriver à *« des âmes agrandies dans des corps entravés »* (Claudel).

Pour Mgr Etchegaray, la souffrance n'est ni un châtiment, comme le disait Camus, ni un objet de mépris, comme l'enseignait le Bouddha, ni un scandale, comme le pensent certains philosophes : c'est un mystère dont seul le Christ a la clef. Et il a terminé en citant la belle formule de Claudel : *« Le Christ n'est pas venu enlever la souffrance, ni même l'expliquer, mais la remplir de sa présence. »*

ALAIN WOODROW.

(1) « L'homme en question », émission de Paul Giannoli, FR 3, dimanche 17 septembre à 21 h. 20

(2) Le texte où Mgr Etchegaray se compare à l'âne qui a porté le Christ lors de son entrée à Jérusalem a été cité par *le Monde* du 13 juillet.

MÉDECINE

A une cérémonie commémorative de la mort de Claude Bernard

Mme Saunier-Seïté critique sévèrement les « techno-structures » de la recherche

De notre envoyé spécial

Saint-Julien-en-Beaujolais. — Le ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté, a assisté, samedi 16 septembre, à une journée de commémoration du centenaire de la mort de Claude Bernard à Saint-Julien-en-Beaujolais, où la Fondation Marcel-Mérieux entretient un musée consacré à la mémoire du savant français.

En accueillant le ministre, M. Charles Mérieux, président de la Fondation, souligna *« l'efficacité de la biologie industrielle »* en décrivant les efforts de son institut dans les échanges internationaux de technologie médicale, en matière de préparation de vaccins notamment. Puis il choisit le thème de la collaboration entre l'université et l'industrie pour proposer une accentuation des échanges : *« Nous avons ici les moyens de prendre le relais des travaux scientifiques de l'Université ou de l'Institut Pasteur »*, devait-il affirmer, en regrettant *« la carence française en toxicologie, qui est telle que nos plus grands laboratoires exportent des millions de francs pour confier leurs expertises à des centres anglais ou américains. »*

Le thème de l'organisation de la recherche en France fut alors abordé par le ministre en des termes qui ont surpris l'auditoire par leur caractère provocant et qui renforcent encore les récentes déclarations du secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain.

Elle situa d'abord la recherche comme un problème majeur pour les gouvernements en insistant sur la part très majoritaire (80 %) de la recherche universitaire dans la recherche française. Puis elle fit le constat de l'existence de *« techno-structures devenues de plus en plus lourdes et contraignantes »*, et qui ont tendance à devenir la recherche elle-même, alors qu'elles ne devraient être qu'à son service. Le ministre regretta aussi le caractère « figé » du corps des chercheurs, *« sans ouverture sur l'extérieur, et d'accès à la fois trop restrictif et pas assez sélectif »*. Enfin, elle critiqua la tendance actuelle à l'orientation des chercheurs sur des objectifs et sur des thèmes qui, d'après elle, *« masquent parfois l'absence de politique scientifique »*.

C'est donc non pas l'orientation de la recherche qui lui paraît être un problème, mais son utilisation, c'est-à-dire le passage de la recherche au développement et à sa valorisation. Le ministre a énuméré les trois critères qui seront appliqués à la politique de recherche universitaire et a rappelé qu'ils déterminent les actions de la mission de la recherche créée en décembre 1976 dans le cadre de son département ministériel :

— La qualité, grâce à des mesures incitatives et à une lutte contre la dispersion des crédits ;

— La mobilité, permettant les échanges régionaux de personnels et les enseignants associés ;

— L'ouverture sur l'industrie et la coopération.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

DÉFENSE

Dassault et un consortium arabe concluent un accord de fabrication en Égypte de l'avion Alpha-jet

Le Caire *(A.F.P.)*. — Un protocole d'accord fixant les principes de base d'un contrat, qui portera sur la fabrication en République arabe d'Egypte, de l'avion Alpha-jet, a été signé dimanche 17 septembre au Caire entre la firme française Dassault-Breguet Aviation et l'Organisme arabe d'industrialisation (O.A.I.).

Dans un communiqué publié à ce sujet, il est précisé que la fabrication de l'Alpha-jet constituera une première étape avant la fabrication du Mirage 2000 dans un proche avenir.

Cet accord, est-il précisé dans le communiqué, entre dans le cadre du protocole signé entre l'O.A.I. et le gouvernement français.

Le document a été paraphé, du côté égyptien, par M. Ashraf Marouane, président-directeur général de l'O.A.I. et, du côté français, par M. Benno-Claude Vallières, président-directeur général de la firme Dassault, en présence de M. Jacques Senard, ambassadeur de France en Egypte et de M. Jacques Buzenet, chargé des affaires internationales au ministère français de la défense.

La date de la signature définitive du contrat n'a pas été précisée, mais on déclare, de source française, que la mise en place de l'opération industrielle proprement dite interviendra probablement avant la fin de 1978.

Le contrat portera sur la fabrication par l'O.A.I. de cent soixante exemplaires.

Le futur contrat entre Dassault et l'O.A.I. mettra en œuvre une large coopération aéronautique française (SNECMA, Thomson-C.S.F. et l'ensemble des industries françaises d'équipement) avec l'O.A.I. L'Organisme arabe d'industrialisation est une organisation inter-arabe qui comprend l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis. Il a son siège au Caire et a notamment pour but — avec un capital initial de 6 milliards de francs — de doter ces quatre pays de moyens industriels nécessaires à la fabrication d'armements et d'équipements militaires.

Des contrats analogues à celui qui sera signé entre la firme Dassault et l'O.A.I. ont déjà été conclus, (en particulier, avec les Etats-Unis pour la fabrication de jeeps équipées de canon et avec la Grande-Bretagne pour la fabrication d'hélicoptères.

[Le 14 mars dernier, à Paris, le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, et son homologue égyptien, le général Gamassi, avaient signé un accord-cadre par lequel la France s'engage à apporter à l'O.A.I. sa coopération industrielle, technique et commerciale en matière d'armements (« le Monde » du 16 mars). Un premier pas a été franchi avec l'ouverture de négociations entre l'O.A.I. et la SNECMA pour l'édification, près d'Helouan en Egypte, d'une usine de construction de moteurs d'avions militaires, en particulier le réacteur Larzac de l'Alpha-jet (« le Monde » du 3 août).

De conception franco-allemande, l'Alpha-jet existe en deux versions destinées, l'une à l'entraînement avancé des pilotes débutants, et l'autre à l'appui tactique au sol. C'est la seconde version de ce biréacteur qui intéresse l'Egypte.]

SCIENCES

● *La vingt-deuxième session ordinaire de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique* s'est ouverte ce lundi 18 septembre dans la matinée, à Vienne. En plus des débats sur les programmes et le budget de l'Agence pour les années à venir, la conférence doit être saisie d'une résolution demandant que soit améliorée, au sein de l'agence de Vienne, la représentation des pays en voie de développement. — *(Reuter.)*

● *Le satellite américain d'étude des météorites, Pégase I*, est rentré dans l'atmosphère, dimanche 17 septembre, au-dessus de l'Atlantique, au large de l'Angola. Des débris ont peut-être atteint le sol angolais, mais rien n'a été encore signalé *(le Monde* du 14 septembre).

Un second satellite du même type, Pégase II, est toujours en orbite. — *(A.F.P., Reuter.)*.

JUSTICE

APRÈS L'ARRESTATION DU P.-D.G. DE PROMOVINDOR

« Il y a de la politique là-dessous »

Bergerac. — On murmure sur le coteau, on cause au village et on papote en ville, au marché du samedi. Oui, ça jase dans le vignoble. Pardi ! On ne voit pas tous les jours un notable de canton partir entre deux gendarmes pour se retrouver entre quatre murs... Le voilà aux arrêts, embastillé comme un malappris, le maître du Rauly, un « pédégé » accusé d'avoir détourné des fonds, abusé de biens sociaux et enfreint la législation sur les sociétés (« le Monde » du 15 septembre). Bien assez, à coup sûr, pour jeter quelque émoi dans Bergerac qui somnolait aux tiédeurs de l'été finissant.

Car c'est un personnage que Jean Royèr . Pas un ponte, non, mais, comme on dit, « un homme connu dans la région ». D'abord fils de son père. Ah ! le père... Un « grand monsieur » pour un « grand cru », à la belle époque du monbazillac. Heureux temps où le nectar qui mûrit sur les pentes douces au sud de Bergerac n'avait pas encore atterri aux étals des « prisus ». Bref, en ce temps-là, le père, régnant sur 80 hectares de vignes et un petit château, était de ces caciques qu'on écoutait avec respect dans les réunions viticoles.

De notre envoyé spécial

Et son fils hérita. Du château, des vignes et de l'influence : président du comité interprofessionnel des vins de la région de Bergerac, président du syndicat des vins de Monbazillac, président-fondateur du Syndicat de défense des vignerons de Bergerac et de Duras, consul-maître de la vinée de Bergerac... Jean Royère était tout cela. Etait, car, voilà deux ans, il démissionna de la plupart de ses charges. Un « signe », susurre-t-on dans la ville : *« C'était bien le début de la fin, tout le monde savait que ses affaires marchaient mal. » « La fatigue, seulement la fatigue »*, rétorquent ses amis, et peut-être aussi la volonté de se consacrer corps et âme à la réussite du groupement qu'il avait créé pour commercialiser la production d'une soixantaine de viticulteurs indépendants.

Est-ce cette quête trop ambitieuse ou trop désordonnée des « gros marchés » qui devait le conduire à sa perte ? Des policiers méticuleux et patients se sont mis à surveiller de près les affaires de M. Royère, ont épluché les comptes de la société Promovindor qu'il présidait, pour s'inquiéter finalement d'un sérieux « trou » : environ 15 millions de francs de passif dont, affirment les enquêteurs, près de 7 500 000 francs détournés à son profit par le P.-D.G. Apparaissent deux créanciers : le Crédit agricole et — fausse surprise — M. Jean Doumeng, qui, au travers de l'une de ses coopératives (la Sica Vins Midi-Pyrénées), avait noué d'étroites relations avec le propriétaire du château du Rauly et ses amis.

Curieusement, pourtant, nul ne se plaint. Ni récrimination ni inquiétude apparente. Le directeur régional du Crédit agricole s'est absenté pour quelques jours. Faute d'explications officielles, l'affaire reste, pour l'instant, dans une sorte de clair-obscur avec, pour seule lueur, une inculpation — grave, certes — mais que rien n'est encore venu publiquement étayer.

Refusant de croire, un seul instant, que leur « ami et président » ait détourné le moindre sou, les viticulteurs associés au groupement de M. Royère n'ont, en revanche, pas tardé à réagir. Tous lui ont adressé, le 15 septembre, une motion de solidarité. Pour eux, *« l'affaire est simple : c'est une victime qui est en prison ». « Jean Royère*, explique M. Beylat, l'un des proches collaborateurs du P.-D.G. inculpé, *est victime des rivalités qui nous opposent — nous, producteurs indépendants — aux dirigeants des caves coopératives. C'est sûr, il y a de la politique là-dessous. »* Tout aurait ainsi commencé le jour où le maître du château du Rauly prit l'initiative de rassembler quelques dizaines de viticulteurs dans une « Association pour la promotion et la vente des vins de la région de Bergerac-Duras » (Provbad). Ce groupement devait faciliter la commercialisation en permettant à ses associés, grâce au volume de leur production commune, d'atteindre d'importants marchés auxquels les coopératives ne pouvaient prétendre. *« Notre expérience a réussi*, assure M. Beylat, *nous vendions bien et plus cher »*.

Un partenaire : Jean Doumeng

Mais ce n'était apparemment pas suffisant. Pour obtenir d'autres marchés, plus gros encore, la Provbad favorisait un peu plus tord la création d'une nouvelle société — portant le nom de Mme Paulette Royère — chargée d'acheter du vin à des courtiers et propriétaires de la région. Juridiquement, en effet, le groupement ne pouvait procéder lui-même à de tels achats. Ainsi épaulée par les « emplettes » de la société P. Royère, la Provbad escomptait de nouveaux succès. Las ! La chute des prix du vin en 1974 — consécutive à une forte hausse l'année précédente — rendit vite les affaires de Mme P. Royère moins prometteuses.

C'est alors, selon certains dirigeants de la Provbad, que le Crédit agricole, consulté, conseilla de trouver un partenaire pour former une nouvelle société. Le partenaire était déjà dans la place, ou presque. Il était « en affaires » depuis quelque temps avec le groupement : c'était M. Jean Doumeng. Avec lui, et sa Sica Vins Midi-Pyrénées, M. Royère et ses amis formèrent donc la Promovindor. L'affaire, cependant, ne s'en trouvait guère ragaillardie, et les pertes avaient plutôt tendance à s'accumuler. *« Du fait d'un gestionnaire que nous avions engagé et qui nous a sciemment trompés »*, arguent les associés qui voudraient voir, là encore « la main de l'ennemi ».

Surtout, l'arrivée inopinée du « milliardaire rouge » en Bergeracois n'aurait été guère prisée par les dirigeants des caves coopératives, pas plus que par les pouvoirs publics. C'est du moins ce qu'avancent les amis de M. Royère. Ici, à les entendre, se profileraient les « dessous politiques » de l'affaire. En tout état de cause, beaucoup trop de points — d'aspects importants d'un dossier aujourd'hui à peine entrouvert — restent obscurs.

DOMINIQUE POUCHIN.

La réforme du régime de l'exécution des peines

Le projet de M. Peyrefitte sera examiné le 20 septembre par le conseil des ministres

Le projet de réforme du régime de l'exécution des peines, qui concerne notamment les permissions de sortir accordées aux détenus *(le Monde* des 15 et 16 septembre), sera examiné au prochain conseil des ministres, mercredi 20 septembre, avant d'être présenté au Parlement, a indiqué, samedi 16 septembre, le ministre de la justice.

La chancellerie a précisé qu'elle déplorait la *« publication de commentaires souvent inexacts et parfois excessifs »* sur ce sujet, *« commentaires prématurés, car ils portent sur un avant-projet de texte soumis aux organisations professionnelles et syndicales des magistrats et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Or le texte du projet retenu par le garde des sceaux a été très sensiblement modifié sur des points importants en fonction des observations présentées au cours de la concertation. De surcroît, seul le Parlement pourra décider s'il y a lieu à réforme en la matière et, si oui, en fixer souverainement les limites »*. *« Cette réforme,* conclut le communiqué du ministère de la justice, *loin d'être dictée par des considérations conjoncturelles, fait partie d'une politique globale, élaborée, notamment depuis le printemps 1976, par le comité d'étude sur la violence. »*

Les premières réactions des syndicats de magistrats sont défavorables au projet. Pour le Syndicat de la magistrature, le régime dit « de sûreté » — qui serait applicable à certains condamnés à trois ans d'emprisonnement et plus — *« tel qu'il est défini dans le projet ne revêt nullement un caractère exceptionnel, il est au contraire érigé en principe (...) ; ces critères d'application, lorsqu'il est de plein droit, reposent uniquement sur la nature de l'infraction commise sans que soient prises en compte les conditions sociales, économiques, personnelles et psychologiques qui ont contribué à sa commission »*. Le Syndicat de la magistrature estime que *« cette réforme constituerait une régression importante par rapport à celle de 1945 qui reposait sur l'individualisation de la peine et qui intégrait dans les modalités d'application de celle-ci les facteurs précédemment énumérés. Elle s'avérerait aussi, dans bien des cas, contraire aux intérêts de la collectivité et à une bonne réinsertion sociale du condamné »*.

A propos des permissions de sortir, le syndicat rappelle que *« les « bavures » ont été exceptionnelles (...). Il ne faudrait pas qu'une conception trop restrictive de régime des permissions de sortir nuise à la réinsertion sociale de nombreux condamnés »*.

L'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) se refuse à donner pour l'instant une position officielle ; elle constate qu'elle a été saisie de l'avant-projet seulement quelques jours avant d'être reçue à la chancellerie, à laquelle elle n'a pu faire part des réactions de l'ensemble de ses membres. *« Nous avons conscience,* dit-on à l'U.S.M., *qu'il faut trouver une solution au problème des permissions. Mais ce projet semble répondre plus à ce qu'attend l'opinion publique qu'à ce qui est nécessaire pour assurer la sécurité et en même temps la réinsertion des condamnés. »* L'U.S.M. déplore, dans son texte, une certaine *« défiance »* à l'égard du juge de l'application des peines. *« De plus les décisions concernant les permissions seront prises par une commission purement administrative et non par un organisme judiciaire. »* Pour ce qui concerne les cas ou le régime de sûreté ne sera pas appliqué automatiquement *« il semble peu souhaitable*, estime l'U.S.M., *que le soin de décider si le délinquant doit être soumis à ce régime soit laissé au juge ou aux jurés. Ce n'est pas à eux de prévoir les modalités de l'exécution de la peine, le traitement futur du condamné »*.

LE GARAGISTE DE ROUBAIX AVAIT ORGANISÉ SON PROPRE ENLÈVEMENT

Le garagiste de Roubaix, M. Bruno Lecocq, retrouvé, samedi 16 septembre, à l'aube, près de Clermont-Ferrand *(le Monde* des 15, 16 et 17-18 septembre) n'a pas été enlevé comme on a pu le croire pendant toute une semaine. Il avait tout simplement simulé un enlèvement. Devant le juge d'instruction de Lille, M. Jean Benhamou, il a reconnu avoit monté cette affaire pour des raisons pécuniaires. M. Lecocq ne pervenait plus à faire face à ses obligations, surtout après l'achat de sa nouvelle maison. Ces derniers mois, il avait vendu pour son propre compte du matériel des établissements Honda, dont il était le concessionnaire. Affolé à l'approche de l'inventaire, il a tenté de trouver de l'argent par un subterfuge. M. Lecocq a été placé sous mandat de dépôt, dimanche 17 septembre, en début d'après-midi, à la prison de Loos, sous la triple inculpation d'abus de confiance, de tentative d'escroquerie et d'outrage à magistrat. — *(Corresp.)*

● *Trois jeunes gens*, âgés de dix-sept, dix-huit et vingt-deux ans, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été arrêtés, dimanche 17 septembre, à Moyeuvre (Moselle). Tous trois sont soupçonnés d'avoir commis une vingtaine d'attentats perpétrés en Moselle et revendiqués par le MATRA (Mouvement armé terroriste révolutionnaire et anarchiste). Ces attentats étaient le plus souvent commis avec des obus récupérés sur les champs de bataille des deux dernières guerres *(le Monde* du 5 juillet et du 8 août).

PRESSE

A San-Remo

« EUROPA » REÇOIT LE PRIX ZACCARI

Les quatre journaux qui publient chaque mois un supplément commun sous le titre d'« Europa » *(le Monde, La Stampa, The Times* et *Die Welt)* viennent de se voir attribuer à San-Remo le prix Raul-Zaccari (1), fondé par la province d'Imperia (Ligurie). C'est la première fois que cette distinction était décernée à des journaux.

La manifestation, organisée le samedi 17 septembre à San-Remo, permit à Arrigo Levi, ancien directeur de *La Stampa*, de rappeler que l'Europe n'avait pas encore dépassé *« le point de non-retour »*, que le supplément « Europa », expression concrète d'une action communautaire, essayait de travailler sur plusieurs niveaux, aussi bien au développement du jeu transnational qu'à l'affirmation de la vie des nations et des régions de l'Europe.

(1) Sénateur italien décédé, qui fut un farouche défenseur de l'unité européenne.

Rendre à la justice sa crédibilité

I. — LES MAGISTRATS

par PIERRE ARPAILLANGE

La lecture des sondages d'opinion selon les quels les Français, pour 55 % à 75 %, n'auraient plus confiance en leur justice a donné une première alerte.

Des affaires — qui n'ont pas reçu leur solution logique — ont confirmé cette tendance.

Des personnalités se sont émues et, le 5 décembre 1977, le sénateur Pierre Marcilhacy, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, dont on connaît la pondération et la sérénité, s'adressant au ministre de la justice de la tribune du Sénat, s'exprimait ainsi : « *La France n'a plus confiance dans sa justice, les magistrats n'ont plus confiance dans la justice dont ils sont les maîtres d'œuvre... Je déplore cette situation, car il n'y a pas d'Etat civilisé qui puisse se vanter d'exister s'il n'a une justice digne de ce nom et hautement crédible.* »

Depuis lors, vingt millions de Français ont vu à la télévision l'affaire Dreyfus, et ont compris le rôle décisif joué par Emile Zola pour obtenir la révision du procès — car, n'est-ce pas, « on » n'acceptait pas de remettre en cause la « chose jugée », pour ne pas porter atteinte à l'honneur de « nos » généraux ! Ce qui montre bien que ce qui doit nous importer aujourd'hui, c'est sans doute moins l'affaire Dreyfus en elle-même que ce qu'elle révèle, car elle a valeur exemplaire, et il faut dépasser le cas particulier pour en voir les raisons profondes et en tirer des conclusions générales.

Et c'est bien ce que beaucoup ont ressenti.

Au cours des débats publics qui ont suivi les Dossiers de l'écran consacrés à cette affaire, on a entendu des téléspectateurs affirmer : « *Depuis Zola rien n'a changé, la justice est la même. Les pressions du pouvoir sur la justice existent toujours...* »

Et ils s'interrogeaient pour savoir si une affaire Dreyfus serait actuellement possible : sans doute, on ne conçoit pas que l'antisémitisme puisse renaître avec la même ampleur et au même niveau — depuis cette époque, nous avons tout de même eu le nazisme et connu ses victimes juives, ce qui aurait dû nous guérir définitivement de tout racisme — mais comme l'a révélé Claude Sarraute (1), qui pourrait affirmer que les deux grands courants, les forces si violemment opposées, de l'*ordre* et de la *vérité*, ne pourraient pas s'affronter à nouveau ?

Cette réponse, que l'on voudrait mieux assurée, pose la question de la *fonction* du juge, qui doit être dans le domaine des affaires intérieures le premier devoir de l'Etat. Elle est le seul vrai critère du degré réel de *liberté* et de dignité d'un peuple. Elle est aussi facteur de paix sociale. « *Au-dessus de toutes les idées qui passent, il y a, en effet, dans les Etats un principe immuable qui est la justice. C'est par elle que vivent les Républiques : chargée dans la sphère du droit civil de rendre à autrui ce qui lui revient, elle doit, dans le domaine public, accorder au citoyen tout ce qui lui est dû.* » Par là, elle se confond avec la *liberté* : « *Quand* l'innocence *des citoyens n'est pas assurée*, disait Montesquieu, *la* liberté *ne l'est pas non plus* ».

Comment, dès lors, la justice peut-elle être autant décriée et brocardée ?

C'est que la justice est au cœur de la crise sociale, dans un monde de plus en plus inquiet de son avenir.

On peut dire qu'elle a perdu, avec la confiance des citoyens, la sérénité et l'autorité, visiblement pour des raisons plus profondes que la simple vétusté ou l'imperfection des lois.

Il en est résulté ce que nous voyons actuellement : une justice incertaine, tâtonnante, hésitante, trop souvent rendue par des magistrats que n'anime plus une entière conviction, pour des citoyens irrités par sa lenteur, ou son incompréhension en matière civile, appliquée en matière pénale à des condamnés qui n'en saisissent pas toujours le sens, et contemplée avec scepticisme par une opinion qui la trouve, tout simplement, trop forte pour ce qu'elle a de faible et trop aible pour ce qu'elle a de fort.

Il apparaît, pour être plus précis, que nous ne savons plus quelle est la vraie mission de nos juges, ni l'exacte signification de leur sentence.

Recrutement et avancement

Il faut restituer à la justice sa crédibilité, et d'abord en portant davantage *attention* et *considération* aux personnes qui la servent : magistrats, avocats, secrétaires-greffiers, fonctionnaires pénitentiaires, éducateurs et collaborateurs de toutes sortes.

Mais le *recrutement* et l'*avancement* des magistrats sont, et ont toujours été, en ce qui concerne les « acteurs », les deux axes fondamentaux du malaise ressenti.

Le corps judiciaire, qui est formé environ de cinq mille magistrats, fortement hiérarchisés, comprend d'une part les *magistrats du siège* : ce sont les juges d'instruction, et aussi ceux qui jugent, qui disent le droit, qui prononcent les jugements et arrêts, et d'autre part les *magistrats du parquet*, ou magistrats du ministère public, qui ordonnent les poursuites judiciaires, requièrent l'application de la loi et font exécuter les décisions des juges.

Le *recrutement* des magistrats, par le concours et le recrutement latéral, pose un problème d'une difficulté et d'une importance considérables. Il faudrait « attirer » dans cette profession les « meilleurs » des femmes et des hommes de notre pays, car la fonction de juge implique les plus profondes qualités intellectuelles et humaines.

En outre, devant la technicité et la complexité des lois, on pourrait se demander si la fonction de juge n'est pas réellement devenue un *métier*, qui doit s'apprendre..., ce qui est le rôle de l'Ecole nationale de la magistrature.

J'évoque seulement ce problème sans le traiter au fond, tant il est vaste et délicat par ses multiples implications. Car ne serait-il pas aussi préférable, pour que la justice soit crédible, de la rendre avant tout *compréhensible* aux citoyens, qui n'auraient plus, en entrant dans un palais de justice, l'impression de pénétrer dans un monde à part, avec des acteurs dont ils ignorent jusqu'à la qualité et la fonction, et dont ils ne peuvent suivre les règles ni saisir le comportement.

Une justice, qui n'est pas comprise par tous, ne mérite pas le nom de justice.

Les magistrats du parquet sont légalement soumis au pouvoir hiérarchique du ministre de la justice — qui peut leur donner des ordres, leur enjoindre d'exercer des poursuites ou de requérir un non-lieu ou un acquittement. Les membres du ministère public sont tenus de déférer à ces instructions, bien qu'ils conservent *oralement* le droit de prendre des réquisitions contraires aux instructions qui leur ont été données *par écrit*. Ils peuvent être déplacés « dans l'intérêt du service ».

Quant aux *magistrats du siège*, ils sont « inamovibles », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent recevoir, sans leur consentement, une affectation nouvelle, même en avancement, le *Conseil supérieur de la magistrature*, organisme présidé par le président de la République et constitué de personnalités choisies par lui — dont la valeur n'est pas ici en cause, — étant chargé d'assurer l'indépendance des juges. Mais on a pris l'habitude de dire que l'indépendance du magistrat est garantie avant tout « *par sa conscience et la fermeté de son caractère* », ou par son « état d'esprit et sa volonté ». C'est surtout une formule facile, destinée à rejeter un problème qui ne peut pourtant plus être nié ni négligé, tout en donnant bonne conscience aux pouvoirs publics.

L'avancement des magistrats, qu'ils soient du siège ou du parquet, se fait uniquement *au choix* — après inscription, pour les postes les moins élevés de la hiérarchie, sur une liste d'aptitude ou un tableau d'avancement.

En dehors de cette formalité, *l'avancement* des magistrats du parquet dépend du pouvoir exécutif ; celui-ci joue aussi un rôle essentiel pour l'avancement des magistrats du siège, bien qu'il faille l' « avis », ou parfois « une proposition », du Conseil supérieur de la magistrature.

Mais on peut se demander si les garanties de carrière qui sont données aux magistrats du siège sont suffisantes pour assurer leur indépendance, et sont réellement supérieures à celles accordées aux fonctionnaires par le système des « commisions paritaires ».

Arrêtons-nous un instant sur le cas des fonctionnaires, qui connaissent aussi des problèmes d'avancement, comme d'ailleurs les militaires. Et le problème n'est sans doute pas simple, car autrement il aurait été résolu depuis longtemps, et en particulier pour ces derniers, en temps de guerre, c'est toujours le « meilleur » qui aurait été placé à la tête des armées..., ce qui a été rarement le cas dans notre histoire récente.

Alfred Grosser (2) a écrit : « *Les pratiques de notre président, distribuant à des serviteurs amis les postes de direction de l'administration, des entreprises publiques ou semi-publiques, déconsidèrent l'autorité attachée à ces postes. La démocratie, fût-elle française, s'effrite quand la faveur du prince tient lieu de mérite pour pourvoir des postes qui ne sont la propriété ni d'un homme ni d'une faction.* »

Le général de Bollardière, dans *le Nouvel Observateur*, s'exprime ainsi : « *C'est aux fonctionnaires qui « jouent le jeu », qui obéissent sans « états d'âme », que vont les préférences du pouvoir.* »

C'est Françoise Giroud qui a parlé de nominations faites « *en raison de considérations politiques ou de protections particulières* ».

C'est que, comme l'a écrit Tocqueville : « *Un régime meurt lorsqu'il ne choisit ses fonctionnaires que parmi ses partisans.* »

Et n'oublions pas que ce qui a perdu la royauté, ce sont au moins autant les courtisans que le roi lui-même, et que les flatteries des courtisans peuvent pervertir les meilleurs princes, qui devraient se souvenir que les courtisans du malheur — car le glas sonne pour tout le monde — sont peu nombreux...

S'il est exact qu'actuellement des fonctionnaires, dont le mérite et les qualités ainsi que la loyauté envers l'Etat ne sont pas en cause, sont écartés de certains postes importants en raison de leurs opinions réelles ou supposées, cela n'est pas tolérable pour leur honneur et leur dignité, ni pour l'intérêt bien compris de l'Etat.

Qu'en est-il pour les magistrats eux-mêmes ?

L'indépendance

On a peut-être trop parlé de l'indépendance des magistrats, sans la protéger, un peu comme on parle trop des inégalités sans les supprimer ou, au moins, les réduire ; mais on le sait, l'opinion publique la met en doute. D'ailleurs, le simple fait que cette question puisse se poser est déjà l'indice d'une défiance...

Et, en effet, le magistrat qui sollicite, celui qui quémande, ou de l'avancement, ou d'autres fonctions au sein même de sa juridiction, ou la présidence d'une commission, ou une décoration, risque de ne pas apparaître comme un magistrat véritablement indépendant. Il risque, sans peut-être toujours s'en rendre compte, d'aller au-devant des désirs du pouvoir, qui n'aura alors même pas à faire sur lui la moindre pression. Un débiteur est forcément un mauvais juge.

C'est que, comme pour les fonctionnaires, on verrait, pour les magistrats, des nominations qui ne paraissent pas résulter uniquement du mérite. Mais ce qui serait déjà grave pour les fonctionnaires deviendrait absolument inacceptable, pour ne pas dire désastreux, pour ceux qui ont pour fonction de rendre la justice.

Si les magistrats « servaient » le pouvoir, il n'y aurait plus de justice, car le juge ne serait plus que l'instrument du pouvoir. Et la liberté risquerait d'être d'autant plus rapidement perdue, que l'arbitraire de l'exécutif se dissimulerait mieux sous les dehors impartiaux de l'appareil judiciaire. La loi suprême d'un Etat libre est que les magistrats, non seulement ne servent pas le pouvoir, mais encore qu'ils ne puissent pas être soupçonnés de le servir. Car la justice ne règne pas seulement par ses décisions, elle doit dominer surtout par la confiance qu'elle inspire.

En démocratie, l'allégeance d'un juge à un parti politique ou à une personne n'est pas supportable. Et il n'est pas de l'intérêt des pouvoirs publics, symbolisés par cette personne, d'admettre et d'officialiser une telle allégeance. Car l'Etat risquerait de se trouver rapidement impliqué, malgré lui, dans toutes les affaires judiciaires, de l'installation d'écoutes dans les locaux du *Canard enchaîné*, à l'affaire de Broglie, jusqu'à l'évasion d'un détenu.

Je n'aurai pas la naïveté de croire que ce phénomène n'a pas existé de tout temps. Mais si — comme on le dit — il se développait, il serait de nature à porter notablement atteinte à la crédibilité du juge, ce qui serait grave pour chacun des citoyens de notre pays pour la nation tout entière, mais aussi pour le pouvoir lui-même qui a le plus grand intérêt à sauvegarder « l'intégrité » de la justice et qui risquerait de ne pas avoir dans les périodes ou pour les affaires « difficiles » les magistrats compétents et lucides qu'exigerait la situation.

Et je ne citerai en exemple que l'affaire Klaus Croissant : elle me paraît caractéristique parce qu'elle symbolise les erreurs et les maladresses commises dans la forme, car je ne veux pas aborder le fond, et révèle un manque de « savoir-faire » évident.

Et si je fais ce rappel, ce n'est qu'avec l'espoir que cette procédure ne servira jamais d'exemple ou de « précédent » pour l'avenir, car une affaire de cette sorte ne peut que porter préjudice — à plus ou moins longue échéance — à l'Etat lui-même. Il faut savoir que « certaines choses ne se font pas ». Dans ce domaine comme dans d'autres. Et ne pas hésiter à le dire. C'est cela aussi la démocratie.

Une refonte totale du statut des magistrats

Il est certain, et par beaucoup aujourd'hui reconnu, que l'avancement tel qu'il est pratiqué, tant au parquet qu'au siège, est inconciliable avec des règles simples, claires et loyales que les pouvoirs publics doivent assurer à un « service » primordial dans la vie de la nation. C'est à une refonte totale du statut des magistrats qu'il faut procéder, et non seulement à une réforme partielle et à quelques aménagements de portée limitée.

Je dirai ultérieurement mon point de vue à cet égard, car depuis un an mes idées ont profondément évolué : la situation s'est dégradée à une telle allure que les mesures que j'avais suggérées dans ce journal, en 1977 (3), sont déjà, à mon avis, nettement dépassées.

Rendre crédible la justice, ce serait non seulement assurer réellement l'indépendance des magistrats, faire que le mérite reprenne ses droits, éviter que certains ne puissent être considérés comme « les exclus » du pouvoir. Ce serait aussi leur donner les moyens matériels d'accomplir leur tâche, et reconnaître à leurs principaux collaborateurs, les secrétaires - greffiers et autres fonctionnaires de la justice, la place qui revient à leur capacité.

Ce serait enfin mieux assurer les droits de la défense :

— Par une intervention possible des *avocats* au début des enquêtes et de l'instruction, et notamment lors de la garde à vue ;

— Par leur présence à tout moment de l'information judiciaire ou de la phase du jugement auprès des inculpés et des prévenus et jusqu'à la fin de l'exécution de la peine des condamnés ;

— Par un libre accès auprès de leurs clients ;

— Par l'accroissement enfin de leur rôle. Car nous ne voulons pas d'une « justice sparadrap » (4).

Continuer à prétendre, par exemple, que le droit de la poursuite est supérieur à celui de la défense est une erreur sur le plan juridique et un péril sur celui des libertés. Et il faut en tirer toutes les conséquences.

Il ne peut d'ailleurs y avoir d'antagonisme profond entre les avocats et les juges, puisque ceux-ci, aux termes de l'article 66 de la Constitution, sont les « gardiens des libertés individuelles » et que ceux-là s'en considèrent comme les garants.

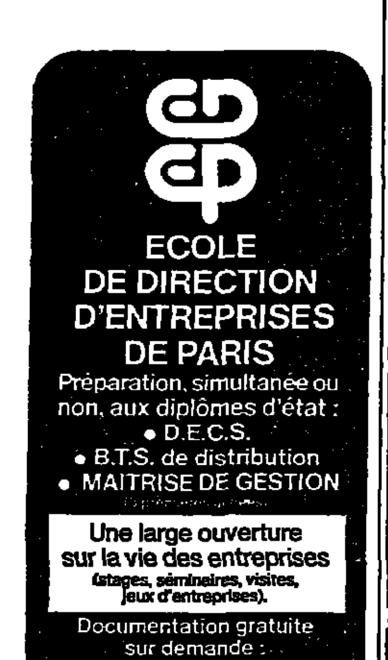
Et certains incidents dont on a récemment parlé sur le comportement de quelques avocats ne peuvent être de nature à modifier mon sentiment : je n'hésite pas à le dire au moment où des nuages semblent s'accumuler sur la profession d'avocats, le jour où, en France, seraient à un titre quelconque diminués les droits de la défense, ce jour-là pourraient être fermées à jamais les portes des palais de justice.

(1) *Le Monde*, 25 mai 1978.
(2) Plaidoyer pour l'irrespect (*le Monde* des 11 et 12 juin).
(3) Voir *le Monde*, 25 janvier 1977.
(4) Pour m'inspirer d'un « mot » de Laurent Fabius.

Prochain article :

LES DÉCISIONS DES JUGES





ÉDUCATION

AMER CONSTAT AU CONGRÈS DE LA F.I.P.F.

Le recul de l'enseignement du français à l'étranger a des causes politiques, culturelles et économiques

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Des Pays-Bas à l'Uruguay, des Etats-Unis à la Norvège, l'enseignement du français perd du terrain. Cette constatation a fait l'amère unanimité des six cents professeurs de français de cinquante-trois pays qui viennent de se réunir à Bruxelles, à l'occasion du quatrième congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.). Souvent militants de la langue française, parfois très isolés, peu ou mal formés, ces professeurs ont été habitués à un enseignement qui ne correspond plus aux besoins des élèves. Ils sont maintenant à la recherche des « motivations du choix » du français, maître mot du congrès, qui permettront de rétablir la situation et, pour certains, de préserver leur emploi.

Le développement du français est apparu aux enseignants subordonné à des facteurs politiques, économiques et culturels qui montrent *« l'irréalisme d'une réflexion pédagogique limitée aux murs de la classe »*, selon l'expression de Mme Lucette Chambard, présidente de la fédération (1).

L'influence politique au premier chef. L'enseignement du français s'est développé en Pologne après les visites de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1975 et en 1976, tandis qu'en Espagne, où le français bénéficiait d'un statut très privilégié du temps du général Franco, on constate une forte régression. Il est vrai que des accords spéciaux, assortis d'aide financière, ont été signés avec les Américains aussitôt après le décès du Caudillo, sur l'initiative du département d'Etat, afin que soit développé l'enseignement de l'anglais. Politique encore, lorsque le gouvernement de la République démocratique allemande publie une directive prescrivant qu'un tiers des élèves du second cycle doit apprendre le français, et les deux autres tiers l'anglais. Ou lorsque le Nigéria, pays de langue anglaise, décide de développer l'enseignement du français, pour pouvoir communiquer avec les pays qui l'entourent, tous francophones. Politique au Québec, toujours à la recherche du *« français le plus pur »*, pour préserver son identité culturelle.

Politique enfin, en Haïti, à l'île Maurice, à la Réunion, ou dans les pays d'Afrique francophone où, la plupart du temps, les instructions officielles ne permettent pas de tenir compte de la forme linguistique, dérivée du français, employée par les enfants. En Côte-d'Ivoire, le français « de France » est imposé comme langue officielle. Il est, en réalité, la langue de l'élite, enseignée comme telle, les enfants parlant à la récréation une autre langue née du français, et dont l'usage est interdit en classe.

L'image culturelle de la France et sa littérature jouent aussi un rôle essentiel dans le développement ou non de l'enseignement du français. En République démocratique allemande, en Bulgarie, en Finlande, en Norvège, subsiste, selon les professeurs, l'image d'une France révolutionnaire, de culture et de liberté. Mais dans la majorité des pays, notamment en Amérique latine, et en Extrême-Orient, la maîtrise de cette langue est liée à un certain prestige social. On a pu ainsi observer, lorsqu'une option est offerte, que l'anglais est choisi par les milieux les moins favorisés. Le français est toujours étudié par les couches sociales mieux nanties — particulièrement les filles (80 % d'étudiantes aux Etats-Unis, 90 % en Finlande, 75 % au Brésil) — dont les enfants ne rencontreront aucun obstacle à venir ajouter ultérieurement l'anglais à leur bagage scolaire.

La place du français est largement conditionnée par l'idée que l'on se fait de son utilité économique. Si l'anglais s'est partout imposé comme langue essentielle, le français se développe dans les pays qui entretiennent avec la France des relations économiques ou commerciales privilégiées : ainsi, en Yougoslavie, en raison du tourisme, ou au Koweït, où cent vingt-cinq professeurs enseignent le français, soit autant qu'en Irak, pays qui compte environ quinze fois plus d'habitants.

« La construction par la France des métros de Sao-Paulo ou de Caracas fera autant que les enseignants pour la langue française au Brésil et au Venezuela », nous a déclaré M. Michel Bruguière, rapporteur général du haut comité de la langue française. Selon lui, il ne faut pas parler de régression, mais de déplacement : le français perd du terrain aux Etats-Unis et dans les pays qui prennent ceux-ci pour modèle. A l'inverse, en Afrique du Nord, le français est inexpugnable, en dépit des politiques officielles d'arabisation, car il est la langue du développement économique et de la promotion. Enfin, les « pays de l'avenir » — la Chine, le Japon, les Etats du golfe Persique, — se tournent vers lui, en raison de l'accroissement des échanges commerciaux avec la France.

Changer les méthodes d'enseignement

Les professeurs ont aussi une large responsabilité dans la situation qui est faite à la langue qu'ils enseignent. Ils se sont interrogés, au cours du congrès de Bruxelles, sur le français qu'ils doivent enseigner. L'accent mis sur l'écrit et sur l'étude de la littérature — beaucoup de professeurs de français ne parlent pas notre langue, ou très mal — en écarte de nombreux jeunes, le français étant à leurs yeux une langue trop difficile, voire inutile. Cette opinion, *« à la fois image de marque et fantasme »*, selon Mme Chambard, est renforcée par l'attitude très sévère des professeurs aux examens. C'est pourquoi, aux Etats-Unis, les étudiants renoncent au français et préfèrent ce qu'on apprend — ou espère apprendre — vite. En République fédérale d'Allemagne, où le *numerus clausus* existe à l'entrée des universités, le choix du français au baccalauréat permet rarement d'avoir une très bonne note ou une mention.

Etablissant un bilan critique des méthodes d'enseignement du français, M. Gerardo Alvarez, professeur à l'université Laval du Québec, a refusé un enseignement uniforme avec des méthodes monolithiques. Il n'y a plus de modèle de langue unique, a-t-il expliqué ; l'enseignant doit chercher à donner à ses élèves des compétences en français qui correspondent aux situations dans lesquelles ils se trouvent ou vont se trouver.

Mme Andrée Tabouret-Keller, maître de conférences à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, mène depuis trois ans auprès des associations nationales membres de la F.I.P.F. une vaste enquête sur *« les fonctions et contenus de l'enseignement du français dans ses différents contextes »*. Les réponses qu'elle a réunies soulignent unanimement la concurrence de l'anglais et lui ont permis de faire une sorte de portrait-robot du professeur de français à l'étranger.

Dans l'ensemble des pays, la profession est peu valorisée. La moyenne d'âge est basse là où règne le chômage (vingt-cinq ans au Brésil, contre quarante-cinq en Norvège). Dans les pays en voie de développement, la profession est masculine et jeune (75 % d'hommes au Togo, 85 % en Libye), les effectifs des classes sont lourds et la formation des maîtres généralement courte (trois ans au Togo). Dans les pays développés, la pyramide des âges est mieux répartie, la population enseignante est essentiellement féminine, les effectifs des classes légers et la formation des professeurs plutôt longue (six ans en Finlande, sept ans en Norvège).

Dans tous les cas, la pratique pédagogique des maîtres est directive, voire autoritaire. Leur compétence est toujours définie par eux comme bonne, voir excellente, ce qui permet à Mme Tabouret-Keller de noter que, *« même si l'image sociale du professeur de français subit des revers, la représentation que celui-ci se fait de sa compétence reste positive et unitaire »*. Pourtant, les professeurs reconnaissent unanimement que les résultats obtenus à la fin de la scolarité restent très modestes. Il est vrai que, classant par ordre d'importance les points sur lesquels on a mis l'accent dans la formation des enseignants, aucune des vingt-sept associations qui ont répondu à l'enquête n'a cité les besoins des élèves...

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) Fondée en 1969, la F.I.P.F. groupe aujourd'hui cinquante-trois associations nationales d'enseignants de français. Elle organise tous les trois ans un congrès mondial.

« Pour le prestige »

M. Etsuji Matsumoto, professeur de français, dirige un établissement d'enseignement supérieur privé de Tokyo, l'Athénée français, fondé en 1913, qui accueille quatre mille cinq cents étudiants. Voici comment il décrit la situation de l'enseignement du français dans son pays :

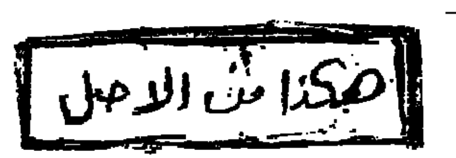
« Le grand problème de l'enseignement du français au Japon, c'est l'oral. En effet, les professeurs japonais ont été formés dans des universités où ils ont étudié la linguistique et la littérature françaises mais où on ne leur a pas appris à parler. C'est pourquoi ils font leur cours de français... en japonais. Le gouvernement français invite chaque année à Paris une vingtaine d'entre eux, linguistes réputés, pour se perfectionner dans la science du langage. Une fois arrivés, ils doivent s'inscrire aux cours de français pratique pour étrangers, niveau moyen ou « grand commençant », car ils ne peuvent pas communiquer. Ils ont surtout recours à l'écrit, et la tradition de l'enseignement des langues pousse à apprendre à lire et non à parler.

» La langue étrangère la plus répandue au Japon est l'anglais, pratiquement obligatoire dès douze ans. L'allemand et le français ne sont enseignés qu'à l'université. Pour l'enseignement supérieur, quelle que soit la discipline choisie, l'étude d'une deuxième langue étrangère est obligatoire.

» Ce sont surtout les jeunes filles qui choisissent le français. Les garçons, pourtant, sont aussi attirés par la France, mais ils sont contraints, pour une profession future, d'apprendre l'allemand, traditionnellement considéré comme la langue des sciences et des techniques, de la médecine et de la philosophie. Les étudiantes ne viennent pas à l'université pour se préparer à un métier, c'est ce qui leur permet de choisir le français, où il y a peu de débouchés. (...)

» On choisit d'étudier le français surtout pour le prestige littéraire et artistique de la France, sans omettre la haute couture, la cuisine et la chanson françaises. Tous les jeunes Japonais rêvent de venir en France, dont ils admirent la littérature — Guy de Maupassant est l'auteur étranger le plus traduit au Japon — et les arts. Les jeunes gens sentent le charme de la culture française et le français est considéré comme « très chic » (1). Ils ont l'impression vague que la France est un pays de culture très attrayant en Europe, et les Japonais sont fatigués de leur civilisation américaine. Par réaction, ils se tournent vers la France. »

(1) Sur les 32 700 étudiants de 135 nationalités accueillis à Paris par l'Alliance française en 1977, on comptait 3 000 Américains, 2 000 Allemands et 1 800 Japonais.



JUDO

Les prochains championnats du monde se disputeront à Paris, au mois de décembre 1979

C'est quasiment officiel maintenant : les prochains championnats du monde de judo se dérouleront à Paris au mois de décembre 1979, les difficultés diplomatiques qui avaient provoqué l'annulation des championnats de Barcelone en 1977 paraissent en effet avoir été surmontées. Avant cette grande confrontation, la Fédération française de judo (F.F.J.D.A.) organise, le mois d'octobre prochain, à Paris également, les championnats d'Europe par équipes qui, pour la première fois cette année, ne se seront pas déroulés en même temps que les compétitions individuelles.

A quelques semaines de cette confrontation, la tournée en France de l'équipe japonaise du Budokan permettait de faire d'une pierre deux coups : voir de près quelques-uns des meilleurs « diables jaunes », héritiers ombrageux des premiers maîtres du judo, et faire le point sur les champions français.

Le « Big Bazar » des arts martiaux nippons

Bordeaux. — Pour toute entrée en matière à cette soirée, qui marquait, samedi 16 septembre, la fin de la tournée en France du Budokan, une surprise : l'enthousiasme bruyant du public bordelais : près de trois mille personnes massées dans le palais des sports girondin, qui applaudissaient à tout rompre et à tout propos. Il faut dire que le Budokan en tournée, c'est un peu le « Big Bazar » des arts martiaux nippons : un ballet de bonds, un concert de cris, un déluge de coups.

Il y a d'abord l'inévitable maître de karaté, étonnant personnage, crâne rasé, moustache noire, haut comme trois pommes, véritable Gengis Khan modèle réduit qui module des aigus, saute comme une carpe, mystifie proprement les « experts » français chargés de lui donner la réplique, mais qui, Dieu merci, ne casse pas de briques. Il y a ensuite deux vénérables vieillards professeurs de kendo qui jouent à faire semblant de se tailler gorge et poignets avec des sabres coupants comme des rasoirs, avant de se carapaçonner dans de singulières armures pour bastonner méchamment les adeptes locaux de cette technique. Il y a aussi les hiératiques professeurs d'aïkido, qui tordent et retordent les articulations des coudes et des poignets pour provoquer d'effroyables pirouettes.

Mais le Budokan c'est aussi et surtout une équipe de judo parmi les plus célèbres et les plus fortes du Japon et, par le fait, du monde Elle puise ses champions dans les rangs de l'université de Tokai, où l'on enseigne le judo comme les mathématiques à Polytechnique. Elle est dirigée par Isao Inokuma, ancien champion du monde et ancien champion olympique toutes catégories en 1964 ; elle est conseillée par Shozo Fujii, le merveilleux Fujii, trois fois champion du monde des moyens, un des judokas à la manière la plus pure et la plus puissante qui ait jamais été vue, aujourd'hui sagement dans l'ombre de son aîné.

Les « Dalton »

Singulière équipe en vérité que ces huit garçons du Budokan : le même masque de bronze buté, la même coupe en brosse rase, la même musculature ronde et lisse, ils sont quasiment semblables, du plus petit (moins de 60 kilos) au plus gros (140 kilos), à la manière des poupées russes. De véritables « Dalton » des tatamis, teigneux comme tout.

Samedi soir, ils se sont d'abord fait les dents sur une sélection régionale qui était bien vaillante, bien courageuse, mais qui s'est fait culbuter, étrangler, immobiliser à qui mieux mieux. Et, après les esquimaux glacés de l'entracte, on est passé aux choses sérieuses. Enfin, presque sérieuses parce que compte tenu de l'« amicalité » de la rencontre, l'arbitrage a été des plus primesautiers. Bref, le résultat (trois victoires et quatre nuls en faveur des Japonais) a peu d'importance, ce qui comptait, c'était la manière.

Eh bien, pour ce qui concerne la manière, une première conclusion s'impose : le judo japonais, au moins pour les catégories de poids les plus légères, a définitivement assimilé l'apport du sambo soviétique, au point que, aux techniques traditionnelles de projection par les pieds, les jambes, les hanches, les bras et les épaules, on peut dire que s'ajoutent désormais les techniques de mains. Non plus pour les accrochages cafouilleux et brutaux auxquels ont habitué les judokas de l'Est, mais de véritables attaques, lestes, fortes, efficaces, au point d'emporter nettement la décision. Kazuya Fujiki (moins de 60 kilos) et Takanori Nawa (moins de 71 kilos) l'ont bien montré en désarçonnant de la sorte respectivement Thierry Rey, trop peu confiant samedi soir, et Lionel Langlais, qui connaissait pourtant la musique après un séjour de deux ans au Japon.

Seconde conclusion : les Nippons ne veulent pas perdre. Entendez que c'en est fini des samouraïs téméraires se lançant sans répit à l'assaut de ses adversaires pour « planter », pour marquer l'« ippon » du triomphe au risque de tout perdre sur un contre Cela donne un spectacle bien terne, se présentant le plus souvent comme une variante du « *Je te tiens, tu me tiens...* ». Le premier à rire généralement est le plublic, lorsque, pour sanctionner le manque de cambativité, l'arbitre mouline des avant-bras, ajoutant cette nuance personnelle aux grands champions.

De notre envoyé spécial

Or le désir de ne pas perdre est éclatant chez les « gros » Japonais, qui veulent à tout prix reconquérir la suprématie sur les catégories lourdes, les seules qui comptent vraiment à leurs yeux, celles où ils ont subi aussi les attaques les plus cuisantes depuis une quinzaine d'années. Jean-Luc Rougé, par exemple, est toujours champion du monde en titre des mi-lourds, faute, il est vrai, d'une nouvelle compétition à ce niveau. Bref, Kenichi Suzuki (moins de 95 kilos) a bloqué comme un forcené les assauts d'Angelo Parisi, plus félin que jamais : Suyoschi Yoshioka a accroché son quintal et demi au kimono de Jean-Luc Rougé et a laissé rebondir le Français sur son énorme bedaine, comme s'il n'avait rien de mieux à faire.

On pourrait écrire que Yasuhiro Yamashita s'est comporté de la même façon dans le combat toutes catégories. Pourtant, la rencontre avec Jean-Luc Rougé était d'une autre nature. S'il existait, comme pour les joueurs de tennis, un classement mondial des judokas, le Japonais serait sans conteste le numéro un actuellement. Ses 120 kilos de viande lourde ont l'élasticité de la pâte à modeler, il sait jouer avec son corps de toutes les gammes du judo, en y

C'est sur lui que tout le Japon fonde ses espoirs de « reconquête » aux prochains championnats du monde et aux Jeux olympiques. Or, Jean-Louis Rougé et Yamashita ne s'étaient jamais affrontés. Pour leur première prise de contact ils se sont donc contentés d'un assaut ferme et courtois. Juste pour se montrer l'un l'autre de quoi ils étaient capables. Maintenant, ils savent. *« Il est vraiment très fort »*, a dit après le combat Jean-Louis Rougé, ce qui est chez lui à la fois un hommage et un défi pour leurs rencontres à venir.

Pour l'instant, toutefois, les préoccupations des Français sont plus immédiates : les championnats d'Europe par équipes fin octobre à Paris. A vrai dire, la sélection française n'a pas paru à Bordeaux au meilleur de sa forme puisque l'entraînement n'a repris que depuis quelques semaines. Certains auraient sans doute pu mieux faire mais la qualité y était de toutes les façons. Il s'agit donc maintenant de guérir de vieilles blessures, de se forger un moral d'acier, et de suer beaucoup sur les tapis. La routine en quelque sorte. Après cela, venir les battre à domicile ne sera sans doute pas très facile.

ALAIN GIRAUDO.

MOTOCYCLISME

LE 42ᵉ BOL D'OR

Encore Honda...

Le Castellet. — La plus prestigieuse des épreuves motocyclistes d'endurance courue pour la première fois de sa longue histoire sur le circuit Paul-Ricard du Castellet, la présence au départ, aux côtés des meilleurs pilotes « de fond », du tandem-vedette des grands prix, Christian Sarron et Patrick Pons, qui, dès les premiers tours des essais avaient réalisé les meilleurs temps sur leur Yamaha OW 31 de 750 centimètres cubes : tout y était pour que la quarante-deuxième édition du Bol-d'Or s'annonçait prometteuse, comme le ciel varois. Promesses tenues, pour le bonheur des quelque soixante-dix à quatre-vingt mille spectateurs, dont, selon les responsables de *Moto Revue*, organisateurs du Bol, une bonne vingtaine de mille furent de parfaits resquilleurs, les guichets n'ayant enregistré que 51 000 entrées payantes.

Samedi, 15 heures. Comme la veille aux essais, c'est la Yamaha nº 5 de Pons et Sarron qui prend la tête de la meute, immédiatement suivie par les Honda, dont le public [illegible] — quelques heures plus tard, la Yamaha persistant à tenir la première place et creusant à chaque tour l'écart — en droit de se demander si elles devraient, au terme d'une année faste — victoires aux Vingt-Quatre heures du Mans, aux 1 000 kilomètres de Misano, aux Huit heures du Nurburgring et aux Vingt-Quatre heures de Barcelone — s'incliner enfin devant plus fort qu'elles...

Le suspense devait se prolonger beaucoup plu slongtemps que ne l'avaient prévu les plus optimistes qui accordaient généreusement à la machine de Pons et Sarron six à huit heures d'existence.

Mais aux premières heures de la matinée, dimanche, on commençait à faire grise mine sur le stand Honda : « elle » tournait

De notre envoyé spécial

toujours, la maudite, aussi vite que régulièrement, et si vite même qu'elle avait su prendre sur ses suivantes quatre confortables tours d'avance. A 8 h. 25 pourtant, après dix-sept heures et vingt-cinq minutes de course à un rythme hallucinant, alors qu'elle comptait 445 tours (2 585,45 kilomètres) parcourus à une moyenne d'un peu plus de 148 kilomètres-heure, soit environ 2 kilomètres-heure de mieux que les Honda pendues à ses basques, la nº 5 stoppait brutalement, vilebrequin cassé et boîte bloquée ce qui ôtait tout espoir à son pilote de pouvoir la ramener au stand « à la poussette », comme l'exige le règlement.

Dès lors, tout était joué. Jean-Claude Chemarin et Christian Léon savaient que la plus haute place du podium serait pour eux, et que, pour la première fois depuis vingt-sept ans (Norton avait emporté le Bol en 1949, 1950 et 1951, renouvelant l'exploit lointain de Sunbeam en 1924, 1925 et 1926) un triplé allait inscrire au palmarès étourdissant d'un constructeur qui s'est offert le luxe supplémentaire d'aligner huit motos dans les dix premières places, et d'un pilote, puisque c'est la troisième fois consécutive que Jean-Claude Chemarin débouche le champagne de la victoire, et la deuxième qu'il le partage avec son compère Léon.

On déplorera toutefois l'enthousiasme dangereux des spectateurs qui n'ont su attendre quinze heures pour clamer leurs vivats : sept minutes avant la fin de la course, brisant les treillages de protection et enjambant les balustrades, ils envahissaient le circuit en si grand nombre qu'il était matériellement impossible de juguler leur ardeur. Et c'est un miracle qu'aucun accident de dernière minute ne soit venu endeuiller sur la piste ce Bol qui restera dans les mémoires comme un très grand moment motocycliste. On déplorera de même que la fureur de rouler vite et de prendre des risques à chaque tour de roue sur les routes du Var, tortueuses, tout en côtes raides, et souvent en assez mauvais état, se soit soldés par une hécatombe, six motards s'étant tués et de très nombreux autres blessés

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. GÉRONDEAU : les grosses motos sont trop dangereuses.

M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière, parlant le 17 septembre au micro de France-Inter, a indiqué que chaque année la moto faisait en France près de mille morts, des jeunes pour la plupart, et plus de dix mille blessés, souvent très gravement atteints.

« *Est-ce que*, a-t-il déclaré, *nous pourons tolérer sur nos routes de véritables monstres comme ceux qu'on voit apparaître sur le marché, qui font parfois 1 100 cm3 de cylindrée, dépassent largement les 200 km-h., pèsent 300 kilos et provoquent de très nombreux accidents, alors que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour améliorer la sécurité routière ?* »

Selon M. Gérondeau, la France devrait s'inspirer de l'exemple de pays comme le Japon, où « *les motos de plus de 750 cm3 n'ont pas le droit de rouler sur les routes et où il faut un permis spécial, très difficile à obtenir, pour conduire les motos de plus de 400 cm3* ».

CYCLISME

Tour de l'Avenir : le rouleau compresseur soviétique

Les Soviétiques, qui avaient cessé de participer au Tour de l'Avenir ces dernières années, faute de pouvoir aligner des grimpeurs de premier plan, sont revenus dans l'épreuve française pour y faire la loi. Ils ont tous gagné, ajoutant à la victoire finale de Sergei Soukhoroutchenkov (vingt-deux ans) le challenge international par équipes, le maillot vert du classement par points d'Alexandre Averin, neuf succès d'étapes et... Grand Prix de la montagne, que Sergei Morozov s'est attribué avec une importante marge de sécurité. Ils ont en outre pris les quatre premières places du classement général.

La démonstration de leur supériorité est complète et convaincante. L'équipe d'U.R.S.S., qui réunissait les rouleurs les plus efficaces, ainsi que les sprinters les plus rapides, s'est assurée d'entrée la maîtrise du terrain, et elle n'a pas perdu l'initiative dans les cols, bien au contraire.

La domination des Russes dans les secteurs montagneux est d'ailleurs l'enseignement majeur de ce Tour de de l'Avenir. Un tel résultat pourrait inciter les organisateurs du Tour de France à accueillir les « amateurs » — donc les Soviétiques — dans un Tour open *qui pourrait être envisagé à partir de 1981, c'est-à-dire après les Jeux olympiques de Moscou. Les organisateurs et le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs sont d'ailleurs favorables, sous certaines conditions, à cette formule.*

La participation de pays de l'Est serait assurément plus conforme à la vocation internationale de la grande épreuve, qui est de rassembler l'élite du cyclisme. Or, on peut croire aujourd'hui que les meilleurs routiers soviétiques s'apparentent davantage aux professionnels qu'aux amateurs occidentaux, qu'ils viennent de battre dans le Tour de l'Avenir. L'un des leurs, Pikkus, qui ne fut pas particulièrement brillant ces derniers jours, remporta, l'an passé, le Circuit de la Sarthe open *devant l'Allemand Braun, champion du monde de poursuite professionnelle et... Raymond Poulidor. Inversement, Gérard Macé, qui avait opposé une bonne résistance aux « pros » sur les routes du Limousin récemment, a terminé le Tour de l'Avenir dans les profondeurs du classement à plus d'une heure du vainqueur.*

D'autres exemples permettent de supposer qu'un Soukhoroutchenkov ou un Morozov réaliseraient des performances satisfaisantes dans un Tour de France open, *à la condition toutefois que l'équilibre numérique entre les équipes dites « amateurs » et celles des professionnels soit respecté. Mais il faudra revoir les Soviétiques sur des distances plus longues et contre une opposition plus consistante. Les Belges et les Italiens, les plus représentatifs, n'étaient pas au rendez-vous de Divonne-les-Bains. Quant aux Français, il n'ont réagi que par intermittence, pour obtenir des succès de consolation avec Alain Vigneron (*le Monde *du 13 septembre) et Marc Durand, vainqueur, dimanche 17 septembre, de la douzième étape. On doit descendre à la douzième place du classement général pour trouver un « tricolore », Sylvain Plandon, qui accuse un retard supérieur à quinze minutes*

JACQUES AUGENDRE.

VOLLEY-BALL

Les Français pensent avant tout aux championnats d'Europe

Ultime compétition de préparation pour les championnats du monde, organisés en Italie du 20 septembre au 1ᵉʳ octobre 1978, le Tournoi de Paris de volley-ball a pris fin — vendredi 15 septembre — sur la victoire de la République populaire de Chine devant les sélections nationales de France, de Hongrie et de Bulgarie. Déjà vainqueurs de la R.D.A. et du Brésil début septembre, à Constanza en Roumanie, les Chinois, qui associent les qualités de vitesse, de souplesse et d'acrobatie propres aux Asiatiques, figurent désormais parmi les plus brillantes formations de notre planète. Toutefois l'expérience, et plus encore la puissance, risquent de leur manquer pour inquiéter les Soviétiques, les Japonais, les Polonais et les Cubains, qui bénéficient d'un préjugé nettement favorable pour la conquête du titre mondial.

En définitive, les seuls à avoir pris une manche aux Chinois ont été les Français, qui furent ensuite poussés dans leurs derniers retranchements par les Hongrois.

« Nos garçons sont fatigués, c'est bon signe », *estimait le président de la Fédération française de volley-ball (F.F.V.B.) et vice-président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), M. Georges Boudry, qui n'avait pas l'air de douter un seul instant des facultés de récupération des membres de l'équipe de France d'ici les championnats du monde L'ennui est qu'ils n'ont que quelques heures maintenant pour retrouver toutes leurs facultés. Et affronter avec des chances sérieuses de succès l'U.R.S.S., le Brésil et, à un degré bien moindre, la Tunisie, nécessitera une condition physique parfaite, un influx nerveux intact et une direction géniale. Or, si elle veut éviter de se placer en dessous du douzième rang mondial, l'équipe de France devra impérativement vaincre le Brésil et la Tunisie.*

Pourtant, ce ne sont pas tant les résultats du championnat du monde que ceux du championnat d'Europe 1979, organisé en France, qui importent aux responsables fédéraux. Georges Boudry explique en effet que « dix villes accueilleront les compétitions féminines et masculines européennes. Nous espérons que cette répartition aux quatre coins de l'hexagone suscitera de nouvelles vocations ». *Pour harmoniser la structure nationale et la politique nécessaire à la pratique de haut niveau définie en novembre 1976 et afin d'amener les volleyeurs français au summum de leurs possibilités à l'occasion de cette opération de propagande, une réforme des championnats a été décidée en dépit de l'opposition de nombreux dirigeants de clubs. Elle consiste à resserrer l'élite pour obliger chaque joueur à se surpasser régulièrement. Ainsi cette saison, à l'instar du règlement déjà en vigueur dans le championnat de France féminin, après une première phase qualificative, les quatre meilleures équipes masculines seront regroupées dans une poule finale disputée à six reprises.*

JEAN-MARIE SAFRA.

VOILE

L'Allemagne et Ron Holland vainqueurs de la On Ton Cup

Deux bateaux allemands dessinés par Ron Holland, Néo-Zélandais établi en Irlande, occupent les deux premières places dans la One Ton Cup qui vient de se disputer à Flensburg, en République fédérale d'Allemagne, entre trente-six voiliers appartenant à treize pays. Aux mains d'amateurs peu connus (chaque bateau, de 11 mètres environ, comporte un équipage de sept hommes) Tilsag, *à Klaus Lange, réalisé en aluminium, a beaucoup surpris en devançant* Bremen *construit en bois moulé sur les mêmes plans et mené par Hannes Beilken, maître voilier à Brême.*

Ron Holland s'était rendu en Allemagne de l'Ouest pour participer à la mise au point de Bremen *qu'il a même suivi à bord d'une vedette à moteur au cours des éliminatoires de la coupe. Berend Beilken, frère de Hannes, avait remporté le même trophée en 1978*

Bruce Farr, autre architecte néo-zélandais de renom international qui, lui, est demeuré à Auckland voit deux de ses créations occuper les troisième et cinquième places avec l'américain Scalawag *et le seul bateau engagé par la Nouvelle-Zélande,* Export-Lion.

Bermudes, *le premier bateau français, est sixième. Sa coque à dérive, en aluminium, a été dessiné par Philippe Briand, eune architecte rochelais, qui signera les plans de l'un des deux 12 mètres français qui vont être construits en vue de la Coupe de l'America de 1980.*

YVES ANDRÉ.

LES RÉSULTATS

Cyclisme

TOUR DE L'AVENIR

Classement général final. — 1. Sergei Soukhoroutchenkov (U.R.S.S.), 42 h. 26 min. 28 sec. ; 2. Galaletdinov (U.R.S.S.), à 3 min. 33 sec. ; 3. Morozov (U.R.S.S.), à 4 min. 34 sec. ; 4. Averin (U.R.S.S.), à 4 min. 42 sec 5. Pozzi (It.), à 4 min. 55 sec. ; 6. Ruperez (Esp.), à 6 min. 8 sec. ; 12. Blandon (Fr.), à 15 min. 21 sec. ; (...) 16. Simon (Fr.), à 20 min. 23 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

GROUPE A

Gueugnon bat *Avignon	3-2
*Béziers bat Saint-Die	3-0
*Montpellier bat Arles	2-0
*Toulouse et Chaumont	1-1
*Troyes bat Ajaccio	5-2
Auxerre bat *Cannes	3-3
*Martigues bat Besançon	2-1
*Epinal bat Toulon	1-0
Montluçon bat *Alès	3-2

Classement. — 1. Béziers, 10 pts ; 2. Avignon, 10 ; 3. Montpellier, 9 ; 4. Troyes, 9 ; 5. Gueugnon, 9 ; 6. Auxerre, 8 ; 7. Toulouse, 8 ; 2. Avignon, 10 ; 3. Montpellier, 9 ;

GROUPE B

*Lens bat Guingamp	2-0
*Rouen et Tours	1-1
*Blois et Mulhouse	1-1
*Châteauroux bat Quimper	1-0
*Rennes et Dunkerque	0-0
*Brest bat Angoulême	[illegible]-0
*Limoges bat Amiens	2-1
*Lucé bat Orléans	2-1
*Boulogne et Melun	2-2

Classement. — 1. Lens, 10 pts ; 2. Châteauroux et Brest, 9 ; 4. Rouen, 8 ; 5. Mulhouse, 8 ; 6. Rennes, 8 ; 7. Limoges, 8 ; 8. Lucé, 7 ; 9. Tours, 6 ; 10. Blois, 6 ; 11. Quimper, 5 ;

Motocyclisme

BOL D'OR

1. Léon-Chemarin (Fr.), Honda, 3 503,430 km (moyenne 146,618 km-h.) ; 2. Luc Rigal (Fr.), Honda, à 6 tours ; 3. Woods-Williams (G.-B.), Honda, à 10 tours ; 4. Peyré-Maingret (Fr.), Kawasaki ; 5. Barchi-Ferreira (Br.), Honda ; 6. Green-Rougerie (G.-B.-Fr.), Japauto, etc.

Rugby

A Osaka, l'équipe de France a battu une sélection japonaise de l'Ouest par 90 à 18.

Sports équestres

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CONCOURS COMPLET à Lexington (Etats-Unis)

Individuels. — 1. B. Davidson, sur *Might Tango* (E.-U.), 93,4 points ; 2. J. Watson, sur *Cambridge Blue* (Irl.), 120,6 ; 3. H. Rethemeier, sur *Ladalco* (R.F.A.), 122,8 ; 4. R. Hill, sur *Sergeant Gilbert* (E.-U.), 123,4 ;

Par équipes. — 1. Canada, 436,6 ; 2. R.F.A., 513 ; 3. E.-U., 522,2.

Concours international de sauts d'obstacles de Saumur. — Les cavaliers français ont enlevé trois épreuves : Marcel Rozier, le Prix Breil ; Gilles de Balanda, le Prix du colonel Bizard ; Daniel Biancambia, la Coupe internationale des instructeurs.

Tennis

A Paris, en finale de la Coupe Porée, le Yougoslave Zelko Franulovic a battu le Français Eric Deblicker 7-6, 6-1.

Le Monde

culture

Théâtre

Ces pères du Boulevard

Patate, la pièce de Marcel Achard, va-t-elle, au théâtre Saint-Georges (où elle fut créée et représentée, un record, de 1957 à 1963), reprendre un bail avec le succès ? L'auteur disait avoir voulu montrer l'impuissance de la haine. Or, la haine et l'envie de Léon Rollo (ce fut, autrefois, Pierre Dux) envers son ami d'enfance, Noël Carradine, qui a trop bien réussi dans la vie, ne passent guère dans l'interprétation de Pierre Doris, trop brave homme, trop franc malgré les rancunes qu'il clame, pour que l'on croie chez lui à ces vilains sentiments. Et le ressort de la « vengeance » de Rollo — il découvre que sa fille (adoptée) Alexa est la maîtresse de son ennemi intime — se transforme en la saine colère d'un père au cœur offensé. Comment ne pas le comprendre ?

Même portant beau, Michel Auclair est vraiment déplaisant en quinquagénaire séducteur de fruit vert. Il a l'air d'arriver du Boulevard des années 30, et l'ironie, les méchancetés d'un dialogue bavard, sonnent faux. Les qualités de cœur transparaissant sous les ronchonnades de Rollo, le côté bonne franquette de Pierre Doris animant, à lui seul, une mise en scène assez statique, déplacent peut-être l'étude « psychologique » de *Patate*, mais sauvent aussi la pièce du vieillissement.

Un père et sa fille, c'est aussi le sujet du *Préféré*, la nouvelle pièce de Barillet et Grédy qui s'installe sur les planches du théâtre de la Madeleine où *Peau de vache*, des mêmes heureux auteurs, s'est jouée pendant trois ans. Mais il y a longtemps que Barillet et Grédy ont su dépasser les conventions boulevardières pour atteindre, avec subtilité, à la comédie de caractères. Découpée un peu comme un scénario de film avec première séquence dans une cabine d'avion, l'intrigue du *Préféré* se déplace adroitement (et rondement, dans la mise en scène de Michel Roux, encore que la première partie du spectacle pourrait être un peu resserrée) entre deux ou trois décors parisiens pittoresques où Daniel, le quinquagénaire (pas tout à fait mais presque) revenu des antipodes entreprend la conquête de sa fille : il l'a quittée lorsqu'elle avait cinq ans et il la retrouve âgée de vingt-trois ans, en passe d'être — volontairement — mère célibataire.

On s'amuse beaucoup à l'évocation des comportements sexuels d'aujourd'hui, mais, sous la drôlerie des situations, naît l'émotion. La confusion entre l'amour paternel et l'amour tout court n'est-elle pas de toutes les époques ? Les hommes peuvent partager le trouble de ce père « tardif » qui se prend d'une tendresse possessive et jalouse pour sa fille devenue femme et dont il voudrait être, pour toujours, le « préféré », le compagnon unique. Les femmes, elles, peuvent se reconnaître en Viviane, épouse et mère jadis abandonnée, affamée de sécurité qui, sous ses allures folingues, garde tout son bon sens devant les extravagances de cet aventurier charmeur qu'elle connaît, justement, par cœur. Jean Piat, avec son sourire câlin, ses fantaisies de grand gamin et sa séduction de « play-boy » touché par un sentiment vrai et profond, est remarquable.

Un peu tendue par le trac le soir de la générale, Yolande Folliot, qui est belle et a de l'allure, incarne très bien les ambiguïtés de l'éternel féminin au temps du féminisme. Dans le rôle de Viviane, Judith Magre, qui n'est pas une habituée du Boulevard, fait, avec brio, une composition fantaisiste de « comédie américaine ». Elle y a de l'avenir. La distribution est gentiment complétée par Georges Caudron (le jeune amant à moustache), Patricia Karim et Dorine Hollier, adolescente un peu « Bécassine ».

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Georges, *Patate*, 20 h. 45 ; Madeleine, *le Préféré*, 20 h. 30.

Photo

Un lexique flamboyant

Chez les Noubas de Kau, Leni Riefenstahl avait été fascinée par la religion du corps, les rites scarificateurs, le naturisme primordial. Photographier ces tribus relevait déjà de l'exploit sportif. A soixante-douze ans, Leni Riefenstahl s'est mis dans la tête de faire de la plongée sous-marine : autre monde dont l'accès nécessite une initiation, autre Eden, autre enclave hors civilisation, vouée à l'anéantissement. Trois ans après ses premières plongées, en 1975, en mer Rouge, Leni Riefenstahl retrouvait les récifs de corail détruits. Ce n'était pas la pollution, mais ces pêcheurs sous-marins, qui plongent avec des dizaines de harpons, tirent sur tout ce qui vit, et alignent leurs trophées avant de les rejeter à la mer. Le livre qu'elle sort aux Editions du Chêne, Jardins de corail, *dont elle a fait elle-même la maquette, est un appel au secours, et un témoignage pour plus tard. Cet album coûte cher (220 francs), il est un peu du genre « merveilles de la nature » et cadeau de fin d'année, mais ce n'est pas une raison pour le mésestimer. On peut le regarder comme un catalogue de matières et de couleurs rares.*

Passons sur l'image un peu drôle de cette vieille dame qui falsifie sa date de naissance pour passer son brevet, et qui s'engloutit dans les Caraïbes, palmée et masquée, lestée, surchargée de boîtiers étanches et de flashes électroniques, pour photographier des concombres de mer et des barracoudas. Matières rares, d'abord : il y a dans ces spongiaires et ces coraux, dans ces écailles, dans ces particules suspendues, des tissus poreux, globuleux ou gaufrés, des cristaux, des neiges, des porcelaines. Couleurs rares : 'oux, argentés, ambrés. Le lexique sous-marin chevauche curieusement le lexique médical : pores, polypes, squelettes calcaires, cellules urticantes, huîtres à crêtes de coq, éponges variqueuses. On peut voir dans chacune de ces photos la micro-photographie d'un organisme vivant. Formes rares : éventails, bénitiers, coupes, valves. Sonorités rares : corail de feu digitiforme, poissons lippus créoles, polypes emplumés orthogonaux. A la splendeur des couleurs répond le lexique flamboyant du monde sous-marin. Il arrive souvent, dans les îles Grenadines, qu'un ver marin tubulaire s'accroche sur un corail étoilé, ou qu'un arbalétrier-léopard affronte un mérou céleste...

HERVÉ GUIBERT.

Musique

Entretien avec John Cage

(Suite de la première page.)

Il est aussi célèbre par des aspects de sa démarche, souvent considérés du seul point de vue de l'anecdote : musique pour électrophones (1939), mélodies accompagnées sur un piano fermé (1942), *4'33"*... de silence, pour piano (1952), *Musicircus* (1967). John Cage, qui vient tout juste de fêter son soixante-sixième anniversaire, serait le plus jeune des compositeurs contemporains si son travail avait quelque chose à voir avec la composition, au sens où l'on l'entend généralement. Cage serait plutôt un « inventeur » : celui qui trouve par hasard un objet sur son chemin et qui le ramasse ; depuis bientôt trente ans, il a donné au hasard une place déterminante dans le processus d'élaboration de sa musique.

On a parlé d'une fuite, d'une démission de l'artiste : composer ce n'est pas seulement assembler, c'est aussi faire des choix et, obstinément, à partir du *Concerto pour piano préparé* (1951), où le soliste, qui représente le goût de l'auteur face à l'orchestre dont la musique a été déterminée « en dehors », s'efface peu à peu pour disparaître dans le silence, John Cage s'est refusé à choisir, renonçant ainsi à l'expression individuelle qui, depuis le dix-neuvième siècle, semblait inséparable du geste créateur. Mais ce refus de choisir, ce dédain de l'expression, vont beaucoup plus loin que le simple geste de contestation anti-romantique.

« *J'utilise les opérations de hasard*, dit-il, *non pas pous m'exprimer, mais pour changer mon esprit. Ce qui m'intéresse le plus ce ne sont pas les idées que je peux avoir* a priori, *mais celles qui viennent sans que je puisse en décider avant, et c'est le hasard qui me les propose.* »

Hasard dans l'élaboration, hasard aussi dans l'exécution, et John Cage évoque le travail qu'il a fait cet été avec les stagiaires du centre culturel de la Sainte-Baume sur *Variations IV* (1963), une œuvre dans laquelle pas une note n'est écrite, l'auteur proposant seulement une méthode pour déterminer, au hasard, la place des exécutants :

« *Nous avons trouvé des endroits pour produire des sons hors de la salle de concert : il y avait cinquante étudiants : nous avons commencé par le silence, en écoutant l'ambiance, puis chacun a produit des sons et nous avons fait des expériences pour savoir jusqu'où on peut aller en restant audible ; comme ça la pièce était très intéressante parce que, parfois, on ne savait pas si c'était vraiment l'environnement ou un étudiant. C'était ambigu : certains ont imité des oiseaux.*

— Etaient-ils libres de jouer n'importe quoi ?

— *Absolument, parce qu'on trouve n'importe quoi dans l'ambiance... L'ambiance, n'est-ce pas, commence avec n'importe quoi : les avions, les automobiles sur la route, les cris des enfants, les gens qui passent, les oiseaux. Mais pour jouer il faut d'abord écouter : au début, quelques-uns ont produit des sons avec* intention, *sans compréhension du silence, des sons contrôlés par l'ego ; il faut arriver à y renoncer, c'est une discipline qui commence avec l'acceptation des emplacements déterminés par le hasard. Mais c'est vite devenu un* « work shop », *un atelier, et tout le monde, même ceux qui étaient un peu égoïstes, est devenu travailleur, c'était bien.* »

Un silence, peut-être pour écouter, puis Cage reprend :

« *Est-ce qu'on vous a parlé du tromboniste japonais ? Non ? Il disait qu'il voulait faire le « la » aigu de la* Cinquième Symphonie *de Beethoven, précédé par un silence et que, s'il le ratait, il se tuerait ; nous étions tous vraiment effrayés à l'idée qu'il pourrait le faire...*

— Et il l'a fait ?

— *Non, il ne l'a pas fait, mais nous avons eu peur...*

— Quand on écoute des pièces récentes comme les *Etudes australes* ou les *Freeman Etudes*, on a d'abord l'impression que c'est, au contraire, une musique complètement déterminée, très écrite.

— *Je pense que ça doit être difficile pour les gens de faire la différence entre ces études et des pièces similaires, écrites selon la technique dodécaphonique, par exemple, mais je crois qu'ils peuvent sentir que c'est différent tout de même, parce que là, comme dans toute ma musique, il n'y a aucun système de relations pas plus qu'il n'y a de tonalité. On trouve tous les accords imaginables, mais ce sont des événements isolés, uniques, et non des éléments d'un ensemble.*

« *C'est une différence qui me semble décisive, même si on ne la perçoit pas tout de suite. Dans cette musique, il y a des accords tout à fait classiques — majeurs ou mineurs, — mais complètement inattendus et imprévisibles ; quand ils arrivent, ils ont une fraîcheur extraordinaire, c'est comme si on les entendait pour la première fois. On les connaît, mais ils ne sont plus liés à un sens. Je viens tout juste de finir* Ulysse, *de Joyce (j'avais lu* Finnegan's *en premier), c'est la même chose : vous pouvez lire sans savoir exactement ce qui se passe, sans comprendre, mais avec plaisir.*

— Peut-on vraiment interpréter une musique qui abolit toute possibilité de structure ?

— *Je considère la notation comme une sorte de paysage qu'on traverse et dans lequel on est libre de se promener ; je crois que deux musiciens traversant le même morceau feront des choses différentes : je donne la liberté d'aller vite ou lentement, comme on le fait en automobile : de temps en temps, on ralentit parce qu'on a vu quelque chose.*

— Quand on écoute les *Freeman Etudes* pour violon, on a l'impression que c'est très difficile à jouer...

— *Oui, c'est presque impossible... Zukofsky, pour qui je les écrit, me dit que ce qui est impossible un soir devient possible le lendemain. C'est toute l'histoire de la technique du violon. Il joue les huit premières études ; j'en ai achevé seize, et il y en aura trente-deux ; les suivantes seront encore plus difficiles. Mais, un jour, on pourra les jouer : c'est comme le* Concerto *de Schoenberg : on disait qu'il fallait un violoniste à six doigts... Après je vais travailler pour la flûte à bec, c'est un instrument que j'aime bien parce qu'il est très « flexible » et, à New-York, nous avons des virtuoses.*

— Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction entre cette sollicitation d'une virtuosité exceptionnelle et des œuvres comme les *Variations* qui peuvent être jouées par des amateurs ?

— *Je crois qu'on écrit pour beaucoup de circonstances différentes ; ce n'est pas la même chose de composer pour des gens qu'on connaît et pour ceux qu'on ne connaît pas (l'orchestre, par exemple). J'aime bien l'un et l'autre : connaître et ne pas connaître. Les* Sonates et Interludes ; *c'est un portrait de Maro Ajemian ; dans un certain sens, je les ai écrites pour elle ; c'est l'image d'une rose noire ; elle est arménienne et elle vit au bord* du sommeil : *les pièces, ce sont des mouvements vers la tranquillité. D'un côté ce sont les « neuf émotions permanentes » de la tradition esthétique de l'Inde. Les* Etudes australes *sont très différentes : c'est un portrait de Grete Sultan : elle est pleine de dévotion, elle est très tranquille et très forte, elle veut toujours faire ce qui est impossible.*

« *Est-ce qu'il y a beaucoup de gens comme cela ? Je crois que l'exemple de la virtuosité et de la dévotion est très important maintenant parce que les problèmes que nous avons à affronter dans la vie quotidienne réclament la dévotion. Dans le contexte social moderne, nous sommes confrontés à la futilité de nos actes, je voudrais montrer qu'il est possible de faire l'impossible avec l'exemple non des institutions mais des individus. Est-ce que vous avez vu comment c'est écrit ?* »

D'une petite valise, John Cage sort une feuille de papier transparent où il a décalqué une carte du ciel austral ; en la superposant à un papier quadrillé, les étoiles deviennent des notes — pas toutes, cela dépend des opérations de hasard — il faut alors les recopier sur des portées ; quand on joue, on peut entendre la musique des étoiles...

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre de l'Athénée, jusqu'au 22 septembre, à 21 heures. Renseignements : tél. 073-27-24.

Cinéma

« L'Inévitable Catastrophe » d'Irwin Allen

On ne peut pas dire qu'Irwin Allen change d'intérêts au gré des modes et des publics. Depuis trente ans, il travaille dans l'apocalypse, comme producteur et réalisateur. Les drames de la mer, l'humanité depuis le début jusqu'à la fin du monde, les démesures, naturelles ou non, c'est son terrain. Son dernier grand spectacle a été « la Tour infernale », sorti en France en 1975.

« L'Inévitable Catastrophe » (« The Swarm ») met en scène ces abeilles africaines dont on connaît la folie meurtrière depuis « l'Horrible Invasion » de J.-B. Cardos. Mais il ne s'agit pas d'un film d'horreur. Les abeilles d'Irwin Allen font leurs ravages proprement, on n'insiste pas sur les passoires qu'elles laissent derrière elles. La guerre engagée contre elles par les savants et les militaires est à l'échelle du budget et des stars impliquées. On n'hésite pas à faire intervenir la Maison Blanche, à détruire une centrale nucléaire, à mettre le feu à une ville.

Michael Caine, Katharine Rosse, Richard Widmark, Olivia de Havilland, Henry Fonda (et il y en a d'autres) sont les monstres sacrés indispensables à l'histoire. On leur a consacré des scènes inutiles, ou mal bâties, mais ça n'a pas d'importance. Une fois de plus, l'astuce triomphe de la force et de l'invasion ennemie, la morale est sauve, le plaisir aussi.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Midnight Express » d'Alan Parker

Arrêté en Turquie, en 1970, pour avoir tenté de sortir en fraude 2 kilos de haschisch, un jeune Américain, Billy Hayes, fut condamné à quatre ans de prison, puis à trente au moment de sa libération. Il aurait servi, dit-on, de bouc émissaire, dans un jeu politique entre le gouvernement turc et celui des Etats-Unis, à propos du trafic international de la drogue.

De cette histoire vraie, Alan Parker (précédemment réalisateur de « Bugsy Malone ») a tiré un spectacle romanesque, destiné à attendrir les foules sur les malheurs d'un beau garçon (trop beau pour être vraiment coupable), jeté dans un univers carcéral qu'une mise en scène affolée de grandiloquence peint, à l'épate technique, avec scènes de violence insistantes et crasse sophistiquée. La défense de la justice et des droits de l'homme ne s'exprime que par la fascination exercée par l'étonnant Brad Davis, lancé comme un nouveau Brando.

Mais — et cela rend le film insupportable et dangereux — Alan Parker, dans son indignation du sort fait au « good boy » yankee, montre, selon les pires clichés xénophobes et racistes, tous les Turcs comme des individus répugnants, corrompus, brutaux et vicieux. Quoi qu'il en soit de l'affaire Billy Hayes, on ne peut pas en accepter cette représentation (1).

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) L'ambassade de Turquie à Paris dénonce en *Midnight Express* un film « *raciste et malveillant* ».

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES », 784.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 18 septembre

Théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.

Les théâtres de Paris

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Cartoucherie, 21 h. 30 : Théâtre équestre (dernière).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : les Jeannes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Péniche, 20 h. 20 : la Dernière Bande.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.

Les théâtres de banlieue

Orly, Hôtel Histon, 21 h. : Jeunes interprètes et compositeurs polonais.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : S. Marendaz, soprano ; G. Kern, piano (Schubert, Schumann, Strauss).
Athénée, 21 h. : John Cage (œuvres vocales et instrumentales).

Festival estival

Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Paul Badura-Skoda, piano forte (Schubert).

Festival de musique de chambre

Musée Carnavalet, 21 h. : C. Maillols et M. Rossiensky, piano (Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Maxime Saury, fanfare.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Latif Khan et Asif Ali ; 22 h. 30 : Charlie Hoden et Jacques Thollot.
Campagne-Première, 18 h. : John Mami Watta, rock ; 20 h. 30 : David Rose ; 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Guest et Synchro Rythmic.
Bataclan, 19 h. 30 : les Ramones.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Quarante-deuxième Rue, de L. Bacon et B. Berkeley ; 17 h. : Un étranger au paradis, de V. Minnelli ; 19 h. : Carmen Jones, d'O. Preminger.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN CANDIDAT AU POIL (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CONVOI (A.) v.o. : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 5e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf Mar.).
CRI DE FEMMES (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., *) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY, film allemand de Wim Wenders, (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LE SECOND SOUFFLE, film français de Gérard Blain (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FEDORA, film américain de Billy Wilder (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Le Paris, 8e (359-53-99), (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MIDNIGHT EXPRESS, film américain de Alan Parker (v.o.) (**), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08), Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v. f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE, film américain de Randal Kleiser (v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v. f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Richelieu, 2e (233-56-70), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INEVITABLE CATASTROPHE, film américain de Irwin Allen (v.o.) (*) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LES GLADIATEURS DE L'AN 3000, film américain de Henri Suso (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v f.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VESTIAIRE DES FILLES, film américain de Harry E. Kerwin : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v. o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).

(Suite page 20.)

SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).

LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LAST WALTZ (A., v.o.) Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11).

MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

PORTRAIT D'ENFANCE (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

RETOUR (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42)

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Gramont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 6e (325-78-37).

VAS-Y, MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, (522-37-41).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Le Parnassien, 14e (329-83-11).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.

JONATHAN LIVINGSTON, LE GOELAND (A., v.f.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) matinée.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LENNY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e.

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) en soirée.

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

THE KILLERS'S KISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.

UN ETE 42 (A., v.f.) : Gramont, 2e

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h.

LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.,D.).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.

GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.

Les festivals

SAM PECKINPAH (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Major Dundee, Pat Garett et Billy le Kid, la Horde sauvage, Croix de fer, Un nommé Cable Hogue, Tueur d'élite, The Gustaway.

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Héros sacrilège. — Action République, 11e (805-51-33) : la Vie d'O'Haru, femme galante.

H. BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : le Port de l'angoisse. — Action La Fayette (878-80-50) : Casablanca.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Fontaine d'Aréthuse.

AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), I, 12 h. 30 : Je, tu, il elle ; 14 h. : Flesh ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Hiroshima, mon amour ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova. — II, 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 30 : Vices privés ; Vertus publiques.

MARILYN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 14 h. : Marilyn ; 15 h. 30 : la Rivière sans retour ; 17 h. : Sept ans de réflexion ; 19 h. : Niagara ; 20 h. 30 : Troublez-moi ce soir ; 22 h. : les Misfits.

FILMS DES PAYS DE L'EST (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Miroir.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 6) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA GRANDE BOURGEOISE, de M. Bolognini (1974), avec C. Deneuve, T. Aumont, L. Betti, G. Giannini, F. Rey, M. Bozzuffi, C. Pani.

Au début du siècle, une grande bourgeoise amène son frère, amoureux d'elle, à la débarrasser de son mari. L'affaire criminelle devient une affaire politique.

Etude de mœurs et de passions troubles d'après un fait divers réel. Un raffinement esthétique à se pâmer.

22 h. 20, Portrait : Catherine Deneuve à l'aventure... ou une « Certaine blondeur ».

Catherine Deneuve ne se dévoile pas. Elle ne cherche ni à plaire ni à faire des films commerciaux. D'autres en diront davantage sur la personnalité de cette belle et mystérieuse dame blonde.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Ciné-musique : les musiques de film, réal. D. Sanders.

21 h. 35, Magazine : Cartes sur table (le baron Edouard-Jean Empain).

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Pierre Daix ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES MARIES DE L'AN II, de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, S. Frey, M. Auclair, P. Brasseur.

En 1793, un aventurier français, revenu d'Amérique pour divorcer, recherche sa femme au milieu des troubles de la Vendée. Il la retrouve dans le camp des royalistes.

Une comédie, pétillante, pittoresque, menée à un train d'enfer et jouée à ravir par Belmondo et Marlène Jobert.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... Le blanc cerf ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée de Mont-de-Marsan ;

20 h., « Vive la mariée », de J.-C. Sordelli, réal. G. Delaunay, avec : P. Destailles, M. Fournel, J. Pemeja, R. Roussel, etc. (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « La maison d'ombre ou la face cachée de l'architecture » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Vingtième concours international de guitare : Ponce, Giuliani ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Serge Nigg : « Im Sommerwind » (Webern) ; « Danses rituelles » (Jolivet) ; « le Chant du dépossédé » (S. Nigg), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Soustrot ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Les sept planètes (et à 0 h. 5) ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe.

MARDI 19 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 35, Dramatique : En toute innocence ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 7) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : La ronde de nuit, de P. Moustiers, réal. G. Axel.

Rembrandt a trente-cinq ans quand il peint la Ronde de nuit. Tandis que son œuvre l'absorbe, sa femme meurt. Ici sont retracées deux années de sa vie : l'histoire d'un tableau.

22 h., Des idées et des hommes : La jalousie aujourd'hui.

Une heure de récréations instructives, de rencontres, de remise en question sur le thème de la jalousie.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 16 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir (les insectes ; les villes) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la fête de Bali ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et John Travolta) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Les envoûtés, téléfilm de J. Thorpe, avec J. Farentino, C. Nevins, E. Roche.

Evénements étranges dans un collège de jeunes filles. La police enquête...

Vers 22 h., Débat : Les phénomènes de possession.

Avec le professeur G. Devereux, le docteur Chertok, M. E. Réant, parapsychologue, le docteur T. Nathan, l'écrivain J.-P. Bourré, un exorciste et un théologien.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : SISSI, d'E. Marischka (1955), avec R. Schneider, K. Bohm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad (rediff.).

Le roman d'amour du jeune empereur d'Autriche François-Joseph et de sa cousine Elisabeth, dite « Sissi », qu'il décida d'épouser alors qu'il était fiancé à sa sœur.

Un mariage historique édulcoré, ramené à l'imagerie et aux mythes sentimentaux de la presse du cœur. Romy Schneider, adolescente sucrée. Gros succès populaire, inaltérable.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Roi divin et roi sacré en Afrique noire ; promenade à travers la mythologie irlandaise ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « Ce dimanche-là », de J. Donoso ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Agora 12 h. 45, *Panorama* ; 13 h. 30, *Libre parcours variétés* ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La littérature japonaise : le Journal de Sarashina », de R. Sieffert ; 14 h. 47, Géométrie variable : la presse féminine ; 16 h., Match : Jean Foyer-Raymond Forni ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : Les racines du racisme ; 17 h. 15 : Les Français s'interrogent ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... La table ronde ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Quine, philosophe inconnu », avec Paul Gochet et Francis Jacques ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Le chef d'orchestre Alexandre Murat ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste H. Jones ;

14 h., Divertimento : Strauss, Wolf-Ferrari, Lehar ; 14 h. 30, Triptyque : Haydn, Rossini, Mozart, Haendel ; 15 h. 32, Musique d'autrefois : Bach, Keiser, Haendel, Telemann ; 17 h., Postlude : Boccherini, Salieri ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 19 h. Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg... « Symphonie en ré majeur », « Concerto pour piano et orchestre en ut majeur », « Airs de concerts », « Symphonie en ré majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, dir. G. Kuhn, avec D. Soffel, soprano, W. Klien, piano ; 22 h. 30, Les sept planètes : Mars ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Beethoven, Biber, Byrd, Haydn, Hendrix, Janequin, Penderecki, Tchaïkowski.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Nullité dans la vingt-troisième partie

La 23e partie du championnat du monde s'est conclue, samedi, par la nullité au 41e coup sur proposition de Victor Kortchnoï. Le challenger a pourtant dominé Anatoly Karpov durant cette partie mais, pressé par le temps, il commit une imprécision au 38e coup (Ta1) qui annula tous ses efforts.

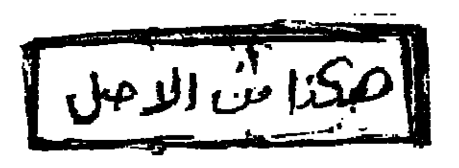
Pour la cinquième fois dans le match, les deux adversaires avaient choisi comme ouverture le « gambit-dame refusé ». Avec ce début Karpov avait remporté, avec les Noirs, la 13e partie et Kortchnoï, avec les Blancs, la 21e, les trois autres parties s'étant terminées par la nullité.

Le champion du monde mène donc toujours le match par 4 à 2, la 24e partie devant être jouée mardi 19 septembre.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
(vingt-troisième partie)

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1. ç4	Cf6	22. h3	Tfd8
2. Cç3	é6	23. Fé4	Tç7
3. Cf3	d5	24. Dd2	Fg4
4. d4	Fé7	25. f3	Fé6
5. Ff4	0-0	26. a4	b6
6. é3	ç5	27. a5	b5
7. d×ç5	F×ç5	28. C×b5	F×b3
8. Dç2	Cç6	29. Tb1	Fd5
9. Td1	Da5	30. b6	a×b6
10. a3	Fé7	31. T×b6	Tç6
11. Cd2	é5	32. T×ç6	F×ç6
12. Fg5	d4	33. Fd3	Fd7
13. Cb3	Db6	34. a6	Ff5
14. F×f6	F×f6	35. Df4	Rg7
15. Cd5	Dd8	36. F×f5	D×f5
16. Fd3	g6	37. D×f5	g×f5
17. é×d4	C×d4	38. Ta1	d3
18. C×d4	é×d4	39. Rf2	Té8
19. C×f6+	D×f6	40. Ta2	Té7
20. 0-0	Fé6	41. Td2	Té6
21. Tfé1	Taç8		Nulle.



(PUBLICITÉ)

ISSEC

formation continue des cadres

Marketing

695 cadres d'entreprises ont suivi, depuis le début de 1976, les divers enseignements du Marketing à l'ISSEC.

1. **Marketing fondamental** — Les bases indispensables de la connaissance en Marketing.
2. **Chef de produits** — Le Marketing en action : vécu à travers les rôles d'un homme clé du Marketing moderne.
3. **Marketing des produits industriels** — La démonstration de l'utilité du Marketing dans un domaine où il a enfin acquis ses lettres de noblesse.
4. **Méthodes d'analyse en Marketing** — Les outils d'analyse de l'environnement : indispensables au chercheur et utiles pour ceux qui doivent dialoguer avec lui.
5. **Etudes et recherches en Marketing** — La recherche commerciale au service de l'homme d'action : exemples vécus de prévision de la demande.
6. **Direction des ventes** — Animer, organiser, administrer et contrôler une force de vente.
7. **Communications publicitaires** — Une analyse systématique des objectifs possibles et des moyens de la publicité, de la promotion des ventes et des relations publiques : vers une communication commerciale utile.
8. **Distribution et merchandising** — Les moyens pour producteurs, grossistes et détaillants de réagir, sur le plan stratégique et opérationnel, à la modernisation spectaculaire de l'appareil commercial français.
9. **Marketing et marchés étrangers** — Dans un monde où les frontières s'ouvrent et où les échanges se multiplient, les moyens d'agir efficacement face aux disparités culturelles, politiques et économiques.
10. **Politiques de Marketing** — La synthèse indispensable des connaissances en Marketing grâce à des cas complexes et à des jeux d'entreprise.

Les enseignements de marketing sont placés sous la responsabilité de **M. Charles Waldman**, du corps professoral du Groupe ESSEC.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES
35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS - Tél. 233-21-88

Comptabilité et finance

Plus de 900 personnes ont participé ces deux dernières années aux cours de comptabilité et de finance de l'ISSEC.

1. L'ISSEC enseigne les cours de base en **comptabilité générale et comptabilité analytique** pour tous les gestionnaires appelés à utiliser les informations économiques et financières d'origine comptables à l'intérieur de l'entreprise.

2. Le cours de **contrôle de gestion** permet à tous les gestionnaires au niveau de la direction d'une unité décentralisée d'étudier les différents aspects du contrôle de gestion et du processus de planification.

3. Le cours de **Pratiques et informations comptables** concerne dans l'entreprise tous les utilisateurs des documents comptables, les cadres administratifs et financiers de même que les responsables de l'audit.

4. Les cadres voulant se familiariser avec les mécanismes et problèmes fiscaux suivent avec profit à l'ISSEC le cours de **Fiscalité des entreprises.**

FINANCE

L'enseignement de la finance à l'ISSEC comprend six cours de perfectionnement :

1. Le cours de **Techniques de gestion financière**, qui permet de se familiariser avec le vocabulaire, les concepts et les schémas d'analyses spécifiques à la fonction financière de l'entreprise. Il concerne les cadres qui souhaitent confronter leur expérience aux modèles théoriques modernes.

2. **Analyses financières et évaluation des sociétés.** Ce cours propose l'analyse du mécanisme des opérations de bourse et les méthodes d'évaluation de la valeur des entreprises.

3. **Financement des entreprises.** Le cours de financement des entreprises est destiné aux cadres qui prennent les décisions de type financiers et bancaires et qui souhaitent se perfectionner dans les plans de trésorerie, plans de financement et montage de crédits.

4. Le cours **Décisions et politiques financières** est destiné aux responsables fonctionnels de gestion financière et comptable d'entreprise.

5. Le cours de **Finances internationales** concerne les cadres financiers des firmes multinationales et des firmes exportatrices et importatrices. Il permet de se familiariser avec les sources de financement particulières aux opérations internationales.

Les enseignements de comptabilité sont placés sous la responsabilité de **M. René Demeestère**, ceux de finance sous la responsabilité de **M. Florin Aftalion**, du corps professoral du Groupe ESSEC.

Personnel et formation

Depuis deux ans, 430 cadres, de tous les secteurs de l'entreprise, ont participé aux cours de la fonction Personnel et de la fonction Formation à l'ISSEC.

A partir du 4 octobre 1978, les cours qui sont proposés par **groupes de quinze personnes** sont les suivants :

1. **Techniques de base de la fonction Personnel :** — Proposer la maîtrise des techniques essentielles de la fonction Personnel et leur intégration opérationnelle.
2. **Structures et Communications :** — Analyser les comportements humains qui résultent de l'organisation et la structure de l'entreprise.
3. **Relations industrielles :** — Etudier et comprendre les situations de relations et de travail en groupe dans l'entreprise.
4. **Droit du Travail :** — Faire prendre conscience aux cadres, non juristes, de l'importance des problèmes juridiques dans les rapports du travail.
5. **Direction du Personnel par l'encadrement :** — Aider les cadres opérationnels à réfléchir à leur rôle dans la direction et la gestion du personnel.
6. **Méthodes et pratiques en Formation permanente :** — Proposer les méthodes disponibles pour tout formateur ainsi qu'un ensemble d'outils pédagogiques.
7. **Organisation et gestion de la formation :** — Permettre aux responsables de formation de déterminer les orientations de leurs fonctions et établir une structure de fonctionnement.

Les enseignements de la fonction Personnel et Formation sont placés sous la responsabilité de **M. Alain Bernard**, du corps professoral du Groupe ESSEC.

Les autres enseignements proposés deux fois par an par l'ISSEC, toujours **à raison de neuf journées réparties sur quatre mois,** concernent les disciplines suivantes : **Secrétariat général et problèmes juridiques, Production, Organisation, Communication dans l'entreprise, Informatique, Entreprise et environnement, Gestion de la P.M.E.**

AUTOMNE 1978
A partir du 4 octobre

un enseignement intensif, pratique, d'une journée tous les 15 jours

CENTRE DE LANGUES

Anglais, allemand, espagnol, brésilien, arabe, russe

- **Cours extensifs tous niveaux.**
- **Recyclage intensif en anglais, à raison d'une journée par semaine sur 13 semaines.**
  - — **Niveau faux débutants.**
  - — **Niveau intermédiaire d'affaires.**
- **Deux nouveaux cours ISSEC (9 journées).** **Anglais de Marketing et Négociation.** **Anglais de finance et économie.**

Renseignements et documentation :
Centre de langues ISSEC
35, boulevard Sébastopol. — 75001 PARIS.
Tél. : 233-21-88

Les diplômes de spécialité ISSEC

L'ISSEC, créé il y a dix ans par l'ESSEC, et étroitement associé à cette grande école de gestion, délivre un titre de spécialité dans les huit fonctions suivantes de l'entreprise :

PERSONNEL - FORMATION - MARKETING
CONTROLE DE GESTION - FINANCE - PRODUCTION
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ORGANISATION

Les diplômes ISSEC, homologués par l'Etat depuis 1976, sont des diplômes de perfectionnement supérieur, du niveau d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. **Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant suivi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement** qui totalisent, avec la préparation du mémoire, près de cinq cents heures de travail.

En 1978, à l'ISSEC : 1355 cadres et 507 entreprises

Centres associés de l'ISSEC : Limoges, Nîmes, Orléans, Angers, Royan
ISSEC - 35, bd Sébastopol, 75001 Paris - Tél. 233-21-88 - Etablissement privé de formation continue

ISSEC
formation continue des cadres
(Groupe ESSEC)
Session d'automne 1978

M., Mme ....
Société ....
Adresse ....
....
.... Tél. ....

- ☐ Je désire recevoir le programme de perfectionnement de l'ISSEC et un dossier de candidature
- ☐ Je désire un rendez-vous au centre d'orientation de l'ISSEC
- ☐ Je désire un rendez-vous au centre de langues ESSEC/ISSEC

A renvoyer à
ISSEC
35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS
Tél. 233-21-88
M1



CARNET

Naissances

— M. Jean-Claude CLAUSEL DE COUSSERGUES et Mme, née Sylvie Laroche, Laurence et David, sont heureux d'annoncer la naissance de
Armand,
le 10 août 1978.
10, rue Daumier, 75016 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Ghislaine LALOUETTE,
fille de M. René Lalouette et de Mme, née Colette Cattaui, avec
M. Jacques BERNIÈRE,
fils de M. Robert Bernière.

Mariages

— M. et Mme André JULLIEN,
M. et Mme Henri MITJAVILLE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Marion et Nicolas,
qui a été célébré dans l'intimité le 16 septembre 1978, à Paris.
Tokyo, Neuilly.

— M. et Mme Martial Joseph BENITÉ,
M. et Mme Rachid SAHEB-ETTABA,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Anne-Marie et Anwar,
célébré dans l'intimité le 16 septembre 1978, au Pré-Saint-Gervais.
24430 Marsac-sur-l'Isle.
24, rue Henri-Martin,
93310 Pré-Saint-Gervais.
7, rue Vermeer, Tanger.

Décès

RAYMOND DUBREUIL

Nous apprenons la mort de
Raymond DUBREUIL,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Fédération nationale
de la presse française,
décédé le 17 septembre, à l'hôpital de Chaumont (Haute-Marne), à l'âge de soixante-huit ans.

[Né le 13 novembre 1910 à Chaumont (Haute-Marne), Raymond Dubreuil commence sa carrière dans la comptabilité. Pendant l'occupation, il participe à la Résistance dans un maquis de la Haute-Marne. A la libération, il devient directeur-gérant, puis P.-D.G. du « Haut-Marnais républicain ».

Président du Syndicat des quotidiens de province (1966-1978), ancien administrateur de la SNEP, Raymond Dubreuil est président de la Fédération nationale de la presse française de 1966 à 1971, puis il en devient président d'honneur.

Au sein du parti radical-socialiste, il avait occupé durant plusieurs années, les fonctions de vice-président du bureau national.]

ALAIN LUBRANO

Nous apprenons la mort de notre confrère et ami,
Alain LUBRANO,
décédé subitement le dimanche 17 septembre, à Marseille, à l'âge de soixante-dix ans.

[Né le 10 mai 1908 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Alain Lubrano assure, avant la dernière guerre, la chronique maritime au journal « le Soleil », l'un des trois quotidiens du soir édités à Marseille. Il y demeure jusqu'au 1er janvier 1944, date à laquelle il entre dans l'équipe qui prépare le lancement du « Provençal », puis la création du journal « le Soir » appartenant au même groupe.

Alain Lubrano avait pris sa retraite en juillet 1976 avec le titre de secrétaire général de rédaction, mais continuait à collaborer activement à la vie du « Soir ».

De 1962 à 1975, il avait assuré avec compétence et dévouement la correspondance du « Monde » à Marseille, où les collaborateurs de notre journal trouvaient toujours un accueil chaleureux.

« Le Monde » présente à la famille de notre ami ses bien sincères condoléances.]

— La direction et le personnel de la S.E.I. (Société d'études spéciales et d'installations industrielles), Paris, ont le regret de faire part du décès de leur administrateur,
M. Albert CAILLAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
conseiller du commerce extérieur,
président-directeur général
de la S.E.I., de 1956 à 1978,
survenu le 3 septembre 1978, dans sa soixantième année.

Les obsèques ont eu lieu à Beaurecueil, près d'Aix-en-Provence, le 8 septembre 1978.

[Né le 26 décembre 1918, à Vinay (Isère), M. Albert Caillat était P.-D.G. de la Société d'études spéciales et d'installations industrielles depuis 1956. Il était aussi conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1965 et avait réalisé plusieurs installations minières, ainsi que des équipements portuaires au Maroc, au Sénégal et dans d'autres pays.]

— Mme Edouard Cossart a la douleur de faire part du décès de
M. Edouard COSSART,
ancien élève de l'E.N.S.,
professeur agrégé
de mathématiques spéciales M',
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu dans sa soixante-douzième année, le 15 septembre 1978.

Une messe sera dite le samedi 23 septembre 1978, à 10 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières (92).

— Nous apprenons le décès du comédien **Julien LACROIX,**
survenu à la Maison des artistes de Pont-aux-Dames.

[On doit à Julien Lacroix, mort à quatre-vingt-dix-sept ans, un grand nombre d'adaptations pour la radio. Il avait participé à des tournées mondiales avec Sarah Bernhardt et joué à Paris sur de nombreuses scènes.]

— Nous avons appris le décès de
Mme Jeanne LEJEAUX,
historienne d'art,
survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année.

[Jeanne Lejeaux, qui était née en 1884 à Metz, fut une des premières femmes diplômées de l'Ecole du Louvre, avec une thèse remarquée sur « La place d'Armes de Metz », parue en 1927. Conférencière des musées nationaux, collaboratrice de l'Institut international de coopération intellectuelle, elle fut secrétaire de « la Revue de l'art ancien et moderne ». Les prix Charles-Blanc, de l'Académie française, et Thorlet, de l'Académie des beaux-arts, couronnèrent son ouvrage, « Sculpture religieuse ». On lui doit également de nombreuses études sur les architectes et les artistes français des dix-septième et dix-huitième siècles.

Pendant la dernière guerre, elle fut attachée au musée Carnavalet, dont elle classa les estampes. En 1927, l'Académie de Metz l'avait accueillie comme membre correspondant.]

— La Fédération nationale du Crédit agricole a la douleur de faire part du décès subit, dans sa cinquante-sixième année, de
M. Roger PARRET,
H.E.C. (promotion 1946),
directeur adjoint responsable
des questions économiques
et financières,
membre de la commission
du financement du VIIe Plan.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 septembre, à 16 heures, en l'église paroissiale de Saint-Myon (Puy-de-Dôme).

48, rue la Boétie, 75008 Paris.

— Pollionnay (69).
Mlle Sylvia Porte,
Mlle Muriele Porte,
M. François Porte,
Mme Joseph Porte,
M. Louis, Robert Porte,
M. Frédéric Porte,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de quarante-six ans, de
M. Maurice PORTE.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 19 septembre 1978, à 15 heures, en l'église de Pollionnay (corps déposé lundi, à 14 heures).

Inhumation au cimetière de la commune.

— Pollionnay, Craponne.
La direction et le personnel de la Société Porte ont le grand regret de faire part du décès accidentel de
M. Maurice PORTE,
président-directeur général.
Pour les funérailles, consulter l'avis de la famille.

Remerciements

— Profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, Mme Eveline Lesage, son fils et toute la famille du
docteur Bernard LESAGE,
vous prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Souvenir

— 10 ans
Le 18 août 1968 s'éteignait
Gilbert TREMBLAY,
dont le souvenir continue de briller.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Université de Poitiers, mardi 19 septembre, à 14 h. 30, département de géographie, M. Gindas Simon : « L'espace des travailleurs tunisiens en France : structure et fonctionnement d'un champ social international ».

Visites, conférences

MARDI 19 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église Saint-Roch, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Roch et la rue Saint-Honoré ».

15 h., place Saint-Germain-des-Prés, devant l'église, Mme Colin : « Saint-Germain-des-Prés et son quartier ».

15 h., terminus autobus 65, Mme Pennec : « Notre-Dame-des-Vertus d'Aubervilliers ».

15 h., portail central, Notre-Dame de Paris, Mme Guillier : « Promenade dans l'île de la Cité ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Place des Vosges et hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Solferino : « Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 11, quai de Conti : « Hôtel des monnaies et ateliers » (Mme Ferrand).

15 h., métro Sentier, sortie côté Petits-Carreaux : « Un parcours policier dans les ruelles et les passages du vieux Paris » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale), entrée libre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	385 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

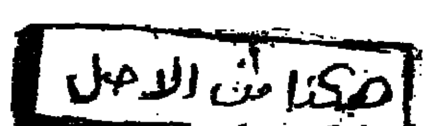
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





F.M.I. : une analyse trop optimiste sur la progression des liquidités

A une semaine de l'ouverture à Washington de son assemblée générale traditionnelle, le F. M. I. rend public son rapport annuel.

LA période passée sous revue (1er mai 1977-30 avril 1978, avec quelques débordements jusqu'au mois de juillet) par le rapport annuel du F.M.I. *« a été à nouveau insatisfaisante sous plusieurs aspects pour l'économie mondiale »*. Elle a également été marquée par de fortes pressions sur les marchés des changes qui ont conduit les autorités monétaires d'abord à racheter d'énormes quantités de dollars puis, à partir de 1978, à renoncer partiellement à intervenir. Quelles indications et éventuellement quelles analyses nouvelles apportent les auteurs de ce document qui soient susceptibles d'ajouter à notre connaissance et si possible à notre compréhension de la « crise » ?

La « surveillance »

En ce qui concerne le Fonds lui-même, c'est une nouvelle étape de son histoire qu'il a abordée, étroitement liée aux changements survenus dans le régime juridique, extrêmement souple en effet, qui s'applique désormais aux relations monétaires entre Etats, toujours caractérisées par d'amples variations du cours des changes, c'est-à-dire par de grands désordres. Depuis le 30 avril dernier, est entré en vigueur le deuxième amendement aux statuts (établis originellement en juillet 1944 à Bretton-Woods) de cette institution. La réforme en question, adoptée à la Jamaïque en janvier 1976, consacre en réalité l'abandon du système de parités fixes, qui ne s'était pas relevé de la décision prise le 15 août 1971 par M. Nixon de supprimer totalement la convertibilité du dollar en or à taux fixe, système dont le Fonds était supposé être le gardien. C'est donc en droit et même en fait un nouveau F.M.I. que nous avons aujourd'hui. De son ancien rôle, il a gardé la mission apparemment considérable d'exercer *« la surveillance des politiques* (suivies par les Etats membres) *en matière de change »*. Le rapport rappelle qu'en avril 1977 son conseil d'administration (où siègent les représentants des Etats membres) a pris une décision pour définir les principes de la future « surveillance ». Ils sont au nombre de deux. Le principe A fait obligation aux Etats *« d'éviter de manipuler »* leurs taux de change soit en vue de bloquer le processus d'ajustement (grippé depuis si longtemps pourtant !), soit en vue de se ménager indûment un avantage de compétitivité. En vertu du principe B, les Etats sont priés au contraire d'intervenir chaque fois que cela est nécessaire pour contrecarrer les mouvements désordonnés sur le marché.

De la lecture du rapport, il ressort que le personnel dirigeant du Fonds (le « staff ») est bien embarrassé pour appliquer ces commandements qui semblent avoir été prescrits par un dieu qui ignorerait à peu près tout de ce qui s'est récemment passé sur la terre en matière de monnaie. Ne faudrait-il pas d'abord savoir sous quel régime de change nous vivons? *« Les pays membres*, écrivent les experts, *ont tiré parti de cette liberté, légalisée par le second amendement* (il s'agit de la faculté pour chacun d'eux de choisir le régime monétaire de son choix à la notable exception de l'étalon-or), *et l'hétérogénéité des arrangements en cours qui en résulte rend difficile de caractériser le présent système. »* Quatre-vingt-quinze pays membres sur cent trente-deux ont rattaché la valeur de leur monnaie respective à une autre, à un panier de devises ou bien encore aux D.T.S. (droits de tirage spéciaux), mais comme le notent les experts, *« la fixité a une tout autre signification* (traduisez : n'a plus de signification aucune) *quand les principales monnaies sont elles-mêmes flottantes »*. Finalement, un cinquième seulement des transactions commerciales s'effectuent de par le monde par le truchement de monnaies qui sont fixes les unes par rapport aux autres.

A la même date du 30 avril 1978 est également devenue effective la sixième augmentation générale des quotas (versés par les pays adhérents). Sur le papier, il en résulte un accroissement substantiel des ressources du Fonds, dont le total est passé de 29 à 39 milliards de D.T.S. (tous les chiffres sont désormais donnés en cette unité de compte composite, dont la valeur est calculée tous les jours par le F.M.I. selon une formule simple que nous reproduisons dans l'encadré ci-dessous. Mais en réalité, comme les pays ont désormais le droit de payer la totalité de leur écot en leur propre monnaie (au lieu de devoir en verser une partie en or comme auparavant), la liquidité du Fonds n'a pas vraiment été assurée pour autant. Comptant large (c'est-à-dire en incluant les devises de pays débiteurs ou instables), le rapport évalue à quelque 17 milliards de D.T.S. le montant des avoirs en devises « utilisables » du F.M.I., somme inférieure, précise le rapport, aux 21 milliards d'engagements déjà contractés.

Les possibilités de prêts

Il suffirait qu'un tirage important soit décidé pour obliger le Fonds à faire appel à ses bailleurs habituels du groupe des Dix qui ont signé les accords généraux d'emprunts de 1961. Cette situation permet de juger à sa juste mesure l'engagement pris en mars dernier par les Etats-Unis en vue d'impressionner les marchés des changes *« de mobiliser sa position de réserve au F.M.I. si, et dans toute la mesure du nécessaire, ils ont besoin d'acquérir des devises étrangères »* (la promesse en question est consignée dans un communiqué conjoint américano-allemand. La sixième révision des quotas vient à peine d'être achevée que le Fonds, pour plus de sûreté, a demandé et obtenu qu'on discute de la septième dont il sera beaucoup question la semaine prochaine à Washington à l'assemblée générale.

Pour augmenter ses possibilités de prêts, le F.M.I. compte avoir bientôt la disposition des 8,7 milliards de D.T.S. que doivent lui avancer un certain nombre de pays industrialisés et pétroliers afin de créer ce qu'on appelle la facilité Witteveen, du nom de l'ancien directeur général auquel a succédé, au mois de juin dernier, M. Jacques de Larosière, auparavant directeur du Trésor, rue de Rivoli.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 26.)

Un coup de poing

RIEN n'est plus salutaire, dans la confusion des analyses et des diagnostics, que d'entendre une voix forte qui, en présentant ses arguments, s'attaque aux idées reçues par une bonne partie des économistes d'aujourd'hui et de ceux qui, tels les hommes politiques, suivent, sans toujours le savoir, leurs recommandations formulées ou non expressément. A supposer même que l'avis dissonant qui est ainsi donné soit lui-même sujet à discussion, reste encore l'avantage d'une remise en question radicale des hypothèses sur lesquelles reposent et la pensée des « experts » et l'action menée avec plus ou moins de bonheur par les gouvernements.

Rappelons-nous quel était il y a moins de dix ans dans les pays industrialisés le préjugé ambiant, sur le chômage : qui, en dehors de Jacques Rueff et d'un très petit nombre d'économistes, qu'on compterait sur les doigts d'une seule main, aurait alors sérieusement envisagé comme probable l'avènement d'une crise génératrice d'un sous-emploi d'une ampleur comparable à celle qu'on avait connue « du temps où Keynes, comme on le répétait alors à satiété, ne nous avait pas encore appris à maîtriser les fluctuations économiques ». Aujourd'hui, l'opinion commune s'est complètement renversée : il est devenu à la mode de mettre en avant tout un ensemble de facteurs qualifiés en général de « structurels » qui expliqueraient pourquoi nous sommes entrés durablement dans une ère de faible croissance et de chômage persistant.

Ce sont ces idées *a priori* que révoquent en doute M. Jean Tumlir et deux autres économistes du G.A.T.T. dans un rapport qui porte le titre : « *Ajustement, commerce et croissance dans les pays développés et les pays en voie de développement* » (voir *le Monde* du 16 septembre).

« *Dès lors*, écrivent-ils, *que ni la démographie, ni les ressources naturelles, ni la technologie n'imposent essentiellement de limites à la croissance, toutes les difficultés économiques actuelles — que recouvre le syndrome inflation-chômage — revêtent pour l'essentiel un caractère passager.* » Affirmer que les problèmes en question sont, de par leur nature, temporaires, ne revient pas à minimiser la difficulté, ajoutent les auteurs, aux yeux desquels « *il semble que, pour le moment, le principal danger soit, au contraire, d'en exagérer la difficulté et de créer ainsi un climat politique dans lequel seront proposées des « solutions » qui ne pourront qu'affaiblir le pouvoir d'adaptation spontanée des diverses économies et transformer la coopération internationale en un violent affrontement* ».

Nous nous sommes déjà malheureusement engagés assez loin dans ce processus. Pour venir en aide à tel ou tel secteur de l'économie, les gouvernements prennent des mesures, de caractère protectionniste notamment, qui toutes ensemble ne peuvent qu'affaiblir la capacité d'ajustement du système tout entier. A cet égard, les auteurs de l'étude font une suggestion que les responsables feraient bien de garder toujours présente à l'esprit. Ils distinguent deux catégories de mesures politiques d'intervention : celles qui influencent simplement la répartition des ressources et celles qui influent sur l'efficacité du mécanisme de cette répartition. Seules les secondes sont durablement nocives en grippant progressivement la machine. Telles sont, par exemple, les décisions visant sans le dire à « cartelliser » la production (résultat inévitable de tout accord visant à limiter par des contingents même volontaires les importations). A côté du chômage, on constate une pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises (nombreuses) en expansion. « *Les emplois nécessaires se créeront d'eux-mêmes si les demandeurs d'emplois additionnels possèdent les qualifications qui sont demandées.* » « *Mais le rétrécissement artificiel des écarts de salaires* » diminue l'incitation à acquérir une formation adéquate. En définitive, les hommes sont les artisans des maux économiques dont ils souffrent et il est donc en leur pouvoir de les corriger. C'est, nous disent les auteurs du rapport, le seul aspect optimiste de leur analyse. La tâche la plus urgente est de réduire l'inflation qui, en interdisant aux entrepreneurs de planifier à long terme leurs investissements, a pour effet « *d'empêcher la société de se montrer prévoyante* ».

LES NÉGOCIATIONS SUR LE PROJET MONÉTAIRE EUROPÉEN

Une proposition pour sortir de l'impasse

par CHRISTIAN BORROMÉE (*)

LES derniers accords de Brême et d'Aix-la-Chapelle prévoient la mise en place d'un fonds commun de réserve, l'utilisation d'une unité monétaire et la fixation de nouvelles marges de fluctuation (1). Ils sont apparus comme la manifestation d'une certaine union des Européens.

Cependant, rien ne saurait empêcher la spéculation de se porter sur l'une des devises européennes et de forcer ainsi les autres à se séparer de la première pour ne pas être réévaluées artificiellement, entraînant ainsi la rupture des nouveaux accords de change.

D'un autre côté, une spéculation à la baisse sur une monnaie entraînerait le « soutien » de cette monnaie par le nouveau fonds européen. En clair, cela signifierait que le fonds prêterait une monnaie forte au pays victime de la spéculation et recevrait en contrepartie la monnaie faible de ce dernier pays. Celui-ci se trouverait donc débiteur d'un pays à monnaie forte au travers du fonds européen. On est en droit de s'interroger sur les conséquences à terme d'un tel mécanisme, s'il venait à jouer.

Le fait que les opérations soient libellées en unités monétaires n'a pas une grande importance de fond. Ce qui importe est la monnaie de règlement ; l'unité monétaire sert seulement à calculer un montant, nul ne l'émet et elle n'a cours légal nulle part, comme le nouveau D.T.S., par exemple. Vous pouvez compter en guinées comme dans l'ancienne Angleterre, c'est toujours en livres sterling qu'il vous faudra payer.

M. Schlecht, secrétaire d'Etat à l'économie du gouvernement de la R.F.A., a récemment déclaré que le futur système monétaire européen devra comprendre un mécanisme permettant aux écarts de prix et de coûts entre les pays de se refléter au niveau des devises au sein du système. Celui-ci penchera donc vers les changes flottants et, ce, d'autant plus que M. Schlecht a souligné que ce système européen ne devait pas être dirigé contre les devises de pays tiers.

Rupture et protectionnisme

L'indépendance monétaire de l'Europe ne pourrait plus aujourd'hui passer que par la mise en œuvre d'un lien automatique entre le cours du dollar et le niveau du tarif extérieur commun. Ce lien devrait naturellement tenir compte de l'évolution respective des taux d'inflation, car il y aurait alors rupture entre deux zones, et l'idée mise en avant par le ministre allemand au sujet de l'accord européen s'appliquerait parfaitement ici. Ce serait l'unique et le dernier moyen de « toucher » les Etats-Unis.

Un tel accord protectionniste européen ne recueillera jamais l'approbation de la Grande-Bretagne. Car aux Américains qui voudraient continuer le système de l'étalon variable du dollar, l'Angleterre répondrait probablement toujours ce que répondait Churchill à Truman sur la question polonaise : *« En réalité, c'est vous qui donnez le ton et je vous soutiens dans tout ce que vous entreprendrez au sujet de cette affaire* (2). »

L'accord ne pourrait être que continental. Il est toutefois bon de souligner que le protectionnisme constitue le remède ultime à la crise d'inflation monétaire, parce qu'il représente le refus de se servir désormais d'une monnaie internationale : argument de poids vis-à-vis d'une opinion américaine très attachée à la libre circulation des biens.

A l'opposé, on pourrait imaginer que les Européens fassent aux Etats-Unis la proposition constructive d'un grand accord, reconnaissant les actuelles données de fait de l'émission des monnaies dans les pays « créanciers » des Etats-Unis.

Nous avons une monnaie commune : nos propres Banques centrales souscrivent les titres de votre trésorerie et nos monnaies sont émises pour une grande part contre dollars.

(Lire la suite page 24.)

(1) Voir dans « Le monde de l'économie » du 12 septembre l'article : « L'imbrications dans la zone dollar ».

(2) Harry S. Truman, *Mémoires*,

(*) Economiste, auteur de *Solutions pour demain*, préface de Jacques Rueff, Plon, 1977.

Comment déterminer un partage « équitable » des charges

Le calendrier fixé des travaux du conseil européen de Brême en vue de la mise en place d'un système monétaire européen (F.M.E.) devrait pouvoir être respecté, autrement dit le nouveau dispositif devrait devenir opérationnel début 1979. Tel est le bilan positif que dresseront ce lundi 18 septembre les ministres des finances des Neuf, au vu notamment du rapport que leur a soumis le comité monétaire. Le comité des gouverneurs des banques centrales, l'autre organe communautaire chargé de la préparation du dossier, remettra, quant à lui, son rapport en octobre : les gouverneurs, plus circonspects, sans doute parce que c'est à eux qu'il reviendra de gérer le système, entendent en regarder chaque élément de très près avant de se prononcer.

(De notre correspondant.)

LUXEMBOURG (Communautés européennes). — A l'échelon politique, le scepticisme affiché à Brême par certains Etats membres, essentiellement le Royaume-Uni et les Pays-Bas, a, bon gré mal gré, disparu. Devant la détermination manifestée par M. Giscard d'Estaing et par le chancelier Schmidt, l'entreprise est prise au sérieux par tous avec l'idée, désormais unanimement partagée, qu'il est nécessaire d'y participer.

Il semble que des divergences partielles — et il en demeure, bien sûr — ne peuvent plus faire échouer l'opération. Compte tenu de l'évolution des esprits, seul un jugement négatif global sur la capacité du F.M.E. à remplir son rôle pourrait amener un ou plusieurs gouvernements à y renoncer. C'est pourquoi les experts et les ministres s'emploient à concevoir un dispositif aussi efficace que possible.

Deux questions

Les travaux engagés conformément aux orientations définies à Brême ont trait à deux grands sujets étroitement liés l'un à l'autre : la définition d'un nouveau système de change et, pour épauler celui-ci, la création d'un Fonds monétaire européen (F.M.E.). Ce sont les travaux sur le système de change qui ont le plus progressé. A son sujet, plusieurs questions importantes, dont les ministres vont débattre, ce lundi, restent ouvertes. Au premier rang d'entre elles figure le problème du choix du numéraire, c'est-à-dire de l'étalon par rapport auquel on constate les fluctuations de change de chaque monnaie. De la réponse donnée dépendent, au moins en partie, les solutions à apporter à d'autres problèmes, telles l'ampleur des marges de change autorisées ou encore l'application plus ou moins progressive du système aux monnaies faibles, qui actuellement fluctuent librement. Les Allemands et les Néerlandais souhaiteraient, comme dans l'actuel « serpent », une grille de parité : les variations d'une monnaie donnée sont constatées par rapport à chacune des autres monnaies du système. Les Français, ainsi que la plupart des autres Etats membres, préféreraient que le numéraire soit l'ECU, c'est-à-dire un panier de monnaies européennes. C'est là un système en principe moins contraignant, puisque pour calculer la valeur de l'ECU on prend en compte non pas seulement les monnaies fortes comme le mark ou le florin, mais aussi celles plus fragiles.

Derrière ce débat apparemment technique se cache la grande question politique majeure que pose la mise en place du système de change : comment s'opéreront les interventions nécessaires pour soutenir le système ? Comment faire pour partager « équitablement » entre les Etats membres la charge résultant de sa défense et éviter que cette charge conduise à des politiques économiques déraisonnables ? Contrairement aux grilles de parité, prendre l'ECU comme numéraire, c'est-à-dire un panier de monnaies, c'est l'inconnu. Ainsi s'expliquent probablement les réticences des Allemands et des Néerlandais. Comment se fera l'intervention si on retient une telle formule.

Les monnaies fortes seront-elles engagées et jusqu'à quel point ? Autant de questions qui préoccupent La Haye et Bonn. Il faut garder en tête que l'initiative prise par le chancelier Schmidt de relancer la coopération monétaire est loin de réunir tous les suffrages en République fédérale de même qu'aux Pays-Bas. Pour les milieux allemands les plus conservateurs, que la dimension politique de l'opération n'effleure guère, l'idéal serait que rien ne change : maintenir le « serpent » tel qu'il existe. Pour eux, la considération primant toutes les autres est d'éviter un réveil de l'inflation. Ils préféreraient par conséquent ne pas se trouver enfermés dans un F.M.E. qui, redoutent-ils, pourrait avoir comme effet d'obliger l'Allemagne à acheter des dollars et contribuerait ainsi à créer des liquidités au-delà de ce qui est souhaitable.

Le gouvernement de Bonn ne peut ignorer leur invitation à la prudence. Mais il sait aussi qu'il ne faut pas renouveler les erreurs de l'accord monétaire européen de 1972 (le « serpent »), que les pays faibles ne s'engageront pas dans l'entreprise ou y renonceront bien vite si elle risque de signifier pour eux une hémorragie insupportable de devises. Encore une fois, ce qui importe, et là se trouve le point central des débats, c'est que le poids des interventions soit réparti de façon équilibrée entre les pays membres. Ce dosage doit être tel que le fonctionnement du système n'aboutisse pas à des contraintes absurdes, qu'il n'entrave pas la mise en œuvre de politiques économiques saines alors que sa raison d'être, en éliminant l'incertitude due à l'anarchie monétaire, est précisément au contraire de conforter ces politiques, de rendre possible une croissance soutenue sans inflation.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 24.)

LES NÉGOCIATIONS SUR LE PROJET

Pourquoi le système du « serpent » est techniquement supérieur à celui qu'on veut lui substituer

MEME si les négociations en cours entre les Neuf pour la création d'une zone de stabilité en Europe aboutissent à un dispositif sensiblement différent du « serpent », celui-ci sert nécessairement, du fait même de son existence, de modèle de référence aux différents projets en cours de discussion. Un modèle dont les tribulations illustrent bien l'incapacité dans laquelle se sont jusqu'alors trouvés les gouvernements de conformer la réalité à leur intention de stabiliser les changes.

Pas une « zone mark »

Le « serpent », tel qu'il existe aujourd'hui, après plus de six ans de fonctionnement, est de dimension beaucoup plus réduite qu'à l'origine. Il a perdu entre-temps trois de ses membres les plus importants de la C.E.E. : la livre sterling, la lire et le franc français, et plus récemment la couronne suédoise. A-t-il au moins gagné en cohésion ce qu'il a perdu en étendue ? Sans doute, mais cela tient au fait que le « serpent » actuel est dominé par le deutschemark et que les autres devises participantes (le franc belgo-luxembourgeois, le florin néerlandais, les couronnes danoise et norvégienne) font figure de satellites gravitant autour de lui. Précisons que l'Autriche et, dans une moindre mesure, la Suède laissent flotter leurs monnaies respectives dans certaines limites, afin de maintenir un certain lien avec le « serpent ». Cependant, même ainsi limité à un petit nombre de monnaies appartenant à des pays dont les liens commerciaux et économiques sont très étroits, le « serpent » n'a été qu'une zone de stabilité toute relative comme en témoignent les changements qui sont intervenus assez souvent dans la définition des « taux-pivots » (voir l'encadré ci-dessous sur l'histoire mouvementée du « serpent »).

Du poids prépondérant du DM dans ce qui subsiste du système européen de flottement concerté (vis-à-vis du dollar et des autres monnaies extérieures) faut-il conclure, comme on le dit souvent, que le « serpent » constitue la zone mark ? Cette expression devrait être évitée car le DM ne joue pas du tout, à l'égard des monnaies qui lui sont liées, le rôle que le dollar jouait vis-à-vis des autres monnaies du temps où existait un taux de change fixe entre elles et la monnaie américaine. Le dollar était alors *soutenu* par les principales devises qui gravitaient autour de lui (celles de l'Europe occidentale et du Japon), alors que c'est plutôt la Bundesbank qui, par ses achats, *soutient* périodiquement le franc belge, la couronne danoise, etc.

De l'histoire du « serpent » telle qu'elle est sommairement décrite dans l'encadré ci-dessus, il ne ressort pas assez que la période février-mars 1973 a marqué un tournant décisif. Le 12 février de cette année-là, le dollar a été dévalué (après l'avoir déjà été le 18 décembre 1971), ce qui devait préluder à son flottement. Les monnaies encore liées au sein du « serpent », déjà allégé de la livre et de la lire, vont-elles s'abandonner au régime de fluctuation généralisé ? Les pays participants en décident autrement : leurs devises respectives resteront liées entre elles, et l'ensemble ainsi constitué flottera par rapport au dollar (à moins qu'on ne considère que le dollar flottera par rapport à lui). Pour faciliter cette expérience nouvelle, le DM est réévalué vis-à-vis de ses partenaires : en mars, puis de nouveau en juin 1973.

La grille des parités

19 janvier 1974 : C'est au tour du franc français de s'en aller. Fausse sortie, car il réintégrera *de facto* le « serpent » en mai 1975 et *de jure* le 10 juillet suivant. Mais ce retour se révèle vite une fausse entrée. Le 15 mars 1976, le franc quitte à nouveau le « serpent ».

A l'occasion de chaque crise du dollar, de vives tensions se manifestent au sein du « serpent » dues au fait que les devises qui le composent sont d'inégale force, à cause des différences de « taux d'inflation » entre les différents pays. Le « serpent » a plusieurs fois résisté à la tempête mais il n'a pu finalement sauvegarder son existence qu'en procédant presque chaque année à des ajustements de parité. C'est un progrès digne d'être souligné que ces ajustements, notamment celui d'octobre 1976 et celui d'avril 1977 (insuffisants toutefois, en ce qui concerne la couronne suédoise... comme devait le prouver la suite des événements), ont été sagement décidés « à froid », c'est-à-dire en dehors des périodes de spéculation intense. Sur une échelle beaucoup plus petite, l'accord monétaire européen fonctionne un peu comme fonctionnaient au cours des dernières années les accords de Bretton-Woods. La stabilité qu'il garantit est toute relative et il serait abusif de parler à son propos de régime de taux de change fixes.

Les Neuf sont en train de discuter du régime d'intervention du nouveau système monétaire européen qu'Allemands et Français voudraient, conformément à l'accord de principe conclu à Brême (7 juillet dernier), mettre en place dès janvier prochain. Une des options ouvertes est, on le sait, le dispositif actuel du « serpent » (étant entendu que si un autre mécanisme était finalement choisi, il devrait être, au terme de l'annexe au communiqué de Brême, « au moins aussi strict »). Rappelons dans quelles conditions les devises du « serpent » sont liées les unes aux autres.

Comme on le sait, la marge de fluctuation maximale autorisée est de 2,25 %. Qu'est-ce à dire ? Raisonnons d'abord sur un exemple théorique et très simplifié. Le « serpent » est composé de trois monnaies ayant même valeur chacune. Par exemple : 1 DM = 1 florin = 1 F belge.

Au maximum, 1 F belge peut valoir à Francfort 1,0225 DM (1), et au minimum 0,9775 si on décide que la marge de fluctuation de part et d'autre de la parité officielle est de 2,25 %. Qu'advient-il au cours du florin si le franc belge exprimé en DM est à son plafond, c'est-à-dire est coté 1,0225 DM, ce qui implique qu'à Bruxelles le DM serait à son plancher, ne valant que 0.9775 F belge ? Le florin, dans cette hypothèse, devra être coté 1 DM au minimum. S'il descendait plus bas, l'écart entre, d'une part, la valeur de la devise belge et, d'autre part, la valeur de la monnaie néerlandaise, exprimées toutes deux en DM, dépasserait les 2,25 % autorisés (le schéma serait le même si, au lieu de choisir le DM comme numéraire, on avait choisi l'une des deux autres monnaies : par exemple, l'écart entre la valeur de la monnaie allemande et la valeur de la monnaie néerlandaise, toutes deux exprimées en franc belge).

Dans le « vrai serpent », les choses se passent de la même façon, les calculs étant évidemment compliqués par le fait que les monnaies ne sont pas au pair. Voici, par exemple, quelles sont les valeurs que peuvent prendre le florin et le franc belge sur le marché de Francfort.

100 florins :
Plafond : 96,235 DM (2,25 %) ;
Taux pivot : 94,086 DM (2,25 %) ;
Plancher : 91,995 DM (2,26 %).

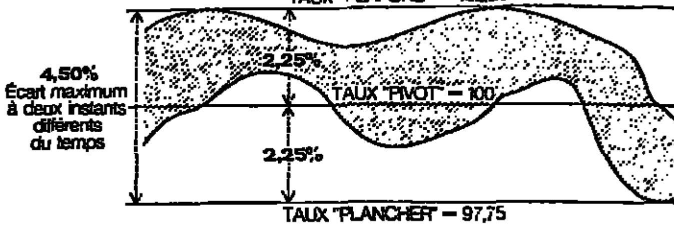
100 francs belges :
Plafond : 6,6350 DM (2,25 %) ;
Taux pivot : 6,4875 DM (2,25 %) ;
Plancher : 6,3430 DM (2,26 %).

100 francs belges :
Plafond : 7,0520 Flor. (2,25 %) ;
Taux pivot : 6,8592 Flor. (2,25 %) ;
Plancher : 6,7420 Flor. (2,26 %).

Supposons que le florin soit coté 95 DM (c'est-à-dire entre le taux plafond et le taux pivot), quel doit être dans ce cas le cours le plus bas autorisé du franc belge à Francfort ? Réponse : comme par hypothèse le franc belge est très faible, il se trouve à son plancher à Amsterdam, soit 7,7420 florins. Une règle de trois permet de déduire son cours à Francfort :

$$100\ FB = \frac{6,7420 \times 95}{100} = 6,4049\ DM$$

ce qui, par rapport au cours central (6,4875 DM) représente l'indice 98,727. L'écart est donc bien de 2,25 % environ avec le cours du florin à Francfort : 95 DM, correspondant à l'indice 100,971.



D'un mécanisme de marché à un simple indicateur

Le dispositif du « serpent » — c'est ce qu'il faut en retenir — est un mécanisme de marché qui, fort classiquement, comprend pour chaque monnaie un seuil d'intervention à la vente et un seuil d'intervention à l'achat. Le marché indique quelles sont les monnaies qu'il faut vendre (celles qui ont tendance à « crever » leur plafond parce que leur valeur s'élève) et quelles sont celles qu'il faut, au contraire, soutenir en les rachetant (contre devises fortes, bien sûr).

Celui que l'on veut lui subsituer pour des raisons politiques évidentes (la France ne veut pas adhérer une troisième fois à un accord dont elle a dû se dégager déjà à deux reprises) n'a pas les mêmes vertus. A supposer que les taux pivots soient définis en termes d'ECU la « marche à suivre » ne résultera plus de la simple lecture des cours cotés effectivement sur le marché. Le calcul permettra de désigner la ou les monnaies qui, à un instant donné, diverge (ou divergent) du maximum autorisé par rapport au « taux pivot », mais il ne permettra pas de savoir quelle autre monnaie il conviendra, selon le cas, d'acheter ou de vendre en contrepartie. Autrement dit, il s'agira d'un « indicateur » statistique propre à laisser le choix aux opérateurs de l'intervention à pratiquer. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'un autre système équivalant à la « grille de parité », classique (système du « serpent »). Il faudra élaborer des règles supplémentaires pour déclencher les interventions. Les hommes politiques, à la suite de leurs experts, auront beau affirmer que le nouveau système permettra un partage plus « équitable » des charges, cela ressort d'un jugement subjectif. L'objectivité du marché permet au contraire de savoir sans contestation possible quelle est la devise relativement la plus faible (en général parce qu'elle est celle d'un pays plus laxiste en matière d'inflation) et quelle est la devise relativement la plus forte. C'est là une indéniable supériorité. A telles enseignes que les Belges proposent une solution de compromis selon laquelle on conserverait la grille de parité propre à déclencher les interventions, mais on se servirait du système ECU à titre d'« indicateur » qui servirait de base au calcul de la péréquation des charges. Le pays créancier, dont la monnaie aurait divergé par rapport au taux pivot défini en terme d'ECU, étant appelé à restituer au pays débiteur une partie des réserves que celui-ci aurait perdues...

P. F.

Une histoire mouvementée

1972

24 mars : mise en vigueur du système entre : R.F.A., Italie, France, Belgique, Luxembourg, Hollande.

1er mai : le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande se joignent au système.

23 mai : la Norvège se joint au système.

23 juin : le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark sortent du système.

12 octobre : retour du Danemark dans le système.

1973

14 février : l'Italie quitte le système.

16 mars : réévaluation du D.M. de 3 %. La Suède se joint au système.

29 juin : réévaluation du D.M. de 5,5 %.

15 septembre : réévaluation du florin de 5 %.

15 novembre : réévaluation de la couronne norvégienne de 5 %.

1974

19 janvier : la France quitte le système.

1975

10 juillet : la France rejoint le système sans changement de parité.

1976

15 mars : la France quitte le système.

17 octobre : réévaluation du D.M. de 2 %. Dévaluation des couronnes suédoise et norvégienne de 1 %. Dévaluation de 4 % de la couronne danoise.

1977

4 avril : dévaluation des couronnes danoise et norvégienne de 3 %. Dévaluation de la couronne suédoise de 6 %.

29 août : dévaluation des couronnes norvégienne et danoise de 5 %. La Suède quitte le système.

1978

10 février : dévaluation de la couronne norvégienne de 8 %.

Une proposition pour sortir de l'impasse

(Suite de la page 23.)

Décidons donc que tous les ans, voire tous les semestres, les trésoreries de nos Etats, en accord avec la vôtre, souscriront directement des bons du Trésor en dollars. Le cours entre le dollar et chaque devise sera fixé par accord entre les souscripteurs et vous, et les marchés du dollar seront régularisés par votre trésorerie, pour chaque période d'un an ou de six mois, sur les bases de l'accord précédent.

Les trésoreries entreront peu à peu dans le processus d'une régulation commune du dollar, base d'un nouvel ordre économique mondial. Celui-ci, toutefois, ne sera que l'institutionnalisation de l'état de fait actuel. Nul ne dépendra du dollar plus qu'il n'en dépend actuellement. Mais nous aurons le désordre en moins, ce qui permettra le retour de la confiance.

Les grandes opérations de régulation commune feraient disparaître les variations quotidiennes insensées des marchés des changes ; elles permettraient la levée des restrictions quantitatives aux crédits en monnaies nationales ; elles provoqueraient le retour des capitaux nationaux exportés et la baisse des taux, condition nécessaire, sinon suffisante aujourd'hui, de la baisse profonde et durable du sous-emploi.

Certes, cette régulation commune ne ferait pas disparaître le « coût » actuel de la zone dollar au niveau de chaque pays. Mais ce coût connu ferait désormais partie d'un ordre, et c'est cet ordre qui permettrait la reprise du processus de développement économique.

Rupture protectionniste, proposition réaliste et généreuse, en ne choisissant pas entre ces solutions l'Europe en reste à des accords que les différences de conception des participants vouent à l'échec.

Crises et ajustements

Or, le fait de ne pas agir tend à niveler en permanence les taux de croissance sur le plus faible, et donc à augmenter le chômage. Les restrictions quantitatives aux crédits en monnaie nationale ont le même effet.

Par ailleurs, l'inflation reste alimentée par la part en « devises » de la circulation et de l'émission monétaire. Enfin, les déficits budgétaires ne font qu'accroître cette inflation sans rétablir la confiance, bien au contraire, ni faire baisser les taux à long terme.

Nul ne peut dire avec certitude la forme que prendront les ajustements « naturels » que représentent les processus de faillite et les crises de change, qui adaptent les créances aux possibilités réelles de remboursement. Les créanciers en devises perdront un jour la presque totalité de leurs actifs, y compris les pays producteurs de pétrole, dont les excédents ne peuvent être utilisés à l'achat d'aucun bien réel.

Un moratoire des dettes internationales aura lieu, par accord ou naturellement, c'est-à-dire sous forme de crise aiguë. Seuls les actifs réels conserveront une valeur, l'actif monétaire international par excellence que constitue l'or reprenant sa place dans la hiérarchie des prix, comme il a commencé à le faire.

Auparavant, la crise de chômage n'aura pu trouver sa solution grâce à des « relances keynésiennes », dont on se rend compte qu'elles ne feraient qu'accroître l'inflation. Mais elle aura provoqué dans le domaine politique les inévitables conséquences de l'inaction forcée et du sentiment d'inutilité des hommes : subversion puis réarmement.

Comme aucun accord fondamental ne paraît actuellement réalisable, la voie de la proposition réaliste que nous avons mise en avant pourrait ouvrir une issue dans l'impasse où nous nous trouvons.

Pour avoir rejeté la « pierre angulaire de la coopération économique internationale » que constituaient, d'après le président Roosevelt (2), les accords de Bretton-Woods, les hommes ont ouvert une ère de désordre et d'instabilité qui, par la récession et le chômage, nous mène à des crises de plus en plus graves.

Soyons conscients que le laisser-faire nous conduit inéluctablement à l'ajustement « naturel » des créances monétaires actuelles au montant des possibilités de remboursement réelles des débiteurs. Comme les premières sont sans commune mesure avec les secondes, l'ajustement « naturel » signifiera crises et drames sans précédent.

CHRISTIAN BORROMÉE.

(2) Harry S. Truman, Op. Cit., T. II, page 182.

UN PARTAGE « ÉQUITABLE » DES CHARGES

(Suite de la page 23.)

Il se révélerait certainement, par exemple, très vite intolérable que la défense du système de change oblige la France à pratiquer une politique financière plus restrictive que ne l'exige raisonnablement la situation économique du pays.

C'est dire aussi que la mise en œuvre du F.M.E. ne peut être envisagée avec réalisme que moyennant une certaine convergence des politiques et des performances économiques. On peut considérer que le minimum nécessaire est actuellement atteint. Mais encore faut-il, pour que l'entreprise monétaire ait une chance de durer, que le rapprochement entre les économies s'accentue ou, en tout cas, que les écarts existants ne se creusent pas à nouveau. A Bruxelles, on fait remarquer à cet égard que le F.M.E., par son existence, devrait faciliter cette nécessaire convergence, puisqu'il suppose une coopération renforcée en matière de politique monétaire.

Le F.M.E.

La solidarité accrue entre les pays membres, tel doit être un autre élément constitutif du système. Cette solidarité s'exprimera par la juste répartition des obligations d'intervention sur le marché des changes, afin de maintenir la cohésion des monnaies ; mais aussi, sur un plan plus général, par la création du F.M.E. « *Il devra disposer de crédits suffisants pour être à la fois dissuasif et opérationnel* », explique M. Ortoli, le vice-président de la Commission européenne. En d'autres termes, c'est à la richesse du F.M.E. que sera mesurée la détermination des gouvernements membres. Les crédits ainsi disponibles seront utilisés, bien sûr, pour les interventions sur le marché des changes, c'est-à-dire, en principe, à très court terme, mais aussi, dans des conditions qui restent à définir, à plus longue échéance, pour faciliter des actions conjoncturelles, voire à moyen terme. Combien l'Allemagne, le pays le plus prospère de la C.E.E., acceptera-t-elle de mettre à la disposition du F.M.E. ? On l'ignore encore même s'il est vraisemblable que les comptes soient déjà faits, qu'on ait déjà décidé à Bonn combien il faudrait mettre dans la cagnotte pour faciliter l'adhésion générale au système et, en particulier, celle des Britanniques.

Qui aurait parié ?

Car ceux-ci, convaincus que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sont décidés à bâtir quelque chose d'important et, estimant donc qu'ils ne peuvent pas encore une fois rester sur le quai, s'emploient à monnayer leur adhésion. Mieux organiser les transferts de ressources à l'intérieur de la C.E.E. est devenu le *leitmotiv* comme d'ailleurs celui des Italiens et des Irlandais. L'idée sous-jacente est que leur participation durable au F.M.E. exige un renforcement de leurs économies. Personne ne nie qu'il y a là une part de vérité à condition de ne pas en tirer de conséquences concrètes immédiates excessives : l'affaire monétaire, pense-t-on à Bruxelles mais aussi à Bonn et à Paris, ne peut être l'occasion et le moyen de tout régler, et ce ne sont certainement pas des transferts supplémentaires vers le Royaume-Uni de l'ordre de 100 ou 200 millions d'unités de compte qui permettront à la livre sterling, ou empêcheront, s'ils ne sont pas réalisés, de rester dans le F.M.E. Des transferts nouveaux peuvent contribuer, psychologiquement surtout, à faciliter l'opération, mais ils ne constituent pas le vrai problème. C'est dire que selon toute probabilité les revendications britanniques ne seront que très partiellement prises en considération. Et encore moins celles ayant trait à une réforme radicale de la politique agricole commune. Contrairement à ce que laissent volontiers entendre M. Callaghan ou ses amis, c'est là un terrain où personne aujourd'hui ne tient vraiment à s'aventurer. Les Britanniques, comme s'ils l'avaient compris, ne semblent pas poser cette réforme comme une condition à leur entrée dans le F.M.E. Les chances de voir celui-ci bientôt fonctionner en rassemblant tous les pays de la Communauté semblent donc sérieuses. Qui aurait parié sur une telle évolution au début de l'année ou même encore au lendemain de Brême ?

PHILIPPE LEMAITRE.

LES UNITÉS DE COMPTE : LE D.T.S...

Le D.T.S. est calculé chaque jour en additionnant les seize monnaies suivantes affectées chacune d'un certain coefficient:

Dollar E.-U.	0,40
Deutschemark	0,32
Yen	21
Franc français	0,42
Livre sterling	0,050
Lire italienne	52
Florin néerlandais	0,14
Dollar canadien	0,070
Franc belge	1,6
Riyal saoudien	0,13
Couronne suédoise	0,11
Rial iranien	1,7
Dollar australien	0,017
Peseta espagnole	1,5
Couronne norvégienne	0,10
Schilling autrichien	0,28

Exemple : si l'on veut calculer la valeur du D.T.S. en francs au 14 septembre, on additionnera : 0,40 × 4,35 F (valeur du dollar à Paris) + 0,32 × 2,20 F (valeur du DM à Paris), etc.

A la date du 14 septembre, le D.T.S. valait 1,27281 dollar et 5,53672 francs.

... ET LE FUTUR ÉCU

L'unité de compte européenne future (qui prendra dans l'avenir le nom d'ECU) se calcule selon le même principe. Sa valeur est égale à l'addition des montants suivants en monnaies des Etats membres de la C.E.E.

DM	0,828
Livre sterling	0,0885
Franc français	1,15
Lire italienne	109
Florin néerlandais	0,286
Franc belge	3,66
Franc luxembourgeois	0,14
Couronne danoise	0,217
Livre irlandaise	0,00759

A la date du 14 septembre, l'unité de compte européenne valait 1,29885 dollar et 5,84878 F.

BIBLIOGRAPHIE

« L'ÉQUILIBRE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE » par Lionel Stoléru

Cette quatrième édition (1) d'un « classique » de la macro-économie a été entièrement refondue. La troisième édition datait de 1971 et il s'est passé tout de même un certain nombre d'événements depuis lors ! Dès la couverture, Lionel Stoléru annonce la couleur. Le sous-titre porte « *gérer la croissance douce* », et c'est bien le problème auquel nous sommes confrontés. Deux éléments nouveaux importants apparaissent dans la nouvelle version : les finalités de la croissance sont mises en valeur, avec l'idée qu'un autre mode d'expansion peut mieux respecter la qualité de la vie, la justice sociale et les grands équilibres nationaux ; les conséquences de la crise internationale de 1973 sont intégrées à l'ensemble des sujets traités.

(1) Dunod, 550 pages, 98 F.

MONÉTAIRE EUROPÉEN

A quelle condition lier le franc et le deutschemark

par JACQUES GIRARD (*)

DEPUIS 1970, année où fut discuté le rapport Werner d'intégration monétaire européenne, la position allemande n'a guère varié. Elle consiste à poser comme préalable à toute action commune une convergence assez poussée des conjonctures économiques. Ce que craignent les autorités allemandes est que ne soit affectée, par le laxisme d'un partenaire, la stabilité à laquelle elles sont par-dessus tout attachées. Comme le déclarait récemment M. Emminger, président de la Bundesbank, un véritable système monétaire européen devrait s'accompagner d'une harmonisation des taux d'inflation, mais non pas du fait d'un nivellement vers le haut, l'Allemagne ne tolérant pas d'inflation de plus de 1 à 3 % par an !

On pourrait concevoir cependant un système moins rigide, dès le moment où des mesures de contrôle des mouvements de capitaux seraient adoptées entre l'Europe et l'extérieur. Ces mesures permettraient, en effet, de limiter les tensions entre pays européens résultant de chocs extérieurs, telle la chute du dollar. C'est ce que soulignait M. Barre, alors vice-président de la Commision, lorsque, en août 1971, il rappelait au Conseil les conditions garantissant le succès d'une fluctuation conjointe : intervention en unités de compte européennes et contrôle des mouvements des capitaux. La philosophie libérale qui inspire l'action des autorités allemandes leur a fait toujours s'opposer à la mise en œuvre de telles mesures de contrôle. Ce qu'il faut espérer, c'est que, plus conscients qu'autrefois de la responsabilité des Etats-Unis dans la crise monétaire internationale, les dirigeants de la République fédérale acceptent d'assouplir leur position.

Il n'en reste pas moins que la France, de son côté, doit accepter l'idée que l'Europe monétaire ne peut que se situer par rapport à l'existence d'une zone mark. L'intégration du franc dans cette dernière signifie donc la poursuite pendant de nombreuses années d'une politique d'assainissement (c'est-à-dire aussi l'acceptation d'un taux de chômage élevé). Il ne faut pas cacher le coût social, à court terme, de cette politique de moyen terme. Cela étant, quelle leçon peut-on tirer du passé dans le but d'éviter de renouveler les erreurs commises.

Trois séries de commentaires

Sur le graphique ci-dessous apparaissent, d'une part, le cours constaté sur le marché des changes entre le deutschemark et le franc, et, d'autre part, le cours « simulé ». Ce dernier est le cours théorique qui résulterait d'une stricte liaison entre l'évolution du taux de change et l'évolution des prix relatifs (1) entre la France et la République fédérale. Si la variation des prix relatifs est nulle (inflation en France = inflation en Allemagne) durant une période donnée, le cours théorique reste constant. Dans le cas contraire, ce dernier varie à la hausse ou à la baisse selon que l'inflation en France est supérieure ou non à l'inflation allemande. Si le cours réellement constaté sur le marché (courbe en traits pleins) est inférieur au cours théorique (courbe en pointillé), on retiendra l'hypothèse d'une surévaluation du franc, et, inversement, si le cours réel est supérieur au cours théorique, une sous-évaluation du franc. Trois séries de commentaires s'imposent dès lors à l'examen de la période janvier 1973-août 1978. Le franc a perdu 27 % de sa valeur par rapport au deutschemark, ce qui correspond à un rythme de dévalorisation annuel de l'ordre de 5 %. Il convient cependant de remarquer la revalorisation du franc entre la mi-1974 et la mi-1975, revalorisation consécutive à la baisse du niveau des prix relatifs des produits industriels entre la France et l'Allemagne : la France entrait alors dans une phase de récession économique, qui se traduisait, notamment, par des excédents commerciaux. Si l'on fait abstraction de cette période, la tendance est à une dévalorisation continue, même en 1977, année de stagnation économique en France (de décembre 1976 à décembre 1977, le profil de la production industrielle est plat).

Deux fautes

Le second commentaire concerne la décision prise en mai 1975 de réintégrer le franc dans le « serpent ». A l'époque, la bonne tenue du franc vis-à-vis du deutschemark résultait d'un facteur circonstanciel (récession), et il apparaît a posteriori très clair que la relance de l'économie française en septembre 1975 devait conduire rapidement le marché des changes à refléter plus fidèlement sa valeur réelle. Deux fautes ont été commises. La première était de faire rentrer le franc dans le « serpent » alors que la devise française était surévaluée, la seconde était de relancer l'économie alors qu'aucune mesure d'assainissement en profondeur n'avait été prise. Le troisième commentaire, enfin, concerne la situation présente. Au sortir d'une période de sous-évaluation du franc, résultant de l'incertitude qui régnait en matière politique, notre devise a retrouvé une parité conforme à la situation de compétitivité de notre pays. Il reste cependant que le différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne est d'environ 5 %, ce qui, avec une marge de fluctuation, au sein du « serpent », de cet ordre de grandeur, nous conduirait rapidement à une situation instable.

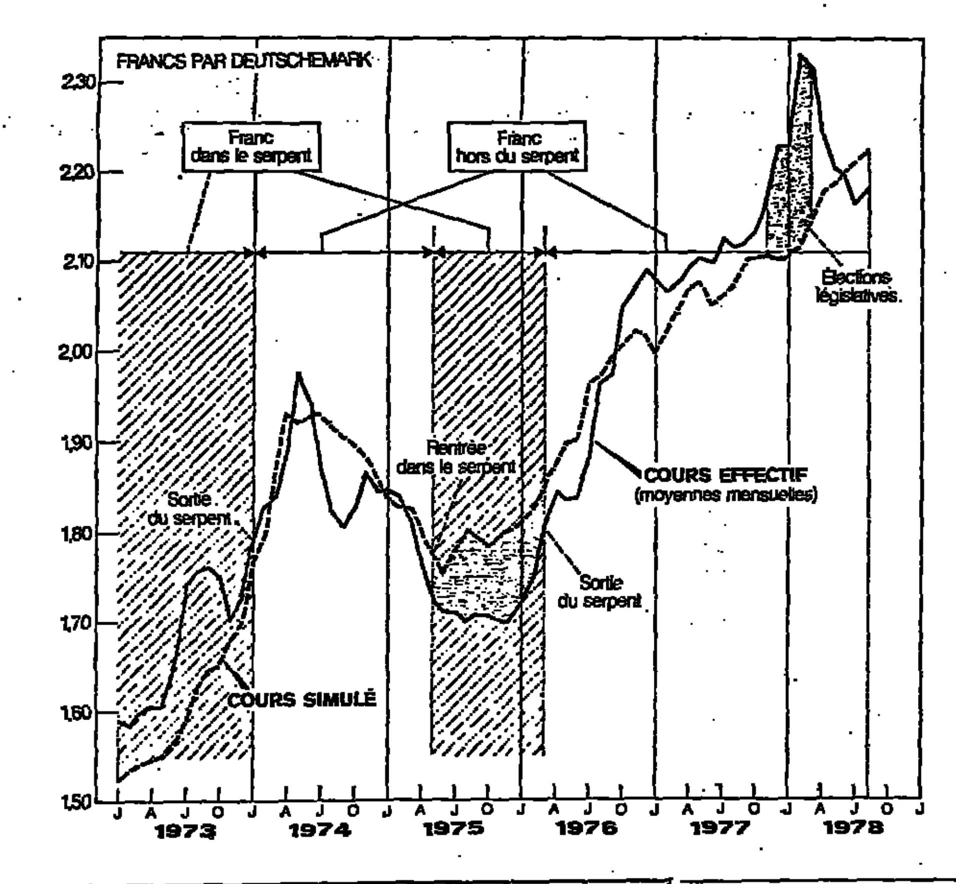
Il ne faut donc pas exclure, avant la conclusion d'un accord monétaire européen, un réajustement de parité entre les monnaies du futur système. Cette solution pourrait d'ailleurs être opportune si l'ECU devait être utilisé comme monnaie d'intervention des Européens vis-à-vis de l'extérieur. Dans ce cas en effet, les détenteurs de dollars pourraient être tentés de retirer encore un peu plus de leur confiance, s'il leur en reste, à la devise américaine au profit de la nouvelle monnaie. Ce phénomène se traduirait à court terme par des tensions monétaires en Europe, tensions que la France supporterait sans doute plus difficilement que ses partenaires du fait de la faiblesse des structures de son commerce extérieur. Qu'il prenne la forme d'un réaménagement du « serpent », avec marges de fluctuations élargies, ou qu'il concrétise par la mise en œuvre de mécanismes « hardis », l'accord monétaire européen implique que la gestion de notre économie s'aligne durablement dans ses principes sur celle de la République fédérale. Cela signifie en particulier une concertation permanente avec les autorités allemandes en matière de politique conjoncturelle. Cela indique aussi une poursuite durable de la lutte contre l'inflation, et donc d'une croissance modérée. Tout le problème est de savoir si l'effort que nécessite la poursuite de tels objectifs peut être demandé durablement au corps social. Dans la mesure où la réponse à cette question est sans doute plus du ressort de la sensibilité que de la raison, optimistes et pessimistes auront ainsi l'occasion de révéler leur nature.

(*) Président du Groupe de réflexions économiques et financières.

(1) Deux indices de prix relatifs ont été utilisés : prix à la consommation et prix des produits industriels.

N.D.L.R. — Le GREF, 34, boulevard Exelmans, 75016 Paris, est une association d'économistes.

LA MONNAIE FRANÇAISE SEMBLE RISQUER A NOUVEAU UNE CERTAINE SURÉVALUATION



● *Rectificatif.* — A la suite de l'article intitulé *« 600 licenciements dans une entreprise laitière. Un conflit exemplaire entre paysans et salariés »*, paru dans nos éditions du 22 août, M. F. Berthold, entrepreneur, nous écrit : *« M. François Berthold, entrepreneur, à Dieue, beau-frère de M. Bernard Loevenbruck, a été mis en cause, à propos de la construction des bureaux de la société Elisa, dans l'article paru sous la signature de M. Jacques Grall.*

» M. Berthold dément formellement les chiffres fantaisistes que ce journaliste s'est permis de citer sans aucune vérification : le gros œuvre des bureaux des établissements Loevenbruc, à Dieue, réalisé par l'entreprise Berthold, a donné lieu à une facturation de 1 399 823 F T.T.C.

» Cette somme n'a donc rien à voir avec les 17 millions cités dans l'article, même en y ajoutant les autres corps d'état pour lesquels l'entreprise Berthold n'est pas intervenue. M. Grall, qui ne semble pas spécialiste en bâtiment, devait, avant de les publier, vérifier ces chiffres auprès de l'entreprise dont le siège se trouvait à proximité immédiate du lieu de son enquête ; cette démarche aurait été plus honnête que de donner foi aux propos de personnes totalement incompétentes en la matière. »

[Les chiffres contestés par M. Berthold ont été présentés dans l'article émanant des représentants du personnel de la société Elisa-Loevenbruck. En aucun cas, le journal n'a repris à son compte ces informations.]

F.M.I. : une analyse trop optimiste sur la progression des liquidités

(Suite de la page 23.)

Comme pour symboliser l'ère nouvelle dans laquelle il entre, le F.M.I. a vu s'installer il y a trois mois un homme nouveau au poste qu'occupa déjà un Français, de 1963 à 1973, M. Pierre-Paul Schweitzer, lui-même ancien directeur du Trésor. Comme son prédécesseur.

« La dispersion des taux d'inflation a été beaucoup plus grande (trois fois plus) au cours de la période des changes flottants que durant la période antérieure », constatent les auteurs du rapport, indicateur à l'appui, sans aller toutefois jusqu'à s'attaquer de front à la question de savoir s'il écarte ou non une relation de cause à effet entre, d'une part, l'abandon des disciplines inhérentes à un régime de taux de change fixes et, d'autre part, l'apparition à partir de 1973 d'écarts considérables non seulement entre les niveaux de prix mais aussi entre les taux d'intérêts (ce que souligne également le rapport) d'un pays à l'autre. Ils se retranchent derrière une sorte d'empirisme qui les dispense de trancher un point politiquement si délicat : *« L'expérience,* écrivent-ils, *des années écoulées depuis 1973 suggère que des périodes de taux moyens élevés d'inflation, qui ont aussi de grandes chances d'être des périodes d'écarts inflationnistes importants, impliquent une plus grande probabilité que se produisent des changements de grande amplitude dans la structure des changes. »* Voilà qui n'avance guère la discussion.

Des interventions massives

Les auteurs du rapport ne peuvent pas ne pas constater de grandes variations, *« parfois abruptes »*, dans les taux de change, *« qu'il est difficile pour certaines d'attribuer à des changements intervenus dans les conditions économiques sous-jacentes »*. Ils invitent leur lecteur à considérer le marché des changes comme un marché d'actifs financiers, *« le taux n'étant qu'un prix relatif de ces actifs dont les mouvements sont commandés par les changements intervenus dans la relation entre l'offre et la demande »*. Mais là, comme souvent, le jeu de l'offre et de la demande n'explique pas tout. Il faudrait s'interroger sur les éléments qui règlent la valeur des créances libellées en monnaies étrangères (créances communément appelées devises...).

A en croire le rapport, les gouvernements se sont montrés un peu plus disposés à utiliser au cours du meilleur mois les mouvements de change à des fins d'ajustement, mais, reconnaissent-ils, il n'est pas encore « évident » que ces mouvements puissent d'eux-mêmes corriger les déséquilibres de balance des paiements. Les économistes du F.M.I. pensent ici sans doute au déficit américain, qui persiste malgré la baisse du dollar. Fait pas assez remarqué, ils montrent comment à partir du troisième trimestre 1977 le déficit des paiements courants des Etats-Unis a coïncidé avec des sorties importantes de fonds. Quant à la forme qu'a prise la fuite des capitaux, il s'est agi essentielle- de mouvements intéressant les dépôts bancaires.

Ces indications présentent l'avantage de montrer qu'on a tort d'avoir les yeux presque exclusivement fixés sur les seules balances commerciale et des paiements courants. Il faut tenir aussi compte de la balance des capitaux, dont les mouvements peuvent, selon les cas, financer ou au contraire augmenter le déficit des échanges de biens et services.

Cela dit, les experts estiment que les modifications survenues dans la compétitivité relative des différents pays vont dans le sens d'une élimination des déséquilibres de balances des paiements. Ils devraient, *« toutes choses étant égales par ailleurs »*, faire sentir leurs effets d'ici à 1980, et cela *« parce qu'il existe une très forte présomption empirique que les changements de prix relatifs exercent une forte influence sur le volume des importations et des exportations »*. Il n'est pas mauvais de le rappeler à une époque où l'on entend trop souvent affirmer que, « de nos jours », le facteur prix n'est pas le principal élément de la compétition (en vérité, les autres éléments qu'on cite habituellement à l'appui de cette opinion peuvent facilement être ramenés à une composante prix, comme, par exemple, la qualité et les délais de livraison). A en croire les études auxquelles se sont livrés les experts du Fonds, l'avantage de prix (sortie usine) que les Américains auraient tiré de la baisse du dollar pour leurs produits industriels aurait été de 8,2 % du second trimestre de 1976 au second trimestre de 1978 ; le pourcentage correspondant pour la France serait de 7,5 %. Au contraire, l'Allemagne aurait vu ses prix relatifs se renchérir de 3,6 % et le Japon de 14,2 %. Dans certains cas, les pays à forte inflation n'ont pu trouver la compensation (ou la surcompensation) dans une baisse de la valeur de leur monnaie. Ainsi les prix relatifs italiens auraient-ils monté de 5,5 % pendant la même période et les prix anglais de 11 %.

Sous la forte impulsion des interventions massives qui ont eu lieu sur les marchés des changes pour essayer plus ou moins en vain de réduire l'amplitude des variations de cours, l'année dernière sous revue a été celle où l'accroissement en valeur absolue des réserves de change en devises a été le plus énorme. L'augmentation a été de 40 milliards de droits de tirage. C'est ce que montre le tableau ci-dessous, qui illustre mieux que tout autre document la détérioration constante du système des paiements internationaux *sous* l'effet de la création de « liquidités » (en réalité de « crédits »), puisque les nouveaux avoirs en dollars sont en principe autant de créances nouvelles sur les Etats-Unis. Le même tableau montre aussi le rôle croissant du deutschemark comme unité de réserve (au montant des créances directes sur la R.F.A., il convient d'ajouter une partie sans doute très importante « des avoirs officiels en autres euromonnaies »). C'est là potentiellement un élément de faiblesse pour la devise allemande, ce que ne dit évidemment pas le rapport. Le « système » actuel n'est qu'en apparence une rupture avec le précédent : il résulte en réalité de la *généralisation* du *Gold Exchange Standard* (selon lequel les réserves de change sont créées automatiquement par l'endettement des centres de réserve, hier New-York et Londres, aujourd'hui, plus que jamais New-York, mais aussi, paradoxalement à côté et au-dessus de Londres, Francfort et, dans une bien moindre mesure, Tokyo (mais pas ou très peu Zurich...).

Comme les interventions sur les marchés des changes ont été essentiellement le fait de la Banque d'Angleterre (de janvier à octobre 1977, celle-ci a acquis quelque 14 milliards de dollars), de la Banque d'Italie (qui avait bien besoin, elle aussi, de reconstituer ses réserves), de la Bundesbank et de la Banque du Japon, il ne faut pas s'étonner que les avoirs en devises des pays industrialisés pris dans leur ensemble ont cru de... 40 %. Ce qui constitue la particularité du Gold Exchange Standard est, en effet, que les gains de réserves des uns n'ont pas pour contrepartie des pertes de réserves pour les autres (puisque, en réalité, il s'agit de crédit). Quant aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole, ils ont vu, eux aussi, en tant que groupe (avec de grandes différences d'un pays à l'autre) leurs réserves augmenter, quoique à un rythme plus modeste : + 12 %. Cela tient au fait que leurs emprunts sur le marché international des capitaux ont dépassé le montant de leur déficit global (voir tableau).

Une innovation statistique

Là encore, on observe que la création de réserves nouvelles résulte d'un processus d'endettement des pays en voie de développement auprès des banques privées. Ce que le rapport exprime de la façon suivante : *« L'offre d'actifs de réserve sous forme de devises étrangères est, du fait de l'intermédiation des marchés internationaux de capitaux, devenue hautement élastique. »*

Innovation statistique qui mérite l'attention : pour la première fois, le rapport, à côté de ce qu'il dénomme « réserves liquides » (dollars et position de réserve auprès du F.M.I. des Etats membres), comptabilise les avoirs en or, à la fois au prix fictif de 35 DTS l'once et au « prix du marché londonien ». A la fin mai 1978, les avoirs globaux en or étaient estimés à 186,6 milliards de DTS contre 136,1 milliards à la fin de 1976 (au lieu de, respectivement, 35,5 et 35, 4 milliards de DTS au prix fictif). Il apparaît ainsi que, virtuellement, le stock métallique représente en dollars un montant presque égal aux réserves en devises.

Le rapport fait remarquer que le montant des « réserves » en devises a progressé l'année dernière encore plus vite que le montant en valeur des importations mondiales (respectivement 25 % et 14 %) — comme si l'on n'avait jamais pu prouver qu'il dût y avoir, pour la bonne marche de l'économie internationale, un parallélisme entre ces deux grandeurs. Cependant les experts semblent tirer un certain réconfort du fait que, *« sur un espace de temps plus long, les réserves liquides et le commerce mondial ont progressé du même pas : par exemple, de 1973 à 1977, ils ont tous les deux approximativement doublé »*. Les motifs de création de réserves supplémentaires n'ayant qu'un rapport très lointain avec l'expansion en valeur nominale des échanges de biens et services, ce parallélisme est très certainement fortuit (s'il existe une relation, c'est entre d'une part l'augmentation des réserves qui provoque des pressions inflationnistes dans le monde et d'autre part la hausse des prix !).

Mais ne convient-il pas de faire accepter comme un fait, somme toute, presque banal, la formidable explosion de « liquidités » (c'est-à-dire de « crédits ») à laquelle on assiste depuis 1971 ? Faute de quoi il serait difficile de justifier le projet dont il va être question à l'assemblée générale, d'une émission supplémentaire de droits de tirage spéciaux.

Le 1er juillet dernier, a été modifiée la composition du panier de seize monnaies qui sert à calculer le D.T.S. Les devises retenues sont celles de pays dont le commerce extérieur représente plus de 1 % du total mondial. Les statistiques font bien les choses : elles ont permis de substituer le rival saoudite et le rial iranien au rand sud-africain, et, choix plus neutre, à la couronne danoise. Il a été convenu, en avril dernier à Mexico, par le comité intérimaire (instance monétaire internationale suprême, qui réunit, entre la tenue des assemblées générales, les vingt ministres dont les représentants siègent au conseil d'administration du Fonds), qu'on pourrait rendre plus « attractif » le D.T.S. en élevant le taux d'intérêt dont il est assorti, en le portant de 60 à 80 % de la moyenne des taux à court terme sur les cinq principaux marchés monétaires du monde. Cette mesure en annonce d'autres, qui visent à acclimater un instrument de réserve, dont la naissance (en 1969) a eu lieu au moment où l'offre de réserve allait croître au-delà de toute mesure.

PAUL FABRA.

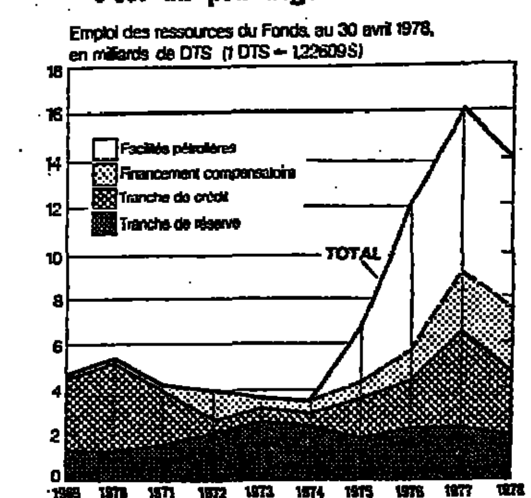
AUGMENTATION DE 40 MILLIARDS DE D.T.S. DES AVOIRS OFFICIELS EN DEVISES

(EN MILLIARDS DE D.T.S. A LA FIN DE 1977, 1 D.T.S. = 1,16183 DOLLAR)

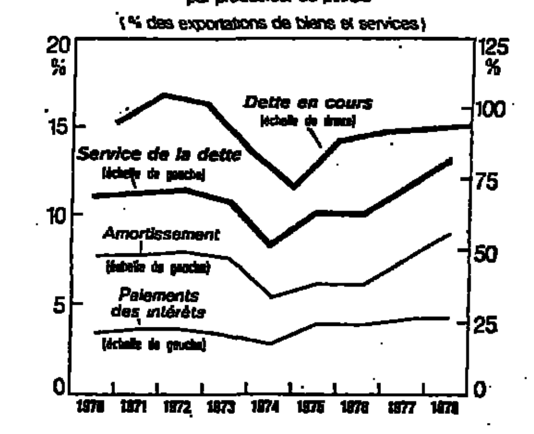
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
I. CREANCES SUR LES ETATS-UNIS ET SUR D'AUTRES PAYS :								
Créances officielles sur les Etats-Unis ..	23,8	46,6	56,7	55,4	62,8	68,9	79,2	103,8
Créances officielles en sterling sur le Royaume-Uni	5,7	7,3	8,1	6,5	8,3	6,4	3,2	3,3
Créances officielles en deutschemarks sur la République fédérale d'Allemagne ..	1,3	1,0	1,4	2,2	2,4	2,5	4,3	5,7
Créances officielles en francs sur la France	0,6	0,8	1,1	1,2	1,1	1,1	0,9	0,8
Autres créances officielles sur des pays étrangers libellées dans la monnaie du pays débiteur	0,9	1,0	0,9	1,6	1,5	2,7	3,8	4,6
Crédits swap (1)	0,7	—	—	0,4	1,6	1,3	1,5	1,2
II. AVOIRS OFFICIELS EN EUROMONNAIES :								
— Eurodollars	10,5	10,4	18,0	21,1	32,3	38,5	45,6	58,0
dont les principaux pays exportateurs de pétrole	1,6	2,8	3,9	4,0	15,6	20,7	23,7	25,8
— Autres euromonnaies	0,4	1,1	3,2	5,3	5,8	7,2	7,6	12,3
Total des euromonnaies	10,9	11,6	21,2	26,4	38,0	45,7	53,1	70,3
Créances sur la Banque mondiale	0,7	0,6	0,6	0,6	0,9	1,8	2,5	2,1
Résidus	1,0	6,2	6,3	7,7	10,4	7,1	12,1	9,3
Total des avoirs officiels de monnaies étrangères	45,4	75,1	96,1	102,0	126,9	137,5	168,6	201,2

(1) Y compris le double dépôt relatif au crédit de la Bundesbank à l'Italie aujourd'hui remboursé.

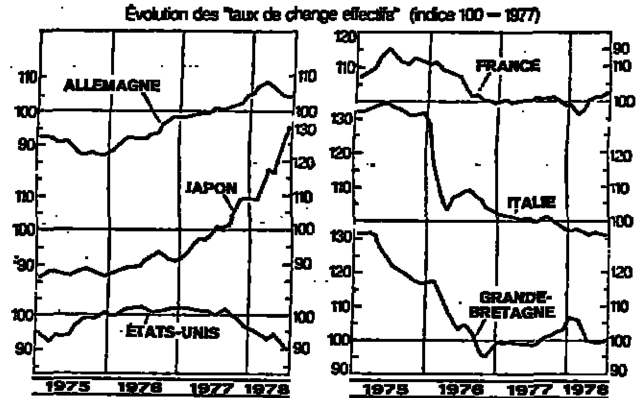
Après avoir beaucoup augmenté depuis 1974 l'encours des crédits accordés par le Fonds s'est un peu dégonflé en 1978



A cause de la moindre durée des prêts la charge d'amortissement de la dette des pays en voie de développement s'est sensiblement accrue



Le franc s'est peu dévalué par rapport à l'ensemble des autres devises



Les taux de change dits « effectifs » sont en réalité les résultats d'un calcul statistique effectué par les experts du F.M.I., qui tiennent compte pour chaque monnaie de son évolution vis-à-vis de l'ensemble des autres devises en faisant intervenir un coefficient de pondération relatif à l'importance des relations commerciales avec chaque pays. La baisse du dollar apparaîtrait plus accentuée si l'on avait exclu du calcul le dollar canadien (fortement dévalorisé).

L'EXCÉDENT DES PAYS DE L'OPEP EST EN FORTE DIMINUTION

(En milliards de dollars E.-U.)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Principaux pays exportateurs de pétrole	7	68	35	41	35	20
Pays industriels	19	— 4	26	7	1	14
Autres pays de production primaire :						
— Régions les plus développées	1	— 15	— 15	— 14	— 13	— 11
— Régions les moins développées	— 11	— 30	— 38	— 25	— 22	— 30
TOTAL	16	19	8	9	1	— 7

CORRESPONDANCE

LA NOTION DE BESOIN

Plusieurs lecteurs nous ont fait part de leurs réflexions à propos de l'article du professeur Jacques Fontanel paru dans « le Monde de l'économie » du 25 juillet sous le titre « Les besoins et l'économie ».

M. Tartarin, maître-assistant de sciences économiques à l'université de Nantes, nous écrit notamment :

Le professeur Fontanel constate *« l'incroyable indigence des études portant sur le fondement même de l'économique »*, c'est-à-dire sur les besoins. La lecture de son article ne peut malheureusement qu'apporter une preuve supplémentaire de ce qu'il avance en préambule, comme nous allons le montrer en reprenant les jugements et propositions de l'auteur.

a) *« L'analyse du besoin est au centre de l'analyse marxiste de l'aliénation. »* Un simple coup d'œil aux *Œuvres* de K. Marx, publiées par M. Rubel, montre l'absence presque totale de corrélation entre besoin et aliénation. En revanche, la référence à la production selon les besoins est essentielle à l'analyse marxiste quand elle aborde le vieux thème utopique du communisme.

b) *« La théorie néo-classique considère que les besoins sont subjectifs, individuels, universels et immuables. »* Il est notoire, au contraire, que la théorie néo-classique n'utilise pas, et même rejette, la notion de besoin. Elle construit des demandes à partir des *préférences* et des revenus. Ces préférences, si elles sont bien subjectives et individuelles, ne peuvent être dites, sous peine de contradiction, universelles et immuables.

c) Il existerait une théorie freudienne du besoin dans « laquelle besoin et objet sont étroitement liés ».

Remarquons d'abord que le besoin est chose si peu importante dans la théorie freudienne qu'il n'apparaît dans le très orthodoxe *Vocabulaire de la psychanalyse* de J. Laplanche et J. B. Pontalis que sous l'entrée « besoin de punition ». Quant à l'objet freudien il n'est pas relié de façon privilégiée au besoin (et pour cause), mais à la *pulsion*, ce qui est très différent. L'objectivisme et le naturalisme du besoin disparaissent, car l'objet de la pulsion est « variable, contingent... fonction des vicissitudes, de l'histoire du sujet » (op. cit., p. 361) et relève de l'inconscient et non de l'économique.

d) « L'analyse de Baudrillard met en évidence... la nécessité d'une étude effectuée en termes de « système de besoins »... » Ici encore, le contresens est flagrant comme le montre le jugement suivant de Baudrillard : « une théorie des besoins » n'a pas de sens, il ne peut y avoir qu'une théorie du concept idéologique de besoins » *(Pour une critique de l'économie politique du signe*, p. 83).

M. Henri Bozonnet, de Bourg-en-Bresse, estime que le même article « appelle de nombreuses réflexions » sur l'interprétation à donner des théories contemporaines :

Le discours de Baudrillard sur les besoins, qui n'est pas exempt de contradictions, confine à la négation de tout concept de besoin. Celui-ci, « parcellisation du désir », devient un résidu de l' « urgence d'un excédent », norme subjective, a-historique, en dehors de tout enracinement social, impératif du désir. Il n'y a donc plus là de besoin, le discours sur celui-ci n'étant qu'idéologie de la société productiviste. Cette négation du besoin rejoint celle de la théorie néo-classique moderne.

Quant à la distinction que l'auteur veut introduire entre « besoins directs » et « besoins indirects », elle relève d'un essentialisme faisant préexister des besoins directs « intrinsèques à l'homme ». Les « besoins indirects », produits par les « actions destinées à combattre la rareté », seraient socialement et historiquement enracinés. Cette distinction rejoint des distinctions du même genre entre besoins primaires et secondaires... Si elle renvoie à une juste hiérarchisation des besoins, elle partage l'homme en être biologique d'un côté et social et historique de l'autre. Il ne s'agit pas de nier la base biologique sur laquelle s'enracinent les besoins, ni la dimension subjective de leur expression et de leur perception ; cependant, ces diverses dimensions sont inséparables et, pour l'économie politique, tout besoin est *social et historique*, produit par l'homme dans son activité de transformation de la nature.

Aussi, s'il faut justement affirmer la nécessité d'un concept économique de besoin et réintégrer dans le « champ scientifique » de l'économie politique les besoins que la science économique (ou Baudrillard d'une autre manière) s'efforce d'évacuer, afin de retrouver l'approche classique et marxiste, la distinction proposée par J. Fontanel ne m'apparaît pas pertinente et ne peut donc s'ouvrir sur la prise en compte d'un « mieux », lequel est toujours rejeté en dehors du champ de l'économie politique.

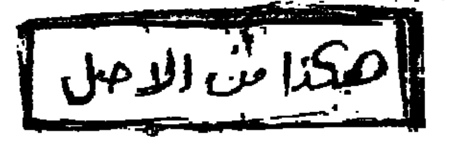
∴

M. René Servoise, ambassadeur de France en Indonésie, nous écrit « pour illustrer la thèse » que développait l'article de M. Jacques Machizaud, président du directoire de Roussel-Uclaf, « Investir à l'étranger », paru dans le Monde *du 8 août :*

Dans cet archipel — le plus important du monde — le Japon a investi au cours de la dernière décennie 2 440 millions de dollars (contrôle de 85 % de l'industrie automobile), les Etats-Unis : 728 ; Hongkong : 668 ; les Philippines : 311 ; la République fédérale d'Allemagne : 204. La France, elle, vient au quatorzième rang avec 25 millions de dollars.

Les firmes nippones, américaines et allemandes ne sont pas des sociétés philanthropiques. Simplement, elles ont compris avant les nôtres que l'Indonésie, riche en énergie et en matières premières diversifiées, disposant d'un marché intérieur de 142 millions de producteurs-consommateurs (relayé par celui de l'ASEAN (1) de 250 millions), est en train de « décoller », que nécessairement elle érigera une muraille de Chine pour protéger ses industries naissantes, suivant le conseil de F. List.

(1) Il s'agit des initiales anglaises de l'Association des nations du Sud-Est asiatique, née en 1967, entre l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande « en vue d'accélérer le progrès économique et la stabilité » de la région.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

offres premier emploi



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA

pour son centre de production de SALBRIS (Loir et Cher) 600 personnes environ crée un poste de

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

— Il est rattaché au Directeur du Centre qui l'assiste dans les relations sociales.
— Il est responsable de la gestion du personnel mensuel (analyse de poste - évolution professionnelle - étude de salaire - classifications ...).
— Le poste conviendrait à un candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur ayant une expérience de plusieurs années acquise en milieu industriel (métallurgie de préférence).

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 374

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

BANQUE RÉGIONALE

recherche

GRADÉS et CADRES d'AGENCES (niv. IV - V)

chargés, dans le cadre d'objectifs annuels, de l'entretien et du développement d'un portefeuille de clientèle particulière et commerciale.

Une expérience similaire de la fonction est indispensable.

La rémunération sera fonction des aptitudes acquises, et son évolution des résultats obtenus.

Le lieu de travail est à SAINT-ETIENNE.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétent. au n° 7.969, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

I. B. H.

Société Holding européenne spécialisée dans fabrication

MATERIEL TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

créé dans le cadre de son développement en France (3 sociétés, 4 usines, 1 100 employés, C.A. environ 300 millions de francs en 1979)

un poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

SON ROLE :
— Définition de la politique commerciale du groupe ;
— Contrôle et coordination de l'action des services commerciaux dans chaque société ;
— Il sera lui-même vendeur, ayant le sens de l'organisation et des contacts humains et une expérience à haut niveau dans ce secteur d'activité, à la fois sur le plan national ou international.

Situation d'avenir au sein d'un groupe jeune et en plein développement.

Lieu de résidence : LYON

Envoyer C.V. et prétentions à :

I. B. H. FRANCE

58, rue Louis-Pottier, 78150 LE CHESNAY.

Important Cabinet Juridique et *Fiscal* rech. *pour Grenoble*

FISCALISTE confirmé

Env. C.V. et prétent. HAVAS 1.285, B.P 297, 38044 *Grenoble*.

Labo biochimie-technologie alimentaire Université sciences *Montpellier* cherche pr octobre INGENIEUR ALIMENTAIRE Dr Ing. ou expér. industrielle pour poste ASSISTANT. 3.700 F par mois. Envoyer C.V. 34060 MONTPELLIER CEDEX.

Constructeur T.V. en province

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour son laboratoire Télévision
Quelques années d'expérience souhaitées

Faire offre au n° 7.946, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra. C.V. et prétentions indispensables.

Ets Bouyer, *Montauban*
Electro-acoustique
recherchent

CADRE EXPORTATION

30 ans minim. Formation et expérience commerciales, connaissance parfaite de l'anglais, assez bonne en allemand et espag. Voyages occasionnels.

Envoyer C.V. à BOUYER, B.P. 2 - 82002 *Montauban Cedex*

---

banque

LILLE

Groupe bancaire spécialiste du service bancaire aux entreprises recherche le

RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A LILLE

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, nécessite sens du contact, dynamisme et volonté de créer un fonds de commerce durable.

Il requiert un certain esprit d'analyse et la faculté d'apprécier rapidement les hommes et les situations.

Notre Délégué disposera de l'appui de notre Groupe, toutefois, une expérience approfondie de l'exploitation bancaire est indispensable.

- Age 35 ans minimum.
- La carrière du candidat passe par une implantation de longue durée dans la région Lilloise.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous référence RL-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Les Assurances Mutuelles Agricoles du Sud-Est

recherche
pour *leur* service informatique (*40* personnes)

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

connaissances I.B.M. 370 - DOS/VS, Cobol, D.L. 1, expérience indispensable 2 ans minimum.
Lieu de travail LYON

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à : MUTA SUD-EST, Service du Personnel, 50, rue de Saint-Cyr, 69009 - LYON.



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

ENTREPRISE DE TRAVAUX TOURISTIQUES

RECRUTE :

(5) Cinq, Directeurs de Travaux :
Formation d'Ingénieur ou équivalent
Expérience dans Chantier Bâtiment.

(2) Deux, Ingénieurs d'Etudes :
Formation d'Ingénieur ou équivalent
Expérience dans Chantier Bâtiment.

(6) Six, Chefs de Projet :
Formation d'Ingénieur ou équivalent
Expérience dans Chantier Bâtiment.

(2) Deux, Ingénieurs Travaux :
Expérience dans Chantier de Bâtiment
Formation d'Ingénieur ou équivalent.

(6) Six, Conducteurs de Travaux :
Diplôme de Conducteur de Travaux
5 à 10 années d'expérience.

(2) Deux, Experts Comptables
Diplôme d'Expert-Comptable
5 années minimum.

(5) Cinq, Ingénieurs Génie Civil :
Expérience dans chantier bâtiment
Diplôme d'Ingénieur ou équivalent.

Sérieuses références exigées, salaire intéressant, logement, véhicule assurés, autres avantages.

Adresser curriculum vitae à E.T.T. Direction Générale, 13, rue des Frères - Mohamed - Arezki - et - Ali - Benaceur - ALGER.

GRANDE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ALLEMANDE
depuis vingt ans en OUTRE-MER cherche
pour ses agences en AFRIQUE DE L'OUEST

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

avec des expériences d'outre-mer de plusieurs années en aménagement hydraulique.

Veuillez adresser votre candidature (curriculum vitae, certificats, diplômes et photo) à la

Société GERHARD HOLFELDER
Ingénieur Conseils
Hansjakobstr. 156
D-7800 Freiburg (Allemagne Fédérale).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

Organisme à vocation internationale recherche pour séjour à l'étranger

ÉCONOMISTE

Spécialiste des études de planification des transports à l'échelon sectoriel, national ou régional. Diplômé de 30 ans minimum cet économiste s'exprime en anglais et a déjà une expérience professionnelle à l'étranger. Vous êtes invités à écrire (joindre C.V. et mentionner votre rémunération) sous référence 15 129 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE appartenant à Groupe de dimension internationale recherche pour son DEPARTEMENT ENTREPRISE GENERALE

Directeur de Chantier Arabie Saoudite

BATIMENTS INDUSTRIELS ET EQUIPEMENTS LEGERS

- Grande expérience chantiers export indispensable
- Pratique de l'anglais
- Avantages liés à l'expatriation

Durée chantier : 20 mois

Responsable Commercial 1er plan

POUR AFRIQUE FRANCO et ANGLOPHONE

- Connaissance industrie légère appréciée
- très grande disponibilité (50% déplacements)
- Anglais courant indispensable
- Pratique des contrats internationaux «Clé en Mains» appréciée.

Ecrire avec C.V. à no 78719 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

LA DIVISION
ÉTUDES ET RÉALISATIONS
DE SYSTEMES INFORMATIQUES
d'une importante Société
de dimension internationale

recherche
pour affectation de 3 à 4 ans au

BRÉSIL (São Paulo)

INGÉNIEUR SYSTÈME TEMPS RÉEL

pour prendre en charge la responsabilité de l'étude et de la réalisation du logiciel d'application d'un important système de contrôle.
Le candidat retenu aura au moins 4 ans d'expérience du domaine et connaîtra si possible le matériel FERRANI ARGUS 700.

Langue portugaise ou espagnole souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 1432 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Groupe Multinational Européen
spécialisé dans la transformation des matières plastiques en produits de grande consommation recherche pour ses laboratoires situés au

GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG

UN INGÉNIEUR

qui sera chargé de la réalisation de projets entrant dans le programme de recherche du Groupe.

Le candidat recherché aura de préférence quelques années d'expérience ou une spécialisation dans la transformation des matières plastiques.

Une connaissance dans le domaine des brevets serait un avantage.

La fonction nécessite par ailleurs la connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Une réussite dans ce poste dont la rémunération est attrayante permet d'envisager de réelles possibilités de développement de carrière dans la Société ou dans le Groupe.

Adresser candidature, C.V. dét., photo (retournée) et rémunération souhaitée, n° 78.530 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui tr.

SOCIETE DE SERVICE
FILIALE D'UN IMPORTANT
GROUPE BANCAIRE
recherche

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

pour occuper un poste à l'étranger dans un établissement du Groupe.

Le candidat devra :
- posséder une formation supérieure (Grande Ecole, Université, ...)
- avoir une expérience d'un ou deux ans de réalisation d'application sur mini-systèmes transactionnels
- être intéressé par l'élargissement de ses connaissances dans le domaine des activités bancaires.
- PARLER COURAMMENT L'ALLEMAND.

Il aura la responsabilité du développement de nouvelles applications, de leur maintenance et de leur exploitation.

Il lui est offert une rémunération intéressante et des possibilités d'évolution de carrière dans le domaine informatique au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions à no 77907 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE

recherche
pour son siège à DOUALA

ADJOINT CHEF COMPTABLE

— *Titulaire D.E.C.S.*
— *Expérience 2 ans minimum comptabilité d'entreprise ou cabinet.*

Poste évolutif offrant bonnes perspectives d'avenir et susceptible d'intéresser particulièrement candidat rentrant prochainement au pays.

Adresser curriculum vitae à n° 5.910,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS LES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE recherche

INGENIEURS Agro/Agri

pour promouvoir ses produits au niveau international.
Expérience des cultures tropicales et pratique de la vente des produits phytosanitaires sont indispensables.
La parfaite maîtrise de la langue anglaise est requise. La connaissance d'autres langues étrangères est vivement souhaitée.
Ces postes seront basés soit à Paris, soit directement à l'Etranger.
Adr. lettre manuscrite C.V., photo et prét. à A.M.P. s/réf. 5368/S - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Société d'Exportation de Biens Industriels

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour son bureau de SINGAPOUR

Anglais obligatoire, formation mécanique, expérience machines-outils, moteurs Diesel appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : SPEMOBI, 31, rue Saint-Georges, 75009 PARIS.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS OUTRE-MER - ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40), 3, rue de Montyon - 75429 PARIS CEDEX 09

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE T.P.
recherche pour chantier étranger

RESPONSABLE de MATÉRIEL T.P.

— connaissant parfaitement formalités en douane;
— gestion et entretien de matériel ;
— suivi des fournitures et des approvisionnements

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire n° 79.042 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INTERNATIONAL DE PRODUCTION
ET DE VENTE DE PRODUITS PETROCHIMIQUES
cherche pour sa société de ventes en France UN

CHEF DU DÉPARTEMENT VENTE LATEX

Ses responsabilités couvriraient l'ensemble des ventes de latex en France.

Ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant une formation technico-commerciale avec plusieurs années d'expérience dans le domaine des ventes de produits industriels et connaissant bien l'industrie du tapis et du papier.

Cette fonction implique de fréquents déplacements en France et nécessite une grande facilité de contacts avec la clientèle ainsi que l'aptitude à diriger une petite équipe et à travailler d'une façon indépendante.

Le siège de notre société de vente auquel le poste est rattaché se trouve à Paris mais le titulaire du poste aura son bureau dans les locaux de notre unité de développement et de production près de Strasbourg.

Prière d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo au



Directeur du personnel
POLYSAR FRANCE
B.P. N° 7
67610 LA WANTZENAU

Une discrétion absolue est garantie.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
filiale d'un Groupe Européen
recherche pour
sa division marques de distributeurs

1 chef des ventes
position cadre

Il sera responsable à l'échelon national (avec résidence Région Parisienne)
- de l'organisation, de la formation, de la motivation et du contrôle de plusieurs cadres
- de la recherche de la clientèle et de son développement.

Profil recherché :
- 30 ans minimum, dynamique
- bonne connaissance de la distribution et des centrales d'achats
- habitude des contacts à haut niveau
- savoir assurer et faire assurer le prolongement d'une politique commerciale
- connaitre les méthodes de vente modernes et le travail par objectifs
- sens rigoureux de l'organisation et de la gestion

1 chef de secteur
position cadre

Devant avoir résidence sur
LYON - TOULOUSE - MONTPELLIER ou MARSEILLE.

Adresser C.V., prétentions à No 78.600 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
recherche
POUR SA DIRECTION REGIONALE
de BORDEAUX

1) UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(STENODACTYLO EXIGEE)

- Excellente présentation.
- Responsable des dossiers engagements et exploitation.

2) UN (E) GRADÉ (E)

Ayant pratique des opérations de caisse, compensation, guichet.

Disponibles rapidement

Adr. C.V, phot et prétent., sous la réf. D 084, à
A R C H A T
34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL DU SUD-OUEST
(C.A. 500 millions)
nous recherchons

un inspecteur comptables

Sous l'autorité du chef des comptabilités, il sera particulièrement **chargé des méthodes d'organisation comptable et du contrôle des comptes** de nos sociétés (y compris à l'étranger), de formation supérieure : ESSEC, ESCAE... complétée par un DECS. Il aura si possible des connaissances d'espagnol et/ou italien. **Agé d'au moins 28 ans, il aura déjà une expérience industrielle ou de cabinet d'audit.**
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération souhaitée sous réf. PELAM (mentionnée sur l'enveloppe à)



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

DERRUPPE
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MATÉRIEL T.P.
recherche
SON

DIRECTEUR DES VENTES

Il aura la charge de la commercialisation des produits DERRUPPE et également des produits fabriqués par d'autres sociétés de la Holding dont DERRUPPE fait partie.
Vendeur de première force, il devra avoir l'expérience de la vente de ce type de matériel au travers d'un réseau de concessionnaires.

Il sera responsable directement devant le Directeur Commercial de la Holding.

Lieu de résidence : BORDEAUX
Envoyer C.V. et prétentions à :

I.B.H. FRANCE
58, rue Louis-Pottier, 78150 Le Chesnay

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX •
recrute immédiatement pour faire face au développement de son
NOUVEAU CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE

DES INSTRUCTEURS QUALIFIES EN LOGICIELS

— Ils enseigneront les produits de la division (mini-ordinateurs et terminaux) aux INGENIEURS DE VENTE de la Société.
— Ils se rendront préalablement aux U.S.A. pour se former aux nouveaux produits. Ils voyageront occasionnellement en Europe pour former les distributeurs locaux et ingénieurs de ventes.

Ces postes peuvent convenir à

DES INSTRUCTEURS EXPERIMENTES OU A DES INGENIEURS DE VENTE

qui souhaiteraient changer d'orientation et qui posséderaient un bon sens pédagogique.

ANGLAIS LANGUE DE TRAVAIL.

Le programme d'embauche se déroulera jusqu'en février 1979 et nous invitons dans un second temps des ingénieurs analystes en logiciel à postuler pour ce type de poste.



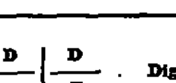
Pour faire acte de candidature écrire avec C.V., photo prétentions de salaire, date de disponibilité sous réf. E9SD978/591 à Madame LE GUET - T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : (93) 20.01.01.



Cadre Export
90 000 F/an +

Nous sommes une société française basée en Bretagne et spécialisée dans la production et l'exportation d'un produit alimentaire (C.A. 160 millions/an).

Nous recherchons un cadre export connaissant parfaitement l'anglais et l'allemand et possédant une expérience (même courte) du commerce international pour lui confier un poste évolutif. Dans un premier temps il devra reprendre la clientèle existante sur le marché allemand et développer le mouvement d'affaires dans les pays du marché commun ; dans un deuxième temps, il participera à la commercialisation de nos produits au Moyen-Orient, tout en recherchant de nouvelles implantations en Afrique et en Asie.
Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous réf. 809286 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Pour participer à ses études d'impact, Bureau d'Etudes d'ingénieurs conseil recherche un jeune

PAYSAGISTE-HORTICULTEUR

diplômé de l'E.N.S.H. de Versailles (ou équivalent).
Ce spécialiste a l'expérience et le goût du travail d'études et de terrain (aménagements, infrastructures notamment).
Le candidat retenu est disponible rapidement pour travailler en LANGUEDOC-ROUSSILLON, assurer des déplacements en France et le cas échéant, des missions à l'étranger. Merci d'adresser votre candid. (joindre C.V. et indiquer dern. rémun. en spécifiant sur l'enveloppe la référence no 5.261 à MEDIA P.A., 5, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Banque privée recherche pour région BORDEAUX gradé commercial classe III à IV. Ecrire H 5.343, Agence Havas, 33000 BORDEAUX.

D | D/F Digital Développement France
recherche pour CHOLET

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour prendre responsabilités fabrication

- Minim. 40 ans, expérience concordante ;
- Diplômé ingénieur ;
- Anglais courant indispensable ;
- Rémunération suivant expérience.

Ecrire ou Téléph. à Digital Développement France, 3, place Gustave-Eiffel. — 94518 RUNGIS Cedex, 686-21-22.

IMPORTANT GROUPE PRÉVOYANCE
recherche pour sa délégation de
NANTES

UN CADRE

qui, placé sous l'autorité du Délégué Adjoint, devra assurer la bonne marche administrative et technique d'un ensemble d'unités d'une trentaine d'employés et agents de maîtrise gérant les risques prévoyance collective (Maladie, Invalidité, Décès).

Des études supérieures (licence Droit, Sciences Eco, Ecole Supérieure de Commerce, etc...) sont indispensables. Une expérience professionnelle dans la branche prévoyance collective et la connaissance des régimes de Sécurité Sociale seront particulièrement appréciées.

Rémunération de début : 83.000 F.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 78.174, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



LABORATOIRES SUBSTANTIA
(ORLEANS - LA SOURCE)
recherchent

UN ANALYSTE CONFIRME

SA MISSION :	Directement rattaché au Directeur de l'informatique il réalisera des applications et participera à leur mise en place.
SON EXPERIENCE :	IBM DOS-VS COBOL-ASSEMBLEUR Bonne connaissance des bases de données Anglais lu necessaire.
MATERIEL :	IBM 370-125

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 8095 à CINOREN Sélection 104, rue Lafayette 75010 PARIS.

cinoren



Entreprise 100% française
présente dans 13 pays,
800 millions de C.A.
+30% par an

No 2 de la restauration des collectivités poursuit son développement et recherche

CHEFS D'EXPLOITATIONS

responsables de plusieurs restaurants :
- gestion des approvisionnements
- animation des équipes en place
- contrôle des coûts et de la qualité de la prestation
- relations avec les clients.

Diplômés de l'enseignement supérieur (commercial, agro-alimentaire, hotellerie), vous avez si possible une première expérience professionnelle et parlez l'anglais.

Jeunes, hommes d'action, vous aimez résoudre des problèmes concrets et vous êtes attirés par un métier passionnant parce que difficile.

Postes à pourvoir dans plusieurs grandes villes de France.
Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prét. à :
SODEXHO Direction du Personnel 3, av. Newton
78390 BOIS D'ARCY.

JEUNE CADRE (débutante)

Les Laboratoires de Cosmètologie YVES ROCHER
souhaitent confier à une jeune femme de niveau Ingénieur ou Maîtrise (scientifique ou gestion) un poste de CADRE DE COORDINATION.

Après formation dans l'ENTREPRISE, elle assumera la jonction entre les services Marketing (vente par correspondance) et le Departement Informatique.

Les candidates intéressées par ce poste très opérationnel peuvent adresser C.V. + prétentions + photo sous réf. 533 au :

(56) LA GACILLY

C.E.I.P. 35
Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
Les entretiens se dérouleront à Paris ou à Rennes.

INGÉNIEUR MÉTHODES
Résidence Besançon

Filiale d'un important groupe régional, la société BETON CONTROLE COMTOIS (B 2 C) spécialisée dans la fabrication du BETON PRET A L'EMPLOI recherche un jeune ingénieur méthodes.

Diplômé E.T.P., A. et M. ou équivalent, il aura acquis une expérience de 3 années environ de la fonction méthodes dans l'industrie ou le bâtiment. Rattaché directement au Directeur Général, il sera responsable de la gestion du matériel d'une dizaine de centrales et d'une cinquantaine d'engins (camions malaxeurs - pompes à béton - chargeurs...).

L'expansion rapide de la société devrait permettre à un élément de valeur ayant la volonté de réussir et doté d'une personnalité affirmée d'évoluer vers des responsabilités plus élargies.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss référ. 2.410 à

CORT

Danielle JALBERT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

Très importante Société en pleine activité
CHAUDRONNERIE LOURDE
recherche
pour ville moyenne CENTRE-EST, agréable, très bien reliée

- **TECHNICIENS**
- **INGENIEURS**
- **SCIENTIFIQUES**

spécialisés en CONTROLES NON DESTRUCTIFS (ultra sons, courants de Foucault, etc...).

Aide possible dans la recherche d'un logement.

Ecrire à No 78563, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) du Calvados qui sera mis en place en janvier 1979
recrute

UN DIRECTEUR (TRICE)

— Titulaire du diplôme d'architecte ;
— Possédant des références en urbanisme ;
— Age souhaité 35 ans minimum ;
— Connaissance en gestion et comptabilité.
Le pétitionnaire devra résider à Caen, prendre ses fonctions en janvier 1979 et sera stagiaire pendant 1 an.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Agence des Bâtiments de France du Calvados
14, rue des Croisiers, 14000 Caen
Tél. (31) 86-12-25

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette Laiterie-Fromagerie du Centre de la France, 400 personnes, C.A. : 100.000.000 F., fabrique des produits renommés et de haute qualité. La Société a une expansion rapide et saine, elle renforce sa structure de Direction. Elle recherche un Responsable de sa politique commerciale (produits - moyens - clientèle) et de son application sur le terrain. Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures commerciales, d'au moins 30 ans et ayant fait ses preuves dans la vente et la distribution de produits frais.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 877 M.

offres d'emploi

G. I. S.

GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
recrute immédiatement

D.U.T. INFORMATIQUE

débutant ou quelques mois d'expér., connaissances COBOL ou GAP appréciées (référence AP 88).
Envoyer curriculum vitae détaillé :
48, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour une de ses filiales de placement

CADRE COMPTABLE

Intéressé par la gestion de Sociétés Financières.
Niveau D.E.C.S. exigé.
2 à 3 ans d'expérience de préférence au sein d'une banque ou d'une institution financière.
Adr. C.V., photo, prét. et salaire sous le n° 79.240 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



GAZ INDUSTRIELS

Nous sommes l'une des plus grandes Sociétés mondiales spécialisées dans les gaz industriels, grâce à notre technologie extrêmement avancée. Nous exerçons cette activité dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 9 ans. Décidés à la développer aujourd'hui, nous construisons une usine de production de gaz de l'air en Région Parisienne.

UNION CARBIDE FRANCE recherche donc:

1) DES INGÉNIEURS D'APPLICATION

(Métallurgistes, mécaniciens, froid industriel...) de formation supérieure, Mines, Centrale, Arts et Métiers, I.N.S.A. ou équivalent, âgés de 28 ans au minimum et ayant acquis une première expérience industrielle si possible en fabrication, méthodes, moyens généraux, vente.
Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les nouvelles applications des gaz industriels; tels que Oxygène, Azote, Argon... (recherches de marchés, rédaction de propositions technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).

2) DES INGÉNIEURS DE VENTE

De formation supérieure et ayant une solide expérience de la vente de produits industriels.
Après une formation complémentaire technique et commerciale, ils seront chargés de développer de nouveaux marchés de gaz industriels : Oxygène, Azote, Argon..., à caractère essentiellement commercial auprès d'importants industriels français. Cela implique la maîtrise des contacts et des négociations à très haut niveau.

Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
M. le Directeur du Personnel - UNION CARBIDE FRANCE
4, place des États-Unis - Silic 214 94518 RUNGIS CEDEX

Emploi et Entreprise



emplois régionaux

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS L'IMMOBILIER
recherche pour
LILLE

CHEF D'AGENCE

CLASSE V ou VI

- C'est un homme expérimenté, diplômé d'Études Supérieures (Universitaires ou I.T.B.).
- Il a déjà eu la responsabilité d'un bureau ou d'une agence. Il a une expérience des CRÉDITS AUX ACQUÉREURS.
- Il aime la vie active, la réussite commerciale, le travail «sur le terrain».

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant curriculum-vitae, photo et appointements actuels n° 64.371,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Grand groupe international (10.000 personnes) recherche

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

Pour une de ses unités de production située en Alsace, spécialisée dans le découpage et le formage de matières textiles destinées notamment à la construction automobile. Ses connaissances et son expérience dans les domaines de la construction d'outillage, de la détermination des prix de revient, des travaux de bureau d'études et méthodes, de l'élaboration des budgets, lui permettront de :

- concevoir l'outillage ;
- réaliser les études préparatoires à sa fabrication ;
- consulter les fournisseurs ;
- assurer les essais et la mise au point de l'outillage réceptionné.

La connaissance de la langue allemande serait un atout supplémentaire.

Adresser candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération actuelle sous n° 79.200, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société Nantes 80.000.000 C.A.
Recherche pour prendre la Direction de ses services Comptabilité et Personnel

cadre administratif et financier

Vous avez cinq années au moins d'expérience professionnelle, une solide formation en comptabilité complétée par de bonnes connaissances en législation sociale.

Vous êtes rompu aux négociations avec les organismes financiers et souhaitez offrir votre collaboration à une entreprise saine à forte rentabilité.

Ecrivez en joignant C.V. détaillé et photo + prétentions, sous Réf. CF. 1 à Monsieur BLIN.

Centre P.S.I. 9, rue Lafayette 44000 NANTES

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
FILIALE BANQUE AMÉRICAINE
recherche pour DIJON

ASSISTANT CONTROLE BUDGÉTAIRE

— Poste :
- reporting, élaboration et suivi de budgets ;
- analyse d'écarts et rapports demandant une bonne connaissance de la comptabilité ;
- développement et amélioration des statistiques financières à l'aide de moyens informatiques.

— Profil souhaité :
- études supérieures : E.S.C., Sciences Eco... ;
- expérience 1 à 2 ans indispensable dans société anglo-saxonne ;
- goût pour les chiffres et la comptabilité ;
- pratique de l'élaboration de systèmes statistiques informatisés ;
- anglais courant indispensable.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat de valeur.

Env. lettre manus., photo, C.V., rémun. et prét.,
CREDIM
Service du Personnel,
17, rue Bossuet, B.P. 449, 21012 DIJON CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche dans le cadre de son expansion un

CONTROLEUR INDUSTRIEL

pour mettre en place un système de contrôle des coûts usine et assurer un suivi financier de la production (petites et moyennes séries).
Le cadre retenu (Sup. CO ou Ingénieur + IAE ou équiv.) possèdera une première expérience (2 à 3 ans) d'une gestion informatisée de la production.
Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 894 au :

SUD BRETAGNE

C.E.I.P. 35
Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
qui recevra les candidats à Paris ou à Rennes.

SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche :

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

Formation Arts et Métiers

Pour un poste d'adjoint au responsable du B.E. de son Département Forages :
— conception, suivi de fabrication, approvisionnements des matériels ;
— suivi de recherches et de développement sur ces matériels ;
— bonnes connaissances en hydraulique et métallurgie.

Plusieurs années d'expérience en B.E.
Anglais courant nécessaire.
Disponibilité rapide.

Adresser C.V. + photo et prétentions à n° 78702, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris 01, q. tr.

Grande Banque Privée
recrute
Pour sa succursale de Lyon un

CADRE COMMERCIAL
Clientèle d'Entreprises

C'est un homme de terrain, qui a le goût des contacts et :
- une expérience de 2 à 4 ans
- un niveau d'études supérieures
- une bonne pratique en matière de prospection et de gestion d'un portefeuille de clientèle d'entreprises.

Nous donnerons la préférence à un candidat connaissant bien la région et le marché lyonnais.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 3294, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

BREST

Méthodologie Informatique

Un de nos clients crée le poste de RESPONSABLE METHODES.
Ce poste comporte la définition, la mise en place et le contrôle de l'utilisation des méthodes d'analyse et de programmation dans un service de 80 personnes travaillant sur IRIS 80.
Nous cherchons pour cela un ingénieur de formation *supérieure ayant au minimum* 3 ans d'expérience sur gros systèmes et la pratique d'une méthode d'analyse, de préférence Protée ou CORIG.
L'utilisation d'un système téléinformatique et de base de donnée serait un atout supplémentaire.
Ecrire, en envoyant une lettre manuscrite et un CV détaillé sous référence 430 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour SUD-OUEST
(AGENCE SITUÉE SUR LA COTE BASQUE)

UN DIRECTEUR D'AGENCE

CADRE Classe V ou VI

— Connaissant la clientèle industrielle, commerciale et professions libérales de la région.
— Sens des relations publiques et goût des contacts humains.
— Disponible rapidement.
— Salaire selon expérience.

Adresser C.V. + photo + prét. sous réf. D.063, à
ARCHAT
34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE
TRAVAUX ROUTIERS
recherche pour *REGION AQUITAINE*

UN JEUNE ELECTROMECANICIEN ou ELECTRONICIEN

ayant le gout des chantiers et de la *mécanique*.
Niveau BTS, BT ou DUT pour poste adjoint chef de poste centrale WIBAU S.C.
Possibilites d'avenir certaines.

Adresser CV et prétentions s/réf.8136 à P.LICHAU S.A. BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Dans notre type d'industrie (feu continu) le service automation a la charge d'exploiter et d'entretenir un matériel complexe de contrôle et de manutention.

Le Responsable de ce service doit également s'occuper de son organisation et animer l'équipe de 30 ouvriers professionnels qui en font partie.

Ce poste, en création, est offert à un jeune ingénieur électromécanicien ayant 3/5 ans d'expérience industrielle, de préférence dans un service Entretien travaillant en 3 x 8.

La société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, offre de très larges possibilités, soit dans cette unité (située en Région Parisienne : 94), soit dans une autre usine.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4197 M, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

DIEBOLD FRANCE S.A.
Recherche pour son département
ORGANISATION ET INFORMATIQUE

INGÉNIEURS CONSEILS

Les candidats doivent nécessairement :
— être diplômés d'une grande école ;
— posséder une expérience de 3 ans minimum en informatique et tout particulièrement en téléinformatique ;
— avoir des connaissances approfondies en gestion.

Notre choix se portera sur des candidats :
- Désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité et d'y prendre des responsabilités dans le cadre d'interventions de haut niveau ;
- Et pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une société de conseil, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans une entreprise industrielle.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie, 75008 Paris.



THOMSON-CSF

D.U.T. - B.T.S. Gestion

pour Service Contrôle Budgétaire et Comptabilité

Ecrire au SERVICE DU PERSONNEL
68, av. Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

IMPORTANTE SOCIETE
NORD-OUEST de PARIS
(15 mn Gare St Lazare)
recherche pour son service administratif *et commercial*

UN DEBUTANT LIBERE DES OBLIGATIONS MILITAIRES

ayant bon niveau d'études commerciales et techniques (éventuellement DUT)
Formation assurée par la société.
Poste d'avenir, évolution cadre.

Adresser C.V. + photo s/réf. 8133 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Société de réalisation
D'ARCHITECTURE DÉCORATIVE
D'EXPOSITION
ET D'AGENCEMENT
recherche le

DIRECTEUR DE SA CELLULE COMMERCIALE A PARIS

Il est chargé de développer la clientèle en France et à l'étranger, de négocier les projets avec les industries, les grandes administrations, les organismes professionnels..., et d'en suivre l'exécution en lien avec le directeur technique.
Il est responsable de sa gestion et de ses marges.
Cette offre s'adresse à un praticien des réalisations décoratives (salons-expositions, lieux publics, stands et magasins), excellent négociateur, désireux d'élargir son champ d'action notamment à l'exportation.
Bilingue Anglais indispensable et pratique de l'Allemand très souhaitée.
Écrire avec CV détaillé en précisant rémunération actuelle,
à Denis JOUSSET, s/réf. 75234 M.

plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

régions Lille/ Paris

ingenieurs technico-commerciaux

Importante société multinationale spécialisée dans la production de gaz industriels recherche de jeunes ingénieurs technico-commerciaux de haut niveau pour ses directions régionales de Lille et Paris.
Au sein d'une équipe dynamique, ils devront entretenir et développer la clientèle de la région et devront pouvoir traiter à tous niveaux.
Ils auront de préférence une qualification d'ingénieur chimiste ou métallurgiste ou Ecole Supérieure de Commerce.
La connaissance de l'anglais sera appréciée.
Réelles possibilités de promotion pour des éléments dynamiques et ambitieux.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 2771 à

BRIO 5, pl. des Victoires PARIS 75001

Importante Société de produits de consommation pour la décoration de la maison



recherche

CHEF DE PRODUITS

Il sera chargé :
- d'étudier le développement du marché et du produit ;
- de proposer une politique et des objectifs qu'il contrôlera en cours d'année ;
- d'établir les moyens nécessaires à cette stratégie ;
- de collaborer avec la direction produits, l'équipe de vente, le service publicité, pour la mise en œuvre de ces moyens.

Nous souhaitons :

Un jeune diplômé HEC, ESSEC ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le marketing ou la vente de préférence de produits de grande consommation intéressé par l'innovation, le travail en équipe et possédant un esprit rigoureux.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à n° 78.634, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Voulez-vous vous mettre en première position face à l'avenir ?
Voulez-vous être un membre responsable de l'équipe que nous mettons en place pour promouvoir une nouvelle gamme de mini-ordinateurs temps réel ?

SPERRY UNIVAC

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS

recherche pour son Agence de PARIS

des ingénieurs technico-commerciaux confirmés

Vous avez acquis, dans une fonction Support-Technique, au moins 3 ans d'expérience des minis-ordinateurs à vocation temps réel.

Votre formation est au moins équivalente à la Maîtrise Informatique et vous parlez anglais couramment.

Vous assurerez l'Avant-vente Technique (présentations, études de configuration, démonstrations, benchmarks) auprès des Sociétés d'Engineering et de Sociétés de Services notamment.

Vous conduirez le démarrage des systèmes en clientèle.

Si vous êtes assurés de vouloir et de pouvoir remplir cette mission, merci de nous adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé sous référence M19 SPERRY UNIVAC
Service du Personnel - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX
(réponse et discrétion assurées)

SOCIETE MAISONS INDIVIDUELLES INDUSTRIALISEES
en pleine expansion et de niveau national,
recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL et ADMINISTRATIF

pour région parisienne (Nord).
Formation commerciale supérieure et expérience financement et vente maisons individuelles souhaitées.
Rémunération : fixe + intéressement.
Adresser C.V. + photo + prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS,
sous référence 30.370.

Recherche
POUR GENNEVILLIERS

MÉTREUR
EXPERIMENTE

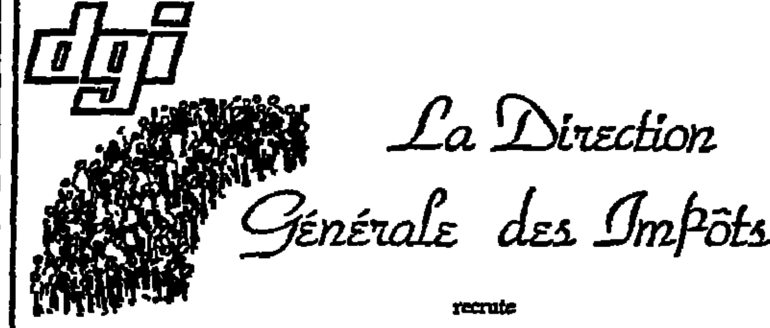
en étanchéité, asphalte et multicouche. Pratique des déboursés et du D.T.U. nécessaire.
Adresser à C.M.A., Service du Personnel, 7, route du Bassin n° 6 — 92230 Port de Gennevilliers :

1) C.V. manusc. + prétentions ;
2) Si possible photo (qui sera retournée dans tous les cas).
Réponse assurée.

QUARTIER ETOILE

RÉVISEUR
QUALIFIE

2 ans expérience cabinet anglo-saxon.
Adr. C.V. et prét. à SOQUET, 16, av. de Friedland, Paris-8e.



La Direction Générale des Impôts

recrute

350 inspecteurs des impôts

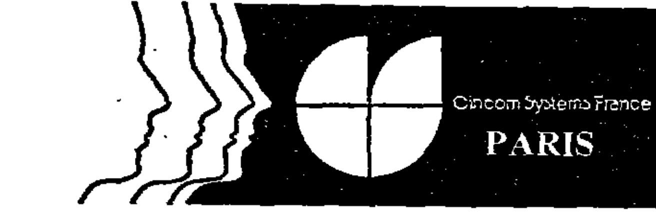
Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1979, titulaire d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou autorisés à s'inscrire en 2ème année en vue de l'obtention de D.E.U.G. de Droit, Sciences Economiques, A.E.S., mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences.

- Formation rémunérée
- Fonctions et responsabilités variées
- Accès aux emplois supérieurs
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 3-4-5 janvier 1979.
INSCRIPTIONS jusqu'au 2 octobre 1978.

Renseignements et inscriptions
— pour les départements de la région Ile de France : Centre d'Etudes de Paris - Réf(I.I.F) - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 - 742.42.80 poste 326 ou 073.10.00. en permanence.
— pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux.

Publiscope Junior



Nous sommes spécialistes des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement.

L'expansion très importante de notre implantation en France nous conduit à rechercher des :

INGENIEURS DE PROJET

Ils assistent nos clients avant et pendant la mise en place des S.G.B.D. ou des systèmes de télétraitement.

Ils les forment et les conseillent dans la mise en oeuvre et l'exploitation de nos systèmes. Pour certains, cette mission prendra la forme de gestion de projets auprès des entreprises clientes.

Ce sont des ingénieurs analystes diplômés d'une grande école. Ils ont 4 ou 5 ans d'expérience acquise chez un utilisateur ou dans une société de service. Ils connaissent parfaitement les matériels et logiciels IBM, les S.G.B.D., les systèmes de télétraitement ainsi qu'une ou plusieurs applications (gestion de production ou de distribution, ou bancaire...).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 809292 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Le développement des activités de la S.N.E.R. (Société Nouvelle d'Expansion Redoute – filiale du groupe REDOUTE) nous amène à renforcer notre service Informatique par un jeune

analyste programmeur

ayant acquis 2 ans au moins d'expérience et connaissant parfaitement le P L 1 et l'assembleur IBM.
Directement rattaché au responsable de service, il sera immédiatement opérationnel pour la maintenance de chaînes portant sur la gestion financière et la tenue des stocks.
Il participera en outre à la détermination de nouvelles applications.
Les projets d'équipement et le développement de notre entreprise permettront au candidat recruté d'évoluer vers des fonctions d'encadrement.
Lieu de travail : LA COURNEUVE.
Candidatures et CV. sont à adresser sous la référence 780893 A 2, à la
S.N.E.R.
Service Recrutement
139, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93126 LA COURNEUVE

HAVAS CONTACT

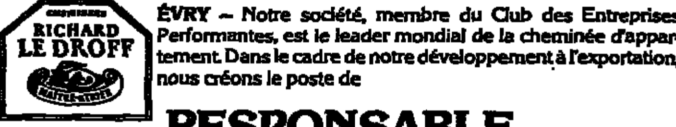
MAGASIN
La Redoute

Nous sommes une importante entreprise industrielle française, leader sur son marché. Dans le cadre de l'optimisation de notre structure et de notre développement, nous recherchons un

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école et votre expérience diversifiée en milieu industriel : conception, production, commercial, direction, fait que vous êtes devenu responsable devant votre Direction Générale de la définition et de la rentabilité d'une politique produit. Vos capacités d'animation et de gestion vous permettent de prendre en charge un C.A. de l'ordre de 50 M.F. avec une volonté marketing de l'accroître. Sachez que vous serez l'un des hommes-clés de notre Comité de Direction.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6227 M.



ÉVRY – Notre société, membre du Club des Entreprises Performantes, est le leader mondial de la cheminée d'appartement. Dans le cadre de notre développement à l'exportation, nous créons le poste de

RESPONSABLE TECHNIQUE EXPORT

Vous êtes ingénieur diplômé ou équivalent et vous parlez couramment anglais ou allemand. Vous avez acquis une expérience de quelques années en bureau d'études (de préférence dans le secteur bâtiment) qui vous permet de maîtriser les problèmes de pré-fabrication et vous souhaitez évoluer vers une fonction plus dynamique comportant des déplacements à l'étranger. Nous vous confierons, sous l'autorité du Directeur Technique, l'étude et la mise au point de nos produits pour les adapter à la demande des pays dans lesquels nous exportons. Vous travaillerez en liaison étroite avec les services commerciaux et de fabrication.

Ecrire sous réf. 3627 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence ; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

---

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 1659 A),
des Programmeurs (Référence 1659 P),
et des Ingénieurs Système (Référence 1659 IS).

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
— UN 370/168 — AP de 6000 K,
— 550 terminaux téléprocessing.



Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche

UN INFORMATICIEN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE DÉBUTANT

Dégagé des Obligations Militaires

pour SERVICE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE PARIS

L'Ingénieur sera diplômé d'une Grande Ecole et devra avoir acquis une formation spécifique en informatique.

L'Universitaire devra justifier d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en Informatique

ANGLAIS COURANT

Le Candidat retenu s'intégrera à une équipe d'ingénieurs dont la mission est de concevoir et de réaliser des outils informatiques efficaces dans tous les domaines relevant de l'exploitation du pipe-line.

Env. C.V., photo et dispon. au Chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 PARIS Cedex 15.



ORGANISME PROFESSIONNEL — PARIS

Nous sommes l'organisme professionnel parisien d'un secteur d'activité en expansion.
Notre Secrétaire Général recherche un collaborateur capable de jouer auprès des adhérents un rôle d'information et de conseil notamment dans le domaine de la réglementation sociale.
Vous avez une formation juridique de base et avez acquis une expérience (2 à 3 ans) qui a développé votre pragmatisme. Homme de dialogue, vous avez le sens de la précision et le goût de la rédaction.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 809298 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Laurence BUFFARD.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

C&A

Chaîne de magasins spécialisée dans le prêt-à-porter
Pour Femmes, Hommes, Enfants
Recherche

DIRECTEURS DE MAGASIN
EN PRÉVISION DE L'OUVERTURE DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE

Vous avez un niveau d'études supérieures et déjà une expérience de vente dans le commerce de détail ou vous êtes jeune diplômé passionné par le commerce moderne en grande surface.
Nous vous proposons une formation complémentaire vous permettant d'accéder à la Fonction de Directeur de Magasin, nécessitant dès l'engagement une réelle motivation personnelle pour la direction et l'animation d'une équipe de vente.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
C & A DIRECTION GÉNÉRALE Réf. DM
92081 PARIS LA DÉFENSE – CEDEX 12

Plain Champs



Fromageries BEL

LA VACHE QUI RIT
(C.A. du Groupe en 1977, 2 milliards)
recherche pour son siège social
Quartier Saint-Lazare Paris

UN ASSISTANT de GESTION

Comptabilité analytique et budgets

Formation supérieure (école commerciale + D.E.C.S.).
4 ans d'expérience minimum dans la fonction avec bonnes connaissances informatique.

POSSIBILITE D'EVOLUTION

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à Fromageries BEL, 4, rue d'Anjou, 75008 PARIS.



Cilag-Chimie

Laboratoire pharmaceutique, filiale de JOHNSON ET JOHNSON, nous avons réussi, ces dernières années, à prendre une part importante du marché français grâce à :
— Une gamme de PRODUITS originaux et majeurs en Dermatologie et en Gynécologie.
— Des HOMMES performants, efficaces, pleinement engagés dans leur action.
Nos volontés pour les prochaines années nous amènent à compléter notre structure en recherchant un professionnel confirmé.

le responsable de la formation scientifique

Vous serez chargé, au niveau national, de la formation médicale et scientifique des délégués médicaux et de leurs responsables régionaux. Dans cette perspective vos principales missions seront :
- L'analyse des besoins de formation au niveau médical et scientifique.
- L'élaboration, avec l'équipe de direction, du plan de formation.
- La conception des cours et la mise au point d'outils d'animation.
- L'enseignement de ces données à nos délégués médicaux, l'animation de séminaires de formation et de perfectionnement.
- Le suivi et l'évaluation des résultats de ces actions, la prise en compte des modifications à apporter.

A des qualités de conception et de rapidité de synthèse il est donc important que ce collaborateur allie un talent pédagogique certain et le goût de l'animation.
Pour un jeune pharmacien, biologiste ou chimiste de formation, une expérience au sein du service formation d'un laboratoire et un contact préalable avec le terrain seront des atouts supplémentaires.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence B 6630 à Mme Greff, 1, rue de Berri - 75008 PARIS

bernard julhiet psycom

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes un des plus importants fabricants de produits-snack (biscuits salés, grains salés, extrudés) en Europe avec des organisations de vente dans de nombreux pays.
Nous jugeons importantes les possibilités d'agrandir notre part du marché en France.
La qualité supérieure de nos produits et la conception moderne de distribution sont convaincantes. Nos projets sont ambitieux avec des objectifs donnés. Les décisions nécessaires sont prises à bref délai et sans bureaucratie. Notre équipe comprend d'excellents vendeurs. Nous recherchons le

CHEF DE VENTE responsable pour la société de vente en France

Tâches :
Vous êtes responsable du chiffre d'affaires et du profit.
Vous surveillez l'organisation de vente et êtes responsables des centrales d'achats (super et hypermarchés ainsi que les marchés traditionnels), des magasins à succursales multiples et des entreprises de gros les plus importantes.
Vous serez domicilié à Paris.

Conditions :
Vous êtes un praticien avec une excellente formation et une expérience éprouvée de la vente, rompu dans les négociations, convaincant et ambitieux. Vous avez de bons contacts avec les personnes les plus importantes dans le commerce alimentaire et une bonne connaissance de la langue allemande.
Intégrité et loyauté sont très importantes.
Age : 35 ans minimum.

Nous offrons :
Une situation indépendante et exigeante, une rémunération augmentant avec le rendement, sécurité dans une entreprise qui travaille dans des marchés en expansion.
Votre valeur, vos efforts et votre engagement seront rétribués.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae, photo, copies des certificats et rémunération souhaitée sous n° 765090 à **REGIE-PRESSE**, 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS.

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION EXPORT

75-85.000 F — **Agro-Alimentaire**
Homme ou Femme — **Paris**

Une société française (C.A. 130 millions de francs - Effectif 180 personnes), spécialisée en agro-alimentaire et ayant une position de leader pour ses différentes productions, recherche un Chef de Service Administration Export. Sous l'autorité du Directeur Exportation, il sera responsable de l'administration commerciale des commandes jusqu'à leur règlement. Il rationalisera et simplifiera les procédures utilisées. Il suivra les législations étrangères se rapportant aux produits exportés par sa société. Il consultera les transitaires et les compagnies maritimes pour le calcul des prix de revient. Il établira les statistiques export... Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, possédera une formation commerciale type E.S.C., mais il justifiera surtout d'une expérience professionnelle d'une dizaine d'années acquise soit chez un transitaire, soit au sein du Service Export d'une société industrielle ou commerciale. Il sera trilingue obligatoirement (français-anglais-allemand). Ecrire sous référence 200/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Dans le Cadre de la mise en place de ses nouvelles structures, la Direction Financière d'un Important Groupe Européen de Construction Automobile recherche

contrôleur de gestion distribution

chargé de la conception et de la mise en place de systèmes de gestion devant permettre le contrôle de l'ensemble des activités commerciales de la Société (Structure très décentralisée dans 25 établissements de vente et d'après-vente).
Les candidats examinés devront être âgés de 32 ans au minimum, de formation supérieure (ESSEC, ESC, maîtrise de gestion ou équivalent) et posséder plusieurs années d'expérience du contrôle de gestion des activités commerciales acquise, si possible, dans une société à comptes d'exploitation multiples.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 454 M au :


Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

---

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingéniérie, recherche dans le cadre du développement de ses activités en informatique :

ingénieurs informaticiens "système temps réel"

Pour participer au développement de systèmes complexes mettant en œuvre des techniques de pointe. Les candidats devront avoir au minimum 2 ans d'expérience dans la conception, la réalisation de logiciels en assembleur sur mini-ordinateurs (Mitra, Solar, Mini 6, ...) et/ou microprocesseur (8080-Z80-6800). (Réf. 10201/M)

ingénieur informaticien "formateur"

Pour organiser et animer des séminaires d'informatique. Les candidats devront avoir 4 à 5 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes de gestion et une solide connaissance des langages évolués (Cobol, PL1, ...) et assembleurs. Anglais lu et parlé très souhaitable. (Réf. 10202/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Paris - Lille, Lyon - Marseille

Psychologue d'entreprise

La rentrée cette année est peut-être pour vous synonyme de changement.

Psychologue de formation, vous avez une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise ou en cabinet et vous avez la sensation d'avoir "fait le tour du problème".

Nous vous proposons un élargissement de vos fonctions par l'autonomie et la diversité.

Notre activité, à UFRA Services, consiste à proposer aux entreprises de petite et moyenne importance des solutions leur permettant d'accroître l'efficacité de leurs hommes par la formation, qu'il s'agisse de conseils en animation commerciale ou en relations humaines.

Nous voulons donc engager une personne qui "prenne en charge" complètement ses interventions auprès de nos clients : déceler les besoins, concevoir et animer les stages.

Si vous aimez travailler de façon autonome, si vous savez vous adapter sans difficulté aux situations les plus diverses et si vous ne craignez pas les déplacements fréquents, mais de courte durée, nous attendons votre dossier de candidature, avec C.V., photo et prétentions, adressé à UFRA Services, 43 quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

UFRA services

---

chef des projets comptables et financiers

Un groupe industriel européen (Paris Ouest) vous propose de repenser l'ensemble des applications de gestion de ses sociétés de production et de distribution sous la forme de systèmes interactifs construits à l'aide d'un SGBD. Vous constituez votre équipe et utilisez les centres informatiques existants équipés de 370/DOS-VS (148, 125, 115). Vous avez une formation supérieure, ingénieur de préférence, l'expérience de la conduite de projets depuis 2 à 3 ans, le sens du dialogue, des connaissances comptables et la maturité d'un responsable de domaine d'applications.
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3435 LM.


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Caisse de Retraites

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui sera chargé de la mise en oeuvre de travaux de gestion en mode conversationnel.
Ce poste évolutif conviendrait à un(e) candidat(e) de formation niveau IUT pouvant apporter la preuve de ses compétences (2 ans expérience environ) en analyse organique et programmation COBOL.
Une expérience du secteur assurances ou organisme de retraites serait appréciée

Adresser C.V. détaillé sous référence 2255 M
à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

2255 01

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
SECTEUR TERTIAIRE
expansion 25% par an

recherche

Banlieue PARIS-SUD-OUEST

chef du personnel

Pour une de ses divisions (2000 personnes - 150 exploitations).

Placé sous l'autorité du Directeur de Division et rattaché fonctionnellement à la Direction du Personnel.

Il est responsable :
- de l'application des politiques, à l'élaboration desquelles il aura participé
- de la formation et de l'information à terme
- des relations syndicales
- de la gestion du Personnel
- de l'hygiène et sécurité.

Formation supérieure - Anglais souhaité.

Expérience de la fonction de 5 ans minimum dans une structure de plus de 1000 salariés.

Homme de relation, bon gestionnaire, il vivra son poste en praticien efficace, dans une branche économique en constante évolution.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions No 78.989 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

1 TECHNICIEN GEOLOGUE

- titulaire du BTS ENSG (Nancy)
- dégagé des obligations miliatires
- justifiant si possible de quelques connaissances en géologie de sonde.
- connaissance de l'anglais.

Premiere affectation PARIS mais aptitude à l'EXPATRIATION dans le cadre du développement de carrière.

Envoyer rapidement C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 78973 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

RESPONSABLE LOGISTIQUE

110-130.000 F — **Biens d'Equipement**
Paris

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires recherche un Responsable Logistique. Sous l'autorité du Directeur Commercial Adjoint et en liaison avec les chefs de dépôts auprès desquels il aura un rôle de conseil, il définira, mettra en œuvre et veillera à l'application des méthodes, moyens et procédures en vue de rendre plus efficaces et rationnels les transports (terre - fer - mer), le conditionnement, le stockage et la gestion des dépôts pour l'ensemble des fabrications de la société, soit dans leurs mouvements entre usines, soit dans leurs livraisons à la clientèle en France et à l'exportation. Il négociera avec les transitaires et les transporteurs. Il contrôlera la facturation « transports ». Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation type Ecole Supérirure des Transports, possédera quelques années d'expérience des problemes de conditionnement, stockage et transports. Ce poste implique 50 % du temps en déplacements en France. Ecrire sous référence 202/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Gestion de patrimoine immobilier

Pour préserver et développer notre capital d'immeubles de bureaux, nous recherchons un gestionnaire rigoureux. Peu nous importe sa formation, s'il a une expérience de 4/5 années de cette fonction dans une grande entreprise.

Il devra prendre en charge tous les problèmes de nature technique (négociations avec les entrepreneurs extérieurs) et *juridique* (locations, baux, recherche de locaux, implantations) de ce service Bâtiments.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 3296, à Plain Champs, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE D'ESTAMPAGE BRITANNIQUE
recherche
pour sa Succursale Commerciale Française

un INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

SA FONCTION :
- *gérer la clientèle industrielle existante et accroître la pénétration de la société*
- *assister le directeur dans la recherche de nouveaux marchés*

SON PROFIL :
- *niveau ingénieur fabrications mécaniques*
- *aptitude à la négociation*
- *initiative*
- *expérience de la production en grande série souhaitée mais non indispensable*
- *pratique courante de l'anglais.*

Salaire motivant, voiture de fonction.
Envoyer lettre et CV en anglais et prétentions à : Mr J.J. ECCLES
G.K.N. Forgings Ltd 58 rue Pottier 78150 LE CHESNAY

CAISSE DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES
QUARTIER OPÉRA

recherche

pour son service informatique (40 personnes) équipé d'un IBM 370/138 et de 3790

RESPONSABLE TECHNIQUE

- possédant une bonne expérience DOS/VS et DB/DC.
- formation supérieure exigée.
- sera responsable de l'exploitation et du système.

Adresser C.V. et prétentions à :
M.BROSSARD - 3, rue Taitbout, 75009 PARIS



Nous sommes la filiale française d'une société internationale de production de matières plastiques. Nous recherchons un spécialiste de ces produits pour animer une équipe de commerciaux spécialisés dans la vente d'une gamme variée de matières plastiques dont certaines de haute technicité. Le chiffre d'affaires à développer est de l'ordre de 200 Millions.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Poste à pourvoir à PARIS.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 809295 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES

recherche

RÉGION PARISIENNE

JEUNES INGÉNIEURS

A.M., I.D.N., I.N.S.A. (Mécanique)
E.N.S.I de Nancy, Poitiers et Nantes

Pour les postes suivants :

— **INGÉNIEUR CHANTIER**
Anglais indispensable.

— **INGÉNIEUR SERVICE TECHNIQUE**
Anglais indispensable.
Déplacements fréquents de courte durée, France, Moyen-Orient.

Nous recherchons :
Soit des INGÉNIEURS DÉBUTANTS soit ayant une ou deux années d'expérience professionnelle.

Ecrire avec curr. vitae détaillé à R. GROSSARD, 3, Villa George-Sand, 75016 PARIS, qui transm.



LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche son futur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MISSION :
- rattaché au président,
- il sera chargé du suivi et de l'amélioration de tous les services,
- il se verra confier des missions ponctuelles variées dans le cadre de ses compétences.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE :
- après avoir exercé des responsabilités croissantes dans les différents services d'entreprises industrielles modernes s'est vu confier un poste équivalent qu'il a assuré plusieurs années,
- il possède une culture technique en électromécanique.

PROFIL :
- homme pragmatique, organisateur, ayant le souci permanent des coûts, de leur contrôle et de l'efficacité.

LIEU DE TRAVAIL : Neuilly-s/Marne.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions à
VULCANIC
Direction du Personnel
48, rue Louis-Ampère - Z.I. des Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT NATIONALE

VOUS AVEZ :
— moins de 35 ans ;
— une formation de bon niveau ;
— une solide expérience acquise auprès d'une entreprise de bâtiment ou Travaux Publics dans les fonctions commerciales techniques ou Travaux ;
— une forte personnalité ;
— le goût de l'effort à la hauteur de vos ambitions.

Vous participerez à notre développement en assumant des postes de responsables en Région Parisienne et en Province.

Veuillez nous adresser votre C.V. détaillé, avec photo et prétentions, n° 78.637, Contesse publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Discrétion assurée.

SAGEM

CERGY - PONTOISE
recherche

AGENTS TECHNICO COMMERCIAUX

pour démarrage de systèmes d'informatique médicale en clientèle.
- Sens de l'organisation et goût des contacts clients nécessaires.
- Déplacements à prévoir en Province.
- Formation complémentaire assurée.

NE PAS SE PRESENTER, écrire avec C.V. à SAGEM Boîte Postale 61 - PONTOISE 95301

sperar

ENTREPRISE TÉLÉCOMMUNICATIONS

RECHERCHE D'URGENCE

INGÉNIEUR

Pour réalisation d'applications importantes basées sur Mini et Microordinateurs.

Expérience industrielle indispensable dans les domaines de commutation et transmission de données.

Nous recherchons un homme de terrain aimant le travail indépendant qui exige : dynamisme, sens de l'organisation et capacité de négociation tant avec les fournisseurs qu'avec les clients.

Si ce profil est le vôtre, nous attendons votre curriculum vitae détaillé, photo et indications de votre rémunération actuelle sous réf. 820.

Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

EKATO

VERFAHRENSTECHNISCHE ANLAGEN

Wir sind ein betont marktorientiert geführtes Unternehmen mit der Hauptverwaltung in Süddeutschland. Mit massgeschneiderten Problemlösungen, die wir unseren Kunden bieten, wurden wir der führende Spezialist in unserer Fachrichtung.

Durch den weiteren Ausbau suchen wir für unser selbständiges Tochterunternehmen EKATO S.A.R.L., Versailles/France, den

TECHNISCHEN VERKAUFSINGENIEUR

Zu seinen Aufgaben gehören u.a. :

— Technische Beratung unserer Kunden in Frankreich,
— Erarbeitung von Problemlösungen, u.a. in Zusammenarbeit mit der Muttergesellschaft,
— Führen von Auftragsverhandlungen,
— Weiterer Ausbau unseres Kundenstammes in Frankreich.

Wenn Sie etwa 30 Jahre alt sind, eine gute technische Ausbildung (Fachrichtung Maschinenbau, Verfahrenstechnik, Chemie), sowie Erfahrungen durch eine kundenorientierte Tätigkeit (Beratung/techn. Verkauf) haben, können Sie unser neuer erfolgreicher Mitarbeiter in Frankreich sein.

Gute Deutsch- und Französisch-Kenntnisse sind erforderlich.

Bitte, richten Sie Ihre Bewerbung in deutscher Sprache an unser Stammhaus.

EKATO RUHR- UND MISCHTECHNIK GMBH
Postfach 1110/20 - Personalabteilung - D 7860 Schopfheim

EKATO

Imp. SOCIETE DISTRIBUTION région nord de Paris recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

3-4 ans expér. pour développement applications de gestion sur système orienté temps réel, conn. langages RPG et COBOL. Lieu de travail : 50 km nord de Paris après période de formation.

Env. C.V. man., photo et prét. à n° 7.939, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Impte Sté de Construction de chaudières pour centrales thermiques, située à VELIZY (78) recherche pour son département travaux extérieurs,

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Formation A.M., I.D.N.

Pour devenir Ingénieur de Chantiers France et Etranger.

Adr. C.V. détaillé et prétentions s/réf. 1.411 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

Bureau d'aide sociale de Grenoble recherche PUERICULTRICES D.E.
Candidature et renseign. : serv. du Personnel, 14, rue Hébert, 38000 Grenoble. T. (76) 54-03-27.

Importante Société Française

FILIALE D'UN GRAND CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE EUROPÉEN

recherche son

RESPONSABLE DES VENTES

— Minimum 10 ans d'expérience à un poste équivalent chez un Constructeur ou un Importateur d'Automobiles ;
— Hautes études commerciales souhaitées.

Directement rattaché à la Direction Générale, il assumera le développement optimum des ventes de voitures neuves en France.

MISSION :
- se tenir en rapport étroit avec le Marché ;
- constituer et faire appliquer les objectifs commerciaux à travers le Réseau ;
- promouvoir les ventes ;
- contrôler et animer l'équipe existante.

IL DEVRA EN OUTRE AVOIR UNE EXPERIENCE DE :
- Gestion des commandes et des stocks ;
- Organisation et conduite du personnel ;
- Informatique.

Rétribution élevée en fonction des responsabilités requises.
Seules les candidatures répondant aux critères mentionnés dans l'annonce seront prises en considération.
Prière d'envoyer C.V. détaillé et lettre d'accompagnement expliquant les motivations pour le poste à pourvoir au No 7.976 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

un cabinet de conseils en brevets d'invention, à clientèle essentiellement française, cherche un

ingénieur grande école

diplômé en brevets d'invention ou CEIPI, pour conseiller et traiter les dossiers des clients ayant une activité non chimique.
Basé à Paris, il effectue de courts déplacements à l'étranger et en province.
Anglais nécessaire. Allemand souhaité.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3443 LM,



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES
recherche pour son service installation VOIES FERREES

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

Se verra confier la responsabilité technico-commerciale d'importants projets métro à l'exportation. Expérience dans cette spécialité indispensable.

Env. C.V. manusc. et prét. à n° 78.884 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Société moyenne recherche
ANLYSTE PROGRAMMEUR sur SOLAR 1665
Lieu de travail : proximité Bois de Vincennes.
Ecr. à 7.983, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche pour son siège social (50 personnes) dans le Val de Marne

un adjoint au directeur de la comptabilité

Il sera chargé de la comptabilité auxiliaire, des déclarations fiscales et sociales ainsi que de l'exploitation informatique. Le candidat âgé de 30 ans environ, titulaire d'un B.T.S. comptable ou équivalent devra prouver une expérience de quelques années dans un un poste similaire et de solides connaissances en informatique.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 2102 à INTER P.A. - BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

INSTRUMENTS S.A.

Division ADAMEL-LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès, 94200 IVRY
recherche pour **Département ETUDES**

INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS

(E.S.E., I.S.E.N., I.S.E.P. ou équivalent)
30 ans minimum.

Expérience circuits logiques, analogiques et microprocesseurs.

Tél. pour rendez-vous : 678-11-80.

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT ORGANISME
«secteur assurances»
équipé d'une 370/148 VM/CMS
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour établir l'analyse organique et la programmation d'applications Base de Données en temps réel. Des candidats titulaires d'un DUT et possédant 2 ans d'expérience minimum du langage PL1 conviendraient prafaitement.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2154/M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORÉ 75001 PARIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

UN CADRE

— 35 ans minimum.
— Libre immédiatement.

Appelé à prendre en charge la responsabilité d'une division chargée du suivi des contrats d'affacturage (factoring) conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activité.

- Le candidat aura une bonne formation générale, complétée si possible par un D.E.C.S. ou équivalent ainsi que plusieurs années d'expérience en Agences de Banque orientées sur la clientèle P.M.E. en Cabinets ou en Entreprises.
- Ce poste suppose un sens aigu du risque, le goût des responsabilités et des qualités d'animateur d'une équipe axée sur la solution rapide de problèmes très concrets.

Ecrire avec C.V. à : FACTOFRANCE - HELLER, Service du Personnel, Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

Charles of the Ritz

PARFUMS YVES SAINT-LAURENT

recherche pour sa Direction
MARKETING INTERNATIONAL
YVES SAINT-LAURENT

CHEF DE PRODUITS

confirmé H. ou F.

De formation supérieure, il pourra justifier d'une expérience réussie de 3 ans minimum à un poste similaire, acquise de préférence dans une société de produits de luxe.

Il aura la responsabilité complète de la création et de la gestion d'une ou plusieurs lignes de produits.

Pratique courante de l'anglais

Adr. C.V., photo et prét. ss le n° 75.845, au Service Recrutement, 100, rue Chaptal, 92300 LEVALLOIS.

LORILLEUX LEFRANC INTERNATIONAL

LEADER DU MARCHÉ EUROPÉEN DES ENCRES D'IMPRIMERIE
cherche

UN RESPONSABLE POUR SON SERVICE COMMERCIAL INTERNE EXPORTATION

(PUTEAUX)

IL AURA POUR MISSION :
— d'organiser et diriger l'activité du Service (4 personnes) ;
— de prendre en charge personnellement les opérations internes d'un secteur géographique ;
— de participer à la négociation avec les clients venant en France.

Après quelques années, il est prévu pour le candidat une mutation à la vente à l'exportation, comprenant la responsabilité d'un secteur géographique déterminé.

Ce poste comportera des déplacements fréquents à l'étranger.

IL EST REQUIS :
— anglais parfaitement courant ;
— seconde langue : espagnol ou allemand souhaité;
— expérience pratique de Responsable de Service Interne d'Exportation de 3 à 5 ans.

Le candidat retenu sera directement rattaché au Directeur de l'Exportation.

Sa prise de fonction s'effectuera après une formation par la connaissance des produits du groupe, en France ou/et dnas une de ses Filiales Européennes.

Ecrire avec C.V. et photo au Secrétariat Général, 161, rue de la République - 92800 PUTEAUX.

---

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion.

INGENIEURS MARKETING

FORMATION : Grandes Ecoles ou universitaires

EXPERIENCE : 5 ans de pratique des techniques informatiques orientées dans les domaines suivants :
- langages APL, COBOL, BASIC,
- réseaux et téléinformatique,
- gestion transactionnelle interactive, expérience logiciels MITRA ou SOLAR souhaitée.

FONCTION :
- définiton de produits d'application
- suivi de la conception et mise en route de ces produits.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS, Service du Personnel, 36/38, rue de la Princesse 78340 LOUVECIENNES.

SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE
SIEGE PARIS
REALISATION DE 13.000 LOGEMENTS

recherche pour son DEPARTEMENT PRODUCTION

UN RESPONSABLE DE SECTEUR

chargé de suivre les opérations sur les plans technique, administratif, juridique.
LIBRE RAPIDEMENT

Le candidat devra répondre aux exigences suivantes :
— dynamisme, organisation, méthode, sens des responsabilités, goût des contacts humains, esprit d'équipe, adaptation à la nouveauté.

Le poste offert évoluera selon la valeur du titulaire.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 30361.

SOCIETE EN EXPANSION
recherche pour son
SECRETARIAT GENERAL

UN (E) LICENCIE (E) EN DROIT

Pour assurer la gestion des sinistres et dialoguer avec les ASSURANCES.
Une expérience de quelques années dans ce domaine sera appréciée.

Si vous êtes intéressé, écrivez avec CV et prétentions sous N° 5056 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



offres d'emploi

Société de Constructions Mécaniques
Paris Sud
recherche

un Adjoint au Chef des Services Financier et Comptable

ayant de préférence une expérience pratique de plusieurs années de comptabilité analytique dans l'industrie mécanique de montage en petites séries.

Envoyer CV et photo sous N° 4965 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs de haut niveau

POUR SUPPORT TECHNIQUE LOGICIEL

Formation : Grandes écoles.

Expérience : 2 à 5 ans dans le domaine de l'informatique. Bonnes connaissances en logiciel.

Fonction : Contrôle et suivi technique des produits logiciels nouveaux en clientèle. Gestion technique de l'état des produits.

Lieu de travail : LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS
Service du Personnel
36/38, rue de la Princesse
78340 LOUVECIENNES

ADVANCED MICRO DEVICES
La compagnie au taux de croissance le plus élevé de l'industrie du Circuit intégré.

dans le cadre de son expansion, AMD France renforce son équipe commerciale et recherche plusieurs

INGÉNIEURS DE VENTE

Profils :
- 28 ans environ.
- 2 à 5 ans expérience vente semi-conducteurs et/ou circuits intégrés.
- aimant contacts humains et prêts à voyager.
- anglais courant obligatoire.

Nous offrons :
- responsabilité d'une clientèle à potentiel élevé.
- rémunération motivante.
- larges possibilités d'évolution.
- voyages réguliers aux U.S.A.
- intégration au sein d'une équipe jeune et dynamique.

LES POSTES SONT A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Envoyer C.V. complet et prétentions ou téléphoner pour rendez-vous à :
AMD FRANCE S.A. - SILIC 314
20, rue Saarinen - 94588 Rungis Cedex
(1) 686.91.86

SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DES EAUX
Filiale d'un Groupe pétrolier français
recherche
pour son département
PRODUITS DE CONDITIONNEMENT DES EAUX

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Possédant une expérience de plusieurs années en utilisation des produits de conditionnement ainsi que dans la prospection et la vente des produits. Il sera basé dans la banlieue Ouest de Paris

Env. C.V. avec photo et prétentions au n° 7.992, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONTROLEUR DE GESTION

Nous sommes un Groupe Filiale d'une Société Internationale et souhaitons intégrer à notre équipe Contrôle de Gestion un DEBUTANT diplômé d'Etudes Supérieures Economiques et ayant complété sa formation avec MBA, ISA, INSEAD, ...

En collaboration avec nos Sociétés Filiales, il participera à :
- La réalisation et le contrôle des budgets annuels,
- La préparation des plans moyen terme,
- La réalisation d'études économiques,
- L'amélioration des techniques et méthodes.

Ses interventions exigeront de lui une excellente aptitude à conseiller, à faire évoluer les techniques et les attitudes, et à mener à terme des études concrètes.

Envoyer CV et prétentions sous N° 5055
PARFRANCE P.A.
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

---

offres d'emploi

FILIALE FRANÇAISE
D'UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE CARRIERES

Offre situation intéressante à :

JEUNE INGÉNIEUR

E.S.T.P. ou A.M. ou équivalent

- Anglais ou allemand couramment parlé ;
- il aura pour charge d'assurer les relations technico-commerciales aux niveaux exploitation, méthodes et achats avec les sociétés importantes de mines et de carrières ayant dans la plupart des cas leur siège social à Paris et leurs exploitations en France ou à l'étranger ;
- un goût certain pour les relations publiques et les négociations commerciales est indispensable.

Adresser curriculum vitae ss la référence 4.739 à :

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE
51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

RÉVISEURS CONFIRMÉS
ou
EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

Ayant 2 ou 3 ans expérience d'audit pour assurer missions de révision et de commissariat aux comptes

Adresser C.V. Cabinet La VILLEGUERIN
REYDEL BLANCHOT
100, rue La Fayette - 75010 PARIS

bleu

Importante Société
Produits Chimiques
Banlieue parisienne
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de développer les applications d'une gamme de résines dans le domaine des peintures et revêtements.

INGENIEUR CHIMISTE ou EQUIVALENT
Expérience commerciale de plusieurs années nécessaire.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable. Déplacements fréquents France entière.

Adr. C.V., photo et prét. n° 78.943 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

INGÉNIEUR PÉTROLIER

Société de conseil française, nous intervenons essentiellement dans le secteur pétrolier. Pour intégrer nos équipes de consultants nous recherchons un ingénieur ayant l'expérience de la production, dans le secteur surface (mesures, unité) et dans le secteur fond (completion, work-over, wire-line,...).

Il participera à la préparation du démarrage et à la formation des équipes d'exploitation de grands complexes, ce qui requiert une grande mobilité géographique et une bonne faculté d'adaptation à des milieux culturels variés.

De réelles possibilités de carrière au sein de notre société sont envisageables.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez en précisant la référence 1068 à 78.543, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE
dans la branche de matériel de Travaux Publics

recherche

UN CHEF DE VENTE

pour la création et l'animation de son réseau de vente.

Prière d'adresser candidature, C.V. et photo réc. à
REGIE-PRESSE,
n° T 008062 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR DES ACHATS
PARIS

La Société AERAZUR C.A. est le premier fabricant français de matériel de sécurité pour l'aéronautique. Elle exporte 30% de sa production. Son effectif est de 600 personnes réparties en deux usines.
Elle recherche pour son siège d'ISSY LES MOULINEAUX un cadre de haut niveau très expérimenté dans la fonction Achats, de préférence dans l'aéronautique ou la mécanique.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 834 M2.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

ayant plusieurs usines et filiales
en France et à l'Etranger
SIÈGE PARIS recherche

Jeune Cadre Financier

Ce poste peut convenir à diplômé :
- HEC - ESSEC - ESCAE... option Finance-Comptabilité (DECS apprécié de même que formation Ecole Nationale des Impôts).
- Expérience de 3 à 4 ans en contrôle financier ou audit interne dans grande firme industrielle nécessaire.

Poste impliquant un très bon potentiel et permettant évolution de carrière intéressante au sein du groupe.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 78.955,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

offres d'emploi

LOGICIELS ET MINI-SYSTEMES

Une S.S.C.I., filiale d'un groupe bancaire, propose un véritable «challenge» à un ingénieur capable de prendre en charge le développement commercial de son nouveau département «MINI SYSTÈMES».

Ce Département (8 ingénieurs en support technique) qui bénéficie de l'expérience du groupe et d'introductions en clientèle doit rapidement acquérir son autonomie et le poste doit évoluer naturellement vers une direction commerciale effective.

Cette opportunité peut intéresser un professionnel de la vente de conseil et de services informatiques, possédant de solides connaissances des «softs» d'application et mini-systèmes.

La notoriété du groupe, les possibilités d'évolution et les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser CV complet, sous référence 6272 A, à F. Sanchez, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

URGENT

CABINET D'AUDIT
ET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANÇAIS
en pleine expansion

RECHERCHE

RÉVISEURS CONFIRMÉS

ayant une bonne expérience théorique et pratique pour des travaux d'audit et de commissariat variés et intéressants.

Possibilité de participer à l'animation de séminaires de formation divers.

Envoyer C.V. détaillé à N° 7975 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Filiale Groupe THOMSON
recherche

INGÉNIEURS

ÉLECTROMÉCANICIENS AYANT DE BONNES CONNAISSANCES EN ÉLECTRONIQUE, QUELQUES ANNÉES EXPÉRIENCE

Pour Service installations de matériels complexes et systèmes
Paris-province.

Adr. C.V., photo et prét. ss n° 78.713 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

STRAFOR

Aménagement de Bureaux
recherche, pour compléter son équipe, un
jeune

chargé de projets
technico-commercial
(même débutant)

formation ETP, Architecture, A & M ou équivalent, maîtrisant les techniques de second œuvre (acoustique, éclairage, sécurité, etc.) dans le cadre de projets commerciaux intégrant des études d'organisation et d'aménagement d'espaces de bureau.
Anglais ou Allemand courants.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 1570 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Importante société électronique
proche banlieue Ouest
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

- Diplômé Grande Ecole électronique.
- Anglais courant indispensable, deuxième langue souhaitée, allemand de préférence.
- Ayant effectué un stage de longue durée ou exercé une activité d'une ou deux années en électronique professionnelle.
- Déplacements France et étranger.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét., N° 79.117, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Dans le cadre de notre activité de conseils aux entreprises dans le domaine du recrutement, nous recherchons pour PARIS :

un CONSULTANT

SA MISSION :
- contacts avec les Directeurs du Personnel, les Chefs d'entreprises, les organismes professionnels ;
- définitions et descriptions de postes et de profils ;
- examens des candidatures et aide aux recrutements.

PROFIL :
- 5 ans au moins d'expérience en entreprise ou cabinet conseils à des postes (tels que Recrutement, formation et gestion du personnel, organisation...) ayant permis d'acquérir une bonne connaissance des principales fonctions de cadre ;
- sens des contacts et esprit d'équipe.

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 78.980,
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

offres d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER

Nous sommes une compagnie de marketing appartenant à un grand groupe américain. Nous recherchons pour notre bureau de Paris une personne capable de prendre en main la direction financière et administrative de notre groupe européen comprenant plusieurs filiales étrangères. La personne choisie devra avoir les qualifications suivantes :

1) posséder un diplôme de formation comptable supérieure,
2) avoir été responsable de la comptabilité d'une affaire de petite ou moyenne importance, préférablement habitué à travailler avec ordinateur,
3) avoir une bonne expérience de comptabilité analytique américaine,
4) être bilingue Français-Anglais.

Envoyer votre curriculum vitae sous le n° 7.993 à « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HACHETTE
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

SORTANT :
- soit d'une Grande Ecole Commerciale ou de gestion, maîtrisant bien l'Anglais et si possible l'Espagnol et prêts à s'orienter aussi bien vers le secteur international que vers les activités en Métropole ;
- soit de l'Université ou d'une école, Scientifiques, et intéressés par l'édition.

Dès l'embauche, ils seront affectés dans un secteur précis de la Société, tout en participant à des stages qu'ils leur feront connaître les différentes activités du groupe.

Envoyer curric. vitae détaillé et prétentions au Service Emploi HACHETTE
79, bd Saint-Germain, Paris-6e, sous la réf. 13.978.

H. B. S.

Filiale du Groupe THOMSON
recherche

3 AGENTS TECHNIQUES

- B.E.I. ou B.E.P. électromécanique avec expér ;
- Bac F 3 ;
- diplôme A.F.P.A. automatisme ou électrotechn. ;
- B.T.S./D.U.T. électrotechnique ou automatisme ;
- dégagé des O.M.

Env. C.V. avec photo, à M. BORDAT, 64, rue Pleyel - 93203 SAINT-DENIS - Tél. : 821-60-20.

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS-8e, recherche pour son service de gestion des crédits aux promoteurs,

COLLABORATEUR(TRICE)

Brevet Professionnel de Banque ou diplôme de comptabilité souhaité.

Toute expérience dans la gestion des opérations immobilières sera appréciée.

Env. C.V., prétentions et photo à n° 5.921. COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

---

banque

Une importante banque parisienne, recherche un Cadre Supérieur de Banque (Hors Classe) pour prendre la

DIRECTION DES OPERATIONS

Le poste implique un sens réel du commandement (80 personnes)
Le candidat sera responsable de la supervision de toutes les opérations en francs français et devises, traitées par les divers services.

Il devra en outre, adapter de façon permanente les procédures au développement rapide de l'Etablissement.
La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.

Situation et rémunération élevées en relation avec le poste.
Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 61.08/DF/250 à Adéquation Conseil en Recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Vous désirez vous spécialiser dans le

Transport

2 stages rémunérés par l'Etat vous sont offerts

Stage TRANSPORT LOGISTIQUE
à MARSEILLE, du 16-10-78 au 4-04-79

Stage TRANSPORT INTERNATIONAL
à PARIS, du 20-11-78 au 11-04-79

DÉBOUCHÉS POSSIBLES
sur des postes de cadres débutants ou assimilés.
Condition : avoir moins de 26 ans.
Formation : écoles supérieures de commerce, licence, DEUG, DUT, Droit, Gestion, Sciences Eco.

Envoyer curriculum vitae à l'AFT-FC-CESTRAL, 52-54, quai National, 92506 PUTEAUX.

FILIALE FRANÇAISE
D'UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE MATERIEL LOURD (C.A. : 70 millions/an)
recherche

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou EXPERIENCE REELLE

Comptabilité générale et analytique (sous-traitée informatique) trésorerie, fiscalité.
Responsabilité du bilan.
Poste stable - Société dynamique.

Lieu de travail : Très proche Banlieue Nord.

Envoyez C.V. et prétentions sous la référ. 4.740 à :

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE
51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

offres d'emploi

Société de Travail temporaire rech. pour emplois stables

TECHNICO-COMMERCIAUX

— Rémunération élevée fonction des résultats
— Salaire départ 3.500 F
— Commission 3 % + prime objectif + remboursement frais
— Expérience vente intérim

Se prés. les 18 et 19 septembre, de 17 à 19 h :
C.F.I. 85, rue de la Victoire, PARIS 9e (2e étage)

ORGANISME PROFESSIONNEL
PARIS
recherche

RÉDACTEUR JURIDIQUE

MAITRISE DE DROIT
30 ans minimum
5 à 10 ans d'expérience
Ayant bonne connaissance du droit des affaires
Env. C.V., photo et prétentions, no 44.110 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

IMPORTANTE SOCIETE banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DEBUTANT ou 2 ans d'expérience
Pour vente d'instrumentation
Lieu de travail : PARIS et PROVINCE
Envoyer C.V., à no 79.114, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Ville de Garches (Hts-de-Seine) recrute urgent pour son CONSERVATOIRE MUNICIPAL de MUSIQUE

1 PROFESSEUR D'ALTO
1 PROFESSEUR DE PIANO
1 PROFESEUR DE FLUTE TRAVERSIÈRE

Postes à pourvoir immédiatem. Adresser candidature avec C.V. et prétentions à M. Vieuxloup, Directeur du Conservatoire, 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 Garches

---

Filiale
THOMSON
développant ses activités en INFORMATIQUE et MICRO-INFORMATIQUE
recherche pour
APPLICATIONS TEMPS RÉEL

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN INFORMATIQUE

Adr. C.V. détaillé et prétentions, no 79.268 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

COMITE d'ENTREPRISE recherche à titre temporaire
COMPTABLE
CONFIRME
Expér. bilan de comité souhait. Adresser C.V. et prétentions à Comité Interentreprises du CAN, 2, rue Pillet-Will, PARIS (9e)

CITROEN
recherche

FUTURS INSPECTEURS DE VENTE

Les candidats devront :
— Posséder un B.T.S. ou D.U.T. technique de commercialisation ou équivalent.
— Etre libérés des O.M.
— Avoir une certaine expérience de la vente.

Nous recherchons des hommes aptes à recevoir une formation très complète, et disponibles pour déplacements et résidences.

Ils doivent être organisateurs, commerçants, posés.

Chaque candidature sera étudiée avec le plus grand soin.

Si vous pensez remplir ces conditions, envoyez un C.V. manuscrit + photo, au : Service du Personnel Bureau 44 C, 133, quai André-Citroën, 75747 PARIS Cedex 15

Société internationale de distribution de films recherche pour la France
CADRE SUPÉRIEUR
ADMINISTRAT. et FINANCIER
De formation E.S.C., E.S.S.E.C., H.E.C., expérience audit souh., anglais écrit et parlé indispens.
Envoyer C.V., photo et prétent. ss référ. 250, à Hoche Publicité, 26, r. Vernet, 75008 Paris, q. tr.

F. J. T. (125 jeunes) recherche immédiatement SOCIO-EDUCATIF
ANIMATEUR
25 ans min., connaiss. du milieu J. T. et formation souhaitées. Ecr. avec photo, C.V. et prét. à A.F.J.T.L.E., 37, rue H.-Dunant, 77400 Lagny. Héberg. pos. pr cél.

JEUNE SOCIETE DE CONSEIL EN ORGANISATION recherche
INGÉNIEURS
Grandes Ecoles
scientifiques ou commerciales, deux à quatre ans d'expérience, de préférence dans le conseil. Ecrire avec C. V., photo et prétentions, sous référence 3.307, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS

Société en pleine évolution, spécialisée dans les prestations de services dans le domaine de l'hygiène industrielle, recherche pour
PARIS et 78 - 91 - 92
PERSONNE JEUNE
Minimum niveau BAC
Expérience même courte de la vente souhaitée. Formation assurée par stage rémunéré minimum 4 mois en vue d'un poste

TECHNICO-COMMERCIAL

— Fixe + Prime + Frais + Voit.
— Evolution rapide pour élément nyd aluqme dynamique.

Ecrire à no 78.964, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, qui transmettra. zwmd-lud.

RECHERCHONS JEUNE CADRE

- Fortement motivé par la formation et l'animation ;
- Solides compétences en économie de l'entreprise ;
- Acceptant déplacements fréquents ;
- Rémunération selon compét.

Envoyer C.V. à SYSCOM, 18, place de France, 95200 SARCELLES.

Pour SAINT-DENIS recherchons
ASSISTANT(E) D'INGÉNIEUR
ayant connaissance en mécanique et électronique pour service ordonnancement. Expérience 2 à 3 ans minimum.
Adr. C.V. et prétent. à no 79.266, Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Pour Groupe International filiale mécanique
INGÉNIEUR RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT
Grande Ecole, 30 ans minimum, expérience 2 à 3 ans de service technique ou recherche et développement ou bureau d'études et 2 à 3 ans en fabrication. 150.000 à 200.000 F/an.
Ecr. ss réf. 1.439 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE recrute pour son service DEVELOPPEMENT
INGÉNIEUR
formation grande école (exclusivement)
Il participera à l'amélioration et au développement de procédés de fabrication.
Des connaissances dans les secteurs suivants seront demandées (et / ou) : physique générale, chimie, cristallographie, optique, mesures ds milieux industriels...
Ce poste conviendrait à des candidats débutants ou ayant quelques années d'expérience industrielle, de formation type Physique et Chimie de Paris, E.N.S.I...
Lieu de travail : SUD SEINE-ET-MARNE.
Adresser C.V. et photo no 4.226, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Conseil en Marketing recherche pour travail à la vacation
1) PSYCHOLOGUE
ayt expér. recrutem. personnel.
2) ATTACHÉE DE PRESSE
expérimentée avec références. Env. C.V. et détails sur expér. no 4.216, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE EUROPEENNE
recherche pour son département RADIO - TELE - HI-FI
RESPONSABLE RÉGIONAL DE VENTES
Résidence impérative Paris ou région parisienne.
Il devra être spécialisé dans la profession depuis plusieurs années et connaître la clientèle de détail.
Il aura la responsabilité de la direction d'une équipe de représentants, ainsi que de leurs objectifs.
Nombreux déplacements en province.
Adresser C.V., photo et prétent. no 78.653, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Sté informatique en expansion recherche, URGENT.
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
3 ans d'expérience, connaissance disques indispensable.
Tél. pour R.-Vs (1) 045-15-44.

ECOLE LANGUES cherche
PROFESSEURS
ANGL., ALL., ITAL., ESPAG. pour enseigner langue matern. Envoyez C.V. + photo + prét. à 79.049 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Société (Paris-16e), cherche
JEUNE DIPLOMÉ
HEC, ESSEC, pour poste adjoint auditeur interne. Ecrire avec C.V. sous référ. 1.377 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS recherche pour son service CONTENTIEUX
JEUNE DIPLOMÉ (E)
enseignement supérieur, MAITRISE DROIT PRIVE.
— Bonne connaissance des procédures de recouvrement attestée par 1re expérience professionnelle réussie.
Lieu de travail PARIS (8e) avec décentralisation prochaine région du Havre.
Ecrire avec C.V. + photo à BLEU, no 46.405 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M, M. Meunier, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

Fiduciaire d'Expertise et de Révision comptable, PARIS-6e, recherche
AUDITEURS
EXTERNES
Expérience AUDIT 1 an mini.
Adr. C.V. détaillé et prétent. à 77.981 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Société en pleine expansion recherche femme
STANDARDISTE
Expérience, sérieuses références exigées. Bon sal. assuré. Tous avantages soc. Tél. 246-82-33, demander Mme KATLAN.

Comité d'Entreprise recherche à titre temporaire
COMPTABLE
CONFIRME
Expér. bilan de comité souhait. Adresser C.V. et prétentions à Comité Interentreprise du CAN, 2, rue Pillet-Will, PARIS (9e).

secrétaires

LABORATOIRE COSMÉTOLOGIE
recherche pour son siège à COLOMBES (92)
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
ALLEMAND APPRÉCIÉ
ayant une très bonne expérience de l'administration d'un service exportation.
Age minimum 30 ans.
Méthodique, sens d'initiative et responsabilité.
Ecrire avec C.V. photo et prétentions sous no 78.946, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Électronique
près gares Nord et Est
recherche
SECRÉTAIRE de DIRECTION
Min 30 ans, 5 ans d'expér., anglais apprécié.
Adresser C.V. et prétentions à
SECRE
214, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS.

Importante Société d'informatique proche R.E.R. à La Défense recherche
Secrétaire sténodactylo
Avantages sociaux, Restaurant d'entreprise, Horaire mobile, Minimum 5 semaines congés.
Envoyer C.V., photo et prétent. (sous référence 1.657) à GIE, Service du personnel, Tour Franklin, Cedex 11, 92081 PARIS - LA DEFENSE.

Importante Société américaine proche banlieue Ouest recherche
la Secrétaire de son **Directeur général**
Expérience plusieurs années indispensable. Parfaite bilingue. Si possible de langue maternelle anglaise.
Envoyer C.V. et photo à BLEU, no 46.104 B, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE appelez G. K. CONSEILS, 225 - 63 - 84.

ALLIANCE FRANÇAISE recherche tenue dossiers diversifiés J. F. sachant taper, cultivée, apte synthèses, expérience classement, ordre, méthode, mémoire indispensable. Téléph. 544-38-28, poste 07, matin uniquement.

ADMINISTRATEUR de BIENS BANLIEUE OUEST 5' gare Saint-Lazare, recherche
SECRÉTAIRE GÉRANCE
Envoyer C.V., photo et prétent. Ecr no 765291, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Architecte Urbaniste recherche
SECRÉTAIRE
dynamique, culture génér., sens relation, gestion simplifiée, courrier. C.V. et photo à PRIEUR, 78470 MILON-LA-CHAPELLE

QUARTIER DES HALLES Société recherche pour MI-TEMPS (matin) J. F. COMPETENTE
Très bonne DACTYLO
Envoyer C.V. + photo sous no 9.240 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

cours et leçons

J.F. dipl., origine américaine. DONNE COURS D'ANGLAIS Px intéressant - Tél. : 707-51-95

Prof. anglais expérim. donne cours tous niveaux. Tél. : 542-63-44.

travail à domicile

Demande

J. F., secrétaire S. D., 10 ans expér., excell. orthogr., sach. rédig., frappe tr. rapide, gde puiss. trav., angl., hab. transcr. dactylo. entrat. psychol., magn. Examin. ttes proposit. 434-78-94.

capitaux ou proposit. com.

H.E.C. spécialiste EXPORT ARABIE SAOUDITE recherche CONTRATS agent Ccial à l'exportation, ttes marques, produits accep. missions évent. Martinet, 27, rue Dr-Roux, 92150 Suresnes.

CAPITAUX POUR IMPORT-EXPORT conditions intéressantes, discrétion assurée. Ecr. E. KALFON, B.P. 130-16, 75763 Cedex 16. Tél. 870-79-43.

propositions diverses

UNE COMPAGNIE AERIENNE recherche
UN FABRICANT
prêt à fournir 100 uniformes par an (homme et femme). Ecr. no 78.599, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN à **L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 9 OCTOBRE. Cours privés. Sessions intensiv. « FULL-TIME ou PART-TIME ».

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

autos-vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 304 BREAK 1971 très bon état, peinture métallisée neuve. Prix 6.500 F. Tél., heures de bureau, de 8 à 17 h. : 627-25-26, et le soir.

divers

504 GL ET T.I.-78
Ex. : tt fin 78, garanties. 63, r. Desnouettes. 533-69-95.

LEYLAND Montparnasse VOUS PROPOSE ses Nouveautés Salon 79
ROVER 3500-2600
JAGUAR et MINI
49, bd du Montparnasse-6e 548-97-69 - 222-91-16.

box-parking

PARIS-14e
BOULEVARD BRUNE
à louer parkings : 163 F ; boxes : 191 F. S'adresser, 4, rue des Mariniers. Téléphone : 539-79-66.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société productrice et distributrice de biens de consommation (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

DIRECTION GENERALE

pour promouvoir le développement et la rentabilité d'une entreprise (industrielle, commerciale ou de services) quelle qu'en soit la dimension

- *48 ans, Formation supérieure et Business School.*
- *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
- *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Utilise les méthodes modernes de management et de marketing.*
- *Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

Ecrire à no 78723 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
en MACHINES et METHODES
Expérience, non limitative, des industries chimiques et assimilées.
45 ans. Autodidacte, vocation de chercheur, polyvalent techniquement, polyvalent manuellement.
Mes services seront appréciés en cas de démarrage difficile d'une nouvelle fabrication, de nécessité de développement ou de reconversion, surtout si les difficultés rencontrées ne peuvent être résolues par les moyens traditionnels.
Téléphonez-moi : 932-29-80

DOCTEUR EN DROIT
INTENDANT GENERAL (C.R.)
68 ans
cherche situation
POSTE JURIDIQUE ou ADMINISTRATIF
Ecrire no T. 007.937 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE 32 ANS
— Responsable service personnel P.M.E.
— Adjoint au chef du service financier.
— 10 ans d'expérience paie, déclaration fiscale, législation du travail.
Cherche emploi stable.
Préavis 3 mois.
Ecrire no T. 007.975 M., REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE EXPORTATION (43 ans)
- Formation commerciale.
- Polonais courant, autres langues slaves.
- Expér. 5 ans exportation biens d'équip. Pologne et autre pays de l'Est. Auparav. chef commercial.
- Facilité de contact, de négociation.
- Bonnes relations commerciales et financières Pologne.

PROPOSE SA COLLABORATION A SOCIETE motivée pour exportation dans les pays cités.
Ecrire no 84.279 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Vous qui recherchez une
Adjointe de Direction Cadre de Gestion
ayant
- une formation à la gestion (Centre Malesherbes, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)
- une formation universitaire
- une bonne connaissance des langues
- des qualités rédactionnelles

et qui vous apporte en outre
méthode • sens des responsabilités • efficacité et maturité
Téléphonez au 766.51.34 poste 418

Jeune Femme, 31 ans, Formation Supérieure cherche
TRAVAIL INTELLIGENT avec EVOLUTION POSS.
Offre, outre les qualités requises chez une
ASSISTANTE de DIRECTION
une expérience des secteurs public et privé (gestion de l'entreprise - organisation - marketing) Dactylo - Espagnol et Anglais.
Lieu de travail : banlieue Sud Paris (R.E.R. - B)
Ecrire à Mme BASONI, 3, allée Santos-Dumont, CHATENAY-MALABRY - 92290.

CHEF de PROJETS INFORMATIQUE
30 ANS
- Licencié ès sciences ;
- Diplômé INIG + ICG ;
- 6 ans d'expérience dans important groupe français.

CHERCHE UN POSTE DE RESPONSABILITES.
Ecrire no T 007976 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SPÉCIALISTE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
53 ans, ancien combattant, nationalité française. Etudes droit, anglais correct, russe parfait recherche poste
ACHETEUR PRINCIPAL
ou CHEF DE GROUPE ACHAT
grande entreprise.
Expérience import-export et transit. Approvisionnement et gestion pièces détachées, toute matière et tout matériel chantier extérieur.
Accepterait déplacements longue durée étranger ou province.
Ecrire M. C. PRIMAKOFF, 6, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris, ou téléphoner heures repas 734-28-71.

INGÉNIEUR
25 années expérience P.M.E., Entreprise Générale, Engineering. Spécialiste de la négociation, de la rédaction et de la passation de marché de travaux, recherche occupation à temps partiel en appoint situation actuelle.
Ecrire sous le no T 08095 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CADRE DE DIRECTION - 43 ans
AUTODIDACTE
Niveau E.S.C. + D.E.C.S.
Huit ans expérience de Direction à ABIDJAN
recherche poste à responsabilité à Abidjan ou éventuellement en France.
Ecrire no 7.987 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J. H., 26 a., D.U.T. TECHNIQ. de commercialis., dégagé O.M., ch. empl. stable, bien rémun. ETUDIE TOUTES PROPOSIT. Tél. : 557-00-42, de 8 à 11 h.

J. F., 21 a., D.U.T. édit., librairie, secrétariat biling. (angl.), espagn., not. allem., disponible de suite, étud. ttes propos., rég. indiff. Téléphone (40) 49-98-63.

RECHERCHE situation intéres., homme, 30 ans, études supér. et expériences diverses obtenues aux U.S.A., Inde, Paris, biling. angl. Tél., Paris, au 222-40-71.

Ingénieur en organisation 50 ans, accepte tte collaborat. :
— Direct. et développ. de Stés;
— Gestion économiq. et financ.;
— Contrôle gestion;
— Informatique;
— Parle anglais.
Ecr. no 3.086, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LUI, 28 a., instit. form. bioch., bon anglais, not. secrét. vente ; ELLE, 22 a., compt. méc. exp., 2 a. gestion gde surface, cherchent tout emploi motivant, rég. Marseille ou à l'étranger. Ecr. no 7.968, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur sciences économiques, 32 a., respons. synth. économiq. d'une gde institut. financ., spécialiste probl. taux de change, rech. poste d'étude et d'action aupr. direction gle gde entrepr. institution financière ou organisme professionnel. — Ecrire no 3.085, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Profess., BAC, BTSS, DUEL I angl., enseignant ttes discipl. Cciales + angl. Ccial + sténo angl. + comptab., 12 a. expér. pédagog., cherche postes ttes régions. Téléphone (93) 63-61-42.

DIRECTEUR FINANCIER expérience importante dans Stés françaises et filiale groupe international, 2 langues étrangères, lic. en droit. Compté : niveau expertise. — Libre rapidement. Ecr. no 7.972, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 35 ans maîtrise allemand, 5 ans expér. enseignement ch. poste enseignement PARIS. Téléph. : 258-97-20

H. 23 ans, DUT Gestion du Personnel. St. de 6 mois dans cab. de Recrutement et de Sélection, rech. emploi dans Service du Personn. Motivé. Ecr. : M. Durand, 3c, av. Jalotterie, Nantes.

Trésorier 33 ans autodidacte Plusieurs années expér. gestion, prévisions négociat. av. banque, ch. pl ds gde entrepr. Libre ds 2 mois. Rémun. ann. : 80.000 F. Ecr. no T 08019 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jne Fme 29 ans. 10 ans expér. compt. générale, ch. pl. stable : COMPTABLE Libre de suite - Tél. : 935-81-75

Jeune Fme diplômée maîtrise Droit des Affaires D.E.A. droit commercial, rech. poste de JURISTE Etudie toutes propositions Ecr. no T 08045 M, Régie-Pr. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 29 ans, 6 a. expér., rech poste SECRETAIRE DACTYLO. Téléphone : 883-65-53

Homme 24 ans, Bac G-3, 1er échelon Comptabilité, expérience commerciale 5 ans, libre de ste, cherche emploi. - M. JOUVET Jean-Jacques, 362-87-47, 1, allée Joseph-Depinax 93260 LES LILAS

J. H., 25 ans, célibataire, dégagé O. M., formation secondaire + niveau B.T.S. anglais parlé, cherche situation à l'étranger. Ecrire : B. BRUNEAU 470, av. du Prado, 13008 MARSEILLE.

ASSISTANTE DE DIRECTION 37 ans, 15 ans expér. administration des ventes, suivi C.A. et budgets, comptabilité courante, contacts commercx. rech. poste à responsabilités plein temps ou mi-temps. Tél 252-16-30 ou écr. no 19.281 Centrale d'Annonces, 121, r Réaumur Paris-2e

Femme 56 ans, CHEF DE PERSONNEL et de la PAYE. Libre de suite, rech. situation. Tél. : 328-68-36.

FORMATEUR INDEPENDANT F. allem., 27 a., étud. sup. dipl. pédagogie, art, communic. visuelle, trilingue franç.-angl.-allem., 3 a. exp. profess. allem. en formation permanente, stage entp. et interprétariat ds entp. ou privé, et. ttes prop. Sozedde, 91, av. G.-Péri, 93400 St-Ouen. Tél. : 252-32-66.

Responsable technico-administratif grande expér. technique bât., cherche poste promoteur architectes, etc. Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous réf. 64.247.

CADRE ADMINISTRATIF Fme, 37 a., attachée direction générale, expérience approfondie — COMPTABILITE. — INFORMATIQUE. Habitude des responsabilités. Langues angl., ital., arabe, rech. situation Paris ou banlieue. Ecr. no 79.317, Contesse Pubd., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. F., 25 a., lic sociologie certificat ASSISTANTE GESTION PERSONNEL CEPG-ESSEC, 1re expér. service formation, ch. poste dans fonction personnel. Ecr. Borghi Linda, 17, rue de la Liberté, 94300 Vincennes.

J. F. ch heures de ménage, le mat. Ecr. Mme MENARD, 43, rue Madame, PARIS-6e.

CADRE F 45 ans Formation Sce Po. Droit. Exp. récente gestion assoc. profess., organ. syndic. Exp. réf publ. presse. Libre suite. Ecr. no 3.094, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 PARIS-9e

J. F., 29 ans, licenciée en droit, D.E.S.S., 5 ans expér. propcontentieux assurances préparation CAPA, étudierait toutes propositions de collaboration dans un cabinet juridique. Déplacements possibles. Ecrire, no 78.666, à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cédex 01.

J. H., 27 a., célib., dégag. O.M., Bac D, DECS compl. + certif. supérieur juridique et gestion, cherche situat. serv. compt. ds Sté. Lib. sous quelq. jours. Ecr. no 3.079, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Direct. adm. et financ. en AFR., conn. franç., angl., allem., gde expér. : organis. et redressem. comptabilités, form. pers., excel. référ., ch. situation en Afrique francophone. Ecrire ROUSEEL, R.P., no 510.279, rue Royale, 112 1000 BRUXELLES, BELGIQUE.

Jeune femme, 29 ans, très sérieuse, maîtrise lettres modernes, cherche 1er emploi dans la formation permanente de préférence. - Téléphone : 508-41-49.

Homme, 53 a., longue carrière diplomat. et juridiq., bonne réf., parl. arabe, franç., angl. ch. un empl. ds société en France ou Moyen-Orient. Ecr. s/no 002.281, HAVAS, boulevard A. MAX, 13, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE.

Amérique du Sud, CADRE, 40 a., offre 15 a. d'expérience gestion d'exploitations industrielles en Amérique du Sud pour poste : DIRECTION, Brésil, Argentine de préférence. Ecrire no 4.242, HAVAS - BAYONNE.

Américaine tril. franç., espagnol permis de travail, expérience, enseignement des entreprises et secrétariat export., ch. situation intéressante. Tél. 8 h. 30-12 h. : 842-07-79.

Professeur certifié d'anglais éduc. nationale, av. 7 a. expér. cours d'adultes, assurerait heures formation permanente dans entreprise ou école de langues. Tél. : 607-82-60.

ECONOMISTE + M.B.A., 35 a. bilingue français, anglais, 7 a. expér. Conseil direction spécial. relat. professionnelles, ch. poste conseil. Tél. 721-61-45.

Spécialiste de système de sécurité et de contre-mesures électroniques d'investigations, recherche emploi France ou étranger. Ec. no T 008063 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 42 a., Sc Po. D.E.A. droit forte expér., administ., person. cherche poste RESPONSABLE. LIBRE IMMEDIATEMENT. Ec. no T 07950 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme, 30 a., tril. anglais, allem., expér. secrétariat ccial, bancaire, ch. poste à responsab. domaine indiff Ecr. Homehr, 260, av. Daumesnil, Paris-12e.

Jne hme dipl école supérieure de journalisme, 24 ans, célibat., dégagé O.M., très bon anglais, excel. culture génér., ch. emploi journalisme, relations extérieur., publicité, France ou étranger. Téléph le matin 963-44-38, ou écr. STERN, 2, rue Saint-Mony, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

J. H. 31 a ch. empl. stable gat techn. contr mécan., lanc. ord. très qual Ayt des ann. d'exp. Ecr. M. Amara 14, r. Keller, 75011 PARIS.

J F. 31 a doctorat en sociolog., diplômée Institut statistiques université de Paris, espagnol, anglais, 7 ans rechercher (urbanisme), expér. gestion, journalisme, étudierait propositions éditions, journalisme, urbanisme. Sud-Est France. SIMONET, 14, boulevard Victor-Hugo, SAINT-GERMAIN. — 963-24-74.

CADRE ETABL. FINANCIER crédit bail immob Lic. droit. Dipl. IEP. 12 a. pratique secrét. général, science juridique et administrative cherche fonction similaire dans secteur banque, assurances, sociétés immobil. ou autres sociétés. Ecr. no 3.098, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

JEUNE ANGLAIS
18 ans, ch. situation permanente en France, préf. bureau, magas. ou sit. sim. Parle franç., angl. et allem. Ecr. à Martin Gabriel, 8 Spa Lane, Hinckey, Leics, Angleterre.

J. F. 27 ans., Lic des DROITS ANGLAIS, dactylo, journaliste, 5 ans d'exp., ch. poste initiative et responbalité. Et. tte prop. presse, pub., édition, R. P. Ecr. no T 8.055 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUPÉRIEUR
bénéficiant large expér. gestion produits et brevets, désire assumer mission développement, diversification. Possib. collaboration totale, partielle ou temporaire - Libre de suite. Tél. 954-11-69 ou écr. AMPCO, 22, r. Bergère, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
REDACTRICE. 33 a., form. sup. 10 ans expér. presse, édit., bnes connaissances anglais, espagnol, dactylo, excellente présentation, sér. référ., ch poste à responsabilités - Tél. : 225-42-75.

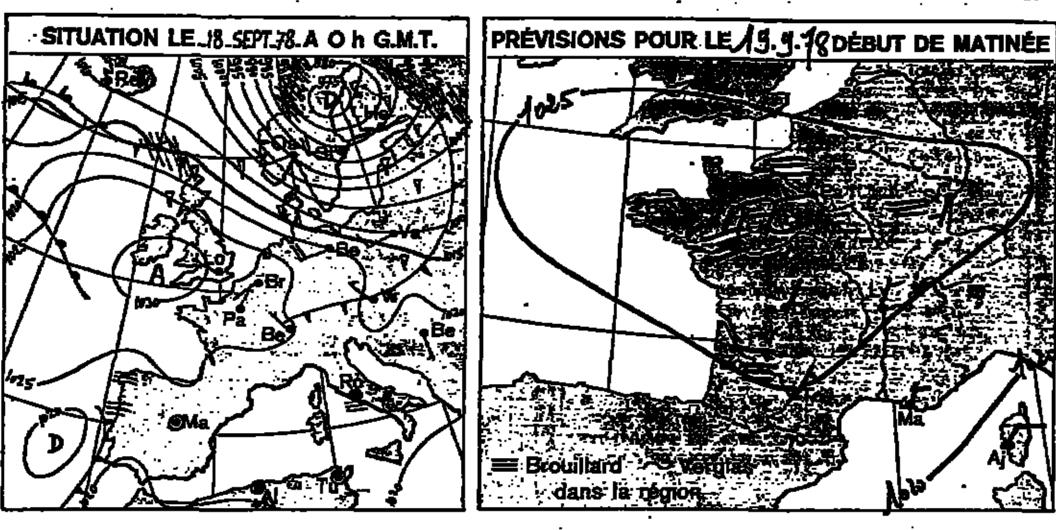
J.F. 26 ans, maîtrise de droit, bonne culture générale, bilingue anglais, expérience communication et audiovisuelle, cherche poste à responsabilités Paris, province ou étranger. Téléphoner à Françoise Laborde au 606-30-65

H.E.C. 10 ans d'expérience restructuration et contrôle de gestion, recherche poste directeur général ou directeur général adjoint Paris. Ecr. no T 007971 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Voir la suite des demandes d'emploi en page 36

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 septembre à 0 heure et le mardi 19 septembre à 24 heures :

Mardi 19 septembre, la matinée sera relativement fraîche et souvent brumeuse, brouillards locaux dans l'intérieur, nuages bas près de la Manche. Dans la journée, le temps sera le plus souvent ensoleillé ; il y aura toutefois des nuages passagers un peu plus nombreux près de la Manche et de la frontière belge.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 septembre; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 31 et 13 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 28 et 9 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 27 et 11 ; Lille, 20 et 6 ; Lyon, 26 et 11 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 26 et 8 ; Nantes, 26 et 13 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 6 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 28 et 11 ; Toulouse, 30 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 14 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 18 et 4 ; Bruxelles, 19 et 8 ; îles Canaries, 33 et 27 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 24 et 11 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 34 et 13 ; Moscou, 15 et 8 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 23 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 16 et 10.

Journal officiel

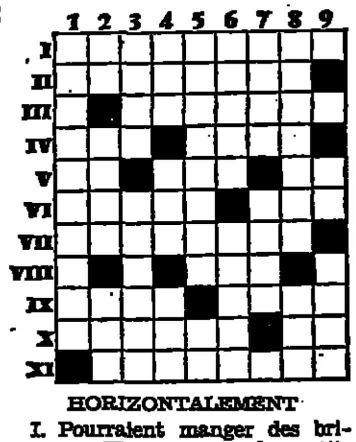
Est publié au *Journal officiel* du dimanche 17 septembre 1978 :

● UN DECRET :

— Modifiant le décret du 13 août 1974 fixant les mesures d'application des articles L. 532-1 à L. 532-4 du code de la sécurité sociale relatifs à l'allocation de rentrée scolaire.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 181



HORIZONTALEMENT

I. Pourraient manger des briques. — II. N'ont que des petits emplois. — III. Peut indiquer qu'on va tourner. — IV. On en trouve toujours au fond d'une pipe ; Une voix grave. — V. Saint en Normandie ; Orage d'autrefois; Chauffait pour les Egyptiens. — VI. Publia ; Se lança dans les retranchements. — VII. Qui n'est donc pas restée pure. — VIII. Opération postale. — IX. Assortie quand on est dans de beaux draps ; Passe à Rennes. — X. Parlas comme un charretier ; Point de départ. — XI. Curiosités locales.

VERTICALEMENT

1. C'est au début d'un discours qu'il est utile de les ouvrir. — 2. Pour lier ; On en fait de la teinture ; Coule en Suisse. — 3. Nous vient de Belgique ; Sans traîner. — 4. Ne doit pas être mis en boîte quand il est chargé ; Ainsi pour des Anciens ; On peut en faire un plat. — 5. Qualifie un gaz responsable de nombreux éclats ; Fait parties des édentés. — 6. Singe ; Qualifie une matière précieuse. — 7. Race ; Battu quand on n'est pas touché. — 8. Peut être constituée par un bâtiment ; Qui peut rester à approuver. — 9. Fleuve ; Il y en a cinq sans compter le bon.

Solution du problème n° 2 180

Horizontalement

I. Cannage. — II. Avoine ; Tu. — III. Faussaire. — IV. Ere ; Noir. — V. Tirant. — VI. Icona ; Tuf. — VII. Ein ; Grenu. — VIII. Réseau ; As. — IX. Eu ; Stable. — X. Sati. — XI. Feu ; Fière.

Verticalement

1. Cafetière. — 2. Avaricieuse. — 3. Nouerons ; Au. — 4. Nis ; An ; Est. — 5. Ans ; Négatif. — 6. Géant ; Rua. — 7. Io ; Te ; Blé. — 8. Tribunal. — 9. Auer ; Fuselé.

GUY BROUTY.

Le service d'hiver de la S.N.C.F.

Le service d'hiver 1978-1979 des trains de voyageurs entrera en vigueur le dimanche 1er octobre 1978.

L'équipement en voitures Corail » des trains desservant les lignes de Paris à Rennes, à Brest et à Quimper, sera généralisé en même temps que des améliorations sensibles seront apportées dans la desserte de ces relations.

● *Au départ de Paris :* en matinée une nouvelle liaison Paris (8 h. 33)-Quimper (14 h. 18) sera établie les jours ouvrables *grâce à la création d'une correspondance* au départ de Rennes (11 h. 52) ; en soirée un nouveau train (Paris 17 heures) sera créé, du lundi au jeudi, pour Rennes (19 h. 58), Brest (22 h. 33) et Quimper (22 h. 44). Les vendredis deux trains distincts seront mis en marche, le premier pour Quimper dans le même *horaire* (Paris 17 heures, Quimper 22 h. 44) et le second à 17 h. 5 pour Brest (22 h. 53).

● *Dans le sens Bretagne-Paris :* du lundi au vendredi, un nouveau train au départ de Brest (7 h. 20) pour Rennes (9 h. 49) assurera une correspondance avec le train en provenance de Quimper permettant une arrivée à Paris à 13 h. 37 ; de même, au départ de Quimper (9 h. 58) une nouvelle liaison quotidienne en correspondance à Rennes (12 h. 34-12 h. 52), sera établie pour Paris (16 h. 16) ; en remplacement de l'actuel train express d'après-midi un nouveau train rapide circulant les jours ouvrables, sauf le samedi, sera créé au départ de Brest (14 h. 57). A Rennes (17 h. 43), il recevra des voitures directes en provenance de Quimper (15 h. 16) pour arriver *à Paris à 20 h. 55.*

Au total, neuf relations de jour seront ainsi offertes entre Paris et Rennes, six entre Paris et Brest et également six entre Paris et Quimper. En outre, au-delà de Rennes vers Brest et Quimper, il ne sera plus perçu de supplément pour l'emprunt des trains rapides desservant ces deux lignes.

Sur les autres relations, voici les nouveautés annoncées :

— Entre Bordeaux et Paris, le train « le Drapeau » sera accéléré de vingt minutes (Bordeaux, 9 h. 5 ; Paris, 13 h. 40), et un nouveau train acheminant les voitures en provenance de La Rochelle (9 h. 36) sera mis en marche de Poitiers (11 h. 24) à Paris (14 h 13) et assurera la desserte des gares de Châtellerault - Saint-Pierre-des-Corps, Blois et Les Aubrais. Sur Paris-Orléans, Paris-Tours et Paris-Poitiers, sept aller et retour journaliers seront désormais assurés par des rames reversibles composées *de voitures Corail.*

— Un nouveau train rapide Corail de 1re et 2e classe Limoges (17 h. 2) - Paris (20 h. 28) se substituera au train express actuel qui quitte Limoges à 16 h. 20, offrant ainsi un gain de temps de près d'une heure.

— Entre Besançon et Paris, une liaison directe plus rapide de cinquante minutes (Besançon, 17 h. 46 ; Paris, 21 h. 25) remplacera celle qui existait jusqu'à présent au prix de deux correspondances. En sens inverse, l'aménagement d'une correspondance à Dijon (16 h. 59) avec le train en provenance de Paris (14 h. 30) permettra une arrivée à Besançon à 17 h. 56, offrant ainsi sur la relation une liaison plus rapide d'environ *une heure que l'actuelle.*

— Le remplacement du matériel du T.E.E. « le Rhodanien » par des voitures Corail de 1re et de 2e classes permettra d'offrir de nouvelles relation sde 2e classe entre Paris (16 h. 54) et Marseille (23 h. 30) et entre Marseille (7 h. 10) et Paris (13 h. 54). Ce train acheminera désormais les voitures directes de soirée à destination de Béziers (0 h. 30) et de matinée entre Béziers (6 h. 15) et Paris, améliorant ainsi les temps de parcours respectivement *de douze et trente-neuf minutes* sur la relation.

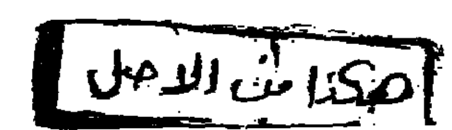
— L'achèvement des travaux entrepris entre Paris et Clermont-Ferrand permettra aux trains « le Bourbonnais », « l'Arverne » et « le Thermal » d'effectuer comme précédemment le parcours dans chacun des sens en 3 h. 45.

— La liaison d'été Paris-Evian par trains autos-couchettes circulera également en hiver les vendredis du 26 janvier au 16 mars à l'aller et les samedis du 27 janvier au 17 mars au retour.

— Entre Paris et Bâle, les principaux trains desservant la relation seront assurés en matériel Corail. Les vendredis, un nouveau train accessible sans supplément sera mis en marche entre Paris (18 h. 9) et Belfort (22 h. 37).

— Sur Paris-Rouen, un nouvel autorail circulera du lundi au jeudi ainsi que les samedis : départ de Paris, 23 h. 52 ; arrivée à Rouen-Saint-Sever, 1 h. 21. De même, au retour, au départ de Rouen-Rive droite (22 heures), un autorail nouveau sera mis en marche les jours ouvrables (arrivée à Paris à 23 h. 30).

— Une nouvelle gare dénommée Le Vaudreuil, située sur la ligne Paris-Rouen, à proximité de Saint-Pierre-du-Vauvray, sera mise en service pour desservir la ville nouvelle. Les trains express qui s'arrêtaient jusqu'à présent à Saint-Pierre-du-Vauvray desserviront Le Vaudreuil, où s'effectuera désormais la correspondance pour Louviers ; la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray restera desservie par les relations omnibus de la ligne.



LE SICOB

XXIXe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

FAUDRA-T-IL bientôt rebaptiser le Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation du bureau (SICOB) en salon de la télématique? Popularisé par le rapport de MM. Nora et Minc sur l'informatisation de la société publié au mois de mai, ce néologisme qui exprime le mariage de l'informatique et de la communication, a rapidement acquis droit de cité.

Sommes-nous condamnés à une société informatisée? L'ordinateur est-il synonyme de chômage ? Peut-on résister à l'emprise de géants comme I.B.M. ? L'Etat peut-il maintenir sa souveraineté sur l'ensemble de la filière qui va de l'ordinateur au téléviseur en passant par le satellite et le téléphone? La télématique n'est-elle qu'une technique ou marque-t-elle l'avènement d'une société nouvelle? Autant de questions soulevées par le rapport des deux inspecteurs des finances.

Le débat entre informaticiens, syndicalistes, sociologues, hommes politiques, s'esquisse à peine, mais la technique est déjà là. La prochaine mise en service de Transpac, ce réseau public de transmissions de données informatiques, animé par les P. et T., témoigne que le couple ordinateur - télécommunications est bien une réalité.

Alors que le SICOB approche la trentaine et va accueillir son cinq millionième visiteur, l'ordinateur et la télématique sortent du domaine réservé des spécialistes pour gagner le grand public. Pas seulement au stade des idées, mais aussi au stade des matériels, comme l'illustre l'installation sur le parvis de la Défense, à l'entrée du Salon, d'une « boutique informatique » offrant des ordinateurs pour le prix d'une petite voiture... d'une toute petite voiture !

A côté du volet prospectif couvert par le rapport de MM. Nora et Minc, les organisateurs ont voulu centrer cette année leur Salon sur le thème de l' « entreprise se rencontre au SICOB ». Plusieurs débats réunissant cadres, chefs d'entreprise, constructeurs rappelleront que l'informatique trouve — et pour longtemps encore — ses principaux débouchés dans l'entreprise. Aucune révolution... mais des évolutions. Les constructeurs d'ordinateurs, grands et petits, ne présentent pas à ce vingt-neuvième SICOB — sauf imprévu de dernière heure — de grandes nouveautés. On attendait I.B.M. et sa série E... Ce sera pour plus tard. Le numéro un mondial de l'informatique est plongé dans les études sur sa restructuration interne. Elles devraient déboucher sur une scission en deux entités distinctes, grande et petite informatique avec des plages de recouvrement non négligeables, afin d'introduire entre les deux « futures I.B.M. » le ferment de la concurrence...

Les professionnels pourront constater que la tendance déjà perceptible l'année dernière s'est confirmée en 1978. L'informatique se développe par ses deux extrémités : vers le bas avec les micro-ordinateurs et maintenant l'ordinateur individuel ; vers le haut, avec des machines offrant un rapport performances-prix de plus en plus élevé, et qui déclassent chaque jour un peu plus les modèles précédents.

Resté pendant longtemps à l'écart de l'informatique et de progrès techniques importants, donc, dans une certaine mesure, de la course à la productivité, le secteur de la création, de la transmission et du traitement du message écrit n'y échappe plus aujourd'hui et profite de cet ensemble de techniques regroupées sous le terme de bureaucratique. Le traitement de textes proprement dit — au moyen des machines à écrire à mémoire — est le secteur de la bureautique le plus porteur d'évolution actuellement. On peut dire qu'il préfigure le « bureau du futur ». Ce marché, après un démarrage très lent, semble aujourd'hui prendre son essor.

Continuons le débat

par SIMON NORA et ALAIN MINC

LA publication du rapport sur l' « informatisation de la société » cherchait à provoquer une réflexion nationale. A en juger par l'accueil des médias et de l'opinion, ce but semble atteint. En fait, le débat est à peine amorcé. Dans un pays où les courants de pensée se sont érigés en systèmes exclusifs, toute analyse nouvelle leur sert d'abord à s'autoconforter : ils rusent avec les réalités qui contrarient leur discours traditionnel. Qu'en est-il à cet égard des réactions aux thèmes essentiels du rapport ?

Annoncer l'avènement de la télématique, est-ce céder à la pente technocratique et centralisatrice ?

Préférer une société spontanée, décentralisée est un choix éthique et politique. C'est le nôtre. Espérer que la micro-informatique sera un instrument d'émancipation, favorisant la petite organisation vis-à-vis de la grande, pouvant accompagner une redistribution des pouvoirs, est un pari raisonnable. C'est le nôtre.

Mais gagner ce pari exige de contrecarrer les forces qui lui sont hostiles. La télématique, c'est-à-dire l'osmose des télécommunications et de l'informatique, existe déjà : elle se développera inéluctablement et rapidement. Sous l'emprise de besoins précis, d'intérêts économiques et de volontés de domination, les réseaux proliféreront. C'est à travers eux que se joueront les rapports de puissance privés et publics.

Souveraineté n'est pas autarcie

Mettre l'accent sur la télématique, ce n'est donc pas affirmer une préférence pour les télécommunications et les grandes machines. C'est repérer le domaine où, par des actions délibérées en faveur de la normalisation, les pouvoirs publics garantiront l'universalité des communications. Installant ainsi un « bouclier » à l'abri duquel se développeront toutes les informatiques et d'abord la micro, ils offriront à la société la possibilité de choix plus libres.

Deux types d'aliénation nous menacent : le développement des réseaux, et la stratégie d'I.B.M. en matière de télécommunications : l'avance des Etats-Unis dans le développement des banques de données.

Le premier est aisément perçu, parce qu'il rejoint des réflexes traditionnels contre le géant étranger, sûr de lui et dominateur. Le second, pour certains est fantasmagorique ; pour d'autres, il traduit une volonté anachronique de souveraineté. Davantage de mesure au sujet d'I.B.M., une plus grande inquiétude à propos des banques de données, seraient bienvenues.

Le choix d'I.B.M. pour la télématique et les satellites ne résulte pas d'un dessein pervers : c'est le moyen de maîtriser les marchés futurs. Comme son action sera imitée par ses concurrents plus modestes, il risque de s'établir des réseaux cloisonnés selon l'origine des constructeurs.

Les Etats se sont constitués en levant les barrières d'octroi. Il leur appartient d'éviter que se reconstituent, du seul fait du marché, des réseaux clos, des « octrois électroniques ». Souhaiter que chacun fasse son métier ne relève pas d'un nationalisme étroit : aux pouvoirs publics d'assurer internationalement le libre accès et la transparence de l'univers télématique ; à I.B.M. de vendre machines et systèmes à travers les frontières existantes, mais sans en instituer de nouvelles.

Il est peu de domaines où l'information est totalement neutre. Peut-être quelques disciplines scientifiques, quelques technologies. Il en est d'autres où elle ne l'est certainement pas : histoire, économie, et généralement sciences de l'homme. Le pouvoir qui découle de la possession de banques de données est peu visible. Il n'est sûrement pas mythique.

Est-ce plaider pour l'autarcie culturelle que de souhaiter voir s'établir en France des banques de données, dans les disciplines et les activités où notre spécificité est en jeu ? Il ne s'agit pas de renoncer à l'éventuelle utilisation de banques étrangères, mais de conquérir le droit à une « vision binoculaire » sur ce qui nous importe.

Prendre en compte la contrainte du commerce extérieur et de la compétitivité, souligner les rationalisations qu'elle implique, montrer le rôle que peut y tenir l'informatique, est-ce, comme certains l'ont dit, accepter de gaieté de cœur l'accroissement du chômage ?

Les gains de productivité que va permettre la nouvelle informatique signifient la fin de l'embauche dans l'industrie et, phénomène plus nouveau, dans une grande partie des services marchands traditionnels. Mais, utilisés à renforcer l'équilibre dynamique du commerce extérieur, ils sont la condition d'une nouvelle politique économique.

Echappant à l'obligation déflationniste née du déséquilibre commercial, celle-ci cherchera à satisfaire les demandes qui, peu à peu, se substitueront aux besoins traditionnels : services collectifs classiques (transport, santé, éducation, loisirs) mais, aussi et surtout, biens et services nouveaux que seule une société plus décentralisée et plus équitable permettra d'exprimer et de solvabiliser. Une telle mutation a des précédents : c'est le ressort du progrès économique et de l'emploi.

Mais, aujourd'hui, c'est de l'extérieur que le changement nous est imposé : nous en maîtrisons mal l'ampleur et le rythme. En outre, répondant chez les consommateurs à des désirs inédits et chez les travailleurs à des aspirations plus complexes, il ne peut être décidé ni même imaginé de façon hiérarchique.

Un Etat ferme, une société spontanée

Certes, la diffusion de l'informatique n'apportera pas, par elle-même, cette nouvelle politique économique. Mais, en contribuant à desserrer le goulot provoqué par le déséquilibre extérieur, elle en fournit l'occasion. A court terme, elle peut cristalliser les craintes de chômage. Mais, bien gérée, elle est, à moyen terme, la chance majeure d'un meilleur emploi.

La France a besoin à la fois d'un Etat d'autant plus ferme que son action sera mieux cantonnée, et d'une société souple et spontanée. Les louanges et les reproches sont inopérants s'ils ne s'adressent qu'à l'une ou l'autre de ces affirmations.

En effet, ce couple mêlant le régalien et le libertaire est indissociable. Sans convivialité, sans une décentralisation permettant d'exprimer les nouveaux besoins et d'inventer les nouvelles activités, c'est l'emploi qui souffrira, dans des conditions telles que la société ne tolérera plus le poids de l'Etat.

Mais, sans un Etat préparant l'avenir et défendant la société contre les pressions, notamment extérieures, les univers conviviaux seront éliminés ou asservis : ils deviendront des ludions flottant au gré de toutes les dominations.

Peut-on attendre des idéologies françaises, familières des dichotomies, un aquiescement à cet hybride que constitue la détermination japonaise, alliée à la spontanéité italienne (1) ?

Rien n'est plus lent que d'emboîter deux demi-vérités, qui se sont toujours nourries de leur antagonisme. Y parvenir est cependant, pour la France, une affaire de survie. Il y faudra plus que des consultations, qu'un rapport, et même qu'un débat.

(1) Cf. Pierre Viansson-Ponté : « Information et politique », *le Monde* des 28 et 29 juin 1978.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le vingt-neuvième SICOB a lieu, comme tous les ans, au C.N.I.T. - Paris-La Défense, du 20 au 29 septembre, de 9 h. 30 à 18 heures sans interruption. L'entrée en est réservée exclusivement aux visiteurs majeurs. Les trois premiers jours — 20, 21 et 22 septembre — sont ouverts seulement aux visiteurs professionnels français et étrangers, après inscription préalable auprès du commissariat général. Le public n'est admis qu'à partir du 23 septembre. Le salon est fermé le dimanche 24. Les visiteurs étrangers sont reçus gratuitement, sur présentation de leur pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'invitation dûment remplie.

Dans le cadre du SICOB ont lieu plusieurs journées d'études consacrées aux problèmes d'équipement de différentes professions, ainsi qu'un forum, le 27 septembre : « Mieux vivre au bureau ». En outre, se tiennent six débats sur l'entreprise centrés sur la participation, la communication, la formation, l'accession des femmes aux responsabilités de direction. Le débat sur la participation se déroule en présence de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation.

Un peu avant le SICOB a lieu la Convention informatique, congrès international du logiciel, du 18 au 22 septembre, au Palais des congrès à la porte Maillot, avec pour thème : « L'insertion de l'informatique, un facteur de progrès ». Renseignements : 261-52-42, et pendant la Convention : 758-27-66 et 758-27-67.

Des navettes gratuites assurent la liaison avec le SICOB (départ : parvis du Palais des congrès).

L'imprimerie, le gramophone et l'ordinateur

par JACQUES ATTALI (*)

IL existe des lois simples en histoire et que pourtant, trop souvent, l'esprit commun censure. Ainsi de la technologie, dont les effets sont mal analysés et encore plus mal prévus. L'histoire des innovations fournit pourtant quelques leçons simples, utiles à qui veut les assumer. Il me semble qu'on peut en particulier montrer qu'une innovation technologique en matière de communication ne sert jamais, au contraire de toutes les prévisions contemporaines, à résoudre le problème dominant du temps ni à conforter les pouvoirs en place. Mais au contraire elle aide à la naissance de nouveaux pouvoirs, déplaçant le champ des conflits sociaux.

Bien des exemples pourraient illustrer cette constante de dynamique historique. Deux d'entre eux me paraissent particulièrement significatifs : l'imprimerie au XV[e] siècle, le gramophone au XIX[e] siècle. Tous deux ont permis d'organiser la production en série d'informations, les unes lues, les autres entendues. Tous deux furent perçus par les contemporains comme des moyens de maintenir les modes de communication traditionnels et les systèmes de pouvoirs en place. Ainsi, partout en Europe, on pensait que l'imprimerie allait permettre d'universaliser enfin l'usage du latin, langue de l'élite (en le rendant accessible à toutes les couches sociales), et que le gramophone allait généraliser les concerts, forme élitaire du rapport à la musique (en rendant impossible la grève des musiciens d'orchestre). Dans les deux cas, on en déduisait que l'innovation allait renforcer le mode de communication dominant et généraliser le système culturel de l'élite en place. Alors que, en fait, l'une et l'autre technologie, on le sait, ont puissamment aidé à une mutation cardinale, nécessaire par ailleurs, des modes de communication et des réseaux de pouvoirs : avec le livre, les langues locales ont retrouvé vie et le latin s'est marginalisé. Avec le disque, les musiques populaires sont devenues accessibles et le concert semble la vitrine de l'industrie du disque.

De telles erreurs de pronostic ne sont pas seulement techniques, mais politiques, car avec chacun de ces modes de communication s'est étendu le champ de la consommation individuelle et réduit celui de la socialisation : au lieu d'aider au maintien de la centralisation et de l'uniformité, ces deux innovations ont accéléré la différenciation des systèmes de pouvoir.

Et s'il en allait de même de l'informatique ? Après tout, comme l'imprimerie et le gramophone, c'est une mutation du mode de stockage, de manipulation et de transmission d'informations. Comme l'imprimerie et le gramophone, elle semble à tous les analystes servir surtout à résoudre les problèmes de fonctionnement et de pouvoir dans les grandes organisations, privées et publiques. Ainsi, la plupart des pronostics, et en particulier le rapport Nora-Minc (ou plutôt la façon dont il a été perçu), ne voient dans l'informatique qu'un moyen de rendre possible la réalisation du règne de l'universel, de la mémoire absolue, du stockage d'informations infiniment accessibles, un moyen d'améliorer les décisions des managers et de légitimer leur pouvoir.

Une fracture de pouvoir

L'informatique ne serait qu'une mutation du mode de production et, par là, un risque sur l'emploi industriel. A mon sens, il s'agit là d'une vue trop courte de l'évolution. Certes de tels risques existent. Mais ils peuvent être réglés par une gestion correcte de la durée du travail. En fait, l'informatique va beaucoup plus loin et elle peut insinuer une fracture majeure dans nos sociétés, une réelle fracture de pouvoir.

Si, dans un premier temps, en effet, l'informatique a transformé, et va encore transformer, les modes de production des outils et des biens de consommation existant, aidant à la centralisation du pouvoir stratégique, elle conduit, à plus long terme, à une mutation fondamentale du savoir et du pouvoir. D'une part, de nouvelles formes de consommation individuelle vont se développer, dans des domaines où l'impossible automatisation interdisait jusqu'ici l'émergence d'objets marchands, tels le jeu, le diagnostic médical ou l'enseignement. D'autre part, la nature du travail lié à la détention monopoliste de certains savoirs, thérapeutiques et didactiques, va être bouleversée. Plusieurs fonctions aujourd'hui socialement essentielles, le professeur ou le médecin, seront de plus en plus remplacées par des machines. L'informatique sortira du bureau pour aller vers le domicile, de l'usine pour aller vers le corps. Le comprennent bien ceux des producteurs qui, mettant l'accent sur la formation des enfants à l'usage d'ordinateurs, font de l'école un apprentissage de la consommation future.

Mais, dans cette grande mutation, tout n'est pas encore joué, car de tels outils peuvent être objets de dépendance ou objets d'autonomie. Jusqu'ici, il reste impossible de parler en ces termes de l'informatique. Lorsque le débat pourra venir sur ce terrain, on saura que, pour la première fois, une innovation technologique aura été délibérément orientée vers un modèle de développement.

(*) Membre du comité directeur du parti socialiste, conseiller économique de François Mitterrand.

Pour une révolution

par GÉRAR[D]

ALORS que la première phase de la révolution industrielle avait surtout multiplié la force matérielle de l'homme, la seconde phase est en train de multiplier la puissance de son esprit. Toutes proportions gardées, l'ordinateur joue pour le cerveau humain le rôle que la machine-outil a joué pour la main.

Il faut bien voir d'abord les bienfaits et la libération apportés par une telle évolution. De même que le machinisme a rendu accessible à l'ensemble de la population toute une variété de biens matériels qui, sans lui, seraient restés l'apanage de quelques privilégiés, l'informatique permet ou facilite l'entrée d'un certain nombre de services (banques, assurances, communications, voyages,...) dans la consommation de masse. Sans l'informatique, notre vie quotidienne serait désormais moins agréable, plus compliquée et plus difficile. Pareillement, au niveau de la production, et à l'instar de la machine qui a considérablement réduit l'effort physique de l'ouvrier, l'ordinateur supprime les calculs fastidieux, le[s] tâches administratives répétitive[s], bref, tout ce qui peut paraître pén[i]ble et ennuyeux dans le trava[il] intellectuel.

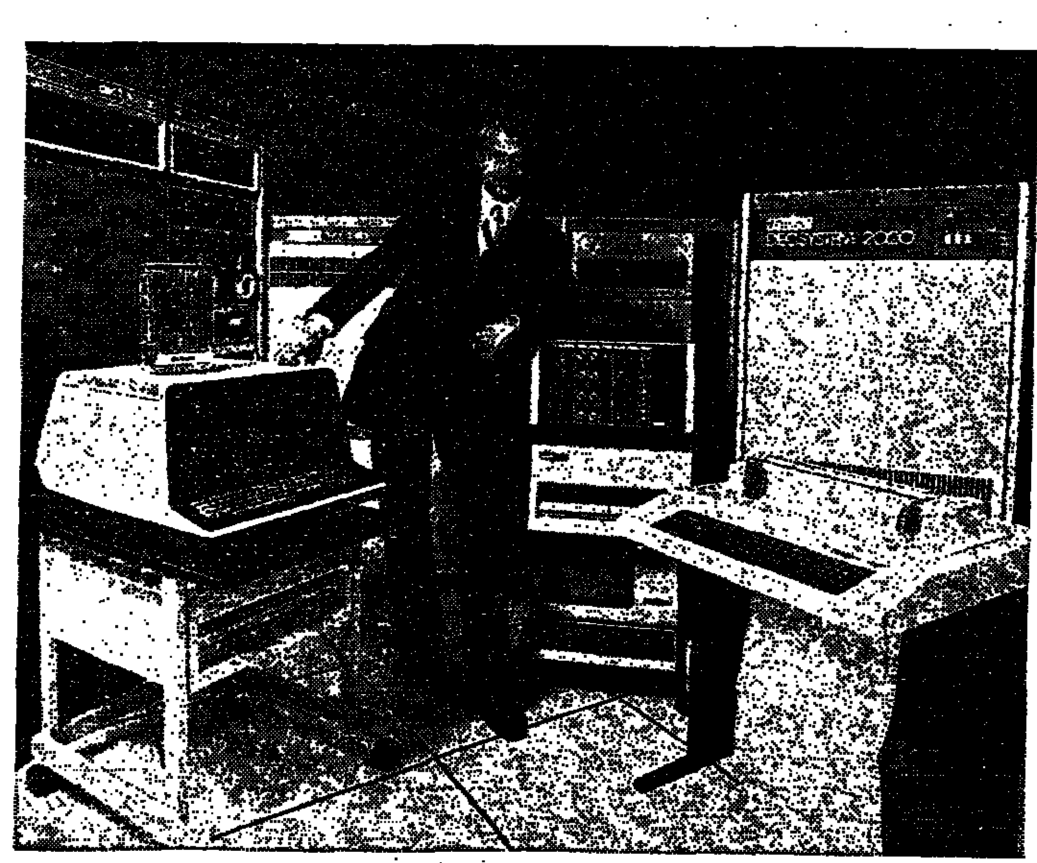
Mais comme la langue d'Esop[e], l'informatique peut devenir la mei[l]leure et la pire des choses. Et l'i[n]tervalle est mince qui sépare que[l]quefois l'utilisation du mêm[e] instrument pour l'édification de[s] hommes ou pour leur oppressio[n]. Rappelons-nous, ici également, [l]e précédent du machinisme. Il [a] certes permis l'avènement de [la] consommation de masse, la réduc[]tion substantielle du temps de tra[]vail, le recul de la misère, de [la] maladie et de l'ignorance... mai[s] au prix de la robotisation de la plu[]part des tâches d'exécution. N'as[]siste-t-on pas à une évolution sem[]blable en matière d'application d[e] l'informatique à certaines tâche[s] administratives ? Et n'est-ce poin[t] là une des raisons du malaise gran[]dissant parmi certaines catégorie[s] d'employés de la banque et de l'as[]surance qui se désignent eux-même[s] par le nom d'O.S. intellectuels ?

Maîtriser le complexe

Aussi est-il permis de nourrir quelques craintes sur les effets à terme d'une informatisation brutale et irréfléchie des entreprises et de la société. De nombreux emplois, qui conservent aujourd'hui une part d'initiative et de responsabilité, risquent de se voir réduits au rôle secondaire de traducteur de cartes perforées ou de lecteur d'écrans cathodiques.

On ne voit que trop bien la logique d'une telle évolution : la centralisation accrue de la société dont toutes les fonctions de conception et de décision se trouvent ainsi remontées au niveau d'états-majors de « spécialistes » dont la puissance n'a d'égale que l'anonymat. Protégés par la complication de l'outil et son langage ésotérique des turbulences passionnelles de la base, les dirigeants s'enclosent dans un univers de géométrie. La passion glacée du pouvoir pour le pouvoir peu[t] se donner alors chez eux libre cours. L'anonymat des décisions collégiales les protège des risques personnels attachés habituellement au commandement, réalisant ainsi le vieux rêve démiurgique : disposer du pouvoir sans la responsabilité !

Que faire pour se défendre de l'intégration totalitaire de la société, désormais rendue possible par la généralisation de l'informatique ? Casser les ordinateurs, à l'instar des ouvriers tisserands du siècle précédent qui brisèrent les premiers métiers ? Il n'y faut point songer ! Une telle attitude est vaine ; elle n'empêche pas l'évolution et la rend plus coûteuse au contraire. Refuser le progrès technique pour maintenir un équilibre social précaire n'a jamais été dans l'histoire humaine une politique particulièrement heureuse et payante à terme.



هكذا من الاصل

POINTS DE VUE

« L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ »

Une révolution culturelle

DONNADIEU (*)

Non, la solution n'est pas dans le refus mais dans l'acceptation maîtrisée et contrôlée de la nouveauté. Pour se protéger des périls réels de l'informatique, ce n'est pas moins d'informatique qu'il faut mais davantage et surtout autrement. D'autant que la technique est peut-être en train de nous faciliter d'elle-même la découverte de la solution. Jusqu'à une date récente, en effet, l'évolution de la technologie allait dans le sens des tendances centralisatrices. Les gros ordinateurs, les périphériques performants, ne pouvaient se concevoir qu'en nombre limité, dans les sièges sociaux des entreprises ou des administrations. Or, voilà que justement la technique ne pousse plus obligatoirement à la centralisation. Les micro-processeurs et l'avènement de la mini-informatique constituent de ce point de vue une révolution. Désormais, chaque unité opérationnelle peut théoriquement concevoir et faire fonctionner le système de gestion exactement adapté à son problème. Pour garantir la cohérence d'ensemble du fonctionnement de l'entreprise, il lui suffit de recevoir de l'ordinateur central par télé-informatique la valeur actualisée de quelques grands paramètres généraux et de remonter en retour, sous la forme de quelques grands agrégats, le bilan de son activité. Dans ce type d'organisation, le gestionnaire local retrouve son autonomie.

Indépendamment des développements heureux de la technologie des composants, une nouvelle approche des problèmes économiques et sociaux conduit également à envisager une évolution de ce type. Née de la réflexion combinée de cybernéticiens, biologistes, sociologues, l' *« approche systémique »* se propose d'appliquer les mêmes concepts explicatifs à l'étude de tous les systèmes hyper-complexes, qu'ils soient techniques, biologiques ou sociaux. Et cette manière de transposer les méthodes et de transcender les frontières entre disciplines procure un incontestable rajeunissement du regard et entraîne une façon nouvelle de poser de vieux problèmes. En matière de conduite et de régulation d'une société humaine, notamment sous ses aspects techniques et économiques, il est certain que la « loi de variété requise » établie par le biologiste et mathématicien Ross Ashby, à propos du fonctionnement d'un éco-système, gagnerait à être largement connue et transposée. Cette loi montre en effet que la régulation d'un système n'est efficace que si elle s'appuie sur un système de contrôle aussi complexe que le système lui-même. Or dans une société humaine, où chaque groupe et, à la limite, chaque individu a vocation à la liberté, la seule façon de respecter le théorème d'Ashby est de rendre *tous les agents économiques à tous les niveaux* participants des actions de régulation comme ils le sont déjà et obligatoirement des actions de production, de consommation et d'échange. Et cela implique justement de reconnaître par avance une certaine plage de liberté aux différents agents, c'est-à-dire de favoriser leur autonomie par la pratique d'une authentique décentralisation.

L'avènement de la micro et de la mini-informatique survient donc au bon moment, alors qu'une réflexion novatrice est en train de se faire jour sur les problèmes concernant la régulation de l'économie et de la société. L'outil informatique a ainsi de bonnes chances de se trouver mis au service du nouveau discours dont il peut devenir le support et l'illustration. A une condition toutefois... et elle est de taille ! Casser le modèle culturel actuellement dominant dans l'économie et dans l'entreprise et qui imprègne l'esprit de la grande majorité des dirigeants. A base de compétition individualiste, de goût du pouvoir, de hiérarchie et d'esprit de domination, ce modèle culturel pèse de tout son poids en faveur de la conservation de structures centralisatrices.

Or, une telle « révolution culturelle » est loin d'aller de soi. Elle implique, de toute évidence, l'adhésion des intelligences et des cœurs, le ralliement à quelque grande force collective seule capable de prendre à contre-courant les pesanteurs sociologiques et historiques de notre pays. Dans le mouvement syndical français, bien rares sont les organisations qui aujourd'hui posent le problème de cette manière, répudiant à la fois l'enlisement dans l'empirisme alimentaire comme l'évasion dans les mythologies révolutionnaires. Peut-être était-ce la chance d'une modeste organisation syndicale comme l'U.C.T. de tirer profit de l'indépendance d'esprit et de la liberté de création procurées par sa petitesse pour élaborer sous le nom de *régulation contractuelle* (1) un projet social et économique capable de réconcilier les deux grandes exigences d'une *société industrielle moderne et dont* l'informatique offre un étonnant raccourci : la nécessaire cohérence de fonctionnement de l'ensemble, la liberté souhaitable et nécessaire des agents.

(1) Le projet de régulation contractuelle de l'U.C.T. est développé dans le livre de G. Donnadieu, *Jalons pour une autre économie*, préface du professeur François Perroux, éditions du Centurion.

(*) Vice-président de l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.-G.C.).

Pour un projet démocratique

par JEANNETTE LAOT (*)

LE rapport Nora - Minc aborde les problèmes stratégiques et techniques de l'informatisation en les liant à une interrogation sur l'évolution de la société. Ce lien donne au texte une résonance particulière pour un rapport officiel, à mi-chemin entre la réflexion philosophique et le cours de stratégie industrielle. Mais si l'intérêt du document qui en découle en grande partie est grand, cela ne doit pas masquer certaines questions de fond.

La première concerne le statut de ce rapport. Demandé par le président de la République, rendu public six mois après qu'il eut été terminé, comment se situe-t-il par rapport à la politique économique et industrielle du gouvernement ? Devons-nous considérer que les réformes proposées sont déjà adoptées ou ne sont-elles que des suggestions parmi d'autres, sur lesquelles le gouvernement se prononcera bientôt ? Pour l'instant, ce point n'a pas été précisé. Le gouvernement préfère-t-il ne rien dévoiler de ses intentions jusqu'au moment où il les mettra en œuvre, pour éviter d'avoir à tenir compte de propositions alternatives ?

Un tel choix se heurterait de toute façon à des difficultés considérables. En effet, si la réflexion d'ensemble du rapport couvre un champ très large, certaines mesures proposées sont très précises. On serait même tenté de dire que, si d'aussi nombreuses questions sont ouvertes, c'est pour mieux répondre définitivement à quelques-unes. La stratégie industrielle préconisée par le rapport afin de contrer la toute-puissante I.B.M. ne semble souffrir, dans l'esprit des rédacteurs, aucune discussion. Or, comme elle repose sur la séparation de la poste et des télécommunications, afin de fusionner celles-là avec T.D.F. et le CNES, il est évident que la stratégie du silence ne peut pas mener sans heurts à une telle refonte des structures.

La deuxième question que l'on peut se poser est liée à l'exclusion des organisations syndicales des consultations auxquelles l'élaboration du rapport a donné lieu. Comment les auteurs ne voient-ils pas de contradiction entre leurs mises en garde contre les dangers d'un excès de pouvoir de l'Etat ou des firmes multinationales et le fait qu'eux-mêmes n'aient pas consulté les organisations syndicales dont ils reconnaissent néanmoins qu'elles sont concernées par ces questions ? Les rapporteurs notent que la C.F.D.T. a enrichi le débat sur les effets de l'informatisation en publiant *Les dégâts du progrès*. Mais cela ne leur a sans doute pas paru suffisamment important pour recueillir son avis.

Une attitude suspecte

Cette attitude est d'autant plus suspecte que les auteurs ont rencontré tous les autres acteurs importants, qu'ils viennent de l'administration, des sociétés publiques ou de l'industrie privée. Cette attitude a, en définitive, limité la réflexion des auteurs parce qu'ils ont eu ainsi une vue trop unilatérale des problèmes. Sur quatre domaines au moins la consultation des organisations syndicales, en tout cas de la C.F.D.T., aurait pu amener les auteurs à considérer les choses autrement.

1) Celui des conditions de travail d'abord. Indiquer que l'informatisation supprime certains emplois pénibles mais provoque la déqualification de toute une catégorie de travailleurs est un constat insuffisant. Encore faut-il savoir que l'informatisation pose aussi des problèmes de conditions de travail, dont la gravité ne doit pas être négligée. Encore faut-il savoir également que l'informatique peut être utilisée comme moyen d'accroître la productivité en renforçant la situation de domination et de surveillance où sont placés les travailleurs.

De tout cela, il n'est pas possible de prendre son parti. Il n'est pas possible de présenter comme une fatalité technologique ce qui correspond à des choix de gestion et d'organisation du travail. Le rapport note que seuls les partenaires sociaux peuvent mener les analyses de fond sur cette question. Mais il faut aussi comprendre que les revendications syndicales sur ces problèmes ont des conséquences sur la conception même des systèmes, et non simplement sur leur installation. Le rapport analyse l'évolution des technologies en supposant que les conflits sociaux n'y jouent aucun rôle.

Un des objectifs de la C.F.D.T. est justement de peser sur cette évolution pour qu'elle prenne en compte les aspirations des travailleurs.

2) L'impact de l'informatisation sur les libertés individuelles et collectives est peut-être l'aspect le plus légèrement traité dans le rapport. L'existence d'un rapport précédent (rapport Tricot) et d'une loi sur le sujet n'excusent pas cette lacune, alors que l'ambition était d'aborder le problème sous toutes ses faces. La C.F.D.T. a déjà fait connaître son inquiétude sur tous les problèmes de fichage de la population ou d'interconnexion de fichiers personnels (Safari, Gamin, etc.). Elle a montré les insuffisances et les considérables restrictions de la loi « informatique et libertés ».

3) Les incidences de l'informatisation sur le niveau de l'emploi telles qu'elles sont indiquées dans le rapport relèvent de l'audace. Les chiffres avancés vont à l'encontre des données officielles. Mais on doit s'étonner que le rapport fasse état de chiffres communiqués par des entreprises alors que les comités d'entreprise, qui devraient en être informés, ne les connaissent toujours pas.

Le rapport suggère que, en contrepartie de cet aspect préoccupant, la stratégie d'informatisation doit permettre la création de nouveaux emplois. Mais en quelle quantité ? Dans quel délai ? Avec quel décalage par rapport aux suppressions d'emplois ? Enfin, et c'est là le plus grave, le rapport ne présente aucune réflexion solide sur la manière de conduire cette transformation. Les travailleurs doivent-ils faire les frais de ces évolutions ?

4) En fin de compte, le rapport considère l'informatisation comme la chance à saisir pour sortir le pays de la crise. Délaisser les vieux secteurs d'activité, choisir de nouveaux créneaux sont les impératifs pour s'inscrire dans la nouvelle division internationale du travail. Par ailleurs, développer la demande de services collectifs permettrait d'engager une croissance qui compenserait la tension nécessaire pour préserver notre compétitivité dans un contexte d'économie ouverte. Dans cet ensemble, l'Etat a un rôle « régalien » à jouer. Il fixe les règles du jeu et favorise l'innovation sociale.

La C.F.D.T. a dit les solutions qu'elle préconisait pour sortir de cette crise structurelle du système capitaliste. Elle refuse de voir abandonner des pans entiers de l'industrie nationale ; elle se prononce pour un nouveau type de développement, la réduction des inégalités sociales et le développement des responsabilités des travailleurs.

L'informatique peut y aider, à condition, bien sûr, qu'elle ne soit ni sous la coupe des firmes multinationales (1) ni dans les mains d'un Etat centralisé et policier. Un projet démocratique d'utilisation de l'informatique, c'est toute notre question.

(*) Secrétaire national de la C.F.D.T.

(1) A ce propos, la faible place réservée dans le rapport à C.I.I.-H.B. signifierait-elle qu'il n'y a eu dans cette opération de rapprochement ni « francisation » technologique ni réussite économique ? Le moins que l'on puisse dire est que C.I.I.-H.B. ne joue pas dans le dispositif prévu par Nora un rôle de grande envergure.

PANORAMA

Les outils du secteur tertiaire

On parle de machines à écrire à mémoire, de calculatrices de poche programmables. Le vocabulaire indique déjà que, entre l'informatique et les divers équipements de bureau, outils du secteur tertiaire, la continuité est établie. Les réseaux de grands ordinateurs et les petits matériels de la « bureautique » ont des vocations différentes, mais participent de technologies similaires. Et les questions classiques — centraliser ou décentraliser ? télétraitement ou centres autonomes ? un « gros » ou des « minis » — n'ont plus de réponse imposée. Pour informatiser un organisme, on peut faire ce que l'on veut, centraliser ou très décentraliser : l'informatique suit plutôt que d'imposer la solution ; elle est « non structurante ». Il est tout aussi possible de servir une organisation à initiative et responsabilité dispersées avec un système informatique centralisé autour d'un gros ordinateur partagé entre des terminaux que de bâtir une organisation à initiative centralisée sur un système informatique à traitement distribué.

Dans l'article qui suit, M. Guy Boulaye, professeur de mathématiques à l'université de Rennes, brosse un panorama des moyens informatiques et montre comment ils interagissent et comment ils se présentent vis-à-vis des problèmes d'organisation centralisée ou décentralisée.

par GUY BOULAYE

● LES GROS ORDINATEURS. — En principe, ils ne tiennent pas la vedette, sauf éventuellement au pilori. Cependant, I.B.M. se porte très bien : huitième firme américaine pour le chiffre d'affaires, troisième pour le bénéfice net. Rappelons qu'I.B.M. contrôle en gros deux tiers du marché mondial des moyens et gros ordinateurs. Sauf exception, le bénéfice net des grands constructeurs de gros ordinateurs se situe entre 10 % et 20 % du chiffre d'affaires. C'est dire la santé de ce marché. On a même assisté, ces dernières années, à l'aventure palpitante d'Amdahl Corporation, société fondée de toutes pièces vers 1970 avec la tranquille ambition d'attaquer I.B.M. sur son haut de gamme ! En 1978, Amdhal Corp. se porte très bien aussi, et présente un parc livré cumulé de deux cents machines — premières livraisons en 1975 — et un bénéfice net de 14 %.

En fait, si les chiffres d'affaires et les bénéfices n'ont pas été trop malmenés, les gros ordinateurs ont eu mauvaise presse ces dernières années. Tout d'abord, représentant la quasi-totalité du potentiel informatique, ils eurent le monopole des critiques (le plus souvent démagogiques) à l'égard de l'informatique. Par ailleurs, le passage à la troisième génération d'ordinateurs a souvent été douloureux aussi bien pour les constructeurs que pour leurs clients. L'obstacle de la complexité n'a été surmonté qu'entre 1970 et 1975.

Une première raison est que la technologie de ces gros ordinateurs est plutôt d'un type (E.C.L.) peu intégrable. Sauf pour leurs mémoires principales, ils ont donc peu bénéficié des progrès sensationnels (c'est le mot juste...) des circuits intégrés de type T.T.L. ou MOS qu'utilisent les ordinateurs plus petits. La circuiterie des gros ordinateurs reste donc très complexe et buta longtemps sur une borne pratique de cinq cent mille « portes » (ou constituants logiques de base). C'est aussi, souvent, l'ordre de grandeur de la longueur totale (en mètres) des connexions. Des progrès considérables, tant pour la conception que pour le test par ordinateur, permettent maintenant à quelques grands constructeurs de maîtriser la conception de circuits de cinq millions de portes.

A cette complexité du matériel s'ajoutait une complexité du logiciel, en partie mesurable par le nombre des instructions du logiciel de base et le rendement de sa programmation. Il est connu que l'ensemble du logiciel constructeur des IBM 360/370, haut de gamme, représente cinq millions d'instructions et un effort de cinq mille hommes x années. Ici, les progrès viennent d'une bonne décantation des concepts (par exemple : notion de processus et méthodes pour leur coopération) et d'une meilleure compréhension des phénomènes d'interface et des mécanismes de protection et de partage.

Outre la maîtrise de leur conception, un facteur conjoncturel fait que les gros ordinateurs ne sont pas les moribonds annoncés par beaucoup : les besoins en « gros » calculs scientifiques reprennent actuellement très vivement à la suite de la crise de l'énergie, d'une part, et de la reprise de la course aux armements, d'autre part. Depuis un peu plus d'un an, non seulement les ventes des modèles éprouvés et améliorés de gros ordinateurs progressent régulièrement, mais de nouveaux modèles sont commercialisés. Parfois même de très très gros ordinateurs (par Burroughs récemment par exemple).

● LES MINI-ORDINATEURS. — Pour situer les choses, il s'agit d'installations dont le coût matériel plus logiciel se situe, en gros, entre 150 000 et 750 000 francs. Les mini-ordinateurs donnèrent naissance à la mini-informatique, souvent abusivement amalgamée à l'informatique répartie ou distribuée : une aimable confusion semble faire les délices, sinon l'affaire, de beaucoup. En particulier, l'informatique dite « distribuée » fut opposée à l'informatique « centralisée ». La polémique dure encore. Elle est nourrie par :

1) Les résultats spectaculaires des constructeurs de mini-ordinateurs (les progressions de 50 %, 100 % ou plus de chiffre d'affaires ne furent et ne sont pas rares) ;

2) La baisse des prix et l'amélioration des produits également spectaculaires ;

3) La grogne « libérée » des utilisateurs non informaticiens de l'informatique ;

4) Les réactions souvent vives et malthusiennes des équipes des grands centres informatiques et des administrations centralisatrices.

Une firme américaine, Digital Equipment Corporation (DEC), contrôle environ un tiers du marché mondial des mini-ordinateurs. DEC a fêté son vingtième anniversaire en 1977 en accédant au milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel et en passant au septième rang des constructeurs d'ordinateurs, c'est-à-dire en doublant le dernier des « grands » Hewlett-Packard. En 1978, DEC est passé pratiquement au sixième rang, faisant jeu à peu près égal avec N.C.R. Le chiffre d'affaires de DEC est le quinzième de celui d'I.B.M.

● LES TERMINAUX ET PERIPHERIQUES. — On oublie souvent, en France, que l'expansion majeure des ordinateurs, par leur extension aux applications de gestion, s'est faite grâce aux disques, vers 1965. Ceux-ci offrent des millions de caractères de mémoire à un coût très bas, et avec un temps d'accès que les architectes de machines et de systèmes d'exploitation ont rendu, au moins pour les organisations *ad hoc* de données, proche des temps d'accès en mémoire principale.

Vers 1974, la généralisation du disque souple a permis, de manière tout à fait analogue, aux mini-ordinateurs d'aborder le marché de la gestion et de jouer, pour les petites et moyennes entreprises, le même rôle que les gros ordinateurs pour les grosses entreprises.

Outre ces mémoires annexes, et dans la même catégorie de prix que l'ordinateur lui-même (plus exactement ici : « unité centrale »), se répandirent des organes d'entrée/sortie souples, puissants et bon marché : les « terminaux ». En général à écran graphique (sorte d'écran de télévision) et clavier.

Connectés à de gros calculateurs, les terminaux favorisèrent le télétraitement et permirent les grands systèmes conversationnels que tout un chacun peut voir aujourd'hui : à la banque, dans les agences des compagnies aériennes, etc.

Associés à un mini-ordinateur, un ou des disques souples et une petite imprimante, ces terminaux permettent les mini-centres de traitement de l'information dont ont besoin les P.M.E. et autres petits services. C'est ce marché qui connaît la plus forte expansion.

Quelques chiffres au sujet des terminaux. On estime leur nombre, en France, à quarante-cinq mille environ (dont le quart dans les banques et organismes financiers), contre cent vingt-cinq mille en Angleterre et deux millions aux Etats-Unis. On mesure ici « l'attachement » de la France à une informatique traditionnelle. Pourtant les besoins existent, et surtout se sont uniformisés ; les méthodes sont au point et enseignées. Il faut, en effet, comprendre que « l'autre » informatique, la grosse, si attaquée (bêtement), a eu le mérite de créer des normes et des standards. Par ailleurs, la « science » informatique a pu se forger et par suite se transmettre et se mettre en œuvre. Ceci aussi était nécessaire, et les progrès technologiques n'auraient pas suffi à l'éclosion de la mini-informatique.

Puisque nous parlons de l'enseignement, force est de reconnaître que les freins administratifs français sont d'une « efficacité » record. Ainsi, beaucoup de maîtrises de méthodes informatiques appliquées à la gestion — MIAGE — ont pour cible naturelle (et déclarée) les P.M.E., terrain privilégié de la mini-informatique. Or, aucune MIAGE n'a été dotée d'accès à des équipements de mini-informatique de gestion ; elles doivent louer des heures de calcul sur gros ordinateur.

● LES RÉSEAUX D'ORDINATEURS ET LE TÉLÉTRAITEMENT. — Une caractéristique commune est l'usage de lignes de communication pour la transmission des données. Le problème technique qui se pose quant à la technologie informatique est de faire la part entre le traitement concentré dans quelques gros centres et les traitements effectués sur les sites raccordés. Ces derniers sont favorisés par la technologie puisque les progrès en électronique ne donnent aucun signe d'essoufflement alors qu'il est sûr que les communications continueront, au moins comparativement, d'être chères. Par contre, la part du traitement local ne peut croître indéfiniment. On ne peut dépasser ce qui, idéalement, est à faire sur place. Or, c'est souvent peu de chose et un micro-ordinateur, d'un coût dérisoire, suffit maintenant.

Du fait de l'évolution des autres moyens informatiques, les réseaux doivent s'orienter, outre l'accès aux grandes banques de données partagées, vers l'offre plutôt de moyens de gestion de communication et de diffusion que de moyens de traitement proprement dits. Ainsi le Japon a opté pour le transfert électronique de fonds entre particuliers — le chèque y est inusité. Des terminaux élaborés, nombreux comme des cabines téléphoniques, assureront la distribution automatique des billets et permettront le transfert de compte à compte.

● LA BUREAUTIQUE. — Ajouter la bureautique à une liste de moyens de traitement de l'information ne résulte pas d'une sombre tentative de récupération au profit des informaticiens. A l'égard de l'information, informatique et bureautique se distinguent nettement.

L'informatique est concernée par le traitement de la « valeur » même de l'information. La bureautique par celui d'une « forme » de l'information : le texte, non numérique, tel qu'il est traité traditionnellement par les secrétariats. Il y a pourtant des points de contact. Technologiques d'abord : (micro) processeur électronique et supports magnétiques, claviers, etc. Mais aussi dans l'utilisation : éditer des lettres de relance pour factures impayées, est-ce de l'informatique ou de la bureautique ? Sans doute, la liste des retardataires et le montant de leur dette ont-ils été établis sur ordinateur, et c'est de l'informatique. On peut aussi vouloir soigner ou même personnaliser la lettre en question, qui sera alors autre chose qu'un imprimé édité par une imprimante ; ce sera de la bureautique. Or dans une organisation assez intégrée, la liaison est directe — non humaine — entre l'ordinateur et l'équipement de bureautique.

En fait, si les matériels ont beaucoup en commun, c'est plus douteux pour les logiciels. Informatique et bureautique ne rivalisent pas, mais se complètent étroitement (et c'est là que les hommes peuvent glisser des conflits !). Toutes deux doivent être harmonieusement mariées, et leur part respective doit résulter d'une sereine étude d'organisation.

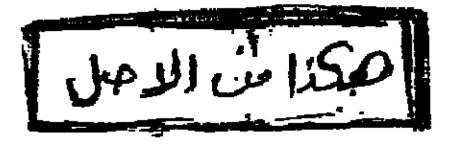
Maintenant et demain

La brève revue ci-dessus montre la complémentarité des moyens informatiques et la relative indépendance et maturité de chacun. D'un point de vue technique, l'informatique est maintenant suffisamment souple pour offrir des solutions « naturelles ». Il faut une grosse machine pour traiter une grosse base de données ou un gros et complexe problème, non fragmentables. Dans une entreprise où le traitement a un caractère divers et dispersé — donc fragmenté par nature — on peut équiper les divers postes en organes d'entrée/sortie et de traitement local autonomes. Par contre, la quintessence de l'information locale remontera pour former l'information globale nécessaire à la conduite de l'entreprise. Avec, éventuellement, divers paliers intermédiaires. Des méthodes existent pour concevoir ce genre d'application. Si l'automatisation est très poussée, il y a, du fait de la relative indépendance des sites, mais de la dépendance de leurs fonctions (penser vente/production par exemple), un risque d'instabilité. Il faut alors recourir aux méthodes de la commande hiérarchisée dont les progrès ont été rapides ces dernières années.

De la souplesse technologique et de la maturité des concepts, on pourrait conclure que l'informatique est devenue « facile ». Il n'en est rien. D'une part, il y a augmentation des travaux de standardisation non seulement des données, mais aussi, du fait de l'hétérogénéité des matériels, de toutes les interfaces, y compris l'interface homme/machine (la notion d'interface « virtuelle » apporte une aide précieuse). D'autre part, les méthodes d'analyse et de conception, adaptées au traitement en gros centre et basées sur le traitement par lots (« batch ») sont inadaptées aux systèmes conversationnels ou dispersés car elles sont basées sur la notion de « chaîne de traitement ». Ces systèmes nécessitent au contraire des méthodes basées sur la notion — plus subtile — de « procédure transactionnelle ». Et, en général, les systèmes sont et seront désormais mixtes...

Malgré les articles impressionnants ou les faits qui jalonnent la vie quotidienne, il y a une certaine difficulté à voir que l'informatique, souple et puissante, s'est adaptée, en plus du calcul scientifique, au secteur tertiaire d'organisation de toute taille, interdépendante ou non, et cela en cinq à dix ans environ !

Depuis le temps que cette révolution était annoncée, sous forme souvent de science-fiction, il faut se persuader que la révolution est là. Bureautique et informatique donnent enfin des espoirs de gains appréciables et généralisés en productivité du tertiaire. Il faut surtout ne pas trop vite oublier cette révolution et passer à un autre sujet de passion. Car elle va très vite : elle aborde les très petits groupes ou même les individus. Il n'y a pas lieu de s'effrayer, d'ailleurs, bien au contraire. A titre d'exemple, considérons le cas (que nous avons personnellement étudié) du médecin généraliste individuel. A juste titre, il se plaint de sa baisse de productivité : perte de temps en voiture et rôle de plus en plus prenant de « commis aux écritures ». Le recours surabondant aux médicaments est une façon de retrouver un peu de productivité. Rendre automatiques, sur des appareils directement manipulés par les patients, les recherches en archives et les prédiagnostics est une source autrement féconde de productivité du médecin. Ce serait de toute façon, pour le client en salle d'attente, au moins aussi passionnant.



1968, NOUS ÉTIONS LES PIONNIERS.

1978, NOUS SOMMES LES PREMIERS DE L'INFORMATIQUE GRAPHIQUE.

Nous sommes les premiers parce que depuis 10 ans, nous innovons constamment. Nos nouveaux produits, présents au SICOB, complètent notre gamme, la rendant apte à répondre à tous vos besoins en informatique graphique.

Venez au SICOB, stand n° 3428, niveau 3, zone D, nous vous prouverons que l'on peut être leader et garder un esprit de challenger.



Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Cimetières de Paris : les moins connus de nos musées de sculpture

La statuaire endormie

Les cimetières parisiens sont souvent choisis comme lieux de promenade. Il était donc souhaitable d'en faire des lieux de promenades agréables. Le Conseil de Paris a décidé de mettre en valeur les cimetières de la capitale. Sur la proposition de M. Paul Pernin, député de Paris (C.D.S.) et adjoint au maire, un programme d'aménagement a été arrêté. Il portera sur la remise en valeur des tombes présentant un intérêt architectural, historique ou illustre. Cette remise en valeur tiendra compte de l'environnement immédiat, et par conséquent des sépultures avoisinantes. D'autre part, l'attribution des concessions abandonnées sera l'occasion de récupérer des espaces pour les aménager en petites pelouses dotées de bouquets d'arbres.

LE commissaire Marcel Le Clère connaît bien les cimetières parisiens. Pendant vingt-sept ans, en qualité de commissaire divisionnaire en délégation judiciaire, il a présidé aux côtés du juge d'instruction à de nombreuses exhumations. Fort de son expérience, Marcel Le Clère vient de consacrer un ouvrage aux cimetières et sépultures de Paris, qu'il considère comme les plus riches et les moins connus de nos musées de sculpture. N'exposent-ils pas à tout jamais des œuvres de Rude, de Carpeaux, de Rodin, de Bartholomé et d'Henri Laurens ?

L'auteur invite à une promenade dans le passé et dans le présent. Il commence par retracer l'histoire des cimetières anciens. Il visite ensuite tous les cimetières parisiens : les trois grands, les dix petits intra-muros, les sept autres extra-muros. Son ouvrage se termine par une revue des tombeaux dans les édifices culturels et publics connus, comme l'Arc de triomphe, moins connus, comme la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation, mémorial du Bazar de la Charité et la colonne de Juillet, place de la Bastille. Le tour d'horizon est donc complet. On regrettera seulement que, pour certaines photos, les légendes soient inexistantes ou difficiles à trouver dans le texte.

Pour marquer la parution du livre, Marcel Le Clère avait organisé une « sortie » au Père-Lachaise. Tel était en effet le nom du confesseur de Louis XIV, qui habitait cette propriété de campagne des jésuites. A la suite d'une visite du jeune roi, le domaine sur sa colline est baptisé Montlouis. Montlouis avec ses 17 hectares, ses jardins, ses vergers traversés par un ruisseau de Ménilmontant, la Fidèle, sera vendu en 1804 à l'Etat, qui en fait aussitôt un cimetière. Brongniart, chargé par le préfet Frochot de l'aménagement, rase la maison des jésuites, mais conserve heureusement au site son caractère escarpé et agreste. Aujourd'hui comme hier, fait remarquer l'auteur, les quartiers « chics » de l'ouest continuent d'enterrer les leurs dans ce faubourg de l'est.

Elisabeth née Stregonoff

D'un pas alerte, le commissaire Le Clère a donc parcouru les sentiers du cimetière, ménageant parmi les chapelles, la verdure, les oiseaux et les épitaphes des stations significatives. Hommage fut ainsi rendu à cette grande tragédienne de l'Empire dont le seul prénom, George, s'affirme sur la pierre en caractères superbes. Dans son petit temple au fond d'une impasse, entouré de ses amis, le poète Delille, mort en 1813, fut un instant tiré de l'oubli. Le monument du jeune Nicolas Lallemand impressionna. Cet étudiant fut tué le 3 juin 1820 par un soldat de la garde de Louis XVIII pour avoir manifesté contre un projet de loi électorale. On éleva à sa mémoire une muraille dont les lézardes symbolisaient l'atteinte à la liberté et à la jeunesse. Le tombeau de Lallemand fut longtemps le rendez-vous des libéraux, qu'épiaient les « embourgeois », policiers en civil, cachés derrière les arbres.

A l'ombre de la statue de Casimir Perier qui marque le rond-point, on remarqua le sépulcre égyptien de Monge et la très belle tombe de Raspail. La femme voilée, œuvre d'Etex, fait penser aux sculptures contemporaines d'Olivier Brice. Une folie mortuaire surplombe l'avenue des Acacias : c'est le temple à trois étages d'Elisabeth Demidoff, née Strogonoff, où les loups et les marteaux de la frise rappellent les origines de la famille, propriétaire de mines dans l'Altaï sauvage.

Le chemin du dragon mène tout naturellement au dernier quartier des militaires. Là, le monument du général Foy et ses bas-reliefs sculptés par David d'Angers, à qui l'on doit la frise du Panthéon, attirent particulièrement l'attention. On y voit notamment le cercueil du général porté par ses amis Mérimée, Hugo, David d'Angers lui-même et Kératry. Un peu plus loin, deux poétesses reposent parmi les soldats : Anna de Noailles et la princesse Bibesco.

Des bombes pour Thiers

Bordures de tulipes jaunes et allée de marronniers. De la terrasse, d'où Rastignac se mesura à Paris, on voit la ville et ses tours. A quelques pas, dans l'avenue Saint-Morys, le peintre Géricault, sa palette à la main, voisine avec Thiers, dont le monument fut plastiqué trois fois en mai 1971, cent ans après la Commune.

Personne ne fleurit plus la tombe de Raimond de Sèze, le défenseur de Louis XVI, mais, tout contre, celle de Cino Del Duca est souvent visitée. Ses hortensias roses et bleus le prouvent. On monte pour trouver Balzac, dont le buste est sculpté par David d'Anger. Gérard de Nerval lui fait face. Son monument est romantique, comme lui : une colonne est surmontée d'une urne d'où s'échappe un linceul. Félix de Beaujour, mort en 1835, a voulu étonner. Son mausolée-phare domine à 21 mètres tout le cimetière. A l'intérieur, on trouve une crypte et un oratoire. Enfin, au détour d'une allée, tout d'un coup l'émotion vous prend. Sur une tombe de marbre noir, on lit, en lettres d'or : « *Ici repose Colette.* »

L'ouvrage de Marcel Le Clère n'a pas une fin triste. Bien au contraire. L'auteur suggère, en effet, de cesser de réattribuer des concessions sur des sépultures abandonnées. Ainsi, conclut l'auteur, dans les trois grands cimetières parisiens, 72 hectares pourraient échapper au halo mortuaire et, en redevenant des espaces verts de promenade, retourner à la vie.

FLORENCE BRETON.

★ Editions Hachette, « Les Guides bleus », 224 pages, 45 F.

POINT DE VUE

LES BEAUX DISCOURS

« Urbanisme démocratique » et loi de la jungl

par PAUL QUILES (*)

« *PROMOUVOIR un urbanisme naturel, c'est-à-dire un urbanisme favorisant l'épanouissement des familles d'aujourd'hui... Favoriser l'urbanisme ordinaire, c'est-à-dire la pratique d'un urbanisme soucieux des détails de la vie quotidienne* » : ainsi s'exprimait le président de la République, il y a un an, à Orléans en présentant la réforme du logement comme une « nouvelle conquête sociale ». Qui ne peut souscrire à de telles déclarations, si généreuses au moins dans l'intention ?

Député d'un arrondissement de Paris, le treizième, qui a vu les plus hautes instances du pays s'intéresser à son sort (M. Pompidou en 1964, avec le lancement de la rénovation Italie, M. Giscard d'Estaing en 1974, avec l'abandon du programme de construction des tours), je ne peux m'empêcher d'apprécier les intentions présidentielles à l'aune des réalisations. Les multiples discours et rapports de commissions, dont est si friand M. Giscard d'Estaing, pourraient en effet faire oublier une réalité parfois douloureuse.

Pour prendre conscience de cette réalité, on pourrait se placer sur le plan des statistiques, qui attestent des conditions de logement pénibles de bon nombre d'habitants de la capitale — surpeuplement, inconfort, voire insalubrité. Mais je préfère apporter ici le témoignage d'un nouvel élu parisien, qui a rencontré depuis quelques mois des centaines de personnes venues chercher auprès de lui, la plupart du temps en dernier recours, une aide ou un conseil pour résoudre un problème de logement souvent dramatique.

**

Les personnes âgées sont certainement la catégorie la plus atteinte : lorsqu'elles ne souffrent pas de la dégradation de certains immeubles anciens que leurs propriétaires ne peuvent ou ne veulent restaurer, elles sont les victimes des opérations de rénovation. La plupart d'entre elles disposent malheureusement de faibles revenus et ne peuvent accepter un relogement sur place qui se traduirait par une hausse importante du loyer. Il leur faut alors quitter le quartier où elles ont passé toute leur vie et partir pour la banlieue, loin de leurs amis, loin de leurs souvenirs. Est-ce cela « l'épanouissement des familles » ?

Les jeunes ne sont pas mieux lotis. Comment peut-on s'étonner que Paris se vide de sa jeunesse lorsque l'on connaît le prix exorbitant des locations de studios ou le délai d'attente pour obtenir une H.L.M., qui peut atteindre deux ans, trois ans, et même plus ? Les jeunes se rabattent alors sur des chambres minuscules, généralement insalubres, quelquefois sans eau et sans chauffage et pourtant louées à des prix prohibitifs. Ou bien ils doivent se résoudre, comme leurs aînés, à partir pour une banlieue lointaine où ils subiront les transports longs et fatigants. L'épanouissement, ce n'est certainement ainsi qu'ils le trouveront.

Les « mal-logés », comme on appelle pudiquement, ce ne s pas seulement les personnes âg et les jeunes, mais tous ceux connaissent des conditions de lo ment particulièrement pénib Combien sont-ils à Paris ? Le c fre officiel de soixante mille « p ritaires » pour l'obtention d'u H.L.M. sous-estime très largem cette catégorie de Parisiens p plusieurs raisons. Les critères classement « prioritaire » sont, effet, très restrictifs ; d'autre pa de nombreuses personnes, s qu'elles ignorent la procédure suivre, soit qu'elles connaissent très faible probabilité d'une répon positive, ne formulent même pas demande de H.L.M.

**

Il ne suffit pas, en effet, de pr clamer, comme le maire de Par que dix mille logements socia seront construits. Encore faudrait savoir dans quel délai, car auc début de réalisation n'est enco apparu. Il ne suffit pas d'affirme c mme le président de la Répub que, que l'on va promouvoir u urbanisme favorisant l'épanouiss ment des familles. Qu'en pense par exemple les mille six cents f milles du quartier Moulin-de-l Pointe, qui attendent depuis on ans la rénovation indispensable c leur quartier et qui viennent d'ap prendre que M. Chirac refusait c créer une ZAC, contrairement a vœu unanime de la commissio d'arrondissement du 13e ?

Il ne suffit pas de promettre « *u urbanisme démocratique ... décid par les élus locaux et discuté su place par les habitants* » (M. Giscar d'Estaing), alors que chaque jou les dossiers sont traités dans l secret des cabinets des ministères de la préfecture de Paris ou d l'Hôtel de Ville. Qu'on se souvien de la fameuse Tour Apogée, q devait dresser ses 200 mètres pla d'Italie ; lors de l'abandon du pr jet en 1974, sur intervention d M. Giscard d'Estaing (qui ne justifi plus par des préoccupations de re tabilité financière que par un pr tendu souci écologique), pourqu ne pas avoir consulté la populatio ses associations et ses élus, ce q aurait répondu à ce désir d'un urb nisme démocratique ? Le choix d nouvel aménagement ne se sera certainement pas porté vers la con truction du quatre bâtiments d 52 000 mètres carrés de bureau mais plutôt vers l'implantation, s ce site central du 13e, d'équip ments conformes aux besoins aux souhaits de la population, n tamment une maison des associ tions et des espaces verts.

Ces quelques exemples ne vise qu'à illustrer l'évolution que conna Paris depuis vingt ans et qui tran forme la capitale en une ville d le nombre de bureaux et de log ments de luxe augmente réguliè ment et d'où sont impitoyableme exclus tous les titulaires de faibl ou de moyens revenus.

Pour inverser le cours des chose il faudrait, ainsi que l'a proposé parti socialiste, définir une vér table politique du logement commencer par s'attaquer a causes profondes de la situatio actuelle en luttant contre cette pla qu'est la spéculation foncière, e développant largement le logeme social de qualité, en supprima les rentes et les privilèges injustifi dont bénéficient les sociétés imm bilières et les propriétaires fortuné Il faudrait aussi qu'existe une lo cadre réglementant l'évolution de loyers et les rapports entre propri taires et locataires, que soient pris des mesures spécifiques destinées aider les jeunes et les personn âgées, que les décisions d'urb nisme soient réellement démocr tiques et décentralisées.

On ne voit malheureusement p pourquoi ni comment le gouvern ment actuel accepterait un tel pr gramme alors que toute sa politiq vise précisément à développer l libéralisme pur et dur, qui se m nifeste dans le domaine du logeme par une violente hausse de tous l loyers et par un abandon progres du secteur social, ainsi que l dénoncé le dernier congrès H.L de Strasbourg. Comment s'étonne dans ces conditions, que s'accent l'écrasement des plus faibles ?

Décidément, l' « urbanisme nat rel » de M. Giscard d'Estaing, pr duit de sa « société libérale ava cée », semble bien s'apparenter la loi de la jungle, qui, comme tout est aussi une loi... naturelle.

(*) Député socialiste de Pa (14e circonscription).

ÉQUIPEMENT

CINQ MILLE BRETONS MANIFESTENT CONTRE LE PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE DE PLOGOFF

Environ cinq mille personnes, selon le comité local antinucléaire, ont participé, dimanche 17 septembre à Plogoff (Finistère), à une manifestation contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le territoire de cette commune. Le comité économique et social de Bretagne, lors de sa dernière session, avait à choisir entre cinq sites et s'était prononcé en faveur de Plogoff.

Dans le cortège des manifestants, on pouvait lire sur des banderoles : « *Bretons, chair à canons en 14 ; chair à neutrons en 78* » ou « *Marée noire, ça suffit ; nucléaire, non merci.* »

Sur le site, M. Jean-Marie Kerloch, maire de Plogoff et président du comité local antinucléaire, et Jean Moalic, président de l'association « Evit Buhez ar ch'hab » (pour la vie du cap), candidat écologiste aux dernières élections législatives, ont déclaré « *qu'il n'était pas trop tard pour réagir, et contrecarrer, ou du moins retarder, cette implantation* ».

L'affaire de l' « Amoco Cadiz »

QUATRE-VINGT-HUIT COMMUNES DU FINISTÈRE ET DES COTES-DU-NORD PORTENT PLAINTE

Quatre-vingt-huit communes sinistrées du Finistère et des Côtes-du-Nord ont déposé devant la cour fédérale de New-York une demande de dommages et intérêts de 500 millions de dollars contre la société Amoco International Oil, propriétaire du pétrolier *Amoco-Cadiz*. En plus des 88 communes bretonnes, le conseil général des Côtes-du-Nord, plusieurs associations de protection de la nature, et différents groupements professionnels (hôteliers, restaurateurs, pêcheurs, commerçants) sont associés dans cette procédure. La plainte a été déposée par Mme Corinne Lepage et M. Christina Hugio, avocats des plaignants, contre Amoco International Oil mais aussi contre la Royal Dutch Shell, la Standard Oil of California et M. Claude Phillips, directeur des opérations maritimes de la société Amoco.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

Une décision de l'UNESCO

Douze « sites » mondiaux

Douze sites culturels ou naturels de sept pays viennent d'être inscrits sur une liste du patrimoine mondial méritant d'être préservé au bénéfice de l'humanité tout entière.

Il s'agit de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, en République fédérale d'Allemagne, du parc national historique de l'Anse aux Meadows et du parc national Nahanni, au Canada ; de la ville historique de Quito et des îles Galapagos en Equateur ; du parc national de Mesa-Verde (Colorado) et de celui de Yellowstone (Wyoming), aux Etats-Unis ; des églises rupestres de Lalibela et du parc national du Simien, en Ethiopie ; de l'ensemble historique urbain et architectural de Cracovie, ainsi que des mines de sel de Wieliczka, en Pologne ; de l'île de Gorée, au Sénégal.

Cette décision a été prise par le comité du patrimoine mondial composé de quinze des quarante Etats membres de l'UNESCO déjà parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée en 1972.

L'inscription de ces sites signifie que le comité leur reconnaît une valeur universelle exceptionnelle et qu'ils bénéficieront d'une protection spéciale au titre de la Convention.

● *Aéroport de Narita : nouvelle manifestation.* — Une manifestation, organisée par les opposants à l'aéroport de Narita, et rassemblant dix mille personnes — dix-huit mille selon les organisateurs, — a marqué, dimanche 17 septembre, le centième jour de l'ouverture du nouvel aéroport international de Tokyo. Celui-ci avait été bouclé par douze mille policiers.

La manifestation s'est déroulée sans incident, mais la ligue d'opposition à l'aéroport groupant les paysans expropriés a annoncé une nouvelle période de lutte de cent jours destinée à obtenir la fermeture de l'aéroport et l'arrêt de la deuxième phase des travaux pour la construction d'une seconde piste. — *(Corresp.)*

TRANSPORT FLUVIAL

LE MAITRE D'OUVRAGE DU CANAL RHIN-RHONE SERA DÉSIGNÉ PENDANT LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE

La réalisation du projet de liaison mer du Nord-Méditerranée continue et continuera (avec, certes, un retard dû à la lenteur des procédures), conformément aux prévisions établies en accord avec le premier ministre.

C'est ce qu'affirme un communiqué de l'association mer du Nord-Méditerranée, qui regrette que le rapport sur l'adaptation du VIIe Plan, récemment adopté par le gouvernement, ait pu être interprété comme un coup d'arrêt ou un retard volontaire à la réalisation du projet.

Il est exact, a précisé à ce propos M. Philippe Lamour, vice-président de l'association, que le calendrier figurant au programme d'action prioritaire n° 6 ne pourra être strictement suivi : la construction de l'écluse à grand gabarit à Niffer (Haut-Rhin), ne pourra être achevée en 1979 et celle de Brunstatt (Haut-Rhin) en 1981.

Mais M. Lamour a ajouté que le premier ministre s'était engagé à présenter au Parlement un projet de loi dès la session d'automne pour désigner un maître d'ouvrage.

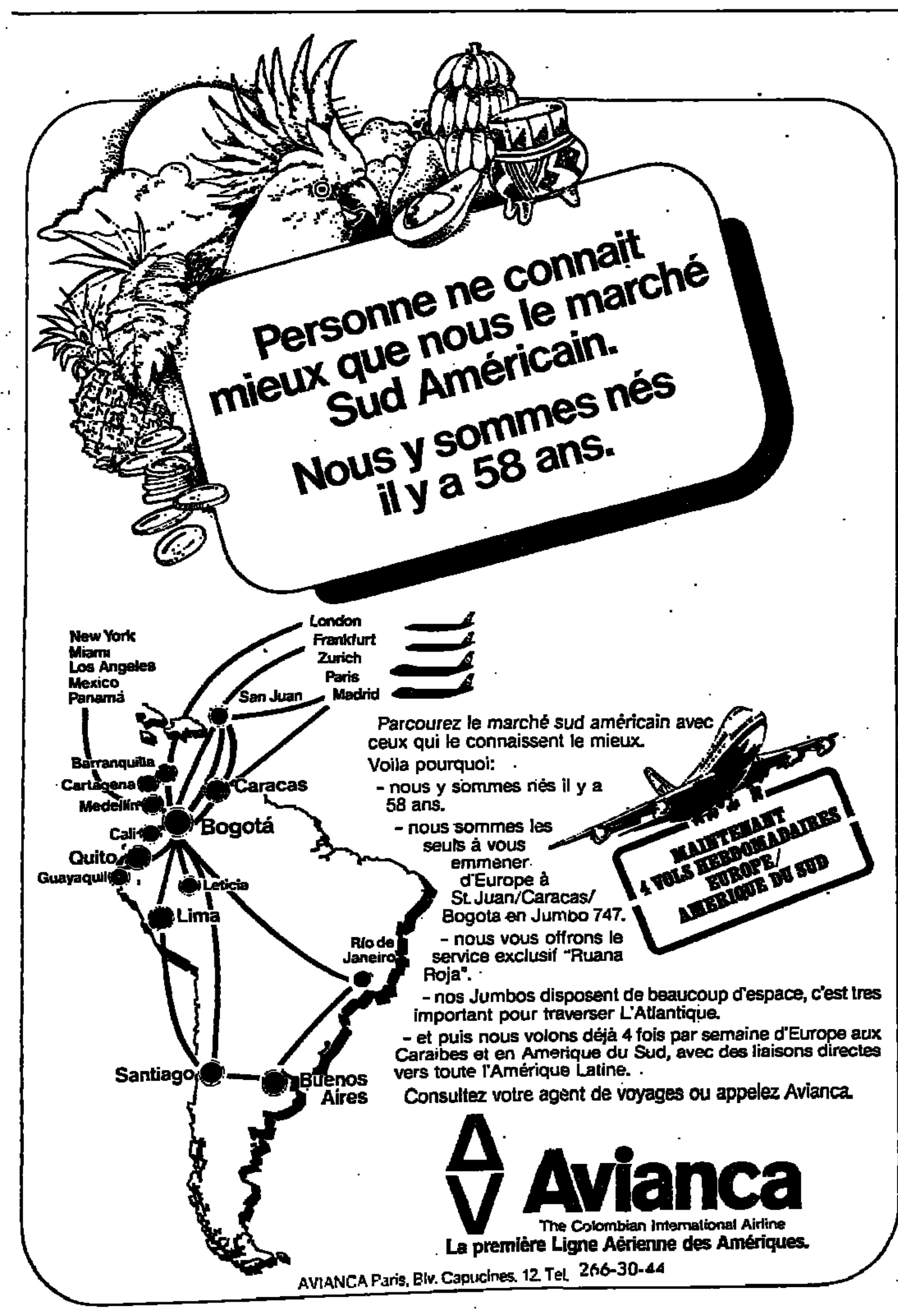
M. FRANZ WEBER LANCE UN NOUVEAU S.O.S. EN FAVEUR DE L'ARRIÈRE-PAYS DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

L'écologiste suisse Franz Weber vient de lancer à Paris un S.O.S. international contre les « *méfaits* » des promoteurs immobiliers dans le sud-est de la France et l'arrière-pays de Saint-Paul-de-Vence dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* du 21 juillet).

Au cours d'une conférence de presse, réunie à Paris, M. Weber — qui a été, notamment, l'un des animateurs de la campagne pour le sauvetage des bébés phoques, — entouré de porte-parole de la Fédération des associations de sauvegarde du Sud-Est et du Collectif pour le sauvetage de Saint-Paul-de-Vence, a longuement dénoncé « *la farce de la législation sur la protection des sites* ». Pour lui, le décret de classement touchant 7 000 hectares dans l'arrière-pays de Vence, pris par le gouvernement le 22 août dernier, « *ne changera rien* ». A l'appui de ses dires, l'écologiste a cité une multitude d'exemples d'irrégularités constatées depuis la publication de ce texte. Une exploitation *promoteurs* », a affirmé M. Weber maraîchère de dix-huitième siècle a été transformée en parking, une dizaine de villas ont été construites, un bois défriché. « *Quant à l'arrière-pays et la région de Vence (qui ne sont pas classés), ils sont aux mains de quelque trois cent soixante-dix*

M. Weber a dénoncé, à ce propos, « *l'inertie du pouvoir central* », lui reprochant de ne pas divulguer les informations qu'il peut détenir sur les projets spéculatifs en cours. Il a exhibé des réponses faites par les pouvoirs publics, depuis dix ans, aux associations de défense, réponses qui toutes se terminent par la formule : « *Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de notre enquête.* » « *Evidemment*, a affirmé un représentant des associations de sauvegarde, *nous n'avons jamais été informés.* »

OFFICIERS MINISTÉRIELS



Le Monde

économie

LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX SUR LA SIDÉRURGIE

Le patronat de l'acier défend sa gestion en dénonçant les contraintes imposées par l'État

A quelques jours de la publication du « plan gouvernemental de sauvetage de la sidérurgie française », le patronat de cette branche entend se défendre contre les accusations d'impéritie ou de gaspillage formulées de divers côtés. Il vient de diffuser à cet effet un long plaidoyer en faveur de son action passée, dans lequel la politique des pouvoirs publics depuis vingt ans est vigoureusement mise en accusation. En voici les extraits les plus significatifs.

Quelle imprévoyance reproche-t-on à la profession ? *demande le document patronal.* Il n'y a guère d'industrie qui, depuis 1945, n'ait été, comme la sidérurgie, soumise à la planification et ouverte à la concertation. Faut-il donc rappeler que la préparation des plans de modernisation et de développement a constamment associé les représentants de la puissance publique et les sidérurgistes ? A la définition des grandes options gouvernementales répondaient l'examen des débouchés et les projets d'investissements élaborés par les entreprises. Il suffit de se reporter aux procès-verbaux pour constater à quel examen critique ces études étaient soumises : aucune décision importante n'a jamais été prise contre l'avis des pouvoirs publics.

On chercherait en vain des choix proposés par ceux-ci, que les sidérurgistes auraient refusés sans en discuter. On trouverait, en revanche, maintes incitations — pour ne pas dire plus — des pouvoirs publics, assorties de promesses non tenues de relèvement des prix de vente. L'administration a toujours été régulièrement informée de l'exécution des programmes, elle a toujours eu les moyens d'en demander des modifications, et elle ne s'en est pas privée... Quant aux prétendues subventions, aucun concours de l'État n'a jamais pris cette forme. Il s'est agi uniquement de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). Sur les 10,7 milliards prêtés à la sidérurgie, [celle-ci], fin 1977, avait versé à l'État 2,5 milliards d'intérêts et remboursé 2,3 milliards de capital.

Les effets du blocage des prix

Sans doute, ces prêts (à l'exception de ceux du plan professionnel de 1966) ont-ils généralement été consentis aux conditions habituelles du F.D.E.S., c'est-à-dire à des taux légèrement inférieurs au taux du marché financier. L'Association de recherche et d'information socio-économique de l'université de Paris-Dauphine a publié, en mars 1978, une étude comparant, d'une part, le manque à gagner résultant du blocage des prix de vente et des contraintes sociales imposées par l'État ; d'autre part, l'aide effective apportée par celui-ci aux sociétés sidérurgiques à travers les différences de taux d'intérêt : celle-ci s'élèverait, pour l'ensemble de la période, à 5,6 milliards de francs actuels, soit un tiers seulement du manque à gagner évalué à 15,2 milliards de francs (12,9 milliards de francs pour le blocage des prix et 2,3 milliards de francs pour les contraintes sociales).

Fixés par arrêté ministériel de 1949 à 1952, les prix de vente de l'acier ont été, de 1953 à 1962, l'objet de multiples contraintes administratives, en contradiction avec les dispositions du traité de la CECA, cependant que les concurrents de la sidérurgie française avaient toute liberté pour établir les leurs. Lorsque, après plusieurs années de conjoncture sidérurgique médiocre, le marché de l'acier, en 1969, connut une vigoureuse reprise, les sidérurgistes français se virent de nouveau invités catégoriquement à modérer le relèvement de leurs barèmes. Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1970 que liberté leur fut reconnue d'adapter les barèmes en fonction des seules exigences de la concurrence internationale.

L'étude, déjà citée, a montré que le manque à gagner fut, en francs actuels, de 6,6 milliards pour la première période, de 5,2 milliards pour la seconde et de 1,1 pour la dernière. Au total, ce sont 12,9 milliards dont la sidérurgie fut ainsi privée, qui auraient représenté en 1974 40 % de l'endettement à long et moyen terme ou l'équivalent du coût total de Fos, y compris charges annexes et frais de démarrage. C'est aussi le montant de la subvention indirecte dont ont bénéficié les utilisateurs français d'acier.

Productivité...

On reprochera aussi bien à la sidérurgie française, *poursuit le document patronal,* d'avoir une productivité insuffisante que d'engendrer le chômage en réduisant ses effectifs, sans, bien entendu, se soucier de la contradiction entre ces deux affirmations.

Si la sidérurgie française compte nombre d'usines, et non des moindres, dont la productivité est au moins aussi élevée que celle des installations étrangères les plus performantes, il n'en est pas moins vrai que, globalement, son handicap existe.

Selon les statistiques de la Communauté européenne, il aurait fallu, en moyenne en 1977, 11,08 heures de travail (ouvriers + employés) pour produire une tonne d'acier en France, contre 8,2 en Allemagne. Mais l'écart réel est moindre. En effet, les temps de comparaison utilisés ne sont pas homogènes, dans la mesure où ils incluent des heures de travail consacrées à des opérations parasidérurgiques (cokeries, ferro-alliages, forges, fonderies), effectuées en bonne partie en France par les sociétés sidérurgiques elles-mêmes et beaucoup plus en Allemagne par des entreprises extérieures. Il en résulte que l'écart moyen entre les deux pays ne dépasse pas deux heures.

... et « effectifs excédentaires »

Ce n'est qu'en 1977, que la sidérurgie française a pu commencer à réduire ses effectifs de manière significative. Pour les raisons qui viennent d'être exposées, elle l'a fait plus tardivement que les autres sidérurgies européennes ce que certains seraient maintenant prêts à lui reprocher — et de manière beaucoup plus coûteuse. Alors que, de 1974 à 1976, ses effectifs diminuaient de 2,5 %, ils se réduisaient de 6 % en Allemagne, et de 10 % en Belgique.

En réalité, cette déflation, compte tenu de l'avance prise par les autres sidérurgies, ne suffira pas à résorber l'écart de productivité. D'autant plus que, pour nous en tenir à notre principal voisin, *la sidérurgie allemande prévoit encore la suppression de 25 000 emplois, soit 12 % de son effectif.* Il est donc évident que la sidérurgie française n'a pas fini de sentir peser sur elle le poids d'effectifs excédentaires. Et ce poids est suffisamment lourd pour qu'on n'aille pas répétant qu'elle licencie des dizaines de milliers de travailleurs, alors que, du strict point de vue de la rationalité économique, l'erreur était de maintenir artificiellement l'emploi à un niveau supérieur à celui de toutes les sidérurgies comparables.

14 milliards de francs d'emprunts

Que s'est-il donc passé ? conclut le document patronal. *Devant les pertes accumulées, faute qu'aient été prises les mesures indispensables* pour faire face à un « état de crise manifeste », les entreprises sidérurgiques n'ont pas eu le choix. Pour ne pas avoir à déposer leur bilan et licencier massivement, elles ont été *contraintes d'emprunter plus de 14 milliards en trois ans et demi, augmentant ainsi leur endettement de 61 % par rapport à 1974.*

Près de trente et un mille emplois pourraient disparaître entre 1977 et 1983

De notre correspondant

Metz. — Combien d'emplois sont-ils menacés par le nouveau plan acier ? En février 1977 déjà, une des douze hypothèses de redressement de la sidérurgie évoquées par M. Hugues de l'Estoile, devant les élus lorrains réunis à Metz, tablait sur 24 000 suppressions d'emplois en trois ans.

Ce cap sera dépassé et on peut évaluer désormais à près de 31 000 emplois sidérurgiques la perte qui sera effectivement enregistrée entre l'été 1977 et la fin 1983. Sans compter les effets induits de ces mesures sur les secteurs périphériques de cette industrie.

Une première vague, actuellement en cours, prévoyait la suppression de 16 000 emplois dont 13 200 en Lorraine, sur la base des dispositions arrêtées dans le cadre de la convention de protection sociale signée en juin 1977 par la chambre syndicale de la sidérurgie française et le syndicat C.G.T.-F.O. En réalité, ce programme qui s'achèvera le 30 avril prochain ira sensiblement au-delà de ces chiffres. Ainsi Sacilor-Sollac a annoncé dès le mois de juin dernier son intention de réviser en hausse ses prévisions initialement fixées à 9 000 suppressions d'emplois.

Le chiffre final gravitera en fait entre les 9 350 postes, qui sont le nouvel objectif du groupe, et les 10 000 suppressions annoncées par les organisations syndicales.

De son côté, Usinor ne cache pas que son objectif est d'atteindre 30 000 salariés, alors qu'il était encore de 36 000 personnes avant les vacances. De nouvelles ponctions seront donc nécessaires. M. Hue de La Colombe, P.-D.G. d'Usinor, l'a d'ailleurs confirmé en laissant prévoir 5 000 suppressions d'emplois supplémentaires, dont un millier dans le bassin de Longwy, en Lorraine.

Aucun calendrier n'a été fixé pour cette opération, qui s'échelonnera dans le temps. Mais deux points sont acquis : elle ira vite et elle débutera dès le début de l'année prochaine, c'est-à-dire quatre mois avant la fin de la convention sociale.

Compte tenu de ces différents facteurs, la fourchette des 15 000 et 16 000 suppressions d'emplois à effectuer d'ici à 1983, en plus des 16 000 annoncées en juin 1977, ne paraît donc pas exagérée en l'état actuel des études. Or ces dernières font peser un certain nombre d'inquiétudes, notamment en raison des perspectives de rapprochement entre Sacilor et la Société métallurgique navale Dunkerque-Normandie, d'une part, entre Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons, d'autre part.

Dans le premier cas, un accord entre la société normande et le groupe lorrain ferait peser une lourde concurrence sur les installations lorraines de Homécourt (Meurthe-et-Moselle) et Hagondange (Moselle).

Dans le second cas, les retombées risquent d'être encore plus lourdes de conséquences pour la Lorraine, en raison, notamment, de la concurrence existante entre les projets d'aciéries de Neuves-Maisons et d'Usinor-Longwy, actuellement au cœur d'un débat passionné, et quel que soit le choix final entre les deux sites (il semble exclu de construire les deux aciéries). Notamment, dans le bassin de Longwy, où Usinor a déjà supprimé 2 700 emplois au cours d'un plan de restructuration destiné à regrouper au nord de la Lorraine l'ensemble de sa production de produits longs.

L'abandon de cette aciérie entraînerait à brève échéance la perte de 5 000 emplois supplémentaires sur les 7 800 existant encore à Longwy. Au plan du bassin, cela se traduirait par la perte de 10 000 à 15 900 emplois industriels sur les 36 000 subsistant encore dans cette région.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

● *M. Charles Fiterman,* membre du secrétariat du P.C.F. qui participait dimanche 17 septembre à la fête organisée par la fédération du Doubs de son parti, a lancé un *« appel à la lutte tous azimuts pour arracher au patronat tout ce qui peut l'être ».* A propos de l'accord Peugeot-Citroën-Chrysler, il a affirmé : *« Ce n'est pas la bonne voie pour répondre aux intérêts des travailleurs et du pays. Mais puisque le nouveau groupe se targue d'être le numéro un européen, les travailleurs de Peugeot réclament de leur côté de devenir, sans attendre, les numéros un — à tous points de vue — des ouvriers européens de l'industrie de l'automobile. »*

SOCIAL

ABSENTÉISME

Les discussions se poursuivent sur le décret organisant les contre-visites médicales

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a confirmé, le 16 septembre à Toulouse, que les discussions sur la publication d'un décret relatif au contrôle médical progressaient. Certains observateurs ont cru pouvoir en déduire que le ministère engageait la lutte contre les fraudeurs, les faux malades, etc. En fait la rédaction définitive du décret ne fait pas, tant s'en faut, l'unanimité des parties intéressées ; l'objectif des pouvoirs publics est plus complexe que celui affiché ici et là (*le Monde* des 2 et 3 juillet 1978.)

La quasi-obligation — discutée par certains — de publier un décret sur la contre-visite médicale est le résultat à la fois de l'accord sur la généralisation de la mensualisation, signé le 10 décembre 1977 (par le C.N.P.F., F.O. et la C.F.T.C.) et la loi de janvier 1978 qui a avalisé cet accord. Selon l'article 7 de l'accord, annexé à la loi, il est prévu qu'un salarié, absent pour cause de maladie ou d'accident, reçoit, de l'entreprise une indemnité complémentaire à celle de la Sécurité sociale, mais qu'en contrepartie, l'employeur peut faire contrôler le malade sur le bien-fondé de son absence au cours d'une contre-visite.

Ce système s'est développé, depuis huit ans, sur l'initiative du patronat qui a créé des sociétés de type Sécurex. Celles-ci emploient des médecins rémunérés indirectement par l'employeur et leur intervention a provoqué beaucoup d'émoi. Non seulement la C.G.T. et la C.F.D.T., mais aussi la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) condamnent ce qu'elles appellent un *« contrôle policier ».* Puisque décret il doit y avoir, les négociations en cours depuis plusieurs mois au ministère du travail ont pour but d'atténuer ou de canaliser un nouveau droit, accepté par certains syndicats et officialisé par le Parlement.

Après avoir envisagé de donner au comité d'entreprise ou à la direction de la santé la responsabilité de fixer la liste des médecins contrôleurs, le ministère, le C.N.P.F. et la C.S.M.F. se seraient mis d'accord pour confier cette tâche à l'ordre des médecins, le patronat abandonnant le système Sécurex. Mais rien n'est encore décidé. La C.G.T. est hostile à ce projet, la C.F.D.T. hésitante ou réticente ; la C.S.M.F. n'admettrait pas que la liste fixée par l'ordre soit tellement longue que le patronat puisse choisir ceux qu'il considère comme de « bons » médecins.

Pour la C.S.M.F., les contre-visites ne doivent pas être effectuées par des spécialistes du contrôle, mais par des généralistes ; le médecin traitant et le malade doivent être prévenus au préalable et la liberté de prescription doit être respectée. Autant d'exigences qui risquent de faire rebondir et traîner les discussions auxquelles d'ailleurs les syndicats de salariés n'ont pas toujours participé. — J.-P. D.

AGRICULTURE

DANS LA SARTHE

Les étourneaux sont de retour...

De notre correspondant

Coucou, ils sont revenus ! Qui ça ? Les étourneaux, pardi ! Ces dizaines de milliers d'étourneaux qui, dans la Sarthe, ravagent les vignes des deux cantons viticoles de Château-du-Loir et de La Chartre-sur-le-Loir.

Ils sont revenus après avoir laissé passer l'orage sous des cieux plus hospitaliers, car les vignerons sarthois veulent la perte de ces oiseaux prédateurs qui ne vont pas laisser le moindre grain sur des grappes bien maigres cette année. Lundi 11 septembre, à défaut de la destruction massive souhaitée par les vignerons, une expérience d'effarouchement par des appareils sonores avait été mise au point par les pouvoirs publics. On ne saura jamais si la dissuasion sonore peut être efficace puisque, au jour prévu, les oiseaux avaient curieusement disparu (*le Monde* des 12 et 14 septembre).

Comme le craignaient les vignerons, le problème n'avait été que reporté, et, de l'endroit où ils étaient allés se *« mettre au vert »,* les étourneaux sont revenus dans la Sarthe, plus voraces que jamais. Cette fois, ils s'attaquent — par esprit de vengeance ? — au raisin à peine verdelet et même aux tomates des jardins. Dans l'immédiat, on va poser des filets. Dans la semaine, on va reprendre l'effarouchement accoustique, mais, dans le vignoble, les professionnels demeurent persuadés qu'il n'y a plus qu'une seule solution : la destruction massive des étourneaux par la dynamite, et souhaitent plus vigoureusement que jamais qu'on leur en donne les moyens.

JULES BRÉAU.

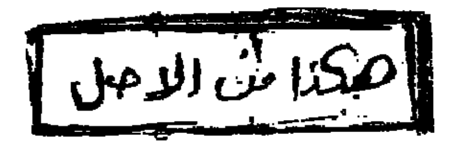
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3990	4,4110	— 95	— 65	— 150	— 110	— 370	— 300
$ can.	3,7770	3,7380	— 80	— 45	— 140	— 100	— 340	— 280
Yen (100)	2,2890	2,2970	+ 80	+ 110	+ 170	+ 210	+ 490	+ 550
DM	2,2020	2,2110	+ 50	+ 80	+ 130	+ 160	+ 420	+ 470
Florin	2,0250	2,0350	+ 30	+ 60	+ 50	+ 80	+ 140	+ 190
F B. (100)	13,9850	14,0320	+ 10	+ 100	— 30	+ 120	— 130	+ 180
F. S.	2,7425	2,7590	+ 140	+ 160	+ 300	+ 330	+ 890	+ 950
L. (1 000)	5,2600	5,2814	— 290	— 240	— 540	— 450	—1440	—1230
£	8,5660	8,5860	— 370	— 320	— 700	— 630	—1820	—1690

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 3/8	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16
$ E.-U.	8 7/16	8 13/16	9 3/16	9 9/16	8 7/8	9 1/4	9 1/4	9 5/8
Florin	4 1/4	5 1/4	4 1/2	4 7/8	5	5 7/16	5 15/16	6 3/8
F. B. (100)	5 1/4	6 1/4	6 1/2	7 1/4	6 5/8	7 3/8	7 7/16	8 3/16
F. S.	1/8	5/8	5/16	11/16	3/8	3/4	15/16	1 5/16
L. (1 000)	11 3/4	14 1/4	12 3/4	13 3/4	12 1/2	13 1/2	12 7/8	13 7/8
£	11	12	11 3/4	12 5/8	11 5/8	12 3/8	11 7/8	12 5/8
Fr. franç.	7 1/8	7 5/8	7 3/16	7 11/16	7 3/8	7 7/8	8 11/16	9 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

Les fabricants de lampes d'ambiance protestent

« Ils en vendent encore... »

« J'ai une usine de 4 millions, construite il y a quatre ans, inutilisable !

— Moi aussi j'ai une usine toute neuve et dix-sept salariés.

— Nous sommes de petits fabricants. On est complètement démunis. Quand on écrit sur cinq colonnes : « La lampe qui tue », c'est nous qu'on assassine. »

Les phrases se bousculent, s'emmêlent. Ils sont sept qui parlent en même temps. L'un montre sa lampe d'ambiance « primée » : un parallélépipède d'acier et de verre dans lequel flottent des paillettes. Le second agite fébrilement un certificat prouvant l'innocuité de son produit. Un troisième s'embrouille dans les formules chimiques. Une certitude : les fabricants français de lampes d'ambiance en ont gros sur le cœur.

Depuis les accidents provoqués avant l'été par le bris de deux lampes de ce type, une véritable psychose s'est emparée du public, disent-ils. Il y a eu des manifestations devant certaines boutiques ; dans les grandes surfaces, les mères écartent leurs enfants : « Ne touche pas... » « Un commerçant d'Orléans a retiré mes lampes de son magasin car cela faisait fuir les clients », *affirme un fabricant navré. Les commandes ont cessé net. La quinzaine de petites entreprises et les cent soixante-cinq artisans qui vivent de ce produit sont tous au bord de la faillite.*

Le fait est ressenti d'autant plus douloureusement qu'aucun d'entre eux, assurent-ils, ne fabrique de lampes contenant des substances toxiques. Toutes les lampes « dangereuses » — *pour la plupart des objets en plastique à bas prix — étaient importées d'Italie et de Hongkong. L'arrêté du 31 août 1978 interdisant la production, l'importation et la commercialisation des objets contenant les trois produits dangereux (1) aurait dû arranger les choses. Les lampes qui sont désormais commercialisées portent une étiquette attestant leur innocuité.*

Il n'en a rien été. Cédant à « une véritable panique », *au dire des professionnels, les consommateurs ne font pas de distinction et boudent sans discernement tous les objets où flotte un liquide coloré, même lorsqu'ils ne contiennent que... de l'eau !* « Je fabrique des clepsydres, des horloges à eau, et on me demande si cela explose ! », *dit un jeune barbu, en haussant les épaules.*

Pour les membres de cette toute jeune branche, qui réalisaient 30 à 80 % de leur chiffre d'affaires avec ces lampes, la catastrophe est totale. Le choc est d'autant plus rude qu'il est inattendu. Depuis sept ans, le marché progressait de 20 à 30 % par an en moyenne ; il s'est bloqué net en trois mois. Aujourd'hui, cette « petite branche de l'industrie française, fragile et sans défense » *demande réparation... sans grand espoir.* « Au Salon, les gens évitent notre stand. Ils murmurent. On sait bien qu'ils se disent : Ils » en vendent encore !... »

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Trichloretylène, tetrachlorethane et tetrachlorure de carbone.

FAITS ET CHIFFRES

Syndicats

● *Force ouvrière et le D.G.B.* (la centrale ouest allemande) ont le 16 septembre, réaffirmé leur accord sur les objectifs fondamentaux « *des syndicats libres qui doivent maintenir leur cohésion et leur capacité d'intervention comme ils l'ont fait dans les deux cas au niveau européen d'une part et avec leurs amis américains, canadiens et japonais d'autre part* ».

MM. Bergeron (F.O.) et Vetter (président du D.G.B. et de la C.E.S.) se sont en outre entendus sur un plan d'action visant le chômage, le financement de la protection sociale et la construction européenne.

● La FEN : pas de grande offensive immédiate. — « *Nous ne déclencherons pas de grande offensive dans l'immédiat, car les négociations sont engagées de façon positive sur plusieurs points avec le ministre*, a déclaré, le 16 septembre, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, *mais, pour autant, notre hostilité à la réforme Haby est totale et restera totale. Nous n'avons cessé de la combattre.* »

Transports

● *Tarifs plus libres pour les compagnies aériennes.* — Le comité exécutif de l'Association du transport aérien international (IATA), réuni à Montréal, a approuvé une résolution permettant aux compagnies aériennes de fixer leurs propres tarifs.

Cette résolution avait déjà été adoptée par un comité spécial de l'IATA le 1er juillet. Une assemblée générale de l'association devra cependant se réunir à Genève en novembre afin que la résolution puisse définitivement entrer en vigueur. — *(A.F.P.)*

● *Mexique : grève des pilotes de ligne.* — L'Association des pilotes mexicains (ASPA) a décidé, le 17 septembre, de se mettre en grève pour une période indéterminée. Les pilotes veulent ainsi protester contre le plan d'urgence mis en place par le gouvernement à la suite du conflit qui l'oppose aux contrôleurs aériens mexicains.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 2 mai 1977, le Tribunal de Commerce de Paris, première Chambre, a dit que la Société COTA, dont le siège social est à (92) PUTEAUX, 10, rue Jean-Jaurès, et M. JOUSLIN de NORAY, demeurant 14-16, rue Racine, à NANTES (44000), se sont rendus coupables de faits de concurrence déloyale à l'encontre de la Société ONC.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé à l'encontre de la Société COTA et de JOUSLIN de NORAY les sanctions suivantes :

— Condamne ces deux défendeurs, in solidum, à payer à la Société ONC une indemnité de 1 000 F ; dit, au surplus, que la Société COTA devra indemniser cette société du surplus de préjudice par elle souffert ;

— Condamne la Société COTA et JOUSLIN de NORAY aux entiers dépens de cette partie de l'instance liquidée à 446,80 F et ce, non compris l'enregistrement et les droits assimilés ni les frais de timbre de l'expédition du jugement, auxquels ils sont également condamnés.

— Nomme PALMER en qualité d'expert avec la mission précisée aux motifs du présent jugement de rechercher quelle a pu être l'importance de la clientèle détournée pour évaluer l'indemnité qui réparera le préjudice causé à la Société ONC ;

— Fixe à 4 000 F le montant de la provision à la charge de la Société COTA, à consigner dans le mois du prononcé du présent jugement au Greffe de ce Tribunal, faute de quoi l'affaire sera appelée à l'audience du 13 juin 1977 ;

— Autorise la publication de la présente décision au besoin par extraits, dans trois journaux quotidiens ou périodiques aux frais de la Société COTA.

Ladite décision frappée d'appel, une ordonnance d'irrecevabilité d'appel a été rendue le 29 mars 1978.

Pour extrait.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 17 mai 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné PORTEFAIX Roger, né le 12 septembre 1934 à Paris (14e), gérant, demeurant à Paris (5e), 65, bd Saint-Michel, à 10 000 F d'amende pour pratique de prix illicites et défaut de publicité des prix.

Par arrêt en date du 18 novembre 1977, la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné :

1) MINCHIN François, né le 15 juillet 1920 à Pougues-les-Eaux (Nièvre), président-directeur général, demeurant à La Celle-Saint-Cloud, 7, hameau des Engoulevants, domaine de Saint-François-d'Assise, à 10 000 F d'amende pour publicité mensongère.

2) PELGRINS DE BIGARD Eugène, né le 28 novembre 1906 à Grand-Bigard (Belgique), président-directeur général, demeurant à Bruxelles (Belgique), 35, av. du Président-Roosevelt, à 12 000 F d'amende pour publicité mensongère.

ÉTRANGER

En Amérique latine

Le revenu par habitant a augmenté de 1,2 % en 1977

L'économie des vingt-trois pays d'Amérique latine a été marquée, en 1977, par un ralentissement de la croissance, une réduction marquée du déficit commercial et une persistance des tensions inflationnistes, constate la Banque interaméricaine de développement (BID) dans son rapport annuel. La production intérieure brute (340 milliards de dollars) a augmenté en volume de 4,5 % contre 4,8 % en 1976. Ce résultat est supérieure à celui enregistré en 1975 (3,1 %), mais nettement inférieur à ceux de la période 1968-1974 (7,2 %). Cependant, de 1960 à 1977, le P.N.B. a plus que doublé, passant de 129 milliards de dollars à 334 milliards (pour un taux de croissance moyen de 5,8 % par an), soit 26 % du produit global des pays en voie de développement.

Le déficit de la balance des paiements globale a, quant à lui, été ramené de 13,9 milliards en 1975 à 11,2 milliards en 1976, et 6,9 milliards en 1977, en raison principalement d'une forte croissance des exportations de marchandises. Celles-ci, qui avaient diminué de 7,7 % en 1975, ont progressé en valeur de 16,4 % en 1976 et de 14,1 % en 1977, s'établissant à 49,3 milliards de dollars. La hausse des prix de certains produits (café, cacao, laine) a contribué à cette amélioration. En revanche, les importations se sont accrues moins rapidement (10,5 %) en 1977 pour atteindre 47,5 milliards de dollars.

L'écart s'est creusé avec les pays industrialisés en ce qui concerne le P.N.B. par tête. Celui-ci n'a progressé que de 1,2 % en 1977, soit un taux inférieur aux années précédentes : 2,4 % en moyenne pour 1961-1965, 3,1 % pour 1966-1970, 4,5 % pour 1971-1974. Selon le rapport, il faudra vingt-cinq ans pour doubler le produit par habitant, à condition que l'évolution économique et démographique suive la tendance des dernières années. Le produit moyen par habitant en Amérique latine est actuellement de 1 040 dollars contre 645 dollars en 1960.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le déficit de la balance ouest-allemande des brevets et des licences* s'est encore accentué au cours du premier semestre de 1978. Selon les derniers chiffres de la Bundesbank, les dépenses de la R.F.A. ont atteint 1,38 milliard de deutschemarks contre 1,5 milliard de deutschemarks au premier semestre 1977, tandis que les recettes dans ce domaine n'ont pas dépassé 400 millions de deutschemarks (contre 405 millions). Ainsi, le déficit de la balance des brevets et licences s'est établi à 880 millions de deutschemarks contre 745 millions. Pour l'ensemble de 1977, ce déficit s'était élevé à 1,5 milliard de deutschemarks. Au cours des dix dernières années, souligne la Bundesbank, ce déficit a triplé. Il est le plus important dans le secteur de l'électrotechnique et de la chimie et est particulièrement élevé par rapport aux Etats-Etats-Unis (830 millions de deutschemarks en 1977), aux Pays-Bas et à la Suisse. — *(A.F.P.)*

En Suède

Le gouvernement finance la création de trente mille emplois temporaires

De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois vient de présenter de nouvelles mesures destinées à freiner le chômage pendant l'hiver. Cette fois, 2 milliards de couronnes (à peu près autant de francs français) sont débloqués, en dehors du cadre budgétaire, pour financer un plan de soutien qui devrait permettre de créer trente mille emplois supplémentaires d'une durée de six mois.

La direction nationale du marché du travail a par ailleurs été chargée de développer la formation et le recyclage professionnel : soixante mille Suédois suivront cet hiver des cours spécialisés. Les conseils municipaux et régionaux ont, quant à eux, été priés de « faire le maximum » pour accroître le nombre de stages pratiques pour les jeunes dans les services publics et l'administration. Ces mesures viennent s'ajouter au crédit de 1,7 milliard de couronnes affecté récemment à la relance du secteur du bâtiment.

La situation sur le marché du travail ne cesse de se dégrader en Suède depuis un an et demi, en dépit du dispositif mis en place par le gouvernement pour enrayer le chômage. Selon le dernier rapport de l'Office central des statistiques, cent treize mille personnes (2,7 % de la population active) étaient sans travail au mois d'août, soit seize mille de plus qu'en juillet et vingt-quatre mille de plus qu'en août 1977 (+ 27 %). Cinquante-quatre mille d'entre elles ont moins de vingt-quatre ans. Ce sont les chiffres les plus élevés enregistrés pour cette période depuis 1972.

Tous les partis font de la lutte contre le chômage un objectif prioritaire. *« Nous ne capitulerons pas sur ce point »*, a déclaré le ministre libéral du travail, M. Rolf Wirten. Le gouvernement a réagi rapidement à toute recrudescence du chômage, en subventionnant l'embauche, en payant aux entreprises une partie du salaire des travailleurs menacés de licenciement et en multipliant les cours de formation professionnelle : le mois dernier, cent vingt-cinq mille Suédois étaient en recyclage.

Depuis quelque temps toutefois, les sociaux-démocrates critiquent vivement la coalition gouvernementale. Leurs reproches visent moins les mesures de préservation de l'emploi que la politique économique en général. Un dirigeant de la centrale ouvrière L.O. a déclaré le 14 septembre que le gouvernement payait actuellement le prix de ses erreurs et de son sévère programme d'austérité : *« Le ministre du travail est,* a-t-il dit, *apparemment chargé de panser les plaies occasionnées par cette politique ».*

De leur côté, les patrons et les représentants du commerce commencent, eux aussi, à trouver la situation préoccupante : la baisse de la consommation des ménages leur pose des problèmes croissants.

Les responsables politiques s'accordent à dire qu'il n'est pas possible de poursuivre éternellement cette politique de l'emploi au coup par coup. D'autant que la reprise se fait attendre. Le leader social-démocrate, M. Palme, a indiqué dans une revue économique que le maintien de l'emploi supposait pour l'avenir un taux de croissance annuelle de 3 % ou 4 % et un rythme d'investissements industriels de l'ordre de 11 %.

ALAIN DEBOVE.

U.R.S.S.

● *Le déficit du commerce extérieur soviétique* a atteint 2,9 milliards de dollars au premier semestre 1978, contre 2 milliards pendant la période correspondante de l'année 1977 (+ 45 %).

En Suisse

Les autorités fédérales interviendraient pour aider les exportateurs

De notre correspondant

Berne. — Les autorités helvétiques apparaissent préoccupé[es]. Prenant la parole, le 14 septembre, lors de la journée officiel[le] du cinquante-neuvième Comptoir suisse à Lausanne, M. Fri[tz] Honegger, chef du département fédéral de l'économie publiqu[e] a estimé que « l'avenir économique de la Suisse s'annonce dif[fi]cile. Les désordres monétaires, qui ont pris l'habitude de [se] décharger sur notre pays, accablent notre économie d'un poi[ds] particulièrement lourd ».

Selon M. Honegger, le gouvernement pourrait bien se trouv[er] dans l'obligation d'intervenir pour sauvegarder les emplois [et] promouvoir les exportations.

Dans l'ensemble, les ventes à l'étranger s'étaient encore légèrement accrues pendant le premier semestre de l'année. Toutefois, pour la première fois depuis 1976, une baisse des exportations de 3,6 % en valeur et de 1,1 % en volume a été enregistrée en juillet dernier.

Pour rester compétitives, de nombreuses entreprises ont été amenées à réduire leurs marges bénéficiaires, et certaines, notamment dans l'industrie des produits alimentaires, vendent même à perte. Des secteurs comme les machines et la chimie résistent mieux et parviennent encore à améliorer leurs résultats. Mais l'horlogerie, le textile, sont particulièrement affectés : plusieurs firmes ont déjà réduit leurs horaires de travail et des licenciements sont à prévoir au cours des prochains mois.

Cependant, la Banque nationale suisse, dont les responsables se sont réunis le 13 septembre à Zurich, n'est apparemment guère mieux armée que le gouvernement helvétique lui-même pour enrayer le renchérissement constant du franc suisse. Faisant écho aux recommandations faites en août dernier par les autorités fédérales, l'Institut d'émission a toutefois annoncé qu' *« il étudiait actuellement des mesures complémentaires susceptibles d'apaiser le marché des changes et d'alléger la situation de l'industrie suisse d'exportation et du tourisme ».*

La Banque nationale rappelle que jusqu'ici elle s'est efforcée de freiner la hausse du franc en intervenant parfois massivement sur le marché des changes, en accroissant fortement la masse monétaire et en favorisant une baisse des taux d'intérêt. Pour l'année en cours, précise-t-on, l'augmentation de la circulation monétaire sera probablement supérieure à 10 %. L'Institut estime, comme le Conseil fédéral, que *« l'abandon de la stabilité interne n'améliorerait ni la situation ni les perspectives de notre économie, mais pourrait l[a] détériorer davantage ».* A c[et] égard, la politique suivie jusqu'[ici] a fait ses preuves, puisque l'i[n]flation dépasse à peine 1 % [et] qu'à la fin du mois d'août [la] Suisse ne comptait que sept mil[le] huit cent quarante chômeur[s], soit 0,3 % de la population activ[e].

Des soucis identiques resso[r]tent du rapport annuel de l'Ass[o]ciation suisse des banquiers publ[ié] le 15 septembre à Bâle. Si l'exer[ci]cice écoulé a été meilleur qu[e] prévu, les banquiers estiment qu[e] les incertitudes économiqu[es] actuelles *« laissent toutefois pe[u] de place à longue échéance [à] l'optimisme ».* Tout en se mon[]trant prête à accepter des mesu[]res *« rendues inévitables »* par l[a] revalorisation du franc suiss[e], l'Association des banquiers consi[]dère cependant que *« les inter[]ventions nécessaires à notre sys[]tème économique ne doivent êtr[e] prises qu'en cas d'extrême néces[]sité et ne durent que le temp[s] minimum pour rétablir la situa[]tion ».*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

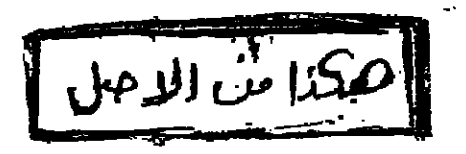


elf aquitaine

Rectificatif à l'avis financier paru le 16 septembre 1978

Lire la première phrase du communiqué S.N.E.A. : « La situation provisoire des comptes S.N.E.A., arrêté au 30 juin 1978, fait apparaître un résultat de 540 millions de francs après impôts, amortissements et provisions (pour 640 millions de francs pour le premier semestre 1977) » au lieu de : « Pour 640 millions de francs au 1er septembre 1977. »





LES MARCHÉS FINANCIERS

REPRISE DES ÉMISSIONS EN EUROFRANCS

La réouverture attendue du marché de l'eurofranc français est maintenant chose faite. A la suite d'une réunion, mercredi dernier, du comité de l'eurofranc français, sous la présidence de M. Haberer, directeur du Trésor, les grandes lignes d'une politique destinée à faciliter la renaissance et l'expansion harmonieuse de ce secteur de l'euromarché ont été dessinées. Contrairement à ce qui s'était passé les fois précédentes, aucun calendrier précis n'a été arrêté. Les banques ont été invitées à soumettre la liste de leurs débiteurs éventuels qui devront répondre à certains critères généraux de même que les conditions des emprunts à venir.

Le principe d'une émission par mois a été retenu, rythme qui pourrait être légèrement accéléré ou ralenti selon les conditions du marché. Le volume de chaque emprunt devra, en moyenne, être de l'ordre de 150 millions de francs français dans les limites d'une fourchette allant d'un minimum de 100 millions à 300 millions. Les durées seront pour l'instant de cinq à dix ans au maximum.

Dans ce cadre général, quatre émissions internationales libellées en francs français seront lancées d'ici à janvier-février prochains. Deux d'entre elles étant prévues de l'être pour le compte de débiteurs étrangers et les deux autres pour celui d'emprunteurs français, chacun ayant accès à une émission publique et à un placement privé.

Le but du Trésor est tout à la fois d'internationaliser le marché de l'eurofranc français, d'assurer sa pérennité et de lui éviter les péripéties qui ont mené à sa perte le secteur de l'eurosterling, celui-ci ayant rapidement succombé à une pléthore d'émissions, à une baisse trop rapide des coupons et à des emprunteurs de qualité pas toujours évidente. La mission — car c'est véritablement de cela qu'il s'agit — de réouvrir le marché de l'eurofranc a été assignée à la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) avec un emprunt de 200 millions de francs français sur dix ans à 9 3/4 %.

C'est sur deux facteurs qu'il faudra juger l'eurofranc français : premièrement, sur le comportement sur le marché secondaire de l'emprunt B.E.I. ; deuxièmement, sur la manière dont seront géographiquement placées les obligations. Il ne fait aucun doute que la France, la Belgique et le Luxembourg seront d'instinct attirés par un papier qui s'est raréfié au cours des trois dernières années. Les portefeuilles français réfugiés en Suisse y seront également sensibles. — (Agefi.)

LONDRES

Calme et hésitant

Dans un marché calme et indécis, les industrielles s'effritent et les mines d'or se replient, en liaison avec l'évolution du métal.

Or (ouverture) (dollars) 209 80 contre 212 15

VALEURS	CLOTURE 15 9	COURS 18 9
Beecham	733 ...	736 ...
British Petroleum	904 ...	912 ...
Courtaulds	118 ...	118 ...
De Beers	485 ...	484 ...
Imperial Chemical	415 ...	408 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	255 ...	255 ...
Shell	588 ...	585 ...
Vickers	205 ..	206 ..
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 3/4
*West Driefontein	34 1/2	34 1/8
*Western Holdings	28 3/4	28 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE LESIEUR. — Les résultats consolidés pour 1977 font apparaître un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs et un bénéfice net, après déduction des intérêts minoritaires, de 102 millions de francs (+ 23,1 % à structures équivalentes). Le bénéfice net de la « holding » s'élève à 20,8 millions de francs. Le dividende global sera porté de 11,03 F à 21 F. La principale société du groupe, Lesieur Cotelle et associés, annonce une progression de 56 % de son bénéfice brut au 30 juin 1978 (89 millions de francs), ramené à 55,2 millions compte tenu de 45,1 millions de francs d'impôts et de 11,3 millions de plus-values de cession.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	14 sept.	15 sept.
Valeurs françaises	154	153,9
Valeurs étrangères	110,1	109,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	85,9	85,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 9	18 9
1 dollars (en yens)	... ..	192 ..

B. A. L. O.

Le *Bulletin des annonces légales obligatoires* du lundi 18 septembre publie notamment les insertions suivantes :

« AREA », Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Emission et cotation d'un emprunt obligataire de 200 millions de francs divisé en 200 000 obligations de 1 000 F émises à 992 F, avec la garantie de l'Etat, jouissance du 17 septembre 1978, intérêt 10,40 %, payable le 17 septembre de chaque année et à partir de 1979, amorties à partir du 17 septembre 1982, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

Dunlop S.A. — Emission et cotation d'un emprunt d'un montant de 48 988 800 F représenté par 163 296 obligations de 300 F, émises au pair et convertibles en actions (six actions pour une obligation), jouissance du 27 octobre 1978. Ces *obligations* rapporteront un intérêt de 9,50 % et seront amorties à partir du 1er janvier 1982, soit par remboursement, soit par rachats en Bourse, soit par annulation des obligations antérieurement converties en actions.

Papeteries de La Chapelle. — Augmentation du capital — préalablement réduit à 100 000 F — d'un montant de 200 millions de francs. L'échange des actions consécutif à la réduction du fonds social devant intervenir ultérieurement, le droit de souscription pourra s'exercer à raison de 2 000 actions nouvelles de 100 F pour 1 010 actions anciennes de 70 F.

Union industrielle de crédit (U.I.C.). — Attribution gratuite et cotation de 120 000 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1978 (une pour quatre) représentant l'augmentation de capital de 48 millions de francs à 60 millions de francs.

L'Epargne de France. — Attribution gratuite et admission à la cote de 34 020 actions nouvelles de 50 F (une pour douze). Le capital est ainsi porté de 20 412 000 F à 22 113 000 F.

Compagnie nantaise d'assurances maritimes et terrestres. — Emission au pair et cotation de 10 000 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1978. Le capital sera ainsi porté de 4 millions de francs à 5 millions de francs. (Marché hors cote.)

Francic, Sélection valeurs françaises, « Unifrance », Union de placement en valeurs françaises. — Insertion faite, pour ces trois Sicav, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945, modifiée et complétée par les décrets des 28 décembre 1957 et 20 septembre 1963, préalablement à l'offre au public de leurs actions.

BOURSE DE PARIS - 15 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	..	2 877
5 %	53 50	3 110
5 % 1920-1960	c150	3 110
3 % amort. 45-54	71	0 3/8
4 1/4 % 1963	95 20	4 535
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	109 40	5 063
Emp. N. Eq. 6 % 66	108 90	6 753
Emp. N. Eq. 6 % 67	104	1 759
Emp. 8,80 % 77	104 40	2 748
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	2 119
— 5 % 1960	... ..	2 904

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3825	3660
E.D.F. parts 1958	u638	u638
E.D.F. parts 1959		521
Ch. France 3 %	173 50	174 60
A.G.F. (Sté Cent.)	c405	380 .
Ass. Gr. Paris-Vie	..	1550
Concorde	350	350 .
Epargne France	.	294 ..
Financ. Victoire	279 50	281 ..
France I.A.R.D.	198	199 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	816	817
Protectrice A.I.R.	269	268 ..
S.P.E.G.	178 .	179
U.A.P.	653	556
Alsacien. Banque	319	319
Banque Hervet	209	203 10
Bque Hypot. Eur.	262	281
Bque Nat. Paris	320	320
(Li) B. Scalb. Dup.	108	107 .
Banque Worms	205 80	207 .
C.G.I.B.	62 .	63 ..
Cofica	89 50	91 ..
C.A.M.E.	87 .	87
Creditel	135 ..	138
Créd. Gén. Indust.	217	225 60
Cr. Ind. Als.-Lor.	171 10	173 .
Crédit Lyonnais	318 80	317
Electro-Banque	155	155 .
Eurobail	148	150 .
Financière Sofal	338	343
Fr. Cr. et B. (Cie)	74 80	74 10
France-Bail	281	279
Hydro-Energie		19 60
Immobail B.T.P.	184 20	183 90
Immobanque	250	245
Immofice	205 60	210 ..
Interbail	216	215
— (obl. conv.)	214 .	216 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	162 50	161
Locabail Immob.	325 ..	321 ..
Loca-Expansion	114	115 ..
Locafinancière	152 .	158 ..
Marseil. Crédit	234	234
Paris-Réescompt.	288 .	289 .
Sequanaise Banq.	255	269
SLIMINCO	288 ..	300 ..
Sté Cent. Banq.	66	66 ..
Sté Générale	281	201 ..
SOFICOMI	238	240 ..
Sovabail	365	360 ..
UCIP-Bail	160	158 ..
Unibail	249 50	248 ..
Un. Ind. Crédit	320 50	331 ..
Cie Foncière	114	113 10
C. G. V.	277	280
Fonc. Chât.-d'Eau	591	591 ..
(M) S.O.F.I.P.	..	71 ..
Fonc. Lyonnaise	580 .	582 .
Immob. Marseille	1049	1040 ..
Louvre	260 ..	261 ..
Midi	485	504
Rente foncière	. ..	325 50
SINVIM	142	145
Cogifi	142	142 50
Foncina	113	113 10
Gr. Fin. Constr.	144 30	144 20
Immolodo	154	155 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	94	93 80
Cie Lyon. Imm.	113 10	115 .
UFIMEG	99 90	97 ..
U.G.I.M.O.	122 50	123 .
Union Habit.	.	180
Un. Imm. France	150 .	149 20
Acier Investiss.	106 50	107
Gestion Sélect.	254	254 80
Sofragi	229	228 .
Abeille (Cie Ind.)	290	296 ..
Applic. Hydraul.	725	725 .
Artois		92
Centen. Blanzy	343 90	343 90
(NY) Centrest	...	137 .
(NY) Champex	..	124 .
Charg. Réun. (p.)	3050	3000 .
Comiphos	470	470 .
(Li) Dév. R. Nord.	162 90	161
Electro-Financ.	295	290 50
(M) Et. Particip.	66	d 68 50
Fin. Bretagne	55 20	57 10
Fin. Ind. Gaz Eaux	481	485
Fin. et Mar. Part.	77 ..	79 90
France (La)	485	480 .
La Mure		41
Lebon et Cie	228 ..	228 50
(NY) Lordex	... ..	119 90
Cie Marocaine		27 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Agache-Willot	915	915
Filés Fourmies	28 .	26 .
Lainière-Roubaix	52 60	53
Pirelli	5 80	6 40
President Steyn	65 80	55 .
Procter Gamble		392 .
Robeco	293 .	290 50
Rolinco	368 .	360 20
Shell Tr. (port.)	50 30	49 30
S.K.F. Aktiebolag	66 50	67
Sperry Rand	203	200 30
Steel Cy of Can.	..	100
Stilfontein	16 50	16 50
Suéd. Allumettes	..	77 20
Tenneco	144 ..	142 90
Thorn Electrical	... .	31

SICAV	Emission frais inclus	Rachat net
Financière Privée	406 84	388 40
Fructidor	157 48	150 34
Gestion Mobilière	229 97	219 54
Mondiale Invest.	193 69	184 91
Oblisem	135 86	126 70
Optimavalor	182 64	174 36
Planinter	308 82	282 94
Sicavimmo	255 42	243 84
S. I. Est	490 68	468 43
Soginco	137 38	131 15
Sogiuter	440 04	420 09
Univalor	137 89	130 96
Valorem	187 80	179 28

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
742	4,5 % 1973	737 50	735 .	734 .	734 60
365	E. J. Lefebvre	365	362 ..	362	*356 .
85	Esso S.A.F.	84 ..	83	83 50	83 70
118	Nouvel. Gal.	131	128		
165	Olida-Caby	207 40	207		
465	Tél. Ericsson	480	480	486	479 90
230	Thomson-Br.	254	256 60	256	256 ..
280	— (oblig.)	306 50	305	307	305 ..
305	U.I.S.	342 60	342 ..	344	342 ..
240	U.C.B.	240	239 70	237 50	238 ..
19	East Rand	20 70	20 90	20 80	20 50
145	Ericsson	130 60	132	132	130
270	Exxon Corp.	225 50	222 50	222 50	221 50
205	Ford Motor	200 50	200	200	201
104	Free State	110 50	114 ..	114 90	113 .
245	Gen. Electric	238 60	237 50	237 ..	235 ..
280	Gen. Motors	284 50	284 80	284 90	284 90
16	Goldfields	16 05	16 60	15 60	16 50
5 40	Harmony	24 35	24 40	24 35	24 40
23	Hitachi	5 30	5 25	5 25	5 20
290	Hoechst Aktl	304 50	308	304	300 50
34	Imp. Chem.	35 50	35 20	35 20	35 70
74	Inco Limited	77 60	75 70	76 20	77 30
104	U. Min. 1/10	117 .	119	120	119 .
134	West Drief.	161	150 20	151 50	150
48	West Deep.	54 25	53 30	53 20	52 50
123	West Hold.	124 50	123 50	123 80	122 80
260	Xerox Corp.	253	249	245 80	244
0 90	Zambia Corp.	0 96	0 96	0 96	0 95

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 9	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 350	4 353	4 34
Allemagne (100 DM)	220 080	220 030	219
Belgique (100 F)	13 948	13 955	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	202 650	202 580	201 50
Danemark (100 krd)	80 150	80 010	79
Suède (100 krs)	98 520	98 600	98 25
Norvège (100 k.)	83 180	83 050	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 546	8 544	8 50
Italie (1 000 lires)	5 238	5 236	5 25
Suisse (100 fr.)	272 850	274 650	271 50
Autriche (100 sch.)	30 445	30 440	30 25
Espagne (100 pes.)	5 886	5 895	5 55
Portugal (100 esc.)	9 555	9 560	9 25
Canada ($ can. 1)	3 744	3 752	3 755
Japon (100 yens)	2 288	2 296	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 9
Or fin (kilo en barre)	29350	29375 ..
Or fin (en lingot)	29445	29425
Pièce française (20 fr.)	259 20	259 50
Pièce française (10 fr.)	204 90	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	262 50	262 50
Union latine (20 fr.)	238 20	238 20
Souverain	262	261
Pièce de 20 dollars	1290	1290 40
Pièce de 10 dollars	675	673 .
Pièce de 5 dollars	445 10	
Pièce de 50 pesos	1144	1140 50
Pièce de 10 florins	234 80	233 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— RÉPLIQUES A PHILIPPE NEMO.

3 à 5. ETRANGER
— La fin des entretiens de Camp David.

6. AFRIQUE
— ÉTHIOPIE : la « conférence de solidarité contre l'impérialisme ».

8. ASIE

8-9. EUROPE
— « Luxembourg : l'art d'être petit » (II), par Bernard Brigouleix.

10. AMÉRIQUES
— Les combats au Nicaragua.

11 à 13. POLITIQUE

14. SOCIÉTÉ
— RELIGION : Mgr Etchegaray à « L'homme en question ».
— DÉFENSE : un accord de fabrication a été conclu entre Dassault et un consortium.

14-15. JUSTICE

16. EDUCATION

17. SPORTS
— MOTOCYCLISME : Honda remporte le 42e Bol d'Or.

18 à 20. CULTURE

20. ÉCHECS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

PAGES 23 A 26

F.M.I. : Une analyse trop optimiste sur la progression des liquidités.

Les négociations sur le projet monétaire européen :
— Une proposition pour sortir de l'impasse.
— Comment déterminer un partage « équitable » des charges.
— Pourquoi le système du « serpent » est techniquement supérieur à celui qu'on veut lui substituer.
— A quelle condition lier le franc et le deutschemark.

37 à 40. SUPPLÉMENT SICOB

42. RÉGIONS
— EN ILE-DE-FRANCE : « Urbanisme démocratique et loi de la jungle », point de vue par Paul Quilès.

43. ÉQUIPEMENT

44 à 46. ÉCONOMIE
— SIDÉRURGIE : près de trente et un mille emplois pourraient disparaître entre 1977 et 1983.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TÉLÉVISION (28)

Annonces classées (27 à 36) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (22) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (47).

La publication hebdomadaire de pages consacrées à

L'ÉVÈNEMENT

reprendra à partir du numéro *du 20 septembre 1978.*
Ces pages offrent à nos lecteurs, pendant l'année scolaire, un dossier destiné à éclairer l'actualité en France et à l'étranger.

En Iran

Plusieurs milliers de personnes ont été tuées lors d'un séisme

Téhéran (*A.P., A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le très violent tremblement de terre qui a secoué l'est de l'Iran, le 16 septembre, vers 19 h. 40 (heure locale, soit 17 h. 40 heure de Paris), est, sans nul doute, le plus meurtrier qui se soit produit dans le monde depuis le début de l'année.

La région frappée est relativement peu habitée ; mais elle compte cependant des bourgades et des villages qui ont beaucoup souffert du séisme. La région étant très isolée, les informations sur la catastrophe sont encore très fragmentaires.

Il semble que la bourgade de Tabas, dont la population est de l'ordre d'une dizaine de milliers de personnes, ait été presque entièrement détruite. Dans cette seule localité, il y aurait plusieurs milliers de morts. A l'heure du séisme, la plupart des habitants étaient chez eux et, d'autre part, les constructions sont faites de brique crue, c'est-à-dire un matériau qui résiste très mal aux séismes.

Dès le lendemain du tremblement de terre, des équipes de secours ont pu atteindre les localités de Tabas et de Birjand, par avion ou par hélicoptère. L'armée et la société du Lion et du Soleil rouges (l'équivalent iranien de la Croix-Rouge) participent aux travaux de sauvetage qui sont d'autant plus urgents que la chaleur est encore torride.

MER CASPIENNE — U.R.S.S. — TURQUIE — Tabriz — Rezaieh — Gorgan — Meched — Qazvin — Elbourz — Nichapour — KHORASSAN — Kirkouk — TÉHÉRAN — Hamadan — Qom — Kermanchah — Grand Désert Salé — BIRJAND — BAGDAD — Ispahan — Monts Zagros — TABAS — AFGHANISTAN — IRAK — Yezd — Ahwaz — IRAN — Abadan — Chiraz — KOWEIT — Ghir — Lar — Bandar Abbas — GOLFE PERSIQUE — ARABIE SAOUDITE — PAKISTAN — QATAR — kilomètres 0 300

Il existe, en Iran, deux localités portant le nom de Tabas, dont les coordonnées sont, respectivement, 37° 37' nord, 56° 54' est et 32° 48' nord, 60° 14' est. La carte ci-dessus montre la position du deuxième Tabas. Il semble bien que nous ayons fait une erreur et que la localité détruite par le séisme soit l'autre. Cela serait confirmé par les coordonnées provisoires de l'épicentre calculées par le laboratoire de détection et de géophysique du Commissariat à l'énergie atomique : 33° 7' nord - 56° 8' est.

DES CATASTROPHES TRÈS MEURTRIÈRES

Chaque année, l'Iran subit plusieurs tremblements de terre. Avant 1900, sept séismes, au moins, ont provoqué la mort de 10 000 personnes ou plus. En 856 : 45 000 morts dans le Khorassan ; 1549 : 3 000 morts dans le Khorassan ; 1641 : 30 000 morts à Tabriz ; 1727 : 77 000 morts à Tabriz ; 1755 : 40 000 morts à Kashan à une centaine de kilomètres au sud-est de Qom ; avril 1853 : 12 000 morts à Chiraz ; juillet 1853 : 10 000 morts à Ispahan.

Depuis 1953, on note une dizaine de séismes qui, tous, ont été très meurtriers :

— 12 février 1953, 971 morts au sud de la chaîne de montagnes qui domine Téhéran (magnitude 6,5) ;

— 31 octobre 1956, 410 morts dans la région de Lar (magnitude 6,8) ;

— 13 décembre 1957, plus de 2 000 morts dans la région Kermanchah - Hamadan (magnitude 7,2) ;

— 24 avril 1960, 400 morts à Lar (magnitude 6) ;

— 1er septembre 1962, 12 225 morts à Qazvin et dans les villages environnants (magnitude 7,3) ;

— 31 août 1968, plus de 10 000 morts et 70 000 personnes sans abri dans le Khorassan (magnitude 7,4) ;

— 30 juillet 1970, 178 morts et 10 000 sans abri à Gorgan, près de la mer Caspienne (magnitude 6,6) ;

— 10 avril 1972, 5 374 morts, 45 villages détruits dans la région de Ghir (magnitude 7) ;

— 21 au 31 mars 1977, 500 à 900 morts, plus de quarante secousses dans la région de Bandar-Abbas (magnitude 7 pour la première, 4,5 à 6,5 pour les autres).

● *La Croix-Rouge française* reçoit les dons, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e, soit par chèque bancaire, soit par chèque postal (C.C.P. 600-00 Paris). Préciser « Séisme d'Iran ».

Une mosaïque de « plaquettes »

Il n'est pas d'année où la terre ne tremble pas en Iran. Ce pays est coincé, en effet, entre la masse de l'Eurasie et celles de l'Inde et de l'Arabie. Depuis une quarantaine de millions d'années, l'Inde a commencé à « télescoper » le continent asiatique et ce déplacement, progressif et lent, certes, mais inexorable, *continue de nos jours. Depuis une* dizaine de millions d'années, l'ouverture de la mer Rouge fait pivoter l'Arabie vers le nord-est et celle-ci comprime l'Iran. Enfin, il ne faut pas oublier la lente montée vers le nord de la masse africaine.

Tous ces mouvements se conjuguent pour plisser l'Iran et morceler tout le Proche-Orient, depuis la Grèce jusqu'à l'Inde, en une mosaïque de « plaquettes » qui ne cessent de se réajuster les unes par rapport aux autres. Chaque réajustement se *traduisant par un tremblement de* terre.

On peut distinguer, en Iran, plusieurs grandes zones sismiques :

● *Les monts Zagros*, qui dessinent depuis le nord-ouest jusqu'au sud du pays, un grand arc de cercle ;

● *Une zone orientée est-ouest*, qui est située au nord du pays, passe au sud de la Caspienne et se prolonge jusqu'aux monts Tien Chan.

● *Une grande faille est-ouest*, située au sud de la précédente qui tourne dans le Khorassan oriental, pour prendre une direction nord-sud.

● *De grandes failles nord-sud* dans l'est du pays.

Avec une magnitude de l'ordre de 7, le tremblement de terre est l'un des plus violents qui se soient produits depuis le début de cette année.

● *Le cyclone tropical Greta* a provoqué, le 17 septembre, des pluies diluviennes sur la côte du Nicaragua qui borde la mer des Antilles. Le cyclone, qui se déplaçait vers le nord-ouest à quelque 20 kilomètres à l'heure, a aussi touché le littoral du Honduras (déjà ravagé en 1974 par le *cyclone Fifi) et menaçait celui* du Guatemala. — (*A.F.P.*)

RAFFERMISSEMENT TRÈS MODÉRÉ DU DOLLAR

A l'annonce de l'accord de Camp David, le dollar a commencé par remonter très rapidement, lundi 18 septembre, pour retomber peu après. Pour les milieux financiers internationaux, le danger de voir les pays producteurs de pétrole prendre des mesures de rétorsion paraît écarté, mais les problèmes posés par l'inflation et le déficit commercial des Etats-Unis restent entier. Aussi le cours du dollar, passé initialement de 1,9750 D.M. à près de 2 D.M. à Francfort, et de 1,5450 franc suisse à plus de 1,60 franc suisse à Zurich était revenu lundi, en fin de matinée, à 1,9880 D.M. et 1,5925 F.S., en dessous de son niveau de vendredi. A Paris, il n'a progressé que de 4,3750 F à 4,3875 F, après 4,41 F il est vrai.

● *La neuvième assemblée de l'Association internationale des parlementaires de langue française* a achevé ses travaux samedi 16 septembre à Libreville. Une centaine de délégués de vingt-six pays membres de l'A.I.P.L.F. ou observateurs ont participé à cette session.

« Nous repartons bredouilles »

déclare M. Séguy après son entretien avec le ministre du travail

Une délégation de la C.G.T. conduite par M. Séguy a été reçue lundi matin 18 septembre par M. Boulin, ministre du travail et de la participation. En fin d'après-midi, les dirigeants cégétistes et ceux de la C.F.D.T. devaient se rencontrer pour examiner les modalités de l'action à engager contre le chômage. Ils ne s'étaient pas officiellement rencontrés depuis le 19 mai.

« Nous repartons bredouilles, rien n'a bougé et les négociations avec le patronat s'enlisent », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., après une heure et demie d'entretien avec le ministre. Pour la délégation de la C.G.T., la rencontre de lundi n'a rien apporté de plus que celle qui a eu lieu en mai dernier, lors de l'annonce de discussions avec le patronat. M. Séguy a rappelé ses propositions pour des discussions ponctuelles sur la réduction de la durée du travail, la durée maximale, la cinquième semaine de congés payés, sans obtenir d'autre précision que le gouvernement faisait confiance à la politique contractuelle.

Pour M. Boulin, le contact a permis d'être plus clairs, dans la mesure où le gouvernement fait confiance à la politique contractuelle. Si elle n'aboutit pas, le ministre a invité M. Séguy à venir le revoir et le gouvernement prendra des mesures. *« Je ne suis pas contre une réduction progressive de la durée hebdomadaire »*, a dit M. Boulin.

M. Georges Séguy a d'autre part manifesté son inquiétude au sujet de la préparation d'un décret sur la contre-visite médicale : *« Nous sommes contre toutes dispositions visant à limiter le droit à la santé des travailleurs »*, a-t-il indiqué.

De son côté, le ministre a précisé que le décret avait notamment pour but de modifier *« un mauvais système »*, celui qui consiste à accorder à l'employeur le droit de choisir un médecin. *« Désormais*, a-t-il dit, *le médecin ne sera plus celui choisi par l'employeur. »*

M. RAYMOND MARCELLIN (P.R.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Le conseil régional de Bretagne, réuni ce lundi 18 septembre à Saint-Brieuc, a procédé à l'élection d'un nouveau président après le décès, cet été, de M. André Colin (*le Monde* du 30 août), auquel il a rendu hommage.

M. Raymond Marcellin, sénateur (P.R.-U.D.F.) du Morbihan, président du conseil général de ce département, dont la candidature avait été présentée brièvement comme celle « du bon choix » par M. François Le Douarec, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a été élu *par 47 voix sur* 67 votants et 2 bulletins blancs. Mlle Marie-Jacqueline Desouches, conseiller général (P.S.) du Finistère, a obtenu 13 voix. M. Louis Le Roux, adjoint au maire de Brest (P.C.), a eu 5 voix.

[Né en 1914 à Sézanne dans la Marne, M. *Raymond Marcellin* est docteur en droit. Depuis 1945, il est avocat à la cour d'appel de Paris. Il a été élu député du Morbihan en 1946 sous l'étiquette Union gaulliste et parti paysan, et a été réélu par la suite jusqu'en 1973. Puis il est élu sénateur de ce département en 1974. Il préside le conseil général du Morbihan depuis 1964. M. Marcellin a été, en outre, maire de Vannes de 1965 à 1977.

Cinq fois ministre sous la IVe République et cinq fois sous la Ve, M. Marcellin a notamment été ministre de l'intérieur de mai 1968 à février 1974.]

● *Grève de la faim d'un ouvrier de Rhône-Poulenc.* — Un ouvrier de l'usine Rhône-Poulenc de Besançon a entrepris, depuis le mercredi 13 septembre, une grève de la faim pour protester contre des mutations qui seraient organisées pour inciter les ouvriers à quitter d'eux-mêmes leur emploi. La direction de l'établissement, qui devrait fermer en 1980, s'est engagée à fournir un emploi à ses deux mille ouvriers.

LE PRÉSIDENT DE PARIS-VIII PORTE PLAINTE EN DIFFAMATION CONTRE Mme SAUNIER-SEÏTÉ

M. Pierre Merlin, président de l'université Paris-VIII (Vincennes), a déposé une plainte en diffamation contre Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, jeudi 14 septembre. M. Merlin déclare que sa plainte fait suite à des propos tenus par le ministre à Brignogan-Plage (Finistère), au cours d'un dîner-débat le 15 juin 1978, selon lesquels *« à Vincennes, on a délivré des diplômes à un cheval »*. M. Merlin avait alors demandé à Mme Alice Saunier-Seïté de retirer ses propos, ce qu'elle n'a pas fait.

En portant plainte le 14 septembre pour éviter d'être en dehors du délai limite de trois mois exigé pour la validité d'une plainte en diffamation, le président de Paris-VIII affirme vouloir *« laisser juge l'opinion au niveau auquel s'abaisse un ministre dans la haine qui l'anime à l'égard d'une université dont elle assure la tutelle »*.

M. Merlin nous a indiqué qu'il pensait que les propos du ministre avaient pour origine *« une plaisanterie d'un informaticien »* de son université.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 septembre 1978 a été tiré à 515 637 exemplaires.

A B C D E F G